

Zeitschrift: Mennonitica Helvetica : Bulletin des Schweizerischen Vereins für Täufergeschichte = bulletin de la Société suisse d'histoire mennonite

Herausgeber: Schweizerischer Verein für Täufergeschichte

Band: 17 (1994)

Artikel: L'Église anabaptiste en pays neuchâtelois

Autor: Ummel, Charly / Ummel, Claire-Lise

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1055880>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

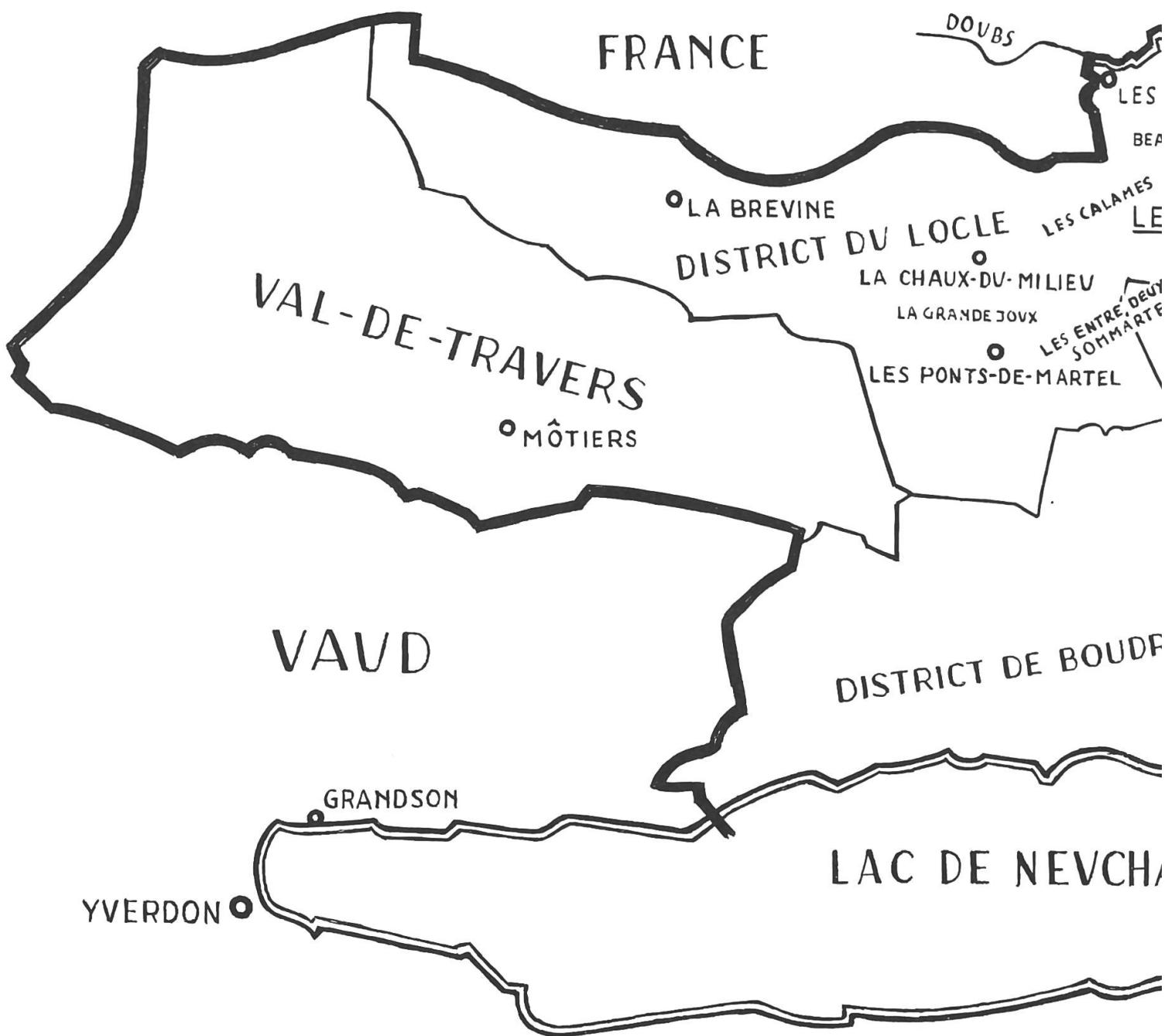
L'Eglise
en
p
a
nabaptiste
ays neuchâtelois

Ch. et Cl.-L. Ummel

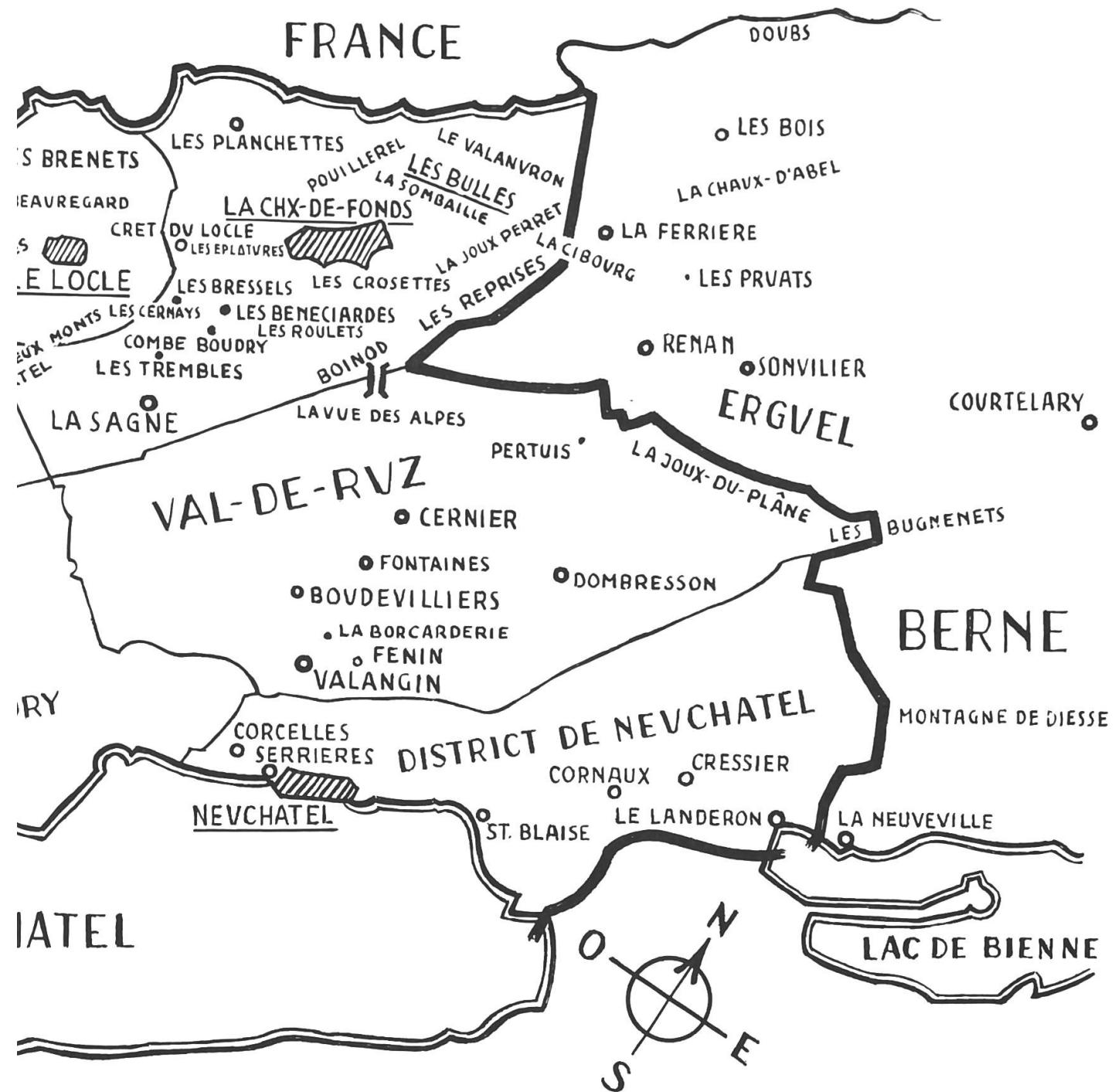


Editions d'En Haut

Société Suisse d'Histoire Mennonite



FRANCE



Couverture:

Fritz Huguenin-Lassauguette

*Famille anabaptiste de tradition amish dans la région des Bressels, Montagnes neuchâteloises,
huile, 1888.*

Archives mennonites suisses

L'artiste – peintre local réputé et directeur de l'Ecole des arts appliqués du Locle – présente par son tableau une des dernières familles anabaptistes amishes des Montagnes neuchâteloises qui rejoindra l'anabaptisme suisse traditionnel. On y voit l'ancien Jakob Müller, au centre de sa famille et des domestiques, partageant le pain quotidien indispensable.

CHARLY ET CLAIRE-LISE UMMEL

L'ÉGLISE
ANABAPTISTE
EN PAYS
NEUCHÂTELOIS

ÉDITIONS D'EN HAUT
SOCIÉTÉ SUISSE D'HISTOIRE MENNONITE

Publication annuelle de la Société Suisse d'Histoire Mennonite
MENNONTICA HELVETICA N° 17/1994

en collaboration avec les
Editions d'En Haut, La Chaux-de-Fonds

© 1994
Editions d'En Haut SA
Société Suisse d'Histoire Mennonite

ISSN 1017-1789
ISBN 2-88251-056-1

IMPRIMÉ EN SUISSE

PRÉFACE À LA DEUXIÈME ÉDITION

A la veille du 100^e anniversaire de la chapelle des Bulles, l'exposition historique organisée avec l'appui du Conseil communal et du Service des Affaires culturelles de la Ville de La Chaux-de-Fonds, et ébauchée initialement par Charly Ummel et M^{me} Sylviane Musy-Ramseyer, conservatrice du Musée d'Histoire et Médailleur, faisait surgir le souhait, voire la nécessité, d'une documentation écrite. L'idée d'une seconde édition revue et augmentée de L'ÉGLISE MENNONITE OU ANABAPTISTE EN PAYS NEUCHÂTELOIS fut évoquée. Intéressée particulièrement par l'histoire locale, la Société Suisse d'Histoire Mennonite offrit de publier cette réédition dans ses cahiers annuels MENNONITICA HELVETICA.

Il restait à adapter la première édition parue pour le 75^e anniversaire de la chapelle des Bulles et d'en faire un historique couvrant le siècle d'existence de l'Eglise mennonite de la région et de son lieu de culte. Charly Ummel en prit l'initiative avec plaisir. Il s'apprêtait à la concrétiser lorsque son décès prématuré anéantit ses projets.

La cosignataire de la première édition, bien que privée des compétences remarquables de son mari, s'attela à la tâche.

Avec un nouveau titre, le présent ouvrage s'est augmenté d'annexes et de deux chapitres: «L'assemblée des Bressels/Le Locle» et «La vie continue...» qui rappelle le dernier quart de siècle de l'Eglise mennonite des Bulles, centenaire.

Cette nouvelle présentation suscita l'intérêt des éditions d'En Haut qui se proposèrent de faire paraître notre ouvrage en coédition avec la Société d'histoire, ce dont nous sommes fort honorés.

A chacun de ceux qui ont permis la présente édition de L'ÉGLISE ANABAPTISTE EN PAYS NEUCHÂTELOIS, en particulier à Thomas Gyger qui a établi les annexes et s'est impliqué dans toutes les étapes de cette réalisation, et à Daniel et Rose-Marie Bippus qui en ont partagé la relecture vont nos vifs remerciements.

Claire-Lise Ummel

AVANT-PROPOS DE LA PREMIÈRE ÉDITION

Il nous a paru intéressant, à l'occasion du 75^e anniversaire de l'érection de la chapelle des Bulles, de faire quelques recherches dans la vieille histoire mennonite.

Nous avons été surpris du nombre relativement important des documents découverts en pays neuchâtelois. Aussi n'aimerions-nous pas publier ce petit opuscule sans remercier toutes les personnes qui en ont permis l'examen, tant aux archives communales de La Chaux-de-Fonds et de La Sagne qu'aux archives de l'Etat. Ces documents sont cités en italique quand le texte est intégral ou peu modifié, en caractères ordinaires lorsqu'il a subi de plus larges interprétations. Nous nous excusons de n'avoir pas toujours reproduit fidèlement les textes originaux, mais la lecture du présent ouvrage est ainsi devenue, à notre sens, beaucoup plus aisée.

Nous remercions également toutes les personnes qui nous ont fourni des documents familiaux ou qui ont prêté leur concours de façon quelconque à l'établissement de cette modeste étude. Nous pensons plus particulièrement à notre cher frère Christian Geiser-Winkler, qui a lu et traduit de nombreux documents allemands, et à Daniel Dubois qui, bénévolement, a prêté ses dons artistiques à l'agrément de cet historique.

Nous ne prétendons pas avoir tout dit sur l'anabaptisme en terre neuchâteloise, loin de là. Nous avons simplement essayé de relier l'existence des anabaptistes en pays romand aux origines du mouvement parti de Zurich au XVI^e siècle.

*Le Locle, le 5 août 1969
Charly et Claire-Lise Ummel*

I. LES ORIGINES DU MOUVEMENT MENNONITE OU ANABAPTISTE

Au XVI^e siècle, la Réforme éclate en Allemagne. Préparée par les humanistes et aidée par le développement de l'imprimerie, elle est l'œuvre d'un homme de foi: le moine augustin Martin Luther. En octobre 1517, rentré de Rome et profondément frappé par les erreurs du Saint-Siège, il affiche nonante-cinq thèses à la porte de l'église de Wittenberg, en réaction contre le commerce des indulgences.

Le pape Léon X l'excommunie, mais soutenu par de puissants princes allemands Luther organise une Eglise dont le message principal proclame le salut par la seule foi en Jésus-Christ.

Ces idées nouvelles se répandent rapidement à travers l'Europe et, grâce à Calvin et à Farel, la Réforme prend pied dans les pays de langue française. La Romandie est fortement influencée par ces deux vaillants prédicateurs, tandis qu'Ulrich Zwingli joue un rôle de premier plan en Suisse alémanique.

D'emblée, une remarque s'impose: la Réforme qui a secoué notre continent, il y a plus de quatre siècles, n'était pas uniforme. Diverses tendances s'y affrontent et la doctrine anabaptiste qualifiée de radicale¹ prend à l'époque une dimension non négligeable qui mérite attention.

A Zurich, Zwingli était entouré d'hommes tels que Simon Stumpf, moine d'origine souabe, Conrad Grebel², savant lettré (ancien élève de Vadian à Vienne et de Glaréan à Paris), Félix Manz, hébraïsant distingué, et Georges

¹ Radicale: du latin *radix* = racine. D'après Séguin, J., *Anabaptisme et Réforme*, p. 7, les réformes radicales sont celles qui ont repris les problèmes religieux à la base (racine), essayant par un renouveau total de recréer l'Eglise de l'Ecriture.

² Bridel, p. 7. Conrad Grebel étudia sous Vadian, qui épousera sa sœur Martha. Après une jeunesse agitée, il se convertit et prit la tête de la Réforme radicale.

Blaurock³, moine des Grisons. Ces compagnons d'œuvre reprochaient au réformateur *l'immixtion de l'Etat dans les affaires religieuses*. Ils désiraient une Eglise indépendante, libre de toute contrainte gouvernementale et ne pouvaient admettre que l'autorité civile jugeât en matière de foi.

Cette position provoque une rupture définitive entre Zwingli et ses collaborateurs. – *La scission ne se produit donc pas au sujet du baptême.* – Les dissidents organisent leur communauté selon le modèle de l'Eglise primitive et adoptent le baptême des adultes. Ils l'administrent après la confession d'une foi personnelle et le considèrent comme le signe d'un renouvellement de vie, d'une régénération intérieure et d'une alliance avec Dieu. Cette pratique du baptême leur vaut le surnom *d'anabaptistes*, qui signifie *rebaptiseurs*. Né en 1525, le mouvement se propage rapidement. Résumons sa doctrine en trois points essentiels :

1. Le chrétien doit mener une vie de discipline agréable à Dieu, obéir à Jésus-Christ et accomplir la volonté du Seigneur.
2. L'Eglise est une communauté de «frères» qui se sont repentis et convertis après avoir accepté, par la foi, Jésus comme Sauveur.
3. Le principe de l'amour fraternel et de la non-violence doit être appliqué dans toutes les circonstances de la vie⁴.

Dès son origine, l'anabaptisme suisse prend comme modèle l'Eglise apostolique. N'est-il pas curieux de constater que cette doctrine, éprouvée par des cerveaux citadins et lettrés, s'est imposée le plus souvent à la conscience des gens de la terre? Ce produit de l'aile radicale de la Réforme voit son avenir assuré dans le milieu le plus conservateur de la population, la paysannerie.

La nouvelle doctrine se propage rapidement en Suisse, en Allemagne du Sud, en Alsace, au Tyrol puis finalement dans tout le centre et le nord de l'Europe. Plusieurs fidèles exercent le ministère d'évangéliste itinérant et fondent de nombreuses communautés.

Les persécutions ne se font pas attendre. A Zurich, Félix Manz est noyé dans la Limmat, le 5 janvier 1527⁵. Ainsi débute une longue période d'oppression

³ Bridel, p. 21. Georges Blaurock, de son vrai nom Jörg Cajacob, fut le premier «rebaptisé». La tenue qui le rendait populaire lui valut le surnom de «Blaurock» (robe bleue).

⁴ *Nouveau Manuel d'instruction (religieuse)*, pp. 163 et 164.

⁵ *Mennonitisches Lexikon*, I, p. 244; *Mennonite Encyclopedia*, I, p. 384. Le premier martyr anabaptiste suisse fut Eberli Bolt, de Lachen, canton de Schwytz. Visité en avril 1525 par des anabaptistes échappés des prisons de Zurich, il est rebaptisé par les «frères» de Saint-Gall qu'il visite et leur sert de prédicateur. De retour chez lui, Bolt est arrêté et brûlé, le 29 mai 1525, avec le prêtre qui l'avait accompagné à Saint-Gall.



Balthasar Hubmaier

Balthasar Hubmaier.

en son adversaire qu'un agitateur fanatique, le « diable » d'Alstedt. Müntzer ne restait pas en arrière et traitait son antagoniste de « viande molle de Wittenberg »⁶.

Soulignons que si certains principes les rapprochaient, d'autres, en particulier la non-violence, séparaient profondément Thomas Müntzer des anabaptistes zurichois. Ceux-ci lui écrivirent d'ailleurs de cesser toute propagande insurrectionnelle.

Une autre erreur encore, la révolte de Münster en Westphalie, œuvre de certains extrémistes radicaux dont les orgies marquèrent tristement l'histoire, fit beaucoup de tort aux anabaptistes pacifiques. Il leur faudra des siècles pour se laver des éclaboussures de cette triste affaire.

Quoi qu'il en soit, le protestantisme naissant, Luther en tête, considéra toujours comme une seule et même manifestation de fausse doctrine l'anabaptisme de Müntzer désireux de bouleverser par la violence l'ordre social établi, la

qui se transforme souvent en croisade d'extermination. Zwingli, pourtant favorable à la Réforme radicale au début de son ministère, y joue un rôle peu reluisant, de même que Bullinger, son successeur.

Luther s'oppose également avec vigueur aux anabaptistes qu'il qualifie de débauchés. Une violente polémique avait surgi entre lui et Thomas Müntzer, son disciple, ancien prêtre catholique, puis pasteur, qui prit la tête des paysans révoltés, massacrés à Frankenhausen en 1525. En effet, Müntzer estimait que l'Evangile qui fait toutes choses nouvelles devait également changer l'ordre social et politique tellement impitoyable envers les campagnards et les gens du peuple. Pour Luther, le salut est avant tout une transformation intérieure, mais les magistrats sont institués par Dieu pour faire respecter l'ordre. Il ne voyait donc

⁶ *La Vie protestante*, 17 janvier 1969, Arthur Rich: Zwingli contestataire de l'ordre établi.

révolte des habitants de Münster en Westphalie qui avaient à leur tête Melchior Hoffmann, Jean Mathiesen et Jean Bockelson, de Leyde⁷, et le pacifisme des «frères» suisses.

La réaction catholique ne fut pas moins cruelle. Le 23 avril 1529, Charles Quint signe l'Edit de Spire⁸ qui stipule:

«Tout anabaptiste, tout rebaptisé ayant atteint l'âge de raison, soit homme ou femme, doit être mis à mort, soit par le glaive, soit par le feu, soit par tout autre moyen, sans aucune justice inquisitoriale préalable.»

Face à cette terrible répression, les anabaptistes restent fermes et n'acceptent aucun compromis. Le Martyrologue ou Livre des martyrs parle de cette période tragique et cite maints exemples de fidèles morts pour leur foi. L'un des principaux, Michel Sattler, ancien moine bénédictin, œuvra à la première *Confession de foi* de nos Eglises, discutée et arrêtée en sept articles à *Schleitheim* (Schaffhouse), en février 1527⁹. En mai, ce bouillant prédicateur mourait sur le bûcher après avoir subi d'effroyables tortures. Le même sort était réservé au Dr Balthasar Hubmaier, d'Allemagne du Sud, professeur de théologie converti à l'anabaptisme. Son disciple Jean Denk organisa à Augsbourg une Eglise vivante qui influença de nombreuses communautés. Persécuté puis chassé d'Allemagne, il mourut à Bâle en 1527.

Aucune relation n'existant, nous l'avons vu, entre les anabaptistes pacifiques et les fanatiques de Münster. Pourtant, ils paient cher la honteuse comédie de ces illuminés qui pratiquaient la polygamie. Les pays qui s'ouvriraient favorablement aux idées nouvelles se ferment désormais.

Si l'anabaptisme pacifique a subsisté, il le dut principalement à Menno Simons, puissant serviteur de Dieu. Né en 1492 à Witmarsum (Frise, Pays-Bas), il est ordonné prêtre en 1524. Troublé par la mort de Sicke Frerik, décapité pour s'être fait rebaptiser, Menno Simons étudie la question du baptême d'après la Bible. Ne pouvant vaincre ses doutes, il est en proie à une violente crise intérieure. En 1536, il se sépare publiquement de son Eglise et passe une année en retraite complète¹⁰.

⁷ Révolte de Münster: thème de la pièce de Dürrenmatt, Fr., *Die Wiedertäufer*. Ne concerne absolument pas les anabaptistes suisses.

⁸ *Précis d'histoire des Eglises mennonites*, p. 25.

⁹ *Articles de Schleitheim*, voir aussi chapitre IV, réfutation de Calvin.

¹⁰ *Nouveau Manuel d'instruction* (religieuse), p. 166.



Connaissant sa position, quelques anabaptistes le visitent et lui demandent de prendre la direction de leur mouvement. Menno hésite puis finalement accepte¹¹. Dès lors, il se voue entièrement au service des «frères». Menant une vie de privations et de dangers, il réorganise, par sa parole et surtout par ses écrits, les communautés défaillantes. On lui donne la chasse, promettant 100 florins à qui le libérerait. Il réussit à s'enfuir, se réfugie en divers endroits mais, épuisé, meurt en 1559 à Wüstenfelde, près de Hambourg.

Le ministère de Menno Simons fut bénéfique pour les Eglises anabaptistes. Bientôt, les fidèles prennent le nom de «mennonites»¹² en signe de reconnaissance envers leur chef spirituel. Ils espèrent ainsi ne plus être confondus

avec les révolutionnaires de Münster. Terminons cette brève introduction en citant le verset biblique préféré de Menno Simons:

«Personne ne peut poser un autre fondement que celui qui a été posé, savoir Jésus-Christ.» (I Corinthiens 3: 11)

¹¹ Baumann, P., *Kurzfassung der Geschichte der Mennoniten*, p. 6.

¹² Vernon, L. A. *Prédicateur de la Nuit*, p. 150, 5°... En 1544, par un mandat, la régente de la Frise, Anne, expulsa différents groupes d'anabaptistes, mais toléra la présence des «Mennisten». Une distinction venait d'être faite entre les Mennonites, adeptes de la non-violence, et les autres anabaptistes.

II. LA SUISSE AU XVI^e SIÈCLE

EXTENSION DU MOUVEMENT ANABAPTISTE

La Confédération des XIII cantons traverse une période difficile. Soufflant du nord, les révoltes paysannes grondent et les conflits religieux qui opposent la Suisse primitive aux cantons-villes sont de plus en plus âpres. L'anabaptisme naît à Zurich en 1525.

Immédiatement bannis des bords de la Limmat, les dissidents se réfugient dans l'Oberland zurichois. On trouve, perdue dans une magnifique forêt de hêtres, une grotte appelée «Täuferhöhle»¹ qui leur servit de refuge. C'est le dernier vestige de cette époque de persécutions. Continuellement harcelés, poursuivis, souvent emprisonnés, les anabaptistes ne tardent pas à fuir ce canton si peu hospitalier où pourtant ils avaient vu le jour.

Le mouvement se propage en Suisse orientale, en Appenzell, en Thurgovie, aux Grisons même et surtout à Saint-Gall où il trouve un écho favorable dans certains milieux bourgeois. Malheureusement, l'extrémisme² d'une minorité d'adhérents entrave sérieusement son développement et il disparaît bientôt des terres de l'Abbaye.

Manz puis Grebel évangélisent la ville de Schaffhouse où ils reçoivent un accueil chaleureux. Toutefois, les insurrections paysannes inquiètent fortement les autorités, qui prennent de sévères mesures contre les meneurs. Bien que très peu d'anabaptistes se soient joints aux révoltés, on les considère comme «fauiteurs de troubles». Certains sont condamnés à mort, d'autres à de fortes amendes. Opprimée, la nouvelle doctrine s'essouffle rapidement.

¹ «Grotte du Baptiste», située dans le canton de Zurich, Wappenswil, à 2 km (est) de Bäretswil.

² Bridel, V., p. 37. Sous prétexte que c'était la volonté divine, un anabaptiste décapita son frère consentant qui répéta avant de mourir les paroles de la croix. Il n'y a rien de commun entre ces pratiques et la doctrine anabaptiste. Grebel et Manz combattirent eux-mêmes de telles extrémités.

La Réforme radicale se propage à l'ouest, en particulier dans les centres de Berne et de Bâle. Dans cette dernière ville apparaissent, dès 1522, plusieurs futurs conducteurs spirituels anabaptistes, spécialement Simon Stumpf³. D'autre part, maints admirateurs gravitent autour de l'humaniste Erasme, de Rotterdam, qui a élu domicile dans la cité rhénane. Parmi la multitude de problèmes soulevés, on discute sans doute la question du baptême. Balthasar Hubmaier, écrivant de Waldshut, essaie de faire entendre la voix anabaptiste en exposant le bien-fondé de sa doctrine à *Œcolampade*⁴, le réformateur bâlois. Mais les premiers convaincus semblent se recruter parmi les étrangers venus de Strasbourg, d'Augsbourg, de Lindau et de Montbéliard. Le gouvernement intervient énergiquement et, en 1528, Bâle cesse d'être un centre vivant d'anabaptisme. Les dissidents s'éparpillent dans les campagnes avoisinantes où leurs persécuteurs continuent à les harceler. On procède même à des noyades dans le Rhin. Assailli de toutes parts, le mouvement affaibli perd son homogénéité.

Pour le canton de Berne, la recherche des origines de l'anabaptisme se révèle complexe. Le pasteur E. Müller, auteur de *Geschichte der Bernischen Täufer*, pense que maints paysans de l'Oberland et de l'Emmental possédaient de bonnes traductions de la Bible avant la Réformation. Ces hommes, dont on disait ironiquement que toute idée nouvelle glissait sur leur tête, adoptent facilement la doctrine radicale. Avaient-ils été en contact avec les communautés vaudoises du Piémont comme le prétendent certains théologiens? La réponse est difficile à donner, même s'il existe une ressemblance dans les traditions de ces deux Eglises.

Une ordonnance de bannissement contre les anabaptistes est mentionnée, en novembre 1525, dans une lettre de Bertrand Haller à Zwingli. Le réformateur bernois, homme modéré, n'admettait qu'à contrecœur la contrainte religieuse. Au lieu d'encourager les persécutions, Haller demandait au Conseil bernois de veiller au bon comportement des cadres – pasteurs et magistrats en tête – de la nouvelle Eglise réformée. Malgré ses recommandations, on ne tarde pas à décréter de sévères sanctions contre les anabaptistes. Ils doivent abjurer leur foi. S'ils restent fidèles à leurs principes, ils sont noyés sans autre forme de procès. Mais ces mesures n'entravent pas leur élan. De guerre lasse, l'autorité décide de convoquer une assemblée contradictoire où réformés et dissidents pourront s'exprimer librement. Soleure envoie des représentants à cette disputation qui a lieu à Zofingue en 1532. Malheureusement, on ne résout rien et le sang continue

³ Bridel, V., p. 44.

⁴ Bridel, V., p. 44.

à couler durant de longues années. Le dernier martyr, le prédicateur Hans Haslibacher, est décapité à Berne le 20 octobre 1571. Son supplice, relaté de manière émouvante par un poète populaire, frappe profondément les fidèles de l'époque.



Exécution de Hans Haslibacher.

Si les dogmes anabaptistes ont pénétré facilement dans les pays germaniques, ils s'implantent difficilement dans les régions francophones. La partie française des Flandres est la première touchée grâce au ministère de prédicateurs venus des Pays-Bas. Il n'en reste aucune trace: seul, le Livre des martyrs nous rapporte les noms et les lieux d'exécution de ces pionniers. En Romandie, les anabaptistes n'agitent que fort peu l'opinion. Toutefois, ils feront quelques brèves apparitions à Genève. La plus importante date de 1538. Deux Flamands⁵, Hermann, de Liège, et André Benoît, gagnent quelques personnes aux idées

⁵ Biéler, A., *La Pensée économique et sociale de Calvin*, p. 118.

nouvelles⁶. Les autorités organisent une réfutation publique au couvent de Rive. Après plusieurs jours de discussion passionnée, les deux anabaptistes sont bannis de la cité du bout du lac. La doctrine, malgré quelques soubresauts, périclite rapidement. Ces prédicteurs passent en terre vaudoise mais n'y rencontrent pas davantage de succès.

A la même période, soit entre 1535 et 1570, les premières familles dissidentes, venues probablement d'Alsace et non de Berne⁷, s'établissent sur le territoire de l'Evêché de Bâle, aux environs de Moutier. Une immigration parallèle atteint une autre partie du Jura, la Montagne-de-Diesse⁸, située au nord du lac de Biel et proche de la Principauté de Neuchâtel, où nous suivrons maintenant les heurs et malheurs de l'anabaptisme.

⁶ Ruchat, Ab., *Histoire de la Réformation*, tome V, p. 53.

⁷ *Comment on germanise le Jura*, p. 66. En ferait foi un rapport présenté au Conseil de Bâle par un émissaire de l'évêque, aux environs de 1535.

⁸ Gratz, D., *Bernese Anabaptists*, p. 45, et *Comment on germanise le Jura*, p. 66. Cette immigration était partie de l'Emmental.

III. LE PAYS DE NEUCHÂTEL

DES ORIGINES À LA RÉFORME

Possession impériale sous Charlemagne¹ puis fief du royaume de Bourgogne, le pays de Neuchâtel se voit conférer, dès le XI^e siècle, la distinction de comté avec une maison seigneuriale à sa tête. Au XIV^e siècle, la famille de Neuchâtel s'éteint faute d'héritier mâle et le pays revient à des suzerains allemands. Pourtant, en 1503, par l'alliance de Jeanne de Hochberg et de Louis d'Orléans, il se retrouve vassal d'une noble maison de France, les Orléans-Longueville.

Louis d'Orléans ne sait pas affirmer son pouvoir en territoire neuchâtelois. En 1512, les cantons suisses, irrités par ses agissements lors de guerres à l'étranger, mettent la main sur la ville et le comté. La situation religieuse du pays est extrêmement relâchée. Le clergé vit dans la luxure et ne s'occupe que de l'administration de ses terres. L'évêque de Lausanne, lui-même impie, est incapable de réformer cette déplorable situation². La Diète s'émeut et envoie des émissaires pour instruire des prédicateurs indigènes chargés de ramener le peuple à la sainte religion catholique.

Mais, sur les fermes revendications de Jeanne de Hochberg, les cantons suisses rendent l'administration du comté et de la ville de Neuchâtel à la maison d'Orléans. Ils maintiennent cependant de bonnes relations avec les souverains neuchâtelois qui, un siècle auparavant, envoyait déjà leurs soldats dans les rangs des Confédérés (batailles de Saint-Jacques, Grandson, Morat, etc.).

C'est dans ce cadre que paraît, à la fin de 1529, Guillaume Farel³. Ses prédications sont bien reçues par les bourgeois de Neuchâtel dégoûtés de la paresse

¹ Les renseignements historiques ci-après concernant le pays de Neuchâtel sont repris des ouvrages suivants: Thévenaz, L., *Histoire du pays de Neuchâtel*, et *Neuchâtel I et II*, Editions La Baconnière.

² Ruchat, Ab., I, p. 125.

³ En ce qui concerne Farel, consulter: Urech, Ed., *Farel*, ainsi que *Farel*, 1930, 400^e anniversaire de la Réformation.

des chanoines. Malgré cet accueil favorable, il se heurte à l'opposition de la magistrature, du clergé et de Georges de Rive, gouverneur très catholique, représentant de Leurs Majestés. Cette résistance est assez forte pour empêcher Farel de prêcher dans les églises et l'obliger à se contenter des places publiques ou des maisons bourgeoises. Quelques mois plus tard, il quitte Neuchâtel, bénissant et louant Dieu pour les progrès de l'Evangile et s'en va fêter Noël dans la florissante communauté protestante d'Aigle⁴. En 1530, Farel revient en terre neuchâteloise. Mais comme Jehanne de Hochberg et Georges de Rive ont formellement interdit de le laisser prêcher, il accepte l'asile bienveillant du curé de Serrières, qui lui permet d'annoncer la Parole de Dieu dans sa maison. Des gens de la ville, l'ayant entendu, l'emmènent avec eux et le prient de continuer ses prédications dans les rues.

*parce. Cognos o'mis adfet. cum majoritate audiuntur quod no' legit satis ista proposita, si al aliquod alio
magistrorum & clericorum sufficiere non posset, utow' p'g'na q' u'c'z em'c'z'ans, neq' t'ca q'z fe'ctus c'nf'ctus en'z
de die n'res p'g'ns q'z nos u'c'z'ans ad m'v'nt', neq' bella p'g'f'ue nos m'v'nt' ut s'c'ns ad D'ni u'c'z'ans.
Dominus meliora d'it. omnia' emouata mett'. Vale & omnes salutem u'bt. nostri salutis libri d'c'ns' t'k'romi zl'
octobris 1544.*

fratellus frans

Ecriture et signature de Farel.

La Réforme prend une grande ascendance sur les esprits. Bravant tout risque, les bourgeois de la cité conduisent Farel à la chapelle de l'hôpital afin qu'il y parle plus à son aise. Les protestants deviennent si nombreux qu'ils réclament l'institution officielle du culte réformé ou de la messe à la majorité des suffrages. Au nom de la maison régnante, les autorités demandent assistance à Berne pour chasser Farel et ses collaborateurs. De leur côté, les réformés revendiquent également l'aide de Leurs Excellences. Ils rappellent les secours accordés par Neuchâtel au cours des guerres bernoises pour la Réformation et les articles du traité qui les suivit.

Ainsi sollicitée, Berne conseille aux autorités de laisser à chacun toute liberté en matière religieuse. Elle enverra des émissaires pour examiner l'affaire sur place. Farel continue donc à prêcher, mais il subit la lapidation à Valangin où il voulait aussi porter la Réforme. Le 23 octobre, les bourgeois de Neuchâtel sortent et brisent les images et les autels de la collégiale. L'agitation est telle que l'effusion de sang paraît inévitable.

⁴ Ruchat, Ab., II, p. 181.

Leurs Excellences envoient alors de toute urgence trois messagers: Antoine Noll, Sulpice Archer et Jacques Tribolet. Ces hommes finissent par faire admettre à la partie catholique la votation proposée et l'établissement du culte d'après la majorité exprimée. Le 4 novembre 1530, les réformés obtiennent gain de cause et la messe est abolie par une charte écrite (sauf pour Cressier et Le Landeron).

Si ce traité, valable pour le territoire de la ville et sa paroisse, prévoit l'autorisation de résidence des prêtres et des chanoines de l'Abbaye de Fontaine-André, il exige du gouverneur que les réformés du comté puissent pratiquer la nouvelle religion sans restriction ni vexation.

Tout semble réglé. Mais les catholiques, soutenus par Georges de Rive, fomentent plusieurs complots heureusement éventés. Comme ils projettent de massacer les réformés assemblés pour fêter Noël, Leurs Excellences interviennent fermement et font échouer cette dernière manœuvre⁵.

Même appuyée par ces Messieurs de Berne, la Réforme ne s'implante pas sans peine en terre neuchâteloise. Elle progresse sûrement année après année, mais toujours à la suite d'incidents plus ou moins fâcheux pour les fidèles, les pasteurs ou les autorités. Car, dans l'histoire de la Réformation, Neuchâtel est le seul exemple d'un pays s'attachant à la doctrine protestante à l'encontre de ses souverains. Georges de Rive écrivait:

«Pour le fait de Dieu concernant leurs âmes, le gouverneur n'a rien à leur commander ni à leur faire empêchement.»

Après 1530, tous les progrès de la nouvelle doctrine sont à attribuer à Guillaume Farel. Chrétien intrépide et bouillant, même absent – et il l'était souvent! – il suivait l'évolution de la cause évangélique là où il l'avait allumée. C'est grâce à son initiative qu'en 1534 déjà l'Etat requiert les conseils de la Compagnie des pasteurs pour l'administration de l'Eglise neuchâteloise. Cette compagnie ou Vénérable Classe⁶ joua un rôle considérable dans les destinées de l'Eglise et exerça une discipline très efficace sur les mœurs du pays.

⁵ Ruchat, Ab., II. La page 279 et les précédentes exposent les pourparlers avec Berne et rapportent la charte qui consacra la Réformation en pays neuchâtelois.

⁶ Vénérable Classe: nous n'emploierons dorénavant que ce terme pour la Compagnie des pasteurs neuchâtelois.

Farel mourut en 1565, au retour d'un voyage à Metz. Il avait désiré par testament que son corps reposât au cimetière de la paroisse de Neuchâtel, ville à laquelle il avait véritablement donné le meilleur de lui-même, la substance essentielle de sa devise :

«QUE VEUX-JE, SINON QU'ELLE FLAMBOIE.»

Il parlait de la Bible, l'épée de l'Esprit qui est la Parole de Dieu, cette lampe qui doit éclairer le monde⁷.

⁷ Selon Ephésiens 6:17 et Psaume 119:105.

IV. LES DÉBUTS DE L'ANABAPTISME EN TERRE NEUCHÂTELOISE

Lorsqu'ils parlent de l'anabaptisme du XVI^e siècle, la plupart des historiens s'accordent pour citer les révoltes de paysans (jacqueries) ou les erreurs de Münster comme origine du mouvement.

Pourtant, en Suisse, les anabaptistes – nommés *sectaires* tant par les protestants que par les catholiques – s'opposent farouchement à ces hérésies. Ils combattent surtout l'ingérence de l'Etat dans l'Eglise et le baptême des nourrissons. Défendue âprement par des hommes comme Grebel et Manz, la doctrine reste pacifique avant tout. Elle préconise un témoignage chrétien visible basé sur les principes bibliques, ceux du Nouveau Testament, en particulier, quant à l'organisation de la communauté. Il est entendu qu'une telle attitude ne pouvait manquer de gêner considérablement l'œuvre de réformateurs tels que Zwingli ou Calvin, qui pensèrent toujours affirmer l'Eglise par une saine organisation de l'Etat. L'anabaptisme est rejeté sans pitié.

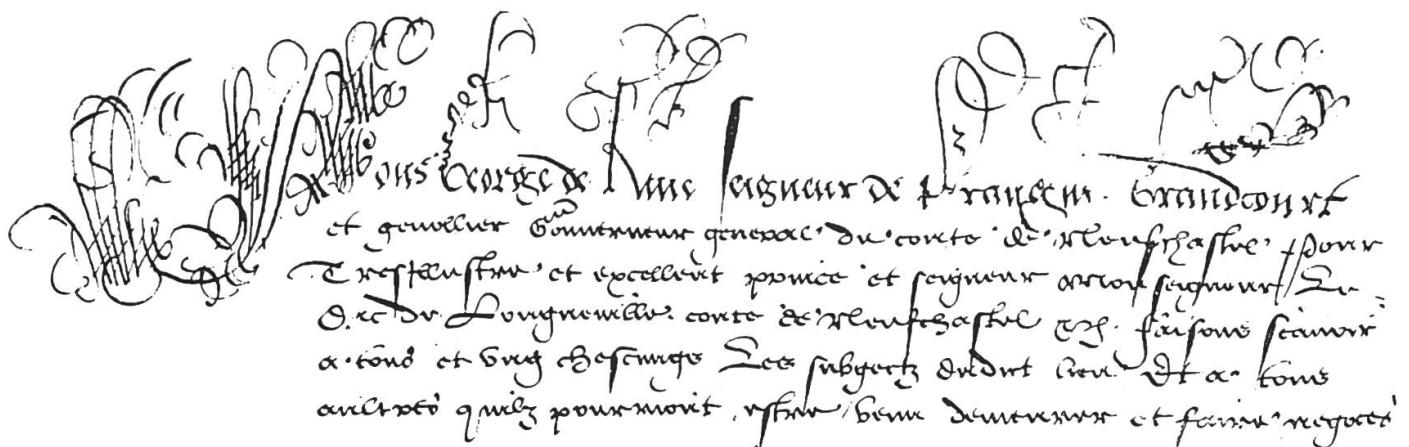
Les persécutions qui s'abattent sur lui ont pour effet immédiat l'explosion du noyau central et l'établissement des sectaires dans toute la Suisse d'alors. Personne ne les accueille. Chassés, ils repartent plus loin, là où l'on n'a pris encore aucune mesure contre eux. Vers 1540, une communauté anabaptiste s'établit à La Bonneville (La Neuveville). Communauté active s'il en fut, elle compte parmi ses membres un homme assez influent, semble-t-il, un certain Pierre Pellot, dit le Peloux. Celui-ci va trouver son «fraillard» (beau-frère) à Cornaux, Antoine Jacottet, et le persuade du bien-fondé biblique des affirmations anabaptistes.

Les paroissiens réformés de Cornaux avaient alors à leur tête un pasteur nommé Antoine Thomassin¹ qui ne put jamais s'attirer la confiance de ses ouailles. Manquait-il de tact ou avait-il la parole acerbe? On ne sait. Mais peu

¹ Herminjard, A.-L., VIII, p. 357, lettre N° 1232 - Antoine Thomassin au gouverneur Georges de Rive, 21 mai 1543.

de gens appréciaient son activité et ses sermons soulevaient des discussions houleuses et malveillantes. Antoine Jacottet n'eut guère de peine à se faire entendre de ses concitoyens et bientôt quelques-uns se convertirent aux idées nouvelles.

Sans perdre de temps, Pierre Pellot fait traduire en français et imprimer à ses frais en Allemagne – ou plus probablement en Suisse alémanique – mille cinq cents exemplaires de ce qu'on estime être l'*Entente de Schleitheim*², suivie de la narration du martyre de Michel Sattler. La traduction française des sept articles de Schleitheim sortie de presse à la fin de 1543 ou au début de 1544, est vraisemblablement le premier ouvrage anabaptiste publié dans cette langue.



Edit de Georges de Rive condamnant les anabaptistes.

² Selon Ruchat, Ab., V, p. 237 (renseignements tirés d'anciens manuscrits français désignés en allemand sous le nom de « Welsch-Missiven-Bouch »), l'opuscule répandu à Neuchâtel serait le traité *Von dem christlichen Tauf der Gläubigen* que Balthasar Hubmaier avait publié le 11 juillet 1525 à Nuremberg. (L'historien neuchâtelois Herminjard, ainsi que Pétremand, Meylan, Williams, sont de l'avis de Ruchat, cf. Balke, W., *Calvijn en de doperse Radicalen*, Amsterdam 1973, p. 175.)

Il faut remarquer que la préface de la *Briève instruction...* de Calvin peut jeter un doute sur le contenu exact de l'opuscule de Pellot. Il écrit: *Je me contenterai donc pour le présent, et me semble aussi qu'il suffira, de remontrer la fausseté contenue en la plupart de ces sept articles, afin qu'ils ne se plaignent pas que je leur impose à tous la faute d'aucuns (quelques) particuliers.* Ces particuliers pourraient être les Pellot et autres Chaponneau et leur *sot livret*.

Et Calvin conclut par la même idée: *J'ai protesté dès le commencement et non sans cause que mon intention n'était pas de déduire point par point toutes les opinions que tiennent les Anabaptistes... Il m'a donc suffi de traiter en bref, le plus fidèlement que j'ai pu les articles que tiennent communément ceux qui sont... bien moins écervelés de toute la secte.* On pourrait en déduire que Calvin a préféré traiter les sept articles plutôt que le livret neuchâtelois qui ne contenait que des sottises sans fondement, à son avis.

Pierre Pellot distribue ses livres à La Neuveville et aux alentours.³ Farel, rentré de Metz, les découvre à Neuchâtel et s'inquiète. Il accuse même son plus proche collaborateur, le pasteur Jean Chaponneau⁴, de pactiser avec les sectaires. Il lui reproche de n'avoir pas empêché une telle félonie et d'entretenir de bonnes relations avec le traducteur de ces opuscules, demeuré inconnu pour nous. Farel s'émeut tant qu'il envoie une lettre à Calvin, le priant de lui indiquer comment répondre à ces manifestes, attendu qu'ils exercent une influence certaine et néfaste sur les paroissiens neuchâtelois. Il craint surtout que le gouverneur Georges de Rive, à l'instigation des autorités bernoises, n'ordonne la répression brutale des anabaptistes, ce qui ne manquerait pas de troubler la paix religieuse déjà si précaire dans le pays.

Les craintes de Farel se trouvent justifiées. Quelques semaines plus tard, le 12 avril 1544, le gouverneur publie un édit dont voici, en un français légèrement modifié, quelques extraits significatifs⁴:

«Nous pensons avoir assez démontré à ces rebaptiseurs par disputes et remontrances en général et en particulier que leur doctrine est fausse. Néanmoins craignant que ceux-ci amènent secrètement à la perdition de simples personnes... nous défendons à tout un chacun d'écouter, de parler, de converser ou de donner logis, faveur et aide à ces rebaptiseurs surtout à ceux qui se mêlent de prêcher et semer ladite secte tant en secret qu'en public... Nous ordonnons... à ceux qui pourraient avoir des livres de ladite secte, ceux que Pellot a fait imprimer ou d'autres, que huit jours après la publication de la présente, ils les apportent en nos mains car ledit temps expiré, ils seront amendables... et les prêcheurs et propagateurs de ladite secte et de leurs livres, en quelque lieu qu'ils seront trouvés dans la terre et souveraineté de notre dit Seigneur et Prince, on doit les poursuivre... et les prendre au corps et garder aux prisons... lesquels, sans nulle grâce auront la tête coupée... Hommes et femmes qui voudront suivre ladite doctrine et secte... seront mis en prison et gardés au pain et à l'eau jusqu'à ce qu'ils se démettent de leur dite erronée et scandaleuse foi... Ceux qui reviendront de leur damnable foi devront venir à l'église invoquer Dieu éternel et tout-puissant de leur pardonner. S'ils retournent à leurs péchés... comme parjures et déloyaux, ils seront punis... Ceux qui... travailleront pour lesdits rebaptiseurs et tous ceux qui les recevront en leurs maisons... seront amendables...

Fait et donné à Neuchâtel en la maison de notre dit Seigneur et Prince, le deuxième jour d'avril, l'an 1544.»

Georges de Rive

³ Herminjard, A.-L., IX, p. 172, Guillaume Farel à Jean Calvin, 23 février 1544. Lettre en latin.

⁴ Archives de l'Etat, E 9/1 1544.

Un nouveau cri d'alarme est lancé à Calvin, qui répond le 1^{er} juin 1544 par une réfutation de 190 pages intitulée: *Briève instruction pour armer tous bons fidèles contre les erreurs de la secte commune des anabaptistes* par Jehan Calvin à Genève⁵.

Il connaît bien ces *sectaires* pour en avoir détourné plusieurs de leur *fausse doctrine*. Son épouse, Idelette de Bure⁶, était la veuve d'un anabaptiste nommé Storder, bourgeois de Liège, qui mourut de la peste à Strasbourg. Calvin n'éprouva jamais aucune sympathie pour ces dissidents et les traita toujours avec mépris. L'introduction de son opuscule en témoigne:

«D'escrire contre toutes les faulses opinions et erreurs des Anabaptistes, ce seroit une matière trop longue: et quasi un abysme, dont je ne pourrois sortir.»

Calvin réfute ensuite point par point les sept articles de Schleitheim qu'il considère comme la confession de foi de ces hérétiques :

Art. 1: *Le baptême* doit être administré à ceux qui croient au sacrifice du Christ, non aux petits enfants comme on le fait au Royaume du Pape.

Réfutation: Le baptême des chrétiens ne vient point du pape, mais de l'Eglise primitive. Il remplace la circoncision. Si on ne trouve pas de baptême d'enfant mentionné dans la Bible, on n'y trouve pas non plus que des femmes aient reçu la Sainte-Cène.

Art. 2: Lorsqu'un chrétien se conduit mal, on l'avertira deux fois; après quoi, il sera *banni* de la communauté s'il ne revient pas de sa mauvaise voie. Car le repas de la Sainte-Cène ne doit pas être souillé.

Réfutation: On ne peut avoir une Eglise pure. Les apôtres ont dû constater maints péchés dans les Eglises primitives sans pour autant abandonner ces dernières.

Art. 3: *De la Sainte-Cène.*

Sans réfutation. (Calvin est du même avis que les anabaptistes.)

Art 4: *Du refus de porter les armes.*

Réfutation: Il est vrai que les armes du chrétien sont l'amour et la prière. Mais un prince a le devoir de défendre son pays par le glaive. Et c'est pitié de voir ces gens ne pas servir et empêcher les autres d'accomplir leur devoir militaire.

⁵ *Calvini Opera*, VII, p. 52. Dans l'introduction de sa réfutation, Calvin explique d'abord qu'il y a deux sortes d'anabaptistes. Il s'excuse de se prêter au piètre travail de traiter un opuscule aussi sot et explique qu'il se contentera de réfuter les sept articles arrêtés par les chefs anabaptistes et acceptés par tous ceux de la première sorte qui reconnaissent, avec les réformés, l'autorité de la Parole de Dieu. C'est donc dans les textes qu'ils ont admis (articles de Schleitheim) qu'il faut rechercher leur hérésie et la combattre. Ainsi, on sera averti et apte à juger leurs autres écrits. Il réfutera encore deux dogmes communément admis par les anabaptistes concernant *la nature du Christ et l'état des âmes après la mort*. Le deuxième groupe d'anabaptistes, distingué par Calvin, sont les *Libertins* qui errent encore davantage.

⁶ Ruchat, Ab., V, p. 124.

Art. 5: *Sur les pasteurs.*

Réfutation: Les anabaptistes imitent les apôtres comme des singes en instituant des prédictateurs itinérants. C'est uniquement pour créer une séparation dans l'Eglise qu'ils ne veulent pas assister à un sermon protestant prononcé par un pasteur établi.

Art. 6: *Des magistrats.* L'autorité civile est terrestre. L'autorité chrétienne, c'est Dieu. Pour les croyants, la dernière punition est l'excommunication et non la peine capitale.

Réfutation: Calvin se met d'abord en grande colère, disant que les anabaptistes prônent l'anarchie puisqu'ils ne reconnaissent pas l'autorité divine dans les pouvoirs établis. Il vitupère de plus belle lorsque les dissidents contestent aux magistrats le droit de protéger l'Eglise et de juger en matière religieuse.

Art. 7: *Du serment.* Notre Seigneur Jésus-Christ a défendu le serment aux chrétiens. Que votre oui soit oui et que votre non soit non (ce qu'on ajoute vient du Malin).

Réfutation: On a le droit de jurer lorsque la possibilité d'accomplir une promesse existe. Le serment est d'autant meilleur si l'on prend Dieu comme appui et si l'on compte sur son aide pour le réaliser.

Suivent une trentaine de pages consacrées à deux thèmes que Calvin connaît et dont il cite les arguments de mémoire: *La divinité et l'humanité de Jésus-Christ et la condition des âmes après la mort.* Dans ces deux domaines encore, Calvin démolit les dogmes anabaptistes dans le langage très vert de son temps.

Farel met immédiatement ce tract entre les mains de la Vénérable Classe. On parvient ainsi, par la seule persuasion, à extirper l'*erreur* anabaptiste des paroisses neuchâteloises. Pierre Pellet est banni et Antoine Jacottet mis en prison⁷. Une fois de plus, la chrétienté protestante a rejeté les observations souvent pertinentes et bibliques de nos pères spirituels.

Après cette faible tentative, l'anabaptisme se tait, décapité par les mesures prises à son égard. Malgré l'édit de Georges de Rive, le sang ne coule pas en terre neuchâteloise. Le gouverneur s'était probablement inspiré des arrêtés bernois contemporains ordonnant l'anéantissement du mouvement par tous les moyens.



Signature de Georges de Rive.

⁷ Herminjard, A.-L., VIII, p. 364.

Il faut reconnaître aussi dans cette modération l'esprit pacificateur de Farel et lui rendre hommage. Il craignait par-dessus tout les désordres et les estimait défavorables à la santé de l'Etat et de l'Eglise.

V. XVII^e SIÈCLE

BRÈVE RÉAPPARITION DES ANABAPTISTES DANS LA RÉGION DU VIGNOBLE

Inexistants ou terrorisés, les anabaptistes neuchâtelois sombrent dans l'oubli.

Il faut attendre la fin du XVI^e siècle (1592) pour retrouver, d'après les archives, un personnage appartenant au mouvement défendu. Aussitôt molesté, il est heureux de n'entendre prononcer contre lui que la sentence du bannissement. Voici en bref ce que dit la notice du 6 juillet 1592 trouvée dans les actes de la Vénérable Classe :

« Un anabaptiste a pénétré dans le pays, méditant des pasteurs sous le manteau de son métier de menuisier. Lorsqu'on voulut l'arrêter, il s'enfuit. Mais étant revenu avec la même insolence et la même impudence, il fut appréhendé et jugé à Saint-Blaise où il travaillait... Il était originaire de Chartres en Beauce et avait nom Mazin. »

Plus tard, en 1599, les manuels du Conseil d'Etat mentionnent un autre anabaptiste. Il s'agit d'un citoyen de Corcelles dont les fils sont avec *les sectaires* au pays de Mairren (Moravie). On les oblige à revenir immédiatement sinon les biens de leur père seront confisqués pour couvrir les frais de leur rapatriement. De même, les habitants de La Côte soupçonnés d'appartenir à *la secte* doivent se convertir (au protestantisme) sinon ils seront punis.

Au XVII^e siècle, sur le plan suisse, on constate une recrudescence des persécutions, surtout en pays bernois. En Hollande, par contre, où la liberté règne, les anabaptistes se regroupent et s'organisent.

Ils élaborent, en 1632, la Confession de foi de Dordrecht intitulée¹:

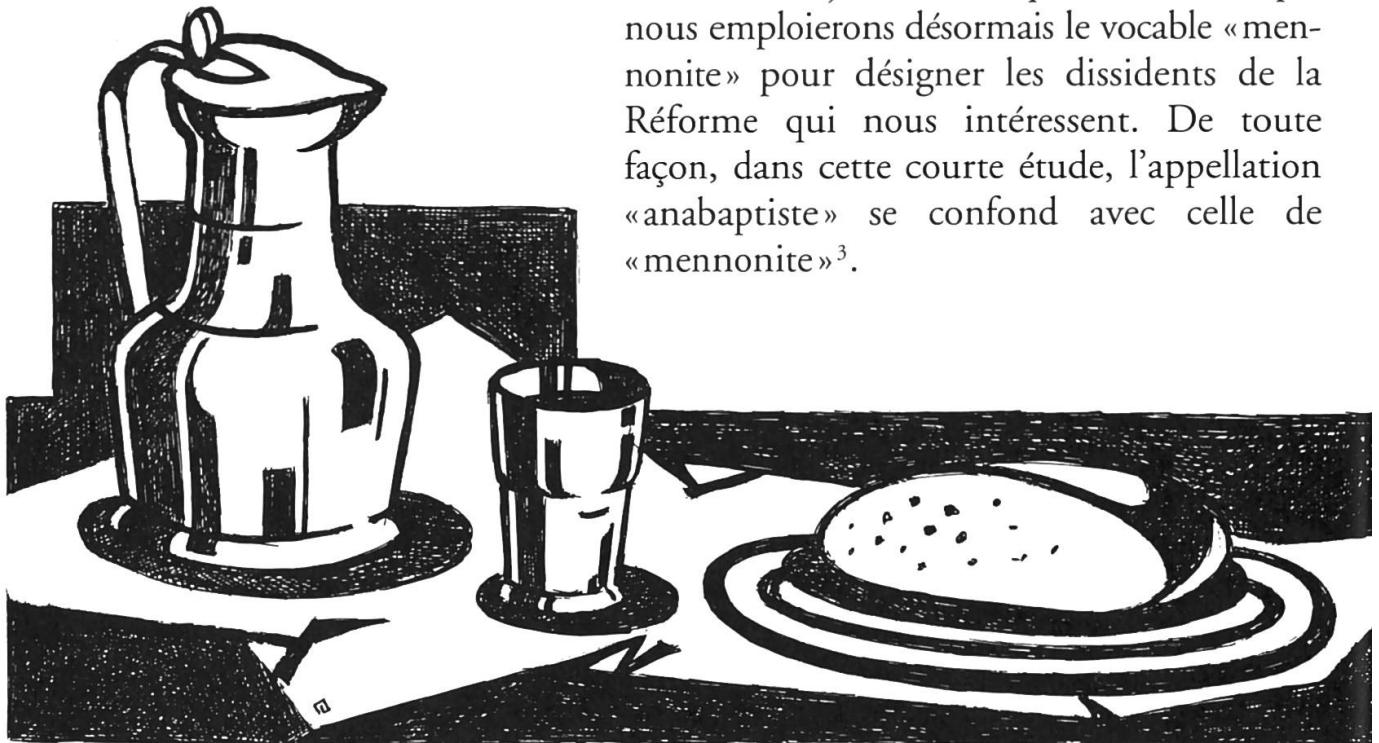
Confession de foi des chrétiens sans défense connus sous le nom de mennonites.

Elle se divise en dix-huit articles et commence par une bénédiction: « Heureux ceux qui procurent la paix, car ils seront appelés enfants de Dieu! »² Cet écrit fut longtemps la base doctrinale de la plupart des communautés européennes.

¹ *Manuel français d'instruction religieuse*, 1922, p. 47.

² *Principes et Doctrines Mennonites*, Pierre Widmer et John Yoder, p. 57.

La Confession de foi de Dordrecht constitue un jalon historique. A son exemple nous emploierons désormais le vocable «mennonite» pour désigner les dissidents de la Réforme qui nous intéressent. De toute façon, dans cette courte étude, l'appellation «anabaptiste» se confond avec celle de «mennonite»³.



Les éléments de la Cène.

Pendant ce tragique XVII^e siècle, les mennonites suisses, en quête de refuge, émigrent massivement : en septembre 1660 aux Pays-Bas ; dix ans plus tard dans le Palatinat et l'Alsace, grâce à l'appui des communautés hollandaises.

Les assemblées traversent de grandes difficultés qu'un schisme vient encore agraver. En 1693, le prédicateur *Jacques Amman* visite les frères suisses. Cette forte personnalité, ancien d'une communauté de l'Emmental, attache beaucoup d'importance aux formes extérieures de la piété et désire purifier, par l'excommunication, l'Eglise mennonite trop mondaine à ses yeux. Ses adeptes se séparent de leurs coreligionnaires et prennent le nom d'amisches. Ces extrémistes

³ *La Vision Anabaptiste*, H. S. Bender, p. 13. Primitivement, on appelait les anabaptistes de Suisse «Frères suisses», ceux d'Autriche «Hutterites», ceux de Hollande et d'Allemagne du Nord «Menists». Tous ces groupes refusaient d'être appelés «anabaptistes», terme employé pour désigner une hérésie punissable et qui, après le tragique épisode de Münster (Westphalie), était une appellation infamante. Dans cette étude, nous utiliserons encore le vocable «anabaptiste» à cause de la coutume neuchâteloise (pièces officielles). Le terme mennonite fut plus généralement employé au XVII^e siècle et finalement appliqué à tous les groupes, sauf aux Hutterites (ou Houttériens).

imposent dans les communautés des règles strictes sur le port de la barbe et des vêtements et le lavement des pieds avant la Sainte-Cène tel qu'il se pratiquait déjà en Hollande⁴.

Le différend atteint, outre la Suisse, les Eglises d'Alsace et d'Allemagne du Sud. Malgré la rétractation d'Amman lui-même, écrite en 1700, les amisches se répandent en Europe. Ils n'en disparaîtront qu'à la fin du XIX^e siècle. Aux Etats-Unis, certaines de leurs communautés sont encore florissantes aujourd'hui (60 000 membres environ).

Tout à la fin du XVII^e siècle, quelques brèves notices⁵ nous apprennent que des réfugiés bernois s'installent au nord du canton de Neuchâtel, à la frontière française. Il semble même que ces familles débordent chez nos voisins, dans la seigneurie de Montjoie (région de Maîche et de Saint-Hippolyte assez proche de l'Ajoie). Les arrêtés du gouverneur de Rive et les sanctions bernoises ne les suivront pas dans cette contrée pauvre et presque inhabitée (contrée du Doubs), isolée aussi par ses montagnes escarpées⁶.

On peut également lire que les mennonites, par tradition bons paysans, défrichèrent cette région rude et peu prospère et y développèrent l'agriculture⁷.

⁴ *Précis d'histoire mennonite*, pp. 107-108. *Informations-Blätter*, N° 10, 1987, pp. 26-74. Collection de lettres sur le schisme amische: la fréquence de la Sainte-Cène et les relations avec les autres chrétiens furent aussi causes de séparation.

⁵ *Précis d'histoire mennonite*, p. 112.

⁶ *Nouveau Manuel d'instruction religieuse*, p. 176.

⁷ *Recherches historiques sur les anabaptistes*, Ch. Mathiot, p. 116. *Registre de Montbéliard*, 1750-1957, éclairent certaines relations entre mennonites neuchâtelois et français.

VI. XVIII^e SIÈCLE

LA BOURGEOISIE DE VALANGIN ET LES MENNONITES

Après 1700, les persécutions continuent en toutes régions. La *Chambre des anabaptistes*¹, instance juridique spéciale du canton de Berne, les envoie aux galères grossir les rangs des mauvais sujets du roi de Sicile et de la République de Gênes². En 1702, Leurs Excellences, non contentes de ces mesures à leur gré trop peu rentables, instituent une nouvelle police dont le nom *Täuferjäger* (chasseur d'anabaptistes) ne laisse aucun doute quant à leurs intentions.

Au début du XVIII^e siècle, le pays de Neuchâtel est de nouveau en mal de succession. Quinze prétendants revendiquent des droits d'héritage. En 1707, le roi de Prusse Frédéric I^{er}, parent des Chalon, l'emporte. Sa campagne électorale avait annoncé des nouveautés alléchantes: nouvelles églises, nouvelles écoles, confirmation totale des franchises et libertés antérieures, reconnaissance des relations neuchâteloises avec les cantons suisses. De plus, une communion spirituelle pourrait enfin se développer puisque le protestantisme était la religion officielle des deux Etats³.

Les mennonites bernois profitent immédiatement de l'aubaine et cherchent asile en territoire neuchâtelois, espérant la protection du nouveau souverain, favorable à leurs frères dans son pays⁴.

Ils s'établissent facilement, *sans demander l'habitation*, surtout dans le Val-de-Ruz où ils louent des terres aux habitants des communes du comté de Valangin. On remarque bien vite leurs aptitudes agricoles, leur zèle au travail et leur attitude pacifique qui contrastent avec les mœurs du pays. A en croire les chroniques de l'époque⁵, les habitants du Val-de-Ruz buvaient ferme et étaient sans cesse en procès les uns avec les autres. Cette passion judiciaire mangeait le temps et l'argent d'une population déjà peu aisée.

¹ *Précis d'histoire mennonite*, p. 109 (Täuferkammer).

² Dumont, p. 24.

³ J. Boyve: *Annales IV*, p. 495.

⁴ *Précis d'histoire mennonite*, pp. 82-83.

⁵ *Musée neuchâtelois* 1883, p. 151.

Lorsqu'on vit les fermiers mennonites exploiter leurs domaines avec quelque succès financier, on cria au scandale, les accusant de sortilège. Car on avait remarqué qu'ils ne se rendaient jamais à l'église, qu'ils ne faisaient ni baptiser leurs enfants ni bénir leurs mariages au temple. De plus, on accusait certains de travailler ouvertement le dimanche⁶. Parce qu'ils ne voulaient pas porter d'armes, les mennonites refusent de participer aux exercices militaires, de monter la garde à Pertuis, aux Bugnenets ou à La Brévine et de pourchasser les rôdeurs. Ce sont très probablement les premiers objecteurs de conscience du canton⁷.

Assez tôt, la Vénérable Classe s'inquiète des discussions que provoque leur attitude dans le pays. Lors de sa réunion du mois de mai 1709, deux ans après l'avènement de Frédéric I^{er}, elle prend la résolution suivante⁸:

«...tous les pasteurs dans les paroisses desquels il se trouve de ces sortes de gens auront soin de les voir, de s'informer de leurs sentiments et de faire leurs efforts pour les instruire et les ramener de leurs erreurs, mais qu'en tout cela ils parlent et agissent avec douceur et dans un esprit de charité.»

Ces paroles apaisantes ne calment pas les esprits et le mécontentement des paroissiens oblige les pasteurs à adresser une remontrance au gouvernement. On cite les Articles généraux⁹, donnés par le roi de Prusse en 1707, qui stipulent:

«Art. 1. – Que la religion soit inviolablement conservée et maintenue dans son état présent sans qu'il soit fait à cet égard aucune innovation et pour cet effet:

1) Que selon ce qui fut réglé lors de la Réformation, le seul exercice de la religion protestante se fasse dans tout l'Etat...»

«Si les anabaptistes commettent des actes répréhensibles, répond simplement le Conseil d'Etat, ils seront punis car la seigneurie n'entend pas donner asile à des perturbateurs.»

En 1710, les autorités de la ville de Neuchâtel, soucieuses de faire respecter la religion, doivent résoudre un dilemme: *comment obliger les protestants négligents*

⁶ *Musée neuchâtelois* 1883, p. 150.

⁷ *La Vision anabaptiste*, H.S. Bender, p. 31. Les mennonites de Hollande, d'Allemagne, de France et de Suisse ont graduellement abandonné la non-résistance au cours du XIX^e siècle. Les mennonites émigrés en Russie et en Amérique du Nord l'ont maintenue. Les mennonites des Etats-Unis ont fourni 40% de tous les objecteurs de conscience dans les services civils (CPS) pendant la Deuxième Guerre mondiale et les mennonites du Canada ont encore un plus haut pourcentage parmi les objecteurs de conscience de leur pays.

⁸ *Musée neuchâtelois* 1883, p. 148 (actes de la Classe).

⁹ J. Boyve: *Annales V*, p. 232 .

à assister au culte paroissial, si les anabaptistes, au vu et au su des autorités, ne s'y rendent pas? Elles soumettent le problème au Conseil d'Etat qui décide, le 11 novembre, de ne pas chasser les *sectaires* de peur de nuire aux propriétaires des fermes qu'ils louent, mais plutôt de leur donner une dédite d'une année ce dont on les avertira incessamment. Les résiliations ne sont pas appliquées et les faveurs accordées subsistent, en particulier celle de ne pas payer l'émine de moisson au pasteur (paroisse de Dombresson) ¹⁰.

L'exception pourtant confirme la règle. Melchior Zahler, diacre anabaptiste émigré de Frutigen, loue avec autorisation une cave en ville de Neuchâtel pour entreposer les fromages qu'il débite les jours de marché. Le local favorise bien la maturation des meules, mais vibre aussi aux accents persuasifs du valeureux prédicateur qui est banni après un petit mois d'activité! ¹¹

Le silence quasi total qui s'établit jusqu'en 1723 n'est en fait que l'accumulation de jalouïes et de griefs, non seulement entre les mennonites et le gouvernement, mais encore entre le Conseil d'Etat et la bourgeoisie de Valangin.

Ce différend remplira tout le XVIII^e siècle. Le comté de Valangin, longtemps rival de celui de Neuchâtel, se soumettait mal aux ordres du Conseil d'Etat chargé d'administrer le pays au nom du roi de Prusse et du gouverneur, son représentant. Chaque commune *riière la bannière de Valangin*¹² avait dans son sein des bourgeois députés aux assemblées de bourgeoisie. Ces personnages influents formaient une opposition non négligeable et entraînaient à leur suite la plupart des conseils communaux. Aussi la situation était-elle parfois tendue.

Le 29 septembre 1723, la bourgeoisie de Valangin envoie au Conseil d'Etat une remontrance comportant cette fois-ci des accusations précises contre les anabaptistes, entre autres choses¹³:

- de n'avoir pas d'attestations permettant l'établissement (ils ont été bannis de Berne);
- de professer une religion que l'on ne connaît pas;
- d'être dangereux par leur influence sur les gens simples;
- de n'être pas sujets du roi (ils sont bernois);
- d'avoir apporté «la contagion» du bétail;
- etc...

¹⁰ Musée neuchâtelois 1883, p. 148.

¹¹ Dumont, p. 30. 8 octobre au 10 novembre 1710.

¹² «riière la bannière de» = dépendant de.

¹³ Dumont, p. 32.

Cette énumération montre immédiatement le caractère diffamatoire de ces reproches. Par exemple, il est exact qu'une maladie du bétail régnait dans toute la Suisse, mais les anabaptistes habitant la région depuis plusieurs années déjà ne pouvaient l'avoir apportée.

Une vague d'hostilité remue d'ailleurs tout le Jura. En 1725, on promulgue en Erguel, terre voisine, une série de lois spéciales auxquelles les étrangers doivent se soumettre. Le 13 mai 1726, les communes de La Ferrière et de Sonvilier prennent de sévères mesures contre les anabaptistes¹⁴.

Il est curieux de constater que le mémoire de la bourgeoisie de Valangin n'insiste pas sur les traditions religieuses et les habitudes de ces gens de tendance *amische* qui portaient la barbe et fermaient leurs vêtements avec des boucles ou des agrafes. (Les boutons leur paraissaient signe de mondanité!¹⁵)

Ne recevant pas d'appui de la part du Conseil d'Etat, les bourgeois de Valangin se fâchent. Les communes menacent d'user de leurs droits et d'expulser de leur propre autorité ces étrangers. Cette décision impressionne quelque peu ledit conseil, qui décrète en mars 1724 que seuls les anabaptistes possédant une attestation seront tolérés. Les paroissiens du Val-de-Ruz, très désappointés, n'ont qu'une consolation, l'assurance que, selon la parole du Conseil d'Etat, *on fermera les frontières aux sectaires, afin que leur nombre n'augmente plus*. Cette promesse reste lettre morte, car en janvier 1725 le gouverneur constate que *le nombre des sectaires s'accroît*. On dressera donc *un rôle de ces gens*. Une fois de plus, l'affaire en reste là. Un an plus tard, les bourgeois, en désaccord avec le Conseil d'Etat sur de nombreuses questions, reviennent à la charge et s'adressent directement à Frédéric Guillaume I^{er} qui a succédé à son père. Le roi répond que *seuls les anabaptistes ne dogmatisant pas seront tolérés et qu'aucun ne pourra plus s'établir dans la souveraineté de Neuchâtel*. Cette décision est communiquée avec satisfaction par les bourgeois au gouverneur. En 1727, la Vénérable Classe demande elle aussi l'expulsion totale des anabaptistes¹⁶.

L'opinion se calme, mais les sanctions ne noircissent que le papier. En 1734, les bourgeois trompés avisent le gouverneur que, sans réaction de sa part, ils autorisent chaque commune à *faire sortir les étrangers de son lieu et district, au plus tard jusqu'à la Saint-Georges*¹⁷.

Encore une fois, cette mesure draconienne contraint le gouvernement à s'occuper de l'affaire. Il réclame l'appui de l'autorité suprême, le roi de Prusse, et joint à sa lettre une requête des mennonites datée du 22 février dans laquelle

¹⁴ *Bernese Anabaptists*, Delbert L., Gratz, p. 70.

¹⁵ *Musée neuchâtelois* 1883, p. 149.

¹⁶ Dumont, p. 33 (Archives de la Vénérable Classe, 8 mai 1727).

¹⁷ Dumont, pp. 34 et 35 (Saint-Georges = 23 avril).

ils demandent des précisions relatives à leurs conditions de résidence. Comme les communes mettent leurs menaces à exécution, le Conseil d'Etat, sans attendre la réponse du souverain, vote une mesure d'exception: *tous les anabaptistes arrivés dans la bourgeoisie de Valangin après 1724, devront s'en aller*¹⁸.

Les relations entre les bourgeois et le Conseil d'Etat se détériorent à tel point que ce dernier n'ose pas rendre officielle sa décision conciliatrice, ce qui exclut toute raison de l'appliquer. Les bourgeois désirent imposer leur point de vue et s'appliquent de leur côté à renseigner le roi. Ils se défendent d'avoir jamais brutalisé les anabaptistes, mais se plaignent de leurs agissements.

*Sur ce Nous prions Dieu
de vous avoir en Sa Sainte garde. Fait à
Berlin le 3 May 1738.*



Signature de Frédéric-Guillaume I^{er}.

Leur lettre est à peine partie que parvient au Conseil d'Etat la réponse de Frédéric-Guillaume I^{er}, qui écrit de ne rien faire jusqu'à ce qu'il juge bon d'en ordonner autrement¹⁹. Le 4 mai 1734, les bourgeois prennent connaissance de ce message et répliquent immédiatement que le souverain est mal informé. Le même jour, ils demandent que chaque commune *donne son avis et sentiment* concernant la tolérance des sectaires dans le pays. Les troubles augmentent de semaine en semaine, on répète sans cesse que les Articles généraux de 1707 et les droits des communes ne sont pas respectés. On va jusqu'à prétendre que la réponse du monarque a été fabriquée de toute pièce à Neuchâtel.

Pour parachever la confusion générale, une pétition en faveur des anabaptistes est expédiée à Berlin. Les bourgeois de Valangin, redoutant son effet favorable, écrivent une troisième fois au roi de Prusse le 6 juillet. Ces trois missives trouvent enfin réponse, le 16 août, dans une dépêche de Frédéric-Guillaume I^{er} qui, à la stupéfaction générale, montre quels bons sentiments on doit entretenir avec les anabaptistes²⁰.

«Je ne puis que désapprouver entièrement que vous ayez excité les communes sur cette affaire au lieu que vous eussiez dû leur inspirer plutôt les sentiments de la tolérance chrétienne. Tout esprit de persécution m'est en horreur et je ne vois pas pourquoi il faille chasser ces pauvres gens...» Berlin, ce 24 juillet 1734

¹⁸ Dumont, p. 46: cette proposition avait été faite par la Vénérable Classe le 7 mai 1732.

¹⁹ Dumont, p. 36.

²⁰ Dumont, p. 40.

Les bourgeois prennent rapidement une décision: le rescrit sera tenu secret et l'on continuera à tracasser et à chasser les mennonites.

Mais le gouvernement du pays de Neuchâtel, lui, désire appliquer les ordres du roi. Il met sur pied un recensement minutieux des *sectaires* résidant sur son territoire. Les officiers enquêteurs dressent un compte des anabaptistes le 10 août²¹:

Mairie de Valangin	11 familles	51 personnes
Mairie du Locle	2 familles	9 personnes
Mairie de La Chaux-de-Fonds	4 familles	17 personnes
Mairie de La Sagne	—	—
Mairie des Brenets	—	—
Au total	17 familles	77 personnes

Le rapport mentionne également que *ces gens vivent retirés, sont souvent aisés et apportent de l'argent au pays. Ils ont pour principes de ne pas porter d'armes ni de prêter serment.* Ce sont vraisemblablement les seuls reproches qu'on leur faisait. Ils ne *dogmatisent pas* puisque aucune personne du pays n'a été reconnue des leurs. Le gouvernement estime donc juste de les protéger.

Les bourgeois ne perdent pas si vite courage. Secrètement, ils envoient un délégué à Berne chargé de demander aide et soutien contre les anabaptistes. D'emblée, on leur promet assistance, Berne ayant toujours travaillé à affirmer la Réforme en pays neuchâtelois.

Aussi, le 4 janvier 1735, Leurs Excellences se mettent en devoir de sermoncer le Conseil d'Etat neuchâtelois²². Celui-ci, qui ignorait tout de la démarche des bourgeois, s'afflige d'un tel procédé et plaide sa cause: *le roi a ordonné de protéger les anabaptistes, ses instructions seront suivies.*

Conscients de leur impuissance, les bourgeois relancent Leurs Excellences et les prient de s'adresser directement à Frédéric-Guillaume I^{er}. Berne ne veut pas se compromettre et renouvelle ses interventions auprès des autorités neuchâteloises. Le Conseil d'Etat pris de court consulte son roi. Celui-ci répond, en date du 22 mars, d'une manière typiquement normande²³: *si vraiment les Valanginois le désirent, les anabaptistes seront chassés.* Sa Majesté commencerait-elle à céder aux pressions bourgeoises? Le Conseil d'Etat en est très mécontent. Aussi n'hésite-t-il pas à récrire au souverain pour lui demander des ordres plus précis. En fait, il fallait gagner du temps et si possible reprendre les affaires en main.

²¹ Dumont, p. 41.

²² Dumont, p. 43.

²³ Dumont, p. 45.

Des jalouxies et une certaine tension politique devaient réellement exister entre Neuchâtel et Valangin pour qu'une affaire aussi minime échauffât à tel point les esprits.

Frédéric-Guillaume I^{er} envoie sa réponse définitive le 4 juin²⁴:

Tous les anabaptistes résidant dans le pays depuis l'an 1725, en sortiront avec le commencement de l'année 1736 et les autres seront soufferts et tolérés.

Cette solution avait déjà été proposée par la Vénérable Classe au Conseil d'Etat²⁵ et le fait que le roi s'y réfère flatte beaucoup les pasteurs. Les bourgeois de Valangin ne reçoivent de la lettre que les lignes qui les concernent. Ils n'acceptent pas ces mesures encore trop clémentes et, avec une ardeur renouvelée, défendent les droits de leurs communes à s'administrer elles-mêmes. Après bien des dissimulations et des échanges épistolaires, les bourgeois de Valangin apprennent qu'en fait c'est l'avis de la Vénérable Classe qui a inspiré la décision modérée du souverain. Aussi entreprennent-ils immédiatement de séduire les pasteurs par de belles paroles. Et de louer les avantages de la Réforme, la sagesse des Articles généraux de 1707, l'abnégation des ministres! etc... La Vénérable Classe mord peu à peu à l'appât et, pour prouver ses bonnes intentions, émet quelques récriminations contre les anabaptistes, alors qu'elle les avait toujours recommandés à la charité des paroissiens²⁶.

Mais un nouveau rescrit du roi coupe court à toutes ces chicanes. Il exige des bourgeois l'arrêt de toute entreprise extrême contre les anabaptistes et ordonne que ses prescriptions soient lues dans les églises ... *afin de ramener à ce que j'espère ceux qui sont encore dans l'erreur à l'égard de la tolérance chrétienne.* Berlin, 8 octobre 1735.

A tant de clarté et d'autorité on doit bien se soumettre. Mais dans l'esprit de tous, du monarque y compris, la situation reste précaire. En 1736 déjà, poussé par les bourgeois, le roi reprend la question dans diverses lettres et exige lui-même cette fois un exposé des délits anabaptistes.

Les communes et les bourgeois rassemblent leurs observations et les font parvenir au Conseil de bourgeoisie, qui les rédige en un important mémoire adressé à Sa Majesté²⁷. Le monarque ne daigne pas prendre ces protestations au sérieux. Il les estime *aussi faibles que les dommages dont on se plaint*. Dès ce moment, le roi charge une Chambre secrète de s'occuper des affaires anabaptistes

²⁴ Dumont, pp. 45 et 46.

²⁵ Au printemps 1734.

²⁶ Dumont, pp. 47 et 48.

²⁷ Archives de l'Etat. Bourgeoisie de Valangin, Anab. N° 26.

neuchâteloises et décide des informations à donner aux bourgeois et à la Classe. En octobre 1736, il dépêche à Neuchâtel un projet de règlement en sept points qui paraît n'avoir pas été communiqué à la population²⁸.

Les pasteurs, assez satisfaits de ces dispositions, remercient Frédéric-Guillaume I^{er} de sa bienveillance à leur égard. Le souverain répond qu'il est disposé à agir selon leurs avis. Mais la mort de Froment, gouverneur de Neuchâtel, vient anéantir ce début de négociations. Aucun traité n'aboutit, ratifié par le Conseil d'Etat et Sa Majesté. Les bourgeois toujours insatisfaits flairent, en la circonstance, l'occasion rêvée de faire tourner les choses à leur avantage. Sitôt après la mort de Froment, ils adressent une sérieuse remontrance à Frédéric-Guillaume I^{er}, espérant agir suffisamment vite pour que les recommandations du souverain au nouveau gouverneur de Bezuc soient nettement défavorables aux anabaptistes.

Après beaucoup de tergiversations avec la Classe et les bourgeois, de Bezuc promulgue, le 12 mars 1738, un règlement inspiré des prescriptions d'octobre 1736 tenues secrètes²⁹:

1. Que le nombre des anabaptistes qui se trouvent dans le comté de Valangin en l'an 1724 inclusivement, n'a pu et ne pourra s'accroître par de nouveaux venus de cette secte.
2. Qu'ils n'y dogmatiseront point sous peine, s'ils le font, d'être incessamment chassés.
3. Que pour être dispensés de tout service militaire dans le pays, ils payeront 5 batz pour chaque homme au profit des sujets qui s'en acquitteront.
4. Qu'ils ne travailleront pas les jours de dimanche et de fête.
5. Qu'un chef de ménage venant à mourir, sa famille sera obligée de sortir dudit comté de Valangin, mais en lui accordant le temps nécessaire pour accomplir les baux dans lesquels le défunt sera entré.

Les bourgeois, déçus de constater que malgré toutes leurs interventions le bannissement général des mennonites tarde, accusent les pasteurs de ne pas défendre *la religion*. Ils menacent de fermer les temples si la situation ne se modifie pas³⁰. Les pasteurs, craignant le pire, promettent leur appui si les accusations des communes s'avèrent exactes. Il ne reste que le gouverneur à convaincre, mais celui-ci réclame des «faits précis». Avec ces simples mots, tout est à recommencer.

²⁸ Dumont, p. 53. Le Conseil d'Etat en discute avec la Vénérable Classe qui doit donner son avis sur les sept points.

²⁹ Archives de l'Etat. Bourgeoisie de Valangin, Anab. N° 33.

³⁰ Dumont, p. 57.

*F*rédéric Guillaume I^{er}
(la Grace de Dieu, Roi de Prusse, Marggrafe de)
Brandenburg, Archi-Chambellan, et Prince Electeur
de l'Empire Romain, Prince Souverain d'Oran,
de Neuchâtel et Valengin.)

Monseigneur est bien aimé. Sans que Nous ayons besoing de vous rappeler, ce qui s'est passé ci dehors au sujet du séjour de quelques Anabaptistes, fest, auxquels Nous avons donné asyle parmi Vous, pour un temps seulement, et sans droit d'habitation fixe et indéfinie, vous vous souviendrez vous-même, quelle a été Notre attention à restaurer la tranquillité parmi vous, et combien de marques de Clemence Nous avons fait paroître pour lors, pendant que Nous étions en droit, de faire pour suivre les coupables selon la rigueur.

Lettre de Frédéric-Guillaume I^{er}, 3 mai 1738.

De Bezuc rend compte au roi de ses démêlés avec les Neuchâtelois. Le 3 mai 1738, le monarque répond sans aménité qu'il ne comprend pas qu'une poignée de pauvres gens donne lieu à tant de bruit et espère que la charité chrétienne ouvrira les yeux de ses sujets. Il insiste sur le fait que les protestants ont toujours grandement désapprouvé les persécutions de l'Eglise catholique romaine et ne sait pas pourquoi ils veulent à leur tour opprimer leurs frères³¹.

Les bourgeois ne s'émeuvent plus pour si peu et décident en Assemblée générale (Générale Bourgeoisie) que rien ne pourra restreindre leurs droits et leurs franchises, pas même les édits royaux.

Le gouverneur ordonne de faire lire dans chaque commune les cinq conditions qu'il a prévues pour régler l'affaire mais, sur la demande expresse des bourgeois, il doit reporter la date de la communication.

³¹Dumont, pp. 58 et 59.

Les bourgeois s'adressent alors à un Bernois, le seigneur d'Erlach³², lui exposent la situation telle qu'ils veulent la voir et le prient d'en nantir lui-même, en les appuyant, la cour de Berlin. Cette Excellence de Berne se contente de les plaindre et leur promet ses bons offices auprès du Conseil d'Etat.

Les choses n'avancent guère, ni pour le gouverneur qui tente vainement de publier son règlement, ni pour le roi incapable d'imposer sa volonté, ni pour les bourgeois qui n'arrivent pas à faire chasser purement et simplement les *sectaires*, ni même pour la Classe qui se plaint en cour des graves accusations de ses paroissiens et proteste de sa bonne foi.

Les bourgeois essaient de sortir de l'impasse par voie diplomatique et multiplient les pots de vin. A Berlin, on trouve une personne chargée de recueillir discrètement des renseignements sur les intentions du roi. Leurs Excellences sont à nouveau sollicitées. Finalement, la bourgeoisie demande franchement l'arbitrage bernois. On veut *aller au juge*. Fidèles à leur politique, les Bernois font savoir au Conseil d'Etat qu'ils sont de cœur avec les Valanginois. Ils conseillent de réclamer encore une fois l'expulsion des anabaptistes à Sa Majesté. Une réponse négative arrive de Berlin le 28 avril³³.

Alors que les affaires s'enlisent et se gâtent, sans que rien ne le fasse prévoir, une lettre du roi parvient à Neuchâtel le 25 juillet 1739³⁴.

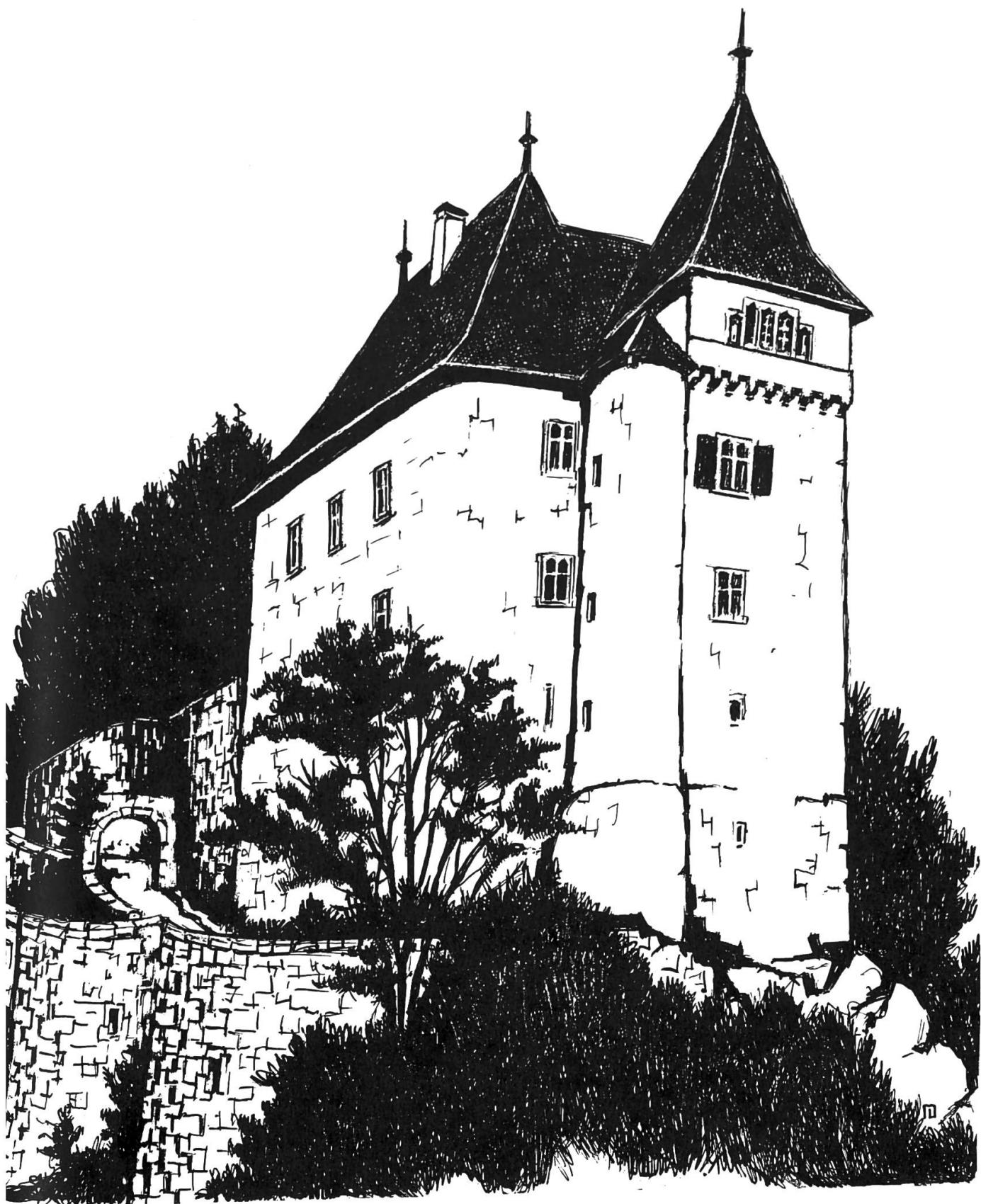
« Frédéric-Guillaume par la grâce de Dieu Roy de Prusse, Margrave de Brandebourg, etc...

» Chers et bien aimés. Nous ne saurions nous dispenser de vous témoigner par ces présentes combien nous sommes surpris de vos alarmes mal fondées sur la liberté qu'il nous a plu d'accorder à un petit nombre de familles anabaptistes de pouvoir habiter dans le comté de Valangin jusqu'à la mort des chefs de ces familles, en sorte que l'un d'eux venant à mourir sa famille serait obligée de chercher un asile ailleurs, ce qui exclurait toute idée d'établissement perpétuel de ces gens-là dans notre dit comté et toutes conséquences fâcheuses de cette habitation. Si vous voulez réfléchir mûrement sur les arrangements faits à cet égard, vous trouverez bien vous-mêmes que vous avez eu grand tort de vous en plaindre et de troubler votre repos pour une chose qui ne pouvait ni ne devait vous être préjudiciable en aucune façon. Cependant par un effet de notre grande bonté, portée et poussée jusque à nous accommoder à votre faiblesse, nous voulons bien que les susdites familles d'anabaptistes soient obligées de sortir du comté de Valangin dans le terme de quatre années de quoi ces familles seront avisées et demeureront astreintes pendant le dit terme de quatre ans à tout ce qui leur a été prescrit de notre part.»

³²Dumont, p. 62.

³³Dumont, p. 64.

³⁴Archives de l'Etat. Série cultes, anabaptistes, dossier 4/IV T. 1 968, 25 juillet 1739.



Château de Valangin.

Le bannissement est prononcé! Pourquoi cette brusque volte-face? La lettre adressée le même jour à de Bezuc l'explique assez clairement³⁵:

«J'écris aujourd'hui à la bourgeoisie de Valangin pour régler le terme de la sortie des anabaptistes... Je vous avoue que ce n'est qu'avec beaucoup de peine que je me suis déterminé de leur écrire et que les seules considérations représentées dans la relation que le maire Brun d'Oleires m'a faites... m'y ont porté.»

Berlin, 25 juillet 1739 – Frédéric-Guillaume

On pourrait croire l'histoire terminée. Non! «Si les mennonites sortent du pays, ce sera avant la Saint-Georges de l'année suivante (23 avril 1740)», disent les bourgeois. Désagréablement surpris, le roi entame une correspondance suivie non plus seulement avec Valangin, mais encore avec Leurs Excellences de Berne.

Mais la mort de Frédéric-Guillaume I^{er}, en mai 1740, vient interrompre tous les pourparlers. Son successeur n'a pas à s'occuper de l'affaire immédiatement, le seigneur d'Erlach ayant démontré aux bourgeois qu'il valait mieux s'accommoder de la situation.

En fait, ils attendent que les quatre années soient écoulées et, à la fin de 1742, les bourgeois informent le gouvernement que *le délai échoit l'an suivant*³⁶. Le Conseil d'Etat prend note du rappel et ordonne la sortie des anabaptistes dans les seules communes du comté de Valangin. Une nouvelle réclamation des bourgeois exige l'application du rescrit *dans toutes les communes* «*rière la Bannière de Valangin*». Ces communes sont, outre celles du comté, Boudevilliers, La Brévine et La Chaux-du-Milieu.

Les mennonites demandent une prolongation de séjour afin de terminer leurs baux. Le Conseil d'Etat, sans prendre position, laisse aux communes le soin de décider de leur sort. Cette faiblesse excite à nouveau la colère des bourgeois qui rappellent la pérennité des ordres du roi.

Les anabaptistes se déplacent alors dans le comté de Neuchâtel où leurs adversaires sont moins actifs (Val-de-Travers)³⁷. Ceux qui restent *rière Valangin* occupent des endroits tellement reculés que personne ne pense à les déloger ni à envier leur position certainement des plus malaisées.

Après 1750, trois assemblées de tendance amische sont connues sur le territoire de la Suisse actuelle, une à Binningen près de Bâle, une autre dans le Jura

³⁵Dumont, p. 66.

³⁶Archives de l'Etat. Bourgeoisie de Valangin, 26 septembre 1742.

³⁷Dumont, p. 71.

bernois (La Chaux-d'Abel) et la troisième dans le territoire neuchâtelois (Val-de-Ruz, Montagnes neuchâteloises³⁸), malgré les persécutions des bourgeois de Valangin.

Le 15 février 1769, les Manuels du Conseil d'Etat reprennent la question mennonite: *Plainte a été déposée parce que les anabaptistes refusent de porter les armes*³⁹.

Le gouvernement ordonne d'accepter pour leur remplacement une somme d'argent qui sera *versée à la caisse militaire*; le Conseil, au reste, prétendant ne pas déroger au rescrit du roi du 3 juin 1738, *se réserve le droit d'apporter dans l'occasion tel changement ou correction à son arrêt qu'il jugera convenable*. Ces démêlés militaires terminés, nouvelle tracasserie: les anabaptistes se plaignent de ne pouvoir acheter des terres⁴⁰. Encore une fois, ils trouveront appui auprès du gouvernement, bien que la plupart des communes de la bourgeoisie refusent leur présence.

Voici la décision du Conseil d'Etat du 23 novembre 1773:

«Sur la requête de Jean Vinguer (Winkler, Wenger?) et Christ Stucki anabaptistes au Conseil pour faire des acquisitions dans cet Etat sans que, parce qu'ils sont anabaptistes ils soient exposés à être expulsés de cet Etat ou autrement inquiétés dans la jouissance de leurs biens, il a été dit que le Conseil permet aux suppliants d'acquérir des bien-fonds dans l'Etat en leur accordant toute la protection dont ils peuvent avoir besoin. »

Ce maigre appui officiel n'empêcha pas les tracasseries de la population, mais permit aux anabaptistes de subsister en pays neuchâtelois en attendant des temps meilleurs.

³⁸ Delbert L., Gratz, *Bernese Anabaptists*, p. 46. *Registre de Montbéliard*, p. 10.

³⁹ Dumont, p. 72.

⁴⁰ Archives de l'Etat. Bourgeoisie de Valangin, 23 novembre 1773.

VII. LA COMMUNE DE LA CHAUX-DE-FONDS

SES COMPÉTENCES EN MATIÈRE RELIGIEUSE

Au XVI^e siècle, La Chaux-de-Fonds comptait déjà environ deux cents ans d'existence. Hameau presque oublié des suzerains d'antan¹, elle est l'objet, en 1523, des bienfaits de Guillemette de Vergy, veuve de Claude d'Arberg, seigneur de Valangin, qui lui offre sa première cloche². Vers 1630, faute d'autorités judiciaires, La Chaux-de-Fonds n'est toujours qu'une simple paroisse du comté de Valangin auquel elle appartient. Le rang de communauté (mairie), l'ont-ils envié, nos Montagnons, à la vue de leurs voisines (Le Locle, La Sagne) mieux organisées et plus privilégiées (Clos de la Franchise³)! Cependant, une forte opposition gêne leur avancement: les communes du Locle et de La Sagne, dont les ressortissants émigrés constituent presque à eux seuls la population «chauxoise», ne tiennent guère à voir diminuer les profits que leur rapportent les affaires juridiques de cette jeune et faible bourgade⁴.

Aussi le XVII^e siècle est-il bien entamé lorsque nos heureux Chaux-de-Fonniers obtiennent enfin reconnaissance de leur autonomie et s'érigent en mairie⁵. Les Résultats de la communauté, procès-verbaux des assemblées communales, donnent désormais de précieux renseignements sur tout ce qui agite l'opinion à cette époque où les incendies détruisent des quartiers entiers⁶ et où les pauvres sont nombreux.

¹ En 1531, La Chaux-de-Fonds compte 35 habitants. Thévenaz, p. 34.

² Urech E., *Histoire de l'Eglise de La Chaux-de-Fonds* I, p. 9.

³ Roulet L-E., p. 40.

⁴ Urech E., *Histoire de l'Eglise de La Chaux-de-Fonds* I, p.12.

⁵ Roulet L-E., p.106. Erection de la mairie 2/12/1656.

⁶ Le Locle 1683 - Boudry 1689 - Vevey 1688. Les Chaux-de-Fonniers envoient une aide matérielle à ces villages dévastés. (Archives de La Chaux-de-Fonds, volume IIIa.) A son tour, La Chaux-de-Fonds est victime d'un terrible incendie en 1794.

Les communiers exclusivement se réunissent après le prêche du dimanche matin. – Quelques-uns sont bourgeois de Valangin et prennent part comme députés aux Assemblées de bourgeoisie⁷. – On discute des finances, en générale communauté, des devoirs de chacun, de la cure, des collectes, des terrains et surtout des permis d'établissement et des impôts appelés jets, giets ou encore giettes. On paie pour «aller au Temple» et les notables y ont une place assignée selon leur rang et leur qualité. Les petites chicanes au sujet des bancs d'église sont courantes: bancs à dossier, bancs sans dossier, trop près des portes, trop loin de la chaire, exposés aux courants des fenêtres, que de motifs de tiraillements! L'Assemblée générale des communiers reste cependant seul juge en la matière!⁸

On se méfie des étrangers; très vite, ils forment une classe nettement défavorisée puisque les règlements officiels sont suivis de maintes dérogations les concernant. Vont-ils à la chasse aux loups? On ne leur accorde que la moitié de la récompense promise!⁹ Toutes les redevances qu'on exige d'eux sont supérieures à celles des communiers, même dans le domaine religieux (baptêmes, enterrements). Aussi la présence des anabaptistes d'origine bernoise, dans les Montagnes, ne pouvait-elle passer inaperçue.

Le comté de Valangin et toutes les communes qui lui sont rattachées accueillent pourtant avec beaucoup de sollicitude les réfugiés religieux, les «persécutés». Nous en voulons pour preuve la collecte organisée le 2 juillet 1676¹⁰, sur ordre de la seigneurie, en faveur de ministres hongrois (pasteurs) bannis de leur pays; ou encore, le 2 mars 1684, peu avant la révocation de l'Edit de Nantes, cette nouvelle quête *pour les réfugiés persécutés venant de France et autre lieu* qui donne la belle somme de 1500 batz¹¹.

Plus tard, au printemps 1687, quatre réfugiés des vallées du Piémont sont confiés à la charité chaux-de-fonnière: une femme, deux petits enfants et un jeune garçon. «On les logera, nourrira et entretiendra de tout le nécessaire, tous ensemble», promettent les communiers. Ces hôtes partent en septembre déjà pour le Palatinat¹², cette terre d'asile où tant de mennonites se rendent aussi.

⁷ Prouvé par l'en-tête des procès-verbaux de leurs assemblées à La Chaux-de-Fonds.

⁸ Archives de La Chaux-de-Fonds.

⁹ Archives de La Chaux-de-Fonds, Résultats communaux, août 1678.

¹⁰ Archives de La Chaux-de-Fonds, Résultats communaux, 2/7/1676.

¹¹ Archives de La Chaux-de-Fonds, Résultats communaux, 2/3/1684.

¹² Archives de La Chaux-de-Fonds, Résultats communaux, 20/2/1687, 13/3/1687, 1/6/1687, 11/9/1687.

La mairie de La Chaux-de-Fonds n'eut que de la pitié pour ces étrangers déracinés et inquiets, jamais de méfiance. Elle partagea avec eux les fonctions les plus honorables de ses citoyens, alors qu'elle considéra toujours les mennonites comme des sectaires. Des pasteurs huguenots prêchent au temple le 18 juin 1684; on les paie avec de l'or!¹³ Et le premier instituteur de la commune, mais oui, est un ancien galérien.

Contons un peu cette histoire. Les ressources financières de La Chaux-de-Fonds étaient maigres. Aussi l'idée d'une école publique a-t-elle beaucoup de peine à s'imposer aux esprits des bons bourgeois d'alors. C'est une nouveauté trop coûteuse! La première personne qui s'occupe de la jeunesse pour l'instruire est un homme certainement plus dévoué que cultivé, Abraham Sagne. Marguillier du temple, il assume toutes les charges de la paroisse : il sonne les cloches le dimanche et aux enterrements, balaie l'église haut et bas, change les numéros des cantiques pour le culte, fauche l'herbe du cimetière, etc...¹⁴ Les enfants lui sont confiés à titre privé par les parents. Mais grâce à l'initiative d'un nouveau pasteur, Pierre Perrelet, la première école se démocratise et s'organise. Cette évolution ne se fait pas sans peine. Des communiers éloignés de la ville, après avoir approuvé le projet d'une école communale (1680), changent d'avis et retardent son exécution immédiate, malgré la ratification favorable de la Vénérable Classe. Ils prétendent, avec raison d'ailleurs, qu'habitant trop loin leurs enfants ne pourront assister régulièrement aux leçons. Ils ne consentent donc à aucune dépense communautaire pour payer le régent¹⁵. Très ennuyées, les autorités cherchent à tourner la difficulté et demandent des fonds à La Sagne, au Locle et à La Brévine. Il faut hélas attendre l'an de grâce 1706 pour obtenir enfin, après des finasseries de toute espèce, l'appui financier des deux premières communes dont les ressortissants formaient, nous l'avons vu, la plus grande partie de la population chaux-de-fonnière¹⁶. Entre-temps, le 27 mai 1688, on s'assemble en générale communauté pour nommer un régent rétribué par le fonds public et par les parents. Le progrès était considérable puisque Abraham Sagne n'avait jamais reçu d'autre salaire que ses gages de sonneur de cloches¹⁷. Restait à trouver le régent. David Perret-Gentil se présente, qu'on accepte avec joie. Mais, après une semaine de réflexion sur ses futurs moyens d'existence, le titulaire fait dire à la communauté qu'il renonce à servir dans les conditions proposées. Etait-il trop exigeant? Jugez plutôt.

¹³ Archives de La Chaux-de-Fonds, Résultats communaux, 18/6/1684.

¹⁴ Urech E., *Histoire de l'Eglise de La Chaux-de-Fonds* I, p. 39.

¹⁵ Archives de La Chaux-de-Fonds, Résultats communaux 5/6/1687, 19/6/1687.

¹⁶ Archives de La Chaux-de-Fonds, Résultats communaux, 1680. Première demande de fonds qui se répétera périodiquement jusqu'au XVIII^e siècle.

¹⁷ Archives de La Chaux-de-Fonds, Résultats communaux, 20/5/1688. Le Conseil d'Etat ratifie l'établissement de l'école de La Chaux-de-Fonds, ce qui la rend officielle. Il n'alloue aucun fonds.

« Règlement scolaire du 5 juin 1687¹⁸.

Le régent s'oblige à faire ce qui suit:

1. Les enfants de la communauté ne paieront que 6 crutzers par mois.
2. Les pauvres de la commune seront instruits de même que les autres sans qu'ils paient rien.
3. Il leur apprendra à lire et à écrire la musique, l'arithmétique et les points de notre sainte religion, jusqu'à les rendre capables d'être reçus pour participer au Saint Sacrement de la Cène.
4. Il fera chanter aux enfants les psaumes dans son école deux fois la semaine.
5. Il lira en chaire lorsqu'il sera nécessaire et comme on a accoutumé de faire ci-devant: portera le chant des psaumes le dimanche et le mercredi.
6. Il conduira les enfants à l'église tous les dimanches et les mercredis. Et quand ils prieront les reprendra lorsqu'ils manqueront, non seulement ceux qui seront à son école mais aussi les autres.
7. Devra, pour l'absence du ministre, faire les remerciements aux enterrements.
8. Il conduira l'horloge, les cloches et les sonnera comme on avait du passé et autant de fois qu'il sera nécessaire; il conduira les tables des psaumes, balaiera le temple et le tiendra propre et net: fermera et ouvrira les portes tant du temple que des cimetières et prendra garde partout afin que si quelque chose venait à périr il en avertit promptement les gouverneurs.
9. En hiver, il hachera la glace aux chemins et aux degrés par où on monte au temple et les tiendra nets toute l'année.»

La tâche était trop lourde, trop légère la rétribution!¹⁹ Le premier candidat se retire.

On s'approche alors de Jean Bonijol²⁰, réfugié, libéré des galères où il avait été envoyé à cause de sa foi. Le ministre Perrelet et la Vénérable Classe le recommandent à l'assemblée: son passé ne témoigne-t-il pas de ses qualités religieuses? On le nomme à l'unanimité pour une année depuis Pentecôte. Malgré ses bonnes références, le régent ne donne pas satisfaction. Le 14 octobre, les communiers doivent se rendre à l'évidence, Jean Bonijol délaisse son école, les enfants la trouvent fermée quand ils s'y rendent. De plus, l'ancien galérien effectue des promenades nocturnes que personne n'apprécie: on le renvoie²¹.

¹⁸ Archives de La Chaux-de-Fonds, Résultats communaux.

¹⁹ En 1687, le pasteur Perrelet propose un salaire de 275 livres par année (le régent du Locle gagnait 330 livres par an et celui de La Sagne 290 à 350 livres). Les activités du régent (sonnerie de cloches et conciergerie) en couvriront la moitié et l'écolage des élèves le reste. En fait, les salaires accessoires ne rapportaient que 75 livres au lieu des 140 prévues. D'après E. Urech, le pasteur, de son propre chef, se permit de prendre le reste au Fonds des sachets (collecte du dimanche).

²⁰ Archives de La Chaux-de-Fonds, Résultats communaux 27/5/1688.

²¹ Archives de La Chaux-de-Fonds, Résultats communaux 14/10/1688.

Les anabaptistes, réfugiés eux aussi, ne réussirent jamais à entrer dans les bonnes grâces des communiers. Le particularisme de leur religion étonnait et indisposait leur entourage. D'autre part, les décisions du Conseil de bourgeoisie parvenaient en bonne et due forme aux communautés suivant la bannière de Valangin. Et l'on connaît l'opiniâtreté des bourgeois à chasser les sectaires du pays. Les procès-verbaux des assemblées chaux-de-fonnières nous en donnent un fidèle reflet.

En janvier 1725²², la bourgeoisie ordonne

«aux officiers que dans quatre semaines ils envoient les noms de tous les piétistes ou anabaptistes et tels autres à la chancellerie, afin de les faire sortir des terres de ce pays.»



Les terres de ce pays...

Contradictoires, les arrêtés se succèdent. Six ans après l'ordre de sortie, on peut lire:

Juin 1731²³. «*On a réglé (taxé) les anabaptistes ou piétistes, soit allemands qui ont tenu la pâture du justicier Soguel pour le passé à 20 batz. Plus tard, à la Saint-Martin, ce sera plus cher.*»

On semble incliner à la tolérance, puis la bataille reprend:

27 janvier 1732²⁴. «*Quant aux piétistes qui sont tous étrangers, il n'en faut souffrir aucun cette année qui finit à la Saint-Martin.*» (Le 11 novembre, jour de la Saint-Martin, était le terme de la location des terres.)

Soulignons que nous sommes en plein règne de Frédéric-Guillaume I^{er}. Ce monarque avait, en 1713, succédé à Frédéric I^{er}. Comme ses prédécesseurs qui avaient soutenu les protestants²⁵ depuis la révocation de l'Edit de Nantes, il prit longtemps parti, nous le savons, pour les anabaptistes sans se faire obéir.

²² Archives de La Chaux-de-Fonds, Résultats communaux 28/1/1725.

²³ Archives de La Chaux-de-Fonds, Résultats communaux.

²⁴ Archives de La Chaux-de-Fonds, Résultats communaux.

²⁵ *Nouveau Larousse Universel*, tome I, Frédéric-Guillaume dit le Grand Electeur (1620-1688) accueille avec faveur les protestants français en 1685 (révocation de l'Edit de Nantes). Il fut le père de Frédéric I^{er}, premier roi de Prusse.

Le 7 mars 1734²⁶ nouvelle tracasserie, les indésirables sont toujours présents:

«On enverra le sautier de commune à tous les anabaptistes et piétistes les sommer de sortir (partir) immédiatement, ou à la Saint-Georges (23 avril), ou au plus tard le premier mai suivant.»

Le 1^{er} mai passe, les anabaptistes demeurent: les choses se gâtent. La tutelle exercée par la bourgeoisie de Valangin est effective. A son instigation, et à l'encontre du Conseil d'Etat, La Chaux-de-Fonds déclare qu'elle réglera ses affaires toute seule. Qu'on veuille donc bien la laisser s'occuper des anabaptistes: ses communiers décideront de leur sort. Mais trop de liberté nuit. La bourgeoisie de Valangin est elle-même désavouée par les Chaux-de-Fonniers dans une assemblée de générale communauté convoquée le 23 mai 1734²⁷.

Après discussion, trois propositions sont retenues:

1. Attendre que les mennonites demandent l'habitation pour décider si la commune les garde (les étrangers devaient renouveler leur permis de domicile chaque année²⁸).
2. Les renvoyer au plus tard à la Saint-Georges.
3. Les expulser tout de suite.

Il faut prendre une décision immédiate afin d'affirmer

«les sentiments que La Chaux-de-Fonds verra lui être le plus convenable sans qu'il soit nécessaire que la bourgeoisie soit obligée d'agir pour elle, ... à moins qu'au cas de difficultés de la part de ces sectaires, on pourrait toujours réclamer son secours.»

On passe au vote: la majorité – éternelle chanson – décide de faire sortir au plus vite ces anabaptistes ou piétistes.

L'opinion publique s'alarme dans tout le comté de Valangin: au milieu des difficultés que rencontre l'administration, pourquoi supporter encore ces mennonites intrus qui refusent de faire baptiser leurs enfants ou célébrer leurs mariages par la seule autorité civile de l'époque, le pasteur réformé? Ces discussions constituent l'un des épisodes de la querelle qui oppose les diverses autorités communales au Conseil d'Etat neuchâtelois²⁹ chargé d'exécuter les ordres d'un roi étranger dont l'influence était, en fait, fort limitée malgré les pleins pouvoirs de son représentant, le gouverneur. Une note chaux-de-fonnière qui pourrait bien être un modèle de lettre adressée au Conseil d'Etat par l'entremise du Conseil de bourgeoisie se présente ainsi:

²⁶ Archives de La Chaux-de-Fonds, Résultats communaux.

²⁷ Archives de La Chaux-de-Fonds, Résultats communaux.

²⁸ Archives de La Chaux-de-Fonds, Résultats communaux, 10/1/1762.

²⁹ Dumont, p. 31

« Du dimanche 12 juin 1735³⁰

» Les bourgeois incorporés dans l'honorable bourgeoisie de Valangin ayant été sommés de rester au temple de La Chaux-de-Fonds, la délibération a été qu'on prierait Messieurs les Maîtres bourgeois et Conseil de bourgeoisie de faire en sorte que cette affaire soit terminée au plus tôt possible et que la communauté de La Chaux-de-Fonds soit maintenue dans le droit de pouvoir accorder ou refuser l'habitation à quiconque elle trouvera à propos. »

Puis, après les protestations des communiers rappelant les concessions religieuses accordées par Sa Majesté en 1707, ces quelques phrases significatives :

« Enfin pour ne pas dilayer cette affaire... les communes ne sont-elles pas en volonté de prier et requérir qu'on travaille incessamment à conserver leurs droits et à les décharger des personnes étrangères auxquelles elles n'auront pas accordé d'habitation surtout celles qui sont de sectes particulières, qui se séparent de l'Eglise, qui se soustraient à la discipline et qui ne veulent point être de l'utilité de la religion qui doit pour cela être observée dans ce pays selon la concession des Articles généraux? »

Ce texte quelque peu touffu dit cependant bien ce qu'il veut dire.

Mais cette représentation des choses est par trop théorique; le roi informé ne s'en laisse pas conter, nous l'avons vu. Dans son rescrit du 7 avril 1736, il demande des dépositions précises de délits anabaptistes. La communauté chaux-de-fonnière s'assemble une fois de plus³¹ et après lecture du nouvel ordre royal

« somme tous ceux qui pourraient avoir à déclarer quelque chose sur le compte des anabaptistes et piétistes résidant rième ce lieu de le faire pendant le cours de cette semaine à l'un des conseillers de bourgeoisie et cela d'une manière si véritable et sincère qu'ils soient en état de soutenir ce qu'ils auront à dire à ce sujet. »

Et chacun de s'exécuter: les archives de la bourgeoisie de Valangin nous livrent le secret des reproches que les Montagnons formulaient contre les anabaptistes³².

« Frédéric Brandt déclare que lorsqu'il demeurait au Bichon, il avait vu la servante de Pêtre (Peter) Buchet (Butschy?) granger des frères JeanRichard et de feu Pierre Leschot avec plusieurs cruches pleines de linge, un dimanche. Lorsqu'il revint de l'église, la lessive était pendue.

» Félix JeanRichard affirme qu'un sectaire, Pierre Putschy, anabaptiste, a écoulé une fausse pièce à la foire, et avait voulu le convertir en lui disant que le baptême des enfants était une invention du Pape. Une fois que la famille JeanRichard se rendait à l'église, les anabaptistes lui avaient crié : « Allez-vous à la foire? »

³⁰ Archives de La Chaux-de-Fonds, Résultats communaux.

³¹ Archives de La Chaux-de-Fonds, Résultats communaux, 3/6/1736.

³² Archives de l'Etat, Bourgeoisie de Valangin, Anab. N° 26, *Registre de Montbéliard*.

»*A. Montandon* atteste que les anabaptistes refusent d'accomplir les corvées de Commune (guet, patrouilles, exercices et revues d'armes). Cela occasionne des frais à La Brévine.

»*Jean-Jacques Sandoz* a dû aller chercher deux anabaptistes pour la garde du signal de La Brévine. Ils ont répondu qu'ils aimeraient mieux se faire brûler que d'y aller. Il offre de le faire à leur place, mais les anabaptistes n'acceptent pas.

»*David Matthey*, marchand, déclare que ces anabaptistes ont refusé de payer l'amende pour n'avoir pas exécuté les ordres reçus.

»*Pierre Perret-Gentil* atteste qu'*Ulrich Schtridt* qui était bon chrétien s'est laissé dérouter par les anabaptistes, en particulier par un certain *Jean Binckli*.

»*Abram Sandoz* confesse qu'un anabaptiste a converti sa femme et ses deux enfants.»

Les mennonites des Montagnes devaient être fort actifs puisqu'ils faisaient même des disciples! Mieux encore, ils parviennent à s'attirer momentanément la confiance de quelques habitants, et non des moindres. En date du 5 décembre 1738, les Résultats de la commune de La Chaux-de-Fonds relatent³³:

«Pour avoir soutenu les anabaptistes, les bourgeois incorporés à la bourgeoisie de Valangin en ont été rayés.»

Très confus, les coupables sollicitent leur réintégration et expliquent que leur intention n'a pas été de s'opposer directement aux sentiments du corps de la bourgeoisie; ils ont agi ainsi *plutôt par charité pour ces gens-là*. Ils promettent *de mieux prendre garde à l'avenir d'être bons bourgeois*.

La Chaux-de-Fonds, incompétente en la matière, leur recommande de se rendre à l'Assemblée de bourgeoisie qui statuera sur leur cas.

Le 14 décembre 1738, 465 bourgeois se réunissent à Valangin et votent: les récalcitrants obtiennent grâce et le secrétaire prend note de leur réhabilitation.

Les pressions exercées ont rapidement découragé les nouveaux amis des anabaptistes. Bien pis, six mois plus tard, par son rescrit du *25 juillet 1739*, le souverain prussien abandonne les mennonites aux mains de leurs adversaires et *autorise leur expulsion de la principauté, dans un délai de quatre ans*. Le 7 mars, on venait de dresser une liste de suspects³⁴:

«L'étranger de Frédéric Jaquet-Droz rière le Petit Quartier, nommé Clauss Moser, on ne sait s'il est réformé ou sectaire.

»Petter Steckly (Staehl?)³⁵, granger chez le justicier Pierrehumbert aux Reprises, on le croit piétiste soit anabaptiste.

»Christ Hauser, granger de la veuve de Daniel Andrié sur Grandes Crosettes, piétiste.

»Jean Elie (Stähly?), granger du justicier David Soguel de Cernier sur la Pâture de Boinod, piétiste soit anabaptiste.

»Isaac Rapler (Kappler), granger de Jeanles chez Henry Vuille à Boinod, sectaire.»

³³ Archives de La Chaux-de-Fonds, Résultats communaux.

³⁴ Archives de La Chaux-de-Fonds, Résultats communaux, 7/3/1739.

L'imprécision de cette liste nous étonne. Les noms ne sont pas ceux des grandes familles anabaptistes citées par le Conseil d'Etat ou le mémoire de la bourgeoisie de Valangin. Est-ce un supplément au *rôle des sectaires* ou a-t-on voulu protéger les mennonites les plus influents et les plus sympathiques en les omettant volontairement? Il est à remarquer que le justicier Soguel, de Cernier, un notable, louait sa pâture de Boinod depuis 1731³⁵ déjà à des grangiers anabaptistes malgré l'opposition des bourgeois. Selon toute vraisemblance, il appréciait ces fermiers à cause de leur travail consciencieux et cherchait à les garder.

L'exil paraît inéluctable. Sans l'appui du roi, les anabaptistes tombent à la merci de leurs ennemis. Le délai de quatre ans écoulé, toute la communauté est aux abois. Subitement, les chefs de familles reparaissent. Et l'on voit, le 21 avril 1743³⁶, Jean Meyer et Ulrich Winteregg, du Val-de-Ruz, s'approcher des autorités au nom de dix à douze foyers mennonites pour demander la remise des sanctions officielles. La haine de la population n'est après tout pas si farouche, puisque l'assemblée communale chaux-de-fonnier ne sait que répondre. Elle prend l'avis du Val-de-Ruz avant de se prononcer. Malheureusement, celui-ci déclare les *sectaires* indésirables. Ils se voient donc confirmer leur ordre de départ.

Où iront-ils? Voici notre hypothèse. Le recensement de 1734³⁷ atteste leur présence dans les mairies de Valangin, du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Ils ne résident ni aux Brenets ni à La Sagne.

Un recensement ultérieur (1747) trouvé dans les archives de l'Etat ne cite pas d'anabaptistes à La Sagne, alors que deux familles apparaissent aux Brenets et que celles de La Chaux-de-Fonds ont doublé³⁸.

Concluons.

Avant le rescrit royal confirmant leur exil (1739), il y avait au total dix-sept familles anabaptistes dans les communes du comté de Valangin. Après ce rescrit, nous en trouvons vingt-deux (1747). Cette simple comparaison nous force à admettre que les *sectaires* n'ont jamais quitté le territoire neuchâtelois, mais se sont retirés dans des endroits où leur présence n'attirait pas trop d'ennuis. Ainsi, cinq ans après leur expulsion du territoire chaux-de-fonnier, l'un d'eux paie ses giettes d'habitation à La Sagne³⁹ (1748) où, en 1747 encore, on ne mentionnait aucun anabaptiste.

³⁵ Archives de La Chaux-de-Fonds, Résultats communaux (voir dans le texte note 23).

³⁶ Archives de La Chaux-de-Fonds, Résultats communaux.

³⁷ Dumont, p. 41.

³⁸ Archives de l'Etat, série cultes, dossier 4, anab. 4/V, T.I. 974.

³⁹ Archives de La Sagne, liasse des giettes (Samuel Ummel).

L'endroit est excellent. Aussi, après 1750, de grandes familles mennonites s'établissent et se développent sur le territoire de La Sagne⁴⁰, exploitant de beaux domaines. Tranquillement installés hors du village, sur le petit plateau isolé des Bressels situé entre La Chaux-de-Fonds et La Sagne, les anabaptistes montagnards sauront encore se faire entendre à maintes occasions pour défendre leurs libertés en matière religieuse.

⁴⁰Archives de La Sagne, rôle des habitants.

VIII. FIN DU XVIII^e SIÈCLE

DÉBUTS DE L'ÉGLISE MENNONITE DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

La mairie de La Chaux-de-Fonds est officiellement purgée d'anabaptistes, de même que les communes de la bourgeoisie de Valangin. Nous sommes en 1750. La paix règne depuis quelques années, chacun la souhaite longue encore.

Les étrangers restent suspects. On cherche à vérifier non seulement leur identité, mais aussi les certificats de bonnes mœurs qu'ils devraient posséder. Le 3 février 1754, le procès-verbal communal chaux-de-fonnier rapporte¹:

«Les gouverneurs ont encore représenté que divers particuliers de la communauté se plaignent que certains étrangers s'étant habitués dans ce lieu sans en avoir de permission continuent à rester. Déliberé qu'il convient que tout étranger doit faire constater par bons certificats qu'il est irrépréhensible à tous égards.»

En 1760², on fixe un jour *aux étrangers pour acquérir l'habitation qu'ils désirent avoir* et on réclame un règlement les concernant.

Les anabaptistes restent noyés dans la masse; on évite de recommencer des débats qui ont pesé lourdement sur les budgets communaux³. Certains *sectaires* possèdent des attestations, on ne cherche pas plus loin. Voici un exemple, en date du 10 janvier 1762⁴.

«Le nommé Jean Païsan, fruitier de Langnau, ayant demandé l'habitation à la communauté en lui présentant un certificat signé du sieur Béguelin, greffier, et de Monsieur Monnin, maire de Saint-Imier... l'habitation lui a été accordée aux conditions ordinaires... Il sera obligé de se présenter au bout de chaque année pour en demander la continuation.»

Il s'agit de Hans Baur ou Bauren dont le nom a été naïvement francisé. Nous le retrouverons plus loin, mêlé à de nouvelles contestations.

¹ Archives de La Chaux-de-Fonds, Résultats communaux.

² Archives de La Chaux-de-Fonds, Résultats communaux, 24/8/1760.

³ Archives de La Chaux-de-Fonds, Résultats communaux, 14/10/1764.

⁴ Archives de La Chaux-de-Fonds, Résultats communaux.

De 1760 à 1762⁵, une violente querelle oppose directement la commune de La Chaux-de-Fonds, soutenue par le Conseil d'Etat, à la bourgeoisie de Valangin au sujet du remplacement de Ferdinand-Olivier Petitpierre, pasteur de célèbre mémoire. Celui-ci avait été destitué par la Vénérable Classe à cause de ses prédications sur la non-éternité des peines. Les Chaux-de-Fonniers, très attachés à leur pasteur, le soutiennent envers et contre tous. La querelle dégénère finalement en différend politique dans lequel chacun veut prouver la prééminence de ses droits. La commune, le Conseil d'Etat et Frédéric II s'arrogent ceux de nommer et maintenir en charge un pasteur; la bourgeoisie et la Classe s'appuient sur les Articles généraux de 1707. Des bourgeois de La Chaux-de-Fonds sont renvoyés de l'assemblée de bourgeoisie. Cette affaire froisse de nombreuses consciences et laisse une pénible impression.

Deux ans plus tard, un anabaptiste récemment arrivé est la goutte qui fait déborder le vase des vengeances. Le 30 septembre 1764, *en générale communauté, s'agissant d'un nommé Jean Geiser de Langtal (Langenthal), anabaptiste, qui demande l'habitation, on a arrêté que premièrement il fallait en écrire aux Maîtres bourgeois de Valangin*⁶.

Si La Chaux-de-Fonds s'adresse à la bourgeoisie, ce n'est pas tellement pour demander conseil. N'a-t-elle pas assez revendiqué le droit de s'administrer elle-même? Mais elle sait que des anabaptistes résident au Val-de-Ruz. L'occasion est excellente pour reprendre les pourparlers. Valangin voulait faire la loi aux bourgeois des Montagnes dans l'affaire Petitpierre et elle tolère des *sectaires* chez elle. Qu'elle justifie son attitude!

On écrit donc au sieur S. Perret, greffier de l'honorable justice de Valangin et moderne Maître bourgeois, le priant de soumettre la requête de Jean Geiser au conseil de bourgeoisie et d'en bien vouloir transmettre les décisions au sieur J.-J. Brandt, greffier de l'honorable justice de La Chaux-de-Fonds et secrétaire de commune. On demande en même temps s'il est bien vrai que des anabaptistes demeurent rième la mairie de Valangin. Leur a-t-on accordé la rentrée? Pourquoi les souffre-t-on? Le roi a pourtant ordonné de les chasser.

Le coup porte. Le sieur Perret répond que la lettre a été *brièvement examinée* lors d'une *pénible assemblée*. En son nom personnel, il ajoute que si la communauté des Montagnes tient à faire appliquer les rescrits de Sa Majesté à la lettre, ce n'est certes pas la bourgeoisie qui la retiendra. Quant aux anabaptistes établis rième Dombresson, le fait est exact, *mais personne n'a jamais réclamé ni poussé pour les tolérer*. – Vraiment, les bourgeois de Valangin auraient-ils si courte mémoire?

⁵ Urech E., *Histoire de l'Eglise de La Chaux-de-Fonds* IV, p. 99.

⁶ Archives de La Chaux-de-Fonds, Résultats communaux.

Assemblée en *générale communauté*⁷, les Montagnons lisent et certainement relisent cette réponse. Ahuris, ils décident d'écrire une seconde lettre à Valan-gin, laquelle sera plus incisive.

«Le sieur Brandt au sieur Perret:

...Après tous les frais occasionnés par ces gens qui sont en scandale parce qu'ils ne veulent pas servir la Patrie le dimanche et surtout qu'ils louent nos fonds au grand préjudice des bourgeois qui n'en peuvent rien avoir. N'allons-nous pas être indignes du roi si nous les réintroduisons?... Ils acquerront les meilleurs fonds pendant qu'ils vont baisser de prix à cause des professions (horlogerie)... Et si les professions venaient à tomber, nos pauvres gens seront réduits à mendier... dans un pays rempli de ces gens dont il ne sera pas facile de se défaire. La communauté dont les membres rayés du Corps (de bourgeoisie) n'en sont pas moins bons bourgeois, demande ce qu'elle doit faire dans la suite des événements. Si les sectaires sont tolérés à Dombresson et autres lieux, La Chaux-de-Fonds se dirigera dans la même égalité de droits. Elle attend prompte réponse sinon le silence du conseil de bourgeoisie sera interprété de sa part comme un consentement que ces sectaires soient réintroduits et tout le passé mis à néant.»

Adieu les rescrits du roi, chacun est maître chez soi! La réponse, apparemment, ne vint jamais.

En 1775, nouveau tapage⁸. Cette fois-ci, deux dissidents sont en cause. Hans Bauren, dit Jean Païsan, désire renouveler son permis de domicile; quant à Samuel Berguer (Berger), il a acquis un bien-fonds au Valanvron et l'on craint qu'il ne s'y établisse. On refuse l'habitation au premier sous prétexte qu'il ne produit pas les certificats nécessaires. – Où ont-ils donc passé, les papiers de Jean Païsan produit en 1762, dûment signés par le maire de Saint-Imier⁹? On poursuit le second jusque chez le notaire chargé d'établir les actes de vente pour lui demander ses intentions. Samuel Berguer ne donne pas de réponse mais une autre pièce affirme qu'il louait son domaine du Valanvron à Pierre Brandt et que lui-même demeurait sur la Montagne de Renan, dans le vallon de Saint-Imier¹⁰.

Les communiers sont mécontents. En date du 29 janvier 1775¹¹, les résultats des assemblées chaux-de-fonnières rapportent *que le maire a défendu aux gouverneurs par ordre du gouvernement de prendre aucune délibération touchant*

⁷ Archives de La Chaux-de-Fonds, Résultats communaux, 14/10/1764.

⁸ Archives de La Chaux-de-Fonds, Résultats communaux, 15/1/1775, et Archives de l'Etat, série cultes, dossier 4, anab. 4/V, T. 1976.

⁹ Voir dans le texte référence N° 4.

¹⁰ Archives de l'Etat, série cultes, dossier 4, anab. 4/V, 15/1/1775, T.257.

¹¹ Archives de l'Etat, série cultes, dossier 4, anab. 4/V, 29/1/1775, T.1 976.

les anabaptistes. Mais, fait extraordinaire pour l'époque, à l'insu de leur maire et du Conseil d'Etat, les communiers de La Chaux-de-Fonds décident de s'assembler pour discuter l'expulsion des anabaptistes. Et le malheureux maire Jonas-Pierre Robert¹² d'écrire aux autorités neuchâteloises une lettre de sept pages commençant par ces mots :

« J'ai l'honneur d'informer vos seigneuries d'une affaire à laquelle je crois qu'elle ne se serait jamais attendue non plus que moi. C'est que la communauté de La Chaux-de-Fonds fut convoquée par les gouverneurs, le dimanche 12 février et qu'on y délibéra sur la défense qui avait été faite aux dits gouverneurs le 28 janvier dernier d'assembler la communauté pour y délibérer sur ce qui concerne les anabaptistes. »

Certaines dissensions existaient au sein des autorités communales. Le sieur Robert s'en plaint :

« La communauté de La Chaux-de-Fonds avait ci-devant trois gouverneurs à sa tête, mais comme cette place est très onéreuse y ayant beaucoup à travailler et rien à gagner... les gouverneurs négligeaient les affaires et les renvoyaient à leurs successeurs. »

Ce climat de malaise excite l'opinion contre les mennonites. Le maire écrit encore :

« Il y a ici, Messieurs, beaucoup de fermentation dans les esprits, à l'égard des anabaptistes. Je ne connais qu'un petit nombre de personnes qui pensent en leur faveur. »

Comme souvent déjà, l'affaire s'éteint sans autre conséquence.

② Copié fidèlement des Régistres des Résultats de la Commune
de la Chaux-de-Fond par moy Secrétaire de Commune, à la
réquisition de Monsieur le Lieutenant Nicot, le 18^e
Mars, 1775. / J. J. Brandt



Affaire Jean Païsan, signature de J.-J. Brandt.

¹² Archives de l'Etat, série cultes, dossier 4, anab. 4/V, 21/2/1775, T.1 979.

Une décennie passe. Notre grande voisine la France est secouée par la Révolution, dont les incidences marquent bientôt l'Europe entière. La célèbre *Déclaration des droits de l'homme*¹³, du 26 août 1789, pose les bases d'une justice qui tient compte tout à la fois de l'individu et de la société. On y affirme entre autres :

- «— que les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits;
- que la liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui;
- que nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses;
- que la libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme.»

Cette déclaration prend très rapidement une dimension européenne. Son influence n'est certes pas étrangère à la confirmation officielle (1792) de *l'exemption du service militaire en faveur des anabaptistes*, établie provisoirement en 1769¹⁴ par le Conseil d'Etat neuchâtelois.

Si elle proclame les libertés de l'homme, la Révolution française n'applique malheureusement pas ces nobles principes. Partout les frontières sont menacées, les esprits échauffés; et, au nom de l'égalité, voire de la fraternité, on s'entre-tue généralement.

La Principauté de Neuchâtel s'inquiète des désordres voisins et craint pour son intégrité, garantie de si loin par le roi de Prusse. Elle organise une revue générale de ses armées le 17 mai 1792¹⁵:

«Ni fonctionnaire, ni vétéran, ni invalides ne seront exemptés, vu les dangers qui menacent de l'extérieur.»

La commune de La Sagne met sur pied l'inspection de ses habitants, mais se heurte à de sérieuses difficultés: les anabaptistes, réfugiés dans ses campagnes, refusent l'enrôlement. Cette attitude excite passablement les autorités, tolérantes jusqu'alors, fidèles qu'elles étaient à l'ancienne décision communale du 25 mai 1734¹⁶: *La Sagne se prononce pour la tolérance des étrangers ou anabaptistes piétistes, s'ils se conduisent bien*. Et voici qu'ils se conduisent mal! Immédiatement, les édits royaux reviennent aux esprits. Sans plus tarder, on se plaint au pouvoir supérieur. On rappelle qu'après une année de séjour les étrangers sont

¹³ Malet, Isaac et Béjean, *L'Epoque contemporaine*, p. 17.

¹⁴ Règlement provisoire de 1769 établi d'après le rescrit royal du 11 mars 1738. Note 29, chapitre VI. Taxe d'exemption militaire annuelle: 1738: 5 batz; 1769: 42 batz; 1793: 3 gros écus; 1819: 210 batz.

¹⁵ Archives de La Sagne, premier registre du Corps de Messieurs les Officiers des deux premières compagnies du Bataillon de La Sagne, pp. 175 et suivantes.

¹⁶ Archives de La Sagne, résultats de la communauté, années 1707-1807.

astreints au service militaire et que les communes ont le droit de chasser les mennonites après cinq ans, même plus tôt s'ils ne se conforment pas aux prescriptions. En conclusion, les Sagnards écrivent¹⁷:

« Ce sont des hommes dangereux, ils n'obéissent pas. Mais, il n'en est aucun qui voulût laisser brûler sa maison et être dérobé, s'il en est averti et qu'il soit assez fort pour se défendre. On ne les oblige pas à faire des guerres de conquête, pourtant ils refusent même de monter la garde du côté de Boinod et de La Ferrière. Ils connaissent la loi puisqu'ils paient leur écu neuf par ménage pour être dispensé du service; qui ne donnerait pas un écu neuf contre son enrôlement? En plus, ils occupent des biens qu'on ne peut louer aux gens du pays. »

Ces doléances sont envoyées au colonel de Montmollin signées par cent trente-cinq soldats de La Sagne. L'officier ne se prononce pas et transmet cette missive au Conseil d'Etat.

Quelque temps après, ayant affaire à La Sagne, de Montmollin convient avec les communiers de convoquer les deux parties. Abram Ramseyer et son fils, de même que Jean Frey défendront les intérêts mennonites. Au jour fixé, les Sagnards sont seuls au rendez-vous, ce qui étonne fort le colonel. Il condamne les anabaptistes par contumace à payer une surtaxe. Le gouvernement, averti de cette sanction, statue enfin avec précision le *21 janvier 1793*:

- « 1. Que tout anabaptiste en âge de porter les armes sera tenu de payer au fonds de la compagnie, dans le district de laquelle il est domicilié 3 gros écus pour chaque année pour l'exemption du service ordinaire de la milice.
- 2. Quant au service extraordinaire, cette exemption sera réglée équitablement.
- 3. Dans le cas où l'on aurait besoin de leurs bras pour faire des abattis ou des retranchements, ils seront tenus de se joindre à la troupe armée, munis de haches, pelles et pioches d'après les ordres qui leur seront donnés par le chef du département; bien entendu que le service qu'ils feront alors leur tiendra lieu de service militaire.
- 4. Enfin le Conseil, informé que parmi les susdits anabaptistes il y en a qui se prévalent de leur exemption d'une manière insultante pour les sujets de l'Etat attachés à la milice, leur ordonne très expressément d'être à l'avenir plus circonspects dans leurs propos, vu qu'en cas de nouvelles plaintes à cet égard, elles seront prises en sérieuse considération. »

Dorénavant, dans les registres militaires, le qualificatif *anabaptiste* figure dans la colonne des exemptions, voisinant avec les boiteries, les hernies, les bosses, les surdités et les doigts manquants¹⁸. Abram Ramseyer, que les Sagnards avaient désigné pour représenter sa congrégation, devait être un mennonite influent.

¹⁷ Archives de La Sagne, premier registre du Corps de Messieurs les Officiers des deux premières compagnies du Bataillon de La Sagne, pp. 175 et suivantes.

¹⁸ Archives de La Sagne, rôles militaires, années 1819 et suivantes.

Il naquit en 1745¹⁹, aux environs de La Sagne, et fut vraisemblablement l'un des fondateurs de l'Eglise des Bressels, l'une des communautés mennonites organisées des Montagnes neuchâteloises. C'était un laïc. Une vieille notice de 1785 rapporte que trois membres avaient été reçus dans l'assemblée du territoire neuchâtelois: le fils d'Abraham Kocher, Pierre Kocher, sa sœur Barbara et Susanna Fruttiger²⁰. La cérémonie se déroula dans sa ferme de La *Gumben Budtrie* (Combe-Boudry). Les familles Ramseyer tiennent une place importante dans le cercle anabaptiste d'alors. On les trouve mentionnées dans des lettres adressées au Conseil d'Etat²¹. Abram Ramseyer était un paysan aisé. En 1806, un recensement du bétail de La Sagne le reconnaît propriétaire de trois chevaux, deux taureaux, quarante-huit vaches, quatre veaux d'élevage, trois moutons et cinq porcs. Une note de 1790 rapporte qu'il avait mis son bétail en estivage rière Le Locle²². S'agissait-il déjà de Sommartel? Le procédé, dans tous les cas, était nouveau. Né en 1787, son fils Michel, cité dans la dispute de La Sagne, exploite également un domaine avec fermeté et intelligence. N'engage-t-il pas près de quarante personnes comme domestique, fromager, faucheur, batteur, fruitier, fileuse, en l'espace de cinq années?²³ Ce personnel porte exclusivement des noms d'origine alémanique – à l'exception d'un cas – tels que Amstutz, Rüfenacht, Bärtschy, Zurbuchen, Winteregg, Siegrist, etc. Pourtant, l'existence de Michel Ramseyer n'est pas exempte de soucis. Dans les registres militaires, la mention *anabaptiste* n'est pas la seule raison de sa dispense. Il a la vue basse (œil perdu) et une santé chancelante. Cependant, il reste présent dans l'histoire, année après année, aux côtés des mêmes personnages, de Christ Müller en particulier. Un autre Ramseyer encore, Jean (fils de Jean) fut médecin²⁴ (vétérinaire probablement). Né en 1788, il vint mourir à La Sagne en 1870. Soulignons que les mennonites soignaient de préférence les hommes et les bêtes avec des remèdes naturels qu'ils connaissaient bien et qu'ils employaient à bon escient²⁵. Quelques-uns acquièrent une certaine notoriété, même au début de notre XX^e siècle²⁶.

¹⁹ Archives de La Sagne, registre des étrangers.

²⁰ *Mennonitisches Lexikon*, Le Locle-Les Bressels, p. 682. *Registre de l'Eglise de Montbéliard, 1750-1957*, p. 15.

²¹ Archives de l'Etat, série cultes, dossier 4, anab. 4/VI, 5/2/1816, T. 393. Archives de l'Etat, série cultes, dossier 4, anab. 4/VI, 31/10/1836, M.4 2708.

²² Archives de La Sagne, registre des bêtes présentées aux foires.

²³ Registre des étrangers 1822-1827.

²⁴ Archives de La Sagne, rôle des habitants (1870).

²⁵ Ch. Mathiot, *Recherches historiques sur les anabaptistes*, p. 89 (notes).

²⁶ Ernest Ummel, *Les Bulles* (Le Basset).

Chassés de leur lieu d'origine et trouvant une terre d'asile, les mennonites s'étaient regroupés. Cela ne signifie pas qu'ils mettent tout en commun. S'ils gardent leur autonomie financière, leur interdépendance morale est des plus développées. Ils ne se mêlent que difficilement à la population, et pour cause! Une lettre adressée au roi de Prusse et à deux de ses ministres en explique la raison²⁷.

«Sire, ils exercent leurs dévotions séparément du culte public auquel d'ailleurs ils ne peuvent participer, faute d'entendre notre langue, la plupart des sectaires étant allemands du canton de Berne, attirés dans ce pays par la liberté spirituelle et civile et par l'économie avec laquelle ils savent tirer parti de nos montagnes les plus escarpées et les plus ingrates. Novembre 1775.»

Dans les Montagnes neuchâteloises, nous nous trouvons donc en présence d'une petite Eglise de langue allemande, établie parmi la population des Bressels, Entre-deux-Monts, Combe-Boudry, Bénéciardes et Trembles, lieux proches de La Sagne, de La Chaux-de-Fonds et du Locle. Ces endroits sont encore aujourd'hui des «montagnes escarpées et ingrates», à en croire le journal régional²⁸ du 2 avril 1969:

«Dans les interpellations, un conseiller communal de La Sagne fait remarquer que la route Les Bénéciardes-Le Torneret n'a pas été ouverte cet hiver et qu'elle rendrait tout de même service à plusieurs agriculteurs des Roulets et des Bressels. Il demande que cette route soit déblayée de temps en temps seulement.»

Pour qui connaît les hivers jurassiens, c'est une nouvelle preuve que les anabaptistes s'établirent dans des endroits retirés. Ils célèbrent leurs cultes dans des fermes, eux, leurs familles et certainement leurs domestiques. Marqués par les persécutions, ils ne laissent aucun document écrit concernant leurs réunions et les membres de leurs Eglises. De profondes failles se creusent ainsi dans l'histoire mennonite neuchâteloise. Elles peuvent être comblées parfois, en ce qui concerne les familles, par les annotations des volumineuses Bibles vermoulues, à reliure de bois bardée de fer, qui se transmettaient de père en fils²⁹.

Une autre famille de la communauté des Bressels prend peu à peu de l'importance. Ses premiers représentants viennent de Buchholterberg, paroisse d'Oberdiessbach (Thoune). L'un d'eux, Samuel Ummel, paie déjà ses droits d'habitation à La Sagne en 1748. Deux ans plus tard, Christ Ummel s'en acquitte également³⁰.

²⁷Archives de l'Etat, série cultes, dossier, anab. 4/V, 27/11/1775.

²⁸*L'Impartial*.

²⁹Bibles de familles retrouvées dans les combles de la chapelle des Bulles. Ces Bibles appartenait à: 1. Hans Ramseyer et Suzanne Jaggi. 2. Abraham Ummel de Buchholterberg, commune d'Oberdiessbach.

³⁰Archives de La Sagne, giettes.

A la fin du siècle, les familles *Bauren*, *Kocher*, *Maurer*, *Müller*, *Rossel*, *Stähly*, *Thommen* et *Winteregg* se déclarent anabaptistes aux autorités de La Sagne et, se joignant aux *Ramseyer* et *Ummel*, forment l'Eglise des Bressels³¹.

D'autres familles mennonites débordent de ce cadre. On les trouve à Pouillerel³² – commune des Brenets – (*Ummel*), au Valanvron (*Hirschy*, *Schlunegger*), à La Sombaille (*Schlunegger*), aux Bulles (*Studler*)³³, aux Eplatures (*Tinguely*)³⁴ et probablement encore aux Planchettes³⁵ (*Oberli*, *Zürcher*).

De tendance amische, l'assemblée des Bressels entretient d'étroites relations avec les mennonites du pays de Montbéliard qui parlent encore l'allemand, étant eux aussi originaires du canton de Berne. Un document trouvé en France nous le confirme³⁶. En effet, lors des grandes occasions telles que consécrations de prédicateurs, ces deux Eglises s'envoyaient réciproquement leurs serviteurs. Ceux-ci faisaient allègrement le voyage à pied!

³¹ Archives de La Sagne, registre des étrangers.

³² Police des habitants de La Chaux-de-Fonds, d'après la filiation d'Henri Ummel.

³³ Archives de La Chaux-de-Fonds, recouvrement des taxes militaires, volume 372 A, deuxième partie.

³⁴ Archives de La Chaux-de-Fonds, rôle des habitants.

³⁵ Archives de La Sagne, registres du bétail (ventes et achats avec désignation des vendeurs et acheteurs).

³⁶ *Registre de l'Eglise de Montbéliard*, 1750-1957. S. Geiser, *Geschichtliche Notizen...* étude manuscrite cite ce registre.

IX. XIX^e SIÈCLE

DÉMÊLÉS AVEC LES AUTORITÉS

Malgré leur nombre restreint, les mennonites posent certains problèmes aux autorités neuchâteloises.

A l'époque, l'acte de baptême constituait l'unique pièce d'identité d'un citoyen et permettait l'établissement des documents d'état civil: acte de mariage, permis de séjour, certificat de bonnes mœurs. Comme ils refusaient le baptême réformé, les anabaptistes ne possédaient pas ce papier. Aussi devaient-ils à tout propos entamer de laborieuses explications au sujet de leur doctrine.

Un cas particulier se présente à La Chaux-de-Fonds, en janvier 1809. Un mennonite, Christ Thommen, probablement en froid avec ses coreligionnaires, demande au pasteur réformé Touchon la bénédiction de son mariage avec Vérène Haueter¹.

Sur les papiers du fiancé figure la mention *anabaptiste*, mais sa promise n'en possède aucun. Le ministre, déconcerté, en parle à ses confrères de la Vénérable Classe qui soumet l'affaire au Conseil d'Etat. Celui-ci interdit immédiatement la bénédiction de tels mariages et, une fois de plus, s'enquiert des coutumes mennonites.

En novembre 1809² paraît un arrêté concernant l'inscription des anabaptistes sur les registres de paroisse:

- «1. Les anabaptistes devront annoncer dans les trois jours au pasteur la naissance de leurs enfants et en indiquer les noms, ainsi que ceux des parents et des grands-parents.
- 2. Les annonces de mariage seront publiées comme elles le sont déjà avec le lieu d'origine des époux et le nom des parents.
- 3. Les bénédictions célébrées dans les Assemblées anabaptistes seront annoncées dans les trois jours au pasteur qui en tiendra le registre.
- 4. Le présent arrêt sera imprimé, publié et affiché partout où besoin sera.»

¹ Archives de l'Etat, manuels du Conseil d'Etat, 9/1/1809.

² Dumont, p. 74.

A partir de cette date, les registres d'état civil se complètent bon gré mal gré selon la bonne volonté ou l'éloignement des intéressés. En 1816, Jean Erb, de Môtiers, doit encore faire inscrire treize de ses dix-sept enfants. L'affaire est de taille. Il est autorisé à régulariser sa situation *moyennant que les chefs de la secte des anabaptistes portent présence à ces inscriptions et signent aux registres*³.

Les questions militaires demeurent épineuses. En 1806, Frédéric-Guillaume III cède la Principauté de Neuchâtel à Napoléon I^{er}, en échange du Hanovre. La Prusse, ce faisant, viole les accords de 1707 qui promettaient de garder toujours la souveraineté de Neuchâtel *dans toute son indépendance, inaliénabilité et indivisibilité, sans que ladite Majesté de Prusse ni ses successeurs puissent jamais la donner en apanage à aucun prince cadet, ni à qui que ce soit, ni en quelque manière que ce puisse être*⁴.

Mais comme la raison du plus fort est toujours la meilleure, Neuchâtel devient d'un jour à l'autre possession impériale.

Décrire l'ardeur militaire de son nouveau souverain Napoléon I^{er} serait superflu. Les conséquences qu'elle engendra furent presque universelles. L'empereur octroie immédiatement la Principauté de Neuchâtel au maréchal Berthier comme bien héréditaire jusqu'à l'extinction de sa descendance masculine. Un contingent de soldats neuchâtelois devra être levé, affecté au service de la France: le régiment des Canaris. L'effectif en est lourd, un homme pour septante habitants. Nos compatriotes, à cette époque comme aujourd'hui, n'apprécient pas la guerre offensive. Aussi, après 1810, les communes recrutent-elles difficilement leur contingent de soldats. En 1813, les Chaux-de-Fonniers des environs du Grand Quartier organisent, les 14 et 15 mai, une souscription pour éviter la conscription très redoutée à l'époque⁵.

Puis brusquement, en 1814, nouvel échange. Neuchâtel retourne à son ancien maître, Frédéric-Guillaume III. Tout un remaniement civil et militaire s'ébauche. A-t-on de nouveau fait pression sur les mennonites pour les enrôler? Dans tous les cas, pris de panique, Hans Ramseyer et Walter Tschantz adressent une requête au roi de Prusse, le 5 février 1816, le priant de maintenir les anabaptistes dans leurs priviléges⁶. Ils remettent leur missive au gouverneur de Neuchâtel qui la fera suivre. De son côté, le Conseil d'Etat nomme une commission consultative et, le 30 décembre 1817, il décide que⁷:

³ Archives de l'Etat, manuels du Conseil d'Etat, 2/4/1816.

⁴ Thévenaz, *Histoire du pays de Neuchâtel*, p. 70.

⁵ Archives de La Chaux-de-Fonds, pièces diverses concernant l'organisation militaire, 372 A.

⁶ Archives de l'Etat, série cultes, dossier 4, anab., 4/VI, T 393.

⁷ Archives de l'Etat.

« Sur la requête des anabaptistes de l'Etat, demandant au Conseil de faire parvenir au Roi la supplique par laquelle ils sollicitent la faveur d'être maintenus au bénéfice de l'acte qui leur fut accordé à la date du 11 mars 1738... Il a été dit que le Conseil prendra des informations auprès des cantons de Bâle, d'Argovie, de Berne et de Vaud sur la manière en laquelle les anabaptistes sont traités chez eux, surtout en matière militaire. Après quoi, le Conseil enverra à Sa Majesté le placet dont il s'agit en l'accompagnant du rapport qu'il jugera convenable d'y joindre d'après les informations qu'il aura reçues. »

Le 12 avril 1819, le Conseil d'Etat statue une nouvelle fois sur les affaires militaires. L'article 7 du règlement complémentaire concernant les amendes et indemnités militaires traite exclusivement des affaires mennonites⁸.

« Aussi longtemps que les anabaptistes seront exemptés du service militaire, il sera exigé une indemnité annuelle de 210 batz pour ceux qui seront reconnus en état de porter les armes et qui seront âgés de 18 à 30 ans révolus. Cette indemnité sera réduite à 105 batz depuis l'âge de 30 ans à celui de 50 ans révolus; à cette époque elle cessera entièrement. Dans le cas de guerre, les anabaptistes seront assujettis selon la classe à laquelle ils appartiennent aux indemnités mentionnées à l'article 6 (qui traite des remplaçants). Pour l'année où ils auront payé ces indemnités extraordinaires, leur contribution annuelle ne sera point exigée. »

Les mennonites ne se prêtent pas volontiers à ces obligations. Dans les diverses communes, les retards s'accumulent. En février 1832, le major en chef du 6^e département neuchâtelois est chargé par le Conseil d'Etat de poursuivre les anabaptistes de sa circonscription pour les indemnités militaires auxquelles ils refusent de satisfaire. Le sautier Robert-Tissot, de La Chaux-de-Fonds, reçoit l'ordre d'opérer ce recouvrement. L'administration n'accepte pas son décompte ainsi libellé⁹:

Etienne Zürcher chez les frères Oberli (vraisemblablement aux Planchettes)	frais 4 batz	a refusé disant ne devoir aucun service militaire
David Studler, Les Bulles Christ Schlunegger, fils de Pierre à la Sombaille	frais 4 batz frais 4 batz	dit être hors service dit être trop jeune
Jean Schlunegger, au Valanvron	frais 4 batz	dit être sans argent
Christ Schlunegger, au Valanvron	frais 4 batz	dit ne pas devoir de service
Philippe Hirschy, au Valanvron	frais 4 batz	est mort et avait promis de payer

⁸ Recueil de pièces officielles I, p. 350.

⁹ Archives de La Chaux-de-Fonds, pièces diverses concernant l'organisation militaire, volume 372 A, deuxième partie.

Les batz de frais ont été retenus par le percepteur pour sa peine. Aussi le Conseil d'Etat adresse-t-il une note sévère au fonctionnaire trop indulgent:

«N.B. Il ne suffit pas de dire je me refuse, parce que je ne dois pas, parce que je suis trop jeune ou trop vieux, il faut prouver le tout à satisfaction. Ils (les mennonites) doivent l'indemnité entière, sans retenue pour vos frais et on a été bien étonné que vous les ayez déduits; c'est à eux à les payer et vous les réclamerez en leur disant que pour une autre fois, pour ne plus les payer, ils doivent venir s'acquitter sans se faire prier.»

La sermonce du Conseil d'Etat n'a pas d'effet notable. En 1836 s'ouvre une nouvelle campagne de recouvrement des taxes. Quatre lettres adressées au Conseil d'Etat cette année-là en témoignent. La première, datée du 3 mai, émane du maire de Valangin¹⁰ et indique que seuls trois anabaptistes doivent la taxe militaire dans cette juridiction.

Thommen, à Cernier, est un pauvre fermier, père de six enfants en bas âge. Il n'a pour tout bétail que deux chèvres; son mobilier même appartient au propriétaire. Le maire fait remarquer avec une certaine mansuétude qu'il est inutile de lui adresser des poursuites et propose de l'effacer de la liste des solvables. – Les fermiers mennonites n'étaient pas tous riches et prospères!

Le deuxième, *Samuel Zürcher*, demeure à Fenin. Il a présenté une dispense de service du canton de Berne attestant qu'il est atteint d'épilepsie.

Le troisième enfin, *Abram Maurer*, fermier à la Borcarderie, près de Valangin, est solvable. Il n'explique pas les raisons de son retard et prétend s'arranger lui-même avec le gouvernement. Il est mis aux poursuites.

La deuxième lettre du même auteur, datée du 31 octobre, reprend le cas *Maurer*¹¹. Après réflexion, le récalcitrant se déclare prêt à payer si le Conseil d'Etat le trouve bon. Mais il argue que les hommes de son âge (43 ans) n'ont participé à aucun exercice et qu'il n'aurait pas servi même s'il avait été enrôlé. D'autre part, en 1831, tout anabaptiste qu'il était, il a pris les armes pour la défense de sa patrie adoptive. Né en terre neuchâteloise, il s'en remet à la décision du gouvernement et lui adresse une déclaration signée par Abram-Louis Robert-Charrue et Jules Dubois. Cette pièce certifie qu'Abram Maurer fit partie du poste militaire des Combes et Calames, à l'époque de l'invasion du Val-de-Travers, et qu'il y fit un service de jour et de nuit pour la commune du Locle. Tous les mennonites ne s'opposaient donc pas systématiquement au service militaire.

¹⁰ Archives de l'Etat, série cultes, dossier 4, anab., 4/VI, 3/5/1836, M 4, 2705.

¹¹ Archives de l'Etat, série cultes, dossier 4, anab., 4/VI, 31/10/1836, M4, 2720.

Les deux dernières missives, signées par le maire Matile, viennent de La Sagne¹². L'une concerne *Jean Winteregg* dont la réputation semble peu reluisante. Souvent cité en justice, il ne peut prouver son bon droit. Dans la gêne, il gagne péniblement sa vie et celle de sa famille. De plus, en mai 1836, il doit la taxe militaire pour deux ans. Le sieur Matile, espérant ramener Winteregg sur une meilleure voie, propose au Conseil d'Etat de réduire sa dette de moitié. Le témoignage de la communauté mennonite des Montagnes n'est pas sans faille, mais dans la même lettre on lit :

« D'autres anabaptistes qui ne sont comme Winteregg que fermiers ont payé sans mot dire ce qui leur était demandé. Christ Müller, entre autres, a payé 84 livres pour lui et ses fils. »

La quatrième lettre, toujours de mai 1836¹³, met en scène *Michel Ramseyer*, l'une des personnalités marquantes de l'Eglise, et lui rend honneur. De santé très délicate, il s'adresse au Conseil communal pour demander sa libération de l'imposition militaire. Le maire de La Sagne appuie la requête de cet honnête homme. Les quelques lignes le concernant révèlent la bonne entente qui pouvait régner entre un mennonite et les magistrats chargés d'appliquer la loi. Le ton est cordial et bienveillant.

Reste *Christian Ammel (Ummel)* domicilié dans la principauté depuis le 26 juin 1835. De son même ton aimable, le sieur Matile propose de n'exiger de lui que l'indemnité de 1836.

Toutes ces lettres dressent un tableau intéressant de la vie des anabaptistes d'autrefois. Malgré leurs soucis et leurs difficultés, ils s'affirment par la simplicité de leur témoignage.

¹² Archives de l'Etat, série cultes, dossier 4, anab., 4/VI, 14/5/1836, M 4, 2709.

¹³ Archives de l'Etat, série cultes, dossier 4, anab., 4/VI, 14/5/1836, M 4, 2708.

X. FAMILLES, ÉGLISES, US ET COUTUMES

Après 1800, les anabaptistes installés depuis un siècle dans les Montagnes neuchâteloises s'adaptent progressivement aux mœurs du pays. Ils restent cependant très attachés aux exigences de leur foi. La famille Ummel, encore militante dans l'actuelle Eglise mennonite des Bulles, avec la famille Zbinden est l'une des seules survivantes de l'ancienne communauté des Bressels.

Après Christ et Samuel Ummel établis à La Sagne vers 1750 déjà, nous trouvons en 1809 Abram Ummel aux Cernailles¹ (Les Cernayes), près du Locle. Puis comme l'atteste le maire Matile, un deuxième Christ Ummel vient du district de Courtelary et s'installe à La Sagne en 1835. Jean Ummel, ayant habité Beauregard (Les Brenets), y arrive également après 1850².

Tant les rôles des habitants de La Sagne que les annotations de vieilles Bibles de familles retrouvées dans les combles de la chapelle des Bulles attestent que ces trois hommes étaient frères. Leur père, David Ummel, mourut en 1826.

Au milieu du XIX^e siècle, nous les trouvons tous trois en territoire sagnard, où ils exercent le métier de paysan. Contemporains de Michel Ramseyer, ils grossissent les rangs de l'assemblée des Bressels. Ces deux familles se trouvent bientôt unies par les liens du sang, puisque Abram Ummel épouse Marianne Ramseyer.

Fidèles à la confession de foi de Dordrecht, les premiers mennonites du Jura neuchâtelois se mariaient *selon le Seigneur*, ce qui signifie *entre personnes ayant la même foi, la même doctrine et ayant reçu le même baptême avant le mariage*. Soulignons que, fréquemment, le père de famille possédait une forte autorité et présidait souverainement aux mariages de ses nombreux enfants. L'un des fils de Christ Ummel, David-Henri, né en 1845, épouse Elise Ummel, la petite-fille d'Abram Ummel-Ramseyer, et exploite le domaine de La Combe-Boudry. Le frère de Christ Ummel, Jean, prend pour femme Marianne Schlatter. Leur fils

¹ Archives de La Sagne, registre du bétail.

² Archives de La Sagne, rôle des habitants.



Der aber das volck sach, 21
steig er uff einen berg,
und saßt sich: und sei-
ne jünger trattend zu
im. + Und er thett Luc. 6. e
seinen mund auff, lee-
ret sy, und sprach: Sålig sind die da
geistlich arm sind, dann das himmel-
rench ist ic. + Sålig sind die da leid Esa. 61. a
tragend, dann sy sôllend getröst wer- 66. b
den.

Texte d'une Bible allemande ancienne.

Henri, né en 1844 à Beauregard, sera l'un des fondateurs de la chapelle des Bulles et son premier ancien. Etabli à La Sagne, il s'y marie en 1867 avec Anna Ummel sa cousine, sœur de David-Henri Ummel de La Combe-Boudry. Ces quelques exemples pour montrer les difficultés qu'on peut rencontrer à démêler de tels écheveaux. Les mariages entre cousins germains n'étaient pas rares³.

Les épousailles donnent lieu à de «gigantesques» réunions de familles qui ont lieu dans les fermes. La grange, spécialement aménagée pour la circonstance, résonne aux accents des paroles de l'Evangile; les chants s'élèvent, solennels, entre les poutres taillées à la hache et jointes comme des mains en prière. Puis des tables se dressent, l'ancien prononce une prière d'actions de grâce. Bientôt les plats défilent: jambon, pot-au-feu et rôti. Produits indigènes de la ferme, ils reflètent son cheptel d'élevage, veaux, vaches, cochons... L'atmosphère reste digne, le repas est ponctué de cantiques et parfois de messages bibliques : le fenil éclairé par la flamme hésitante des lanternes ne prend-il pas vraiment des dimensions de cathédrale? La fête reprend le lendemain et le surlendemain...

³ Ils étaient déjà autorisés à l'époque. Extrait du registre des Trois-Etats concernant les mariages entre cousins germains d'affinité des 10 juin et 12 novembre 1709. Recueil des pièces officielles II, pp. 1 et 2.

Voici le détail des comptes d'un mariage mennonite, en 1853⁴:

47 bouteilles de vin à Fr. -.	54	26.36
Autres boissons		8.-
1 jambon 5 livres à Fr. -.	70	3.50
3 jambons ensemble 16,5 livres		11.55
4 douzaines d'oeufs à Fr. -.	64 la dz.	2.56
49 livres de viande à Fr. -.	36	17.64
12 livres de beurre à Fr. -.	85	10.20
2,5 litres de crème		2.50
20 livres de fromage à Fr. -.	43	8.60
6 pains à Fr. -.	75	4.50
Frais divers		25.-
Total		<u>119.41</u>

Les festivités terminées, après une dernière prière, les invités reprennent la route, qui à pied, qui en char, qui à cheval. Les trajets étaient longs, certains parents venus de l'Emmental, du pays de Montbéliard ou de la région de Bâle avaient devant eux quelque trois jours de voyage. La distance ne les effrayait point. S'étant pourvus de remplaçants chez eux, ils avaient le temps.

Arrivé à destination, chacun retrouve la vie frugale d'alors. Le petit déjeuner, après la traite du matin, consiste en *röstis* frits à la *grosse graisse* (mélange de saindoux et de graisse de bœuf) et en laitages. Le dîner varie en légumes selon la saison. Ils proviennent directement du potager, en été, ou des grandes caves voûtées, en hiver. On sert presque uniquement de la viande bouillie, des saucisses ou du lard gras: les rôtis et le jambon sont réservés aux dimanches et aux jours de fête. Le soir, la famille au complet, avec les domestiques, mange soupe, fromage maigre ou séré avec les traditionnelles *rondes* (pommes de terre en robe des champs). A la fin du repas, on épluche le reste des tubercules pour le déjeuner du lendemain. Puis les langues se taisent. Le père ou l'aïeul se lève pour prendre la grande Bible de famille, souvent l'unique livre du foyer avec le Martyrologe. La lecture de l'Ecriture Sainte suivie de la prière ouvre la veillée, longue et chaleureuse en hiver, plus courte en été où l'on se lève avant l'aube pour faucher l'herbe encore humide de rosée.

S'ils travaillent avec un certain acharnement les jours de semaine, la plupart des mennonites respectent scrupuleusement le dimanche. Ce jour-là, même en pleine période de fenaison, ils ne s'occupent que des traites et de l'affouragement du bétail.

⁴ Archives de la Conférence mennonite suisse, Jeanguisboden. Facture du mariage de Jakob Lehmann, Montagne de Sonceboz, 15 février 1853.

Rappelons ici l'attitude édifiante de ce père de famille de La Cibourg. Le samedi après-midi, quels que fussent la saison et l'ouvrage, il préparait le char à bancs ou le traîneau qui conduirait au culte toute sa maisonnée. Prévenant, il n'oubliait rien et préparait dans le «caisson» une bonne ration d'avoine. Il pensait que le lendemain, pendant qu'il recevrait du Seigneur la nourriture spirituelle indispensable à sa vie, la jument reprendrait, elle aussi, des forces nouvelles.

Le dimanche matin, chacun changeait d'habits pour la collation de 10 heures. Un peu plus tard, parents devant, enfants derrière, toute la famille prenait place sur le char tiré par un lourd cheval des Franches-Montagnes. Guides en mains, qu'il pleuve ou qu'il neige, qu'il vente ou qu'il gèle, le père mettait le cap en direction du modeste lieu de culte mennonite.

Disons qu'avant la construction de la chapelle des Bulles, ces cultes se tenaient dans les fermes. Imaginons un tel rassemblement: les hommes en habits de mi-laine, les femmes en longues robes et chignons. Hospitalier, l'hôte a ouvert son écurie aux nombreux chevaux et son épouse, diligente, sert soupe aux pois et fromage aux fidèles venus de loin. On s'installe dans la chambre de séjour et à la cuisine. A 13 h. 30, debout sur le pas de la porte séparant ces deux pièces, l'ancien commence le service divin. En voici l'ordonnance:

Cantique.

Lectures bibliques (Ancien et Nouveau Testament)

Prière

Message de l'ancien

Cantique

Message d'un prédicateur

Cantique

Message d'un second prédicateur

Prière d'un diacre

Cantique

Bénédiction

Ces cultes sont d'une extrême sobriété, un peu à l'image des locaux dans lesquels ils se déroulent. Les prédicateurs prêchent en «bärndütsch» et analysent avec simplicité des chapitres entiers de l'Ecriture. Les services divins de plus de deux heures n'effraient personne. Autre époque! Et, avant de se quitter, on prolonge encore la communion fraternelle en buvant le thé tous ensemble dans la grande cuisine.

La réunion suivante a lieu chez un autre membre de la communauté. Le décor seul varie, car les mêmes prédictateurs officient. Agriculteurs par devoir, ils incarnent l'idéal de leurs pères: constituer une Eglise hors des atteintes du monde, travailler la nature, création de Dieu, et rester proche d'elle. L'élection des prédictateurs se fait, selon l'époque, par tirage au sort qui s'effectuait parfois ainsi: un diacre distribuait aux candidats présentés à l'assemblée un livre qu'ils devaient ouvrir. Dans l'un des volumes se trouvait un billet portant le verset 24 du premier chapitre des Actes des Apôtres: *Seigneur, toi qui connais les cœurs de tous, désigne lequel tu as choisi.* Celui qui possédait le billet était nommé⁵. Plus tard, on change de procédure. Un frère disposé à servir dans l'assemblée (Probeprediger) est mis à l'épreuve pendant un certain temps. Si, par la suite, il est reconnu capable et se sent appelé par Dieu, il sera consacré au ministère de prédictateur puis éventuellement d'ancien. (Actuellement, les Eglises décident de l'élection des anciens et des prédictateurs à la majorité des deux tiers des membres présents à l'Assemblée générale⁶.)

Longtemps encore après leur arrivée dans le Jura neuchâtelois, les mennonites louent des domaines sans les acquérir. Les autorités et la population protègent jalousement leur patrimoine et ne cèdent leur terrain qu'avec beaucoup de difficulté, quand elles ne le refusent pas froidement. Pèlerins sur cette terre, selon l'Ecriture⁷, les mennonites ne recherchent pas d'abord la propriété foncière, mais réclament farouchement la liberté de culte et l'exemption du service militaire. A la fin du XIX^e siècle, ne rencontrant plus d'opposition à leur foi, ils s'établissent définitivement sur des bien-fonds qu'ils achètent avec le plein assentiment des communes. Les ventes de domaines s'effectuent selon les procédés d'alors. L'un d'eux est amusant et illustre la simplicité du bon vieux temps. Au début de l'enchère qui se déroulait à l'auberge, le préposé allumait une chandelle de longueur déterminée. Les mises allaient bon train. Mais au moment où la flamme s'éteignait, l'adjudication était prononcée en faveur du dernier offrant. Le jeu en valait la chandelle!

⁵ Archives de la Conférence mennonite suisse, Jeanguisboden.

⁶ Statuts de l'Eglise des Bulles, 31 août 1963, art. 8.

⁷ Epître aux Hébreux 11:13 et I Pierre 2:11.

XI. LA RÉVOLUTION NEUCHÂTELOISE

DÉPART DES MENNONITES POUR L'AMÉRIQUE

En 1793, la Principauté de Neuchâtel avait été secouée par un fort courant révolutionnaire¹. Des arbres de la Liberté avaient été plantés un peu partout, surtout dans nos Montagnes si proches de la France. Le gouvernement inquiet avait pris des mesures sévères: bannissant les révolutionnaires les plus convaincus, il avait décapité le mouvement qui s'effondra bientôt. Mais quand le besoin de se gouverner soi-même a germé, il ne disparaît pas si facilement. Les circonstances allaient lui rendre vie².

La guerre du Sonderbund (ligue des sept cantons catholiques suisses formée en 1846 contre le gouvernement fédéral) éclate en 1847. La Diète suisse réclame à chaque canton un effectif militaire pour combattre la ligue d'inspiration jésuite. Le Gouvernement neuchâtelois qui devait, par les accords de 1815, assistance aux cantons, refuse de lever le contingent exigé. Mais il autorise sur son territoire le passage d'armes en faveur de la Ligue catholique.

Ces décisions indignent la population qui recommence à former de petits groupes révolutionnaires.

Le gouverneur, de son côté, nomme des comités de défense royalistes qui s'installent dans les communes et mettent bientôt la haute main sur toute l'administration en place. Ces procédés excitent sérieusement les bourgeois des Montagnes qui, sans attendre l'assemblée du 1^{er} mars 1848 convoquée par tous les révolutionnaires du canton, commencent à circuler avec des drapeaux et des cocardes fédérales. La chute de Louis-Philippe en France, le 24 février 1848, augmente encore leur ardeur.

Le 28 février, les ateliers restent fermés. Les divers corps de métiers appuient les républicains. Pour empêcher de trop grands troubles, les comités de défense, sur ordre gouvernemental, acceptent de discuter avec les révolutionnaires. C'est

¹ Thévenaz, *Histoire du pays de Neuchâtel*, p. 67.

² Thévenaz, *Histoire du pays de Neuchâtel*, pp. 87 et suivantes.

déjà une petite capitulation. Elle est bientôt totale au Locle où, le 29 février, les patriotes suspendent un drapeau à croix blanche à la chaîne d'un réverbère de La Fleur-de-Lys et montent la garde pour le préserver de toute attaque. Ils obtiennent de plus l'abdication du comité de défense royaliste, qui accepte les dispositions suivantes :

« Habitants du Locle,

Une révolution pacifique vient de s'accomplir dans notre localité. Les pouvoirs civils et militaires viennent d'être remis entre nos mains. Nous en usons de suite pour vous recommander le calme et l'ordre, qu'au besoin nous saurons maintenir. Voici notre programme :

- Oubli du passé
- Respect des personnes et des propriétés
- Ordre fondé sur la liberté. »

Le Comité

A La Chaux-de-Fonds, ce même jour, on essaie de soutirer une signature aux royalistes. Comme ils résistent, quelqu'un annonce du perron de l'Hôtel de Ville : *Le comité de défense ne veut rien entendre... Que tous les républicains se rassemblent... sans armes!* Au mot « arme », chacun prend la sienne. Et ce sont deux à trois cents hommes équipés qui se pressent sur la place.

Les royalistes, prisonniers, signent enfin la renonciation.

Avant l'aube du 1^{er} mars arrive de la vallée d'Erguel (Saint-Imier) Ami Girard à la tête des proscrits de 1793 restés neuchâtelois de cœur. Il va trouver sur l'heure Fritz Courvoisier et le persuade péniblement d'occuper le château. S'étant assuré l'appui des républicains du Bas, Courvoisier se décide et, à 10 heures, une longue colonne d'hommes bouillants d'enthousiasme descend à Neuchâtel. Elle grossit tout au long du trajet. Un triangle ouvre la marche dans un mètre de neige. On arrive finalement à Pierre-à-Bot, transi et affamé malgré les deux chars de victuailles de l'expédition. Les délégués du chef-lieu ne sont pas au rendez-vous. Las d'attendre, les intrépides montagnards continuent seuls l'expédition et assiègent le château, vide depuis un jour déjà. Un garde leur remet les clefs *au nom du Conseil d'Etat et de Sa Majesté*. Neuchâtel est canton suisse sans réserve, dans toute l'acception du terme. Des pièces officielles le confirment la même année.

La Révolution neuchâteloise ne touche que fort peu les milieux mennonites, mais elle leur assure officiellement la liberté de culte³. Ce sensible progrès est terni cependant par les décisions du Grand Conseil lors de l'établissement de la loi militaire neuchâteloise du 16 mars 1852. Voici à ce propos un extrait du *Pays de Neuchâtel* publié à l'occasion du centenaire de la République⁴ :

³ Constitution de la République et Canton de Neuchâtel, 30/4/1848, art. 14.

⁴ *Pays de Neuchâtel, Vie militaire*, par Eddy Bauer, 1948, p. 75.

«Après de longs débats devant le Grand Conseil, il fut décidé, à la majorité des voix, de priver les anabaptistes de la licence que leur avait conférée le règlement du 26 mars 1819 concernant les amendes et indemnités militaires et aux termes duquel ils étaient autorisés à remplacer le service armé par le paiement d'une taxe annuelle. Ce n'est pas quant au reste que leur nombre eût risqué de décimer nos rangs, mais le Conseil d'Etat redoutait que d'autres sectes religieuses, dont les darbystes, expressément mentionnés au cours de la discussion, ne vinssent à leur tour réclamer l'application de ce privilège. Ainsi disparut de notre législation républicaine ce qu'on est convenu d'appeler aujourd'hui l'objection de conscience.»

Dès 1852, pour éviter de porter les armes, de nombreux mennonites s'expatrient en Amérique et les assemblées s'affaiblissent. L'assemblée neuchâteloise est aussi touchée. Ces voyages représentaient une véritable expédition. Une lettre écrite par un groupe d'émigrants en relate les pérégrinations⁵.

Partis de Suisse un 4 mai avec sept chars attelés, ces anabaptistes arrivent à Paris le 22 du même mois, ayant roulé jour et nuit, exposés aux intempéries et aux voleurs. Dans la capitale, ils se joignent à de nombreux autres voyageurs, vendent leurs chevaux et leurs chars puis attendent. Le 4 juin, enfin, ils prennent le bateau de Paris au Havre à raison de Fr. 12.– par personne. Le 17 juin, un navire d'Amérique jette l'ancre dans le grand port français. Aussitôt, les émigrants se mettent en relation avec le capitaine, qui leur promet de partir la semaine suivante si le temps le permet. Le lendemain, la traversée semble annulée par les agents de voyage. Le capitaine, subissant leur influence, a doublé ses exigences. Mais les mennonites, mis en garde contre de tels procédés, ne se laissent pas décourager. Trois pères de famille prennent alors l'affaire en main et, payant séance tenante, obtiennent la signature d'un contrat par le commandant du vaisseau. Pour le prix de Fr. 80.– par passager, plus Fr. 15.– de pension, quarante-six personnes s'embarquent pour l'Amérique.

Beaucoup de mennonites suisses s'établissent dans l'est de la Pennsylvanie, où actuellement encore certains parlent l'allemand, voire l'un des dialectes suisses. La copie d'une lettre retrouvée dans une ferme du Valanvron⁶ nous décrit fort bien la foi de ces émigrants et retrace la vieille histoire mennonite. L'auteur de cette missive, David Baumgartner, né à La Montagne de Nidau, commune de La Heutte, le 15 janvier 1764, part pour l'Amérique à l'âge de 71 ans. Voici de larges extraits de ce qu'il écrit à son fils à l'occasion de son 89^e anniversaire (l'original est en allemand).

⁵ Archives de la Conférence mennonite suisse, Jeanguisboden. Extrait d'une lettre d'un groupe de mennonites de l'Emmental, 1831.

⁶ Parue *in extenso* dans « Der Zionspilger » N° 3/1887.

«Adams County, Indiana, le 15 janvier 1853.

A mon fils David, sa famille et les frères en Jésus-Christ. Je vous souhaite la grâce de Jésus-Christ, l'amour du Père et la communion du Saint-Esprit avec mes fraternelles salutations. Je suis souvent en pensées auprès de vous. Ne pouvant presque plus travailler, je songe beaucoup au passé. Mes souvenirs remontent quatre-vingts ans en arrière et même au-delà. Mes parents et beaucoup de connaissances m'ont raconté combien la vie des mennonites dans le Jura était simple et remplie de reconnaissance envers Dieu. Depuis lors, comme tout a changé! Et souvent je me pose une question: que deviendront nos assemblées dans cent ans? Si l'évolution matérielle continue de cette façon, le danger est grand qu'il y ait beaucoup de formes extérieures, mais peu de vie dans la crainte de Dieu.

Voici quelques détails sur l'installation de nos pères dans le Jura. Après les martyres subis à Berne et dans l'Emmental, beaucoup cherchèrent un asile où ils pourraient pratiquer librement leur foi. Dans le Jura, ils menèrent une vie tranquille mais retirée, heureux d'avoir nourriture et habillement en suffisance. Cependant, là encore, l'ennemi ne resta pas inactif. Nos pères furent dénigrés et accusés de nuire au pays à tel point que les autorités leur adressèrent un mandat selon lequel ils devaient quitter les lieux, dans un bref délai.

Ma mère qui travaillait dans une famille de la montagne de Moutier nous racontait combien ces gens étaient dans la tristesse et les soucis. Leur seule espérance résidait dans la prière et la foi en Dieu. Ils furent bientôt convaincus qu'ils n'abandonneraient jamais ceux qui se confient en Lui. Un homme de la contrée s'adressa aux autorités disant: «Ces gens ne nuisent nullement au pays, au contraire, ils lui sont utiles; assidus au travail, ils ont défriché beaucoup de terres que nous estimions improches à la culture. Au surplus, les autorités bénéficient de la dixième partie des produits qu'ils en retirent. Nous devons estimer leur travail car ils sont en état de payer un fermage bien supérieur à celui des paysans de la région.» Sur la base de ce témoignage, l'autorité annula son mandat. On continua à tolérer les mennonites à condition qu'ils n'achètent pas de terres et n'habitent pas dans les villages, mais qu'ils restent sur les montagnes.

Reconnaissants à Dieu et aux autorités, nos pères s'efforcèrent de vivre paisiblement et honnêtement.

Assez parlé de la vie matérielle, voici encore quelques souvenirs de la vie spirituelle.

A la suite de leur baptême, les jeunes gens n'étaient pas admis d'office comme membres de l'assemblée. Ils pouvaient en faire la demande, après un certain temps d'épreuve. Mais souvent il semblait plus important d'être membre de l'Eglise que de suivre sincèrement le bon chemin. Telle fut ma position et je la croyais normale. Trop libre, la jeunesse devint légère. Je n'étais pas meilleur et souvent le lundi, je me faisais des reproches: tu as mal agi en faisant comme tes semblables et en oubliant ce que dit la Parole de Dieu au sujet du jour du repos (Esaïe 58 et Ezéchiel 20 : 11-13). Heureusement cette situation changea lorsque, à l'âge de 22 ans, le Seigneur m'appela à son service. Alors je saisissai la signification du baptême. Je compris qu'il fallait communier avec Dieu, ne plus suivre mon propre chemin et marcher selon le conseil des méchants, mais vivre pour celui qui s'était offert à ma place.

Parce que nous annonçons la repentance et la rémission des péchés par Jésus-Christ, certains nous critiquent et prétendent que nous prêchons une nouvelle doctrine. Loin de là, nous suivons l'exemple des apôtres et de nos pères qui ont sacrifié leurs biens et leur sang pour le témoignage de la vérité que nous possérons en Jésus-Christ.

Je termine ma lettre en soulignant que je ne fais de reproches à personne; mon seul vœu est que la communion entre chrétiens se fortifie et que les tentatives de Satan ne puissent nous nuire. Pardonnons comme Dieu nous a pardonné.

Je vous salue et vous envoie mes bons vœux de santé et de bénédiction divine. Priez pour nous comme nous voulons le faire pour vous. Dans ma faiblesse, je prie pour mes enfants et petits-enfants, demandant au Seigneur que tous soient sauvés. Que Dieu vous bénisse.»

David Baumgartner mourut le 3 octobre 1853. Il avait accompli quarante-neuf années de ministère dans le Jura et dix-huit autres en Amérique.

XII. FIN DU XIX^e SIÈCLE

DÉBUTS DE LA CONFÉRENCE MENNONITE SUISSE

Dans les Montagnes neuchâteloises, une nouvelle émigration pour l'Amérique eut lieu après 1870. Des familles entières s'expatrient et plantent le drapeau de leurs patronymes bernois (Gerber, Glaus, Ramseyer, Stähly, Müller, Maurer, etc.) outre-Atlantique. Les fils de Jean Ummel prennent également le large. Il n'en reste qu'un seul au pays, Henri, déjà mentionné dans cette chronique¹. Marié en 1867, il s'établit à La Sagne près de ses parents. Anna Ummel, sa femme, lui donne quatre enfants, dont trois meurent en bas âge. En 1872, quittant la région des «sagnes», il exploite pendant une dizaine d'années le domaine de La Grande-Pâture, aux confins du Valanvron. Là, sa famille grandit encore de sept unités. Vers 1880, deux de ses petits lui sont repris, bientôt suivis de leur mère: momentanément, Henri Ummel abandonne la ferme dont il est devenu le propriétaire. Remarié à une veuve, Louise Deleurant, née Nusslé, il s'en va aux Eplatures, près de La Chaux-de-Fonds, où il gagne sa vie comme marchand de bois, parcourant la ville en tous sens pour satisfaire ses clients.

En 1890, il cesse cette profession probablement incompatible, selon les conceptions du temps², avec son ministère pastoral et regagne le calme bienfaisant de «sa» Grande-Pâture. Il connaît, comme *serviteur de la Parole*, le temps difficile des communautés disséminées et se rattache plutôt à celle de La Chaux-d'Abel, dont il est prédicateur en 1888. On réclame ses services du Locle en Emmental et de La Chaux-d'Abel à Belfort. Maîtrisant le français et l'allemand avec un égal bonheur, il a une audience particulière outre-Jura, où les mennonites du pays de Montbéliard ont adopté la langue française. Il ne craint ni la chaleur, ni le froid, ni même les kilomètres et va, par monts et par

¹ Voir début du chapitre X.

² A l'époque, selon certains documents retrouvés dans les familles, un prédicateur mennonite ne pouvait exercer une autre profession que celle d'agriculteur.

vaux, bénir tombes et mariages, instruire et baptiser les futurs membres des assemblées, prêcher l’Evangile jusque dans les fermes les plus reculées. Il prend tout naturellement une place importante parmi les initiateurs d’une assemblée aux alentours de La Chaux-de-Fonds.

Jacob Müller, né en 1845 aux environs de La Brévine, est un ami d’Henri Ummel. Ancien de l’assemblée amische des Bressels, ses fidèles s’éparpillent dans la région du Crêt-du-Locle, du Locle, des Ponts-de-Martel, de Sommartel et de La Sagne. Bilingue lui aussi, il se déplace fréquemment en France avec David Ummel junior, de La Chaux-d’Abel, mais reste fermement attaché à la langue allemande. Avec son épouse Rosalie Stähly, qui lui donne six enfants, il s’est établi aux Bressels. A cause de la santé défaillante de son épouse, il déménage à la Combe-Jeanneret (Le Locle) chez son fils Albert où il reste bientôt veuf. Il s’installe alors au Rocher, près du Locle, chez sa fille aînée Marie Zbinden. Il décède en 1911. Jacob Müller portait la barbe à la façon amische, sans moustache, au contraire d’Henri Ummel. D’un abord un peu sévère, il prêchait pourtant la Parole de Dieu avec dynamisme, en collaboration étroite avec Henri Ummel.

Pendant quelques années, David Gerber met ses dons au service de l’Eglise des Bressels, mais s’expatrie pour le Kansas en 1887. Il n’oubliera jamais l’Eglise de son enfance et sera de cœur avec elle dans les grandes circonstances³.

Vers 1850, la répartition des mennonites dans le Jura est assez curieuse. Ceux qui résident en territoire neuchâtelois sont restés de tendance amische, alors que les Eglises sœurs des Franches-Montagnes ont adopté les idées et les pratiques des mennonites évolués⁴.

D’abord principalement groupée sur le plateau des Bressels, la communauté des Montagnes neuchâteloises s’éparpille pendant la seconde moitié du XIX^e siècle. Les lieux de culte se multiplient. A côté des diverses fermes de La Combe-Boudry, des Bénéciardes et des Bressels, des services religieux ont lieu également au Thomasset, à La Combe-Jeanneret, aux Eroles, au Rocher, à La Jaluse, aux Entre-deux-Monts et à La Grande-Joux.

Parallèlement, des mennonites francs-montagnards sont installés à La Ferrière, à La Cibourg, à La Joux-Perret et aux Bulles. Un brassage se produit parmi ces fidèles de différentes tendances, mais une certaine tension subsiste entre amisches et évolués. Il faut attendre 1887 pour qu’un homme de valeur et de

³ Archives de l’Eglise mennonite, Les Bulles. Lors de l’inauguration de la chapelle, en 1894, David Gerber envoya un message des USA pour la circonstance.

⁴ *Mennonitisches Lexikon IV*, p. 382, avec une exception: l’Eglise de La Ferrière-Chaux-d’Abel est restée amische. H. Hummel, prédicateur, cf. *Der Zionspilger*, N° 21, 1888.

grande expérience – il a 90 ans – David Ummel, fondateur de l'école allemande de La Chaux-d'Abel, amorce une tentative d'unification des deux pensées en servant d'intermédiaire entre les assemblées. Le valeureux vieillard, fabricant de tuiles, s'éteindra paisiblement en 1896 à l'âge de 99 ans⁵.

Nous venons de soulever l'épineux problème des écoles allemandes jurassiennes qui fait encore couler beaucoup d'encre. Dans les Montagnes neuchâteloises, il n'y eut jamais d'écoles allemandes officiellement reconnues. Deux essais, émanant des milieux mennonites, échouèrent. En 1860, Rudolf Erb écrit de Saint-Imier à l'un de ses parents qu'un instituteur nommé Peter Gassner tiendra une classe allemande au Valanvron de juin à fin septembre. Il enseignera la religion, la Parole de Dieu, le chant, la lecture et l'écriture. En outre, il exigera de ses élèves la mémorisation d'extraits du Nouveau Testament, des Psaumes et de chants religieux. Cette école devait apporter aux élèves une nourriture spirituelle et leur apprendre la recherche de la bénédiction de Dieu. L'instituteur, de son plein gré, renouvelle son contrat pour l'hiver, mais l'affaire reste sans lendemain⁶.

Plus tard, lors de la guerre de 1914-1918, Julius Rosenberg, gendre d'Henri Ummel, demande au directeur des écoles primaires de La Chaux-de-Fonds la permission d'ouvrir une école allemande au Valanvron⁷. Il veut en faire bénéficier les enfants d'outre-Rhin que son beau-père héberge dans un home d'accueil qui est en même temps une maison de repos.



Pension du Valanvron.

⁵ *Mennonitisches Lexikon IV*, p. 382.

⁶ Recueil de lettres aimablement prêté par la famille Charles Liechti, Le Valanvron.

⁷ *Comment on germanise le Jura*, pp. 70 et 71. Lettre à M. Wasserfallen.

Le directeur lui répond simplement que ses élèves seront tenus légalement de se présenter, comme ceux de l'enseignement privé, aux examens communaux annuels. Les épreuves fournies par le Département de l'instruction publique neuchâtelois sont en français. Julius Rosenberg n'insiste pas et les enfants continuent à suivre l'école du quartier. La pension ayant brûlé, il disparaît dans son Allemagne natale.

La paroisse réformée allemande du Val-de-Ruz ouvre également, à titre privé, des écoles pour ses paroissiens aux Loges, à Fontaines, à La Joux-du-Plâne⁸. Notons qu'en 1868, il y avait trois mille protestants de langue allemande dans ce district. L'activité de ces écoles fut cependant de très courte durée.

L'action unificatrice de David Ummel, que nous venons de citer, a très certainement influencé le développement de la Conférence mennonite suisse⁹ constituée en 1779. Elle végétait encore lorsque, un siècle plus tard, l'ancien de La Chaux-d'Abel entreprend sa visite des Eglises pour tenter de créer des liens plus étroits entre elles. Dès lors, la Conférence commence un travail efficace. Le premier procès-verbal, retrouvé dans les archives, date de 1889¹⁰. Cette année-là, les délégués des assemblées se rencontrent à Langnau du 19 au 23 octobre. L'ordre du jour est chargé:

1. Comment élire les prédicateurs selon la Bible?
2. Est-il admissible que des mennonistes épousent des croyants d'une autre confession?
3. Dans l'Eglise, quel est le critère d'admission des jeunes terminant l'instruction religieuse?
4. Peut-on donner la Sainte-Cène à des croyants étrangers à la communauté?
5. Augmentation possible du nombre des réunions de prières.
6. Nomination pour chaque assemblée d'un correspondant au *Zionspilger* (journal des Eglises mennonites suisses fondé en 1881).
7. Institution de la collecte après le culte.
8. Etude pour l'introduction d'un livre de chants commun.
9. Nomination des responsables de la prochaine Conférence.
10. Conclusion selon le Psaume 103.

Il fallut cinq jours de délibérations pour venir à bout des questions posées. Une bonne solution, même longuement discutée, était le seul but à atteindre. La montre-bracelet n'avait pas encore asservi l'humanité.

⁸ Archives de la paroisse réformée de langue allemande Le Locle-Val-de-Ruz. *Mittheilungen über die deutsche Gemeinde im Val-de-Ruz*, 1867, N° 3.

⁹ Conférence mennonite suisse: sorte de synode des responsables des Eglises. Elle a, à sa tête, un comité chargé d'expédier les affaires courantes.

¹⁰ Archives de la Conférence mennonite suisse.

L'année suivante, on se réunit de nouveau à Langnau, les 5 et 6 septembre puis, en 1891 à La Talvogne, au nord de Sonceboz, où la famille Zürcher accueille les délégués, alors uniquement des anciens, des prédicateurs et des diacres. L'essor était donné, les Conférences devinrent régulières, les lieux déterminés: Jeanguisboden au printemps, Langnau en automne.

Les conducteurs spirituels neuchâtelois, Jacob Müller et Henri Ummel, déployèrent une intense activité au sein de la Conférence. Le premier fit partie, dès 1889, du comité pour la mission intérieure, alors que le second était nommé, en 1890, membre d'un organisme similaire pour la mission extérieure¹¹. Celle-ci, peu développée à l'époque, cédait le pas à celle-là. Les deux comités travaillaient ensemble et veillaient principalement à ce que toutes les Eglises fussent visitées chaque année par les prédicateurs des assemblées sœurs. L'échange de chaires ne date pas du XX^e siècle! Si quelque animosité venait se glisser entre les membres et les responsables, ces contacts devaient ouvrir le chemin de la réconciliation. Comme ils duraient plusieurs jours – le minimum étant fixé à une semaine – il était possible d'atteindre même les familles les plus éloignées. A la fin du siècle, la Conférence devenait l'organisme central de tous les mennonites suisses. Elle réglait les affaires indigènes et étrangères.

Les cris d'alarme répétés des Eglises françaises, paralysées par la pénurie de prédicateurs, lui parviennent. Aussitôt, Jacob Müller, David et Henri Ummel prennent une fois par mois la direction de Belfort pour assurer les cultes et l'instruction religieuse aux frais des mennonites français¹².

De nos jours, la Conférence assume encore les mêmes tâches, mais sa composition a été modifiée: chaque assemblée envoie un délégué pour cinquante membres et fraction de cinquante membres. Un comité central prépare les délibérations et liquide les affaires courantes. Douze¹³ Eglises se rattachent à la Conférence suisse: Berne, Biel, Les Bulles (La Chaux-de-Fonds), La Chaux-d'Abel, Courgenay, Langnau et environs, La Ferrière, Lucelle, Montagne de Cortébert, Moron, Schänzli (Bâle) et Sonnenberg (Tramelan, Les Reussilles, Mont-Tramelan, Jeanguisboden, Les Mottes, etc.).

¹¹ Archives de la Conférence mennonite suisse.

¹² Archives de la Conférence mennonite suisse, Sommer P., *Historique des Assemblées*, N° 9.

¹³ En 1994, la Conférence mennonite suisse compte quinze assemblées: Emmental, Berne, Brügg près Biel, vallon de Saint-Imier (Cormoret), Les Bulles près La Chaux-de-Fonds, La Ferrière, La Chaux-d'Abel, Sonnenberg (Tramelan, Les Mottes, Jeanguisboden, Mont-Tramelan), Tavannes, Kleintal (Moron), vallée de Delémont (Bassecourt), Courgenay, Unterer Birstal (Münchenstein), Schänzli (Muttenz), Liestal.

Chaque communauté jouit de son autonomie, mais certaines résolutions peuvent être soumises à la Conférence pour ratification.

Les délibérations se passent en langue allemande, longtemps qualifiée de *latin des mennonites*. Pourtant, hors séance, on peut entendre des bribes de conversations françaises; même si les responsables se soucient de maintenir la communion linguistique propre aux mennonites suisses, ils ont le devoir de développer leurs relations avec les populations romandes qui les côtoient.

XIII. L'ASSEMBLÉE DES BRESSELS/LE LOCLE

En territoire neuchâtelois comme ailleurs, l'histoire des anabaptistes est intimement liée à leur foi. Il a donc été possible de pressentir leur vie ecclésiale au travers des documents civils.

Mais on découvre véritablement l'Eglise anabaptiste des Montagnes neuchâteloises grâce à des amis qui, en l'occurrence, se révéleront plus précieux que des frères, selon le proverbe de Salomon¹! Ce sont, en effet, des documents tels que le registre de l'Eglise de Montbéliard (1750-1957), en France voisine, relatant baptêmes, mariages, décès et consécrations dans le vieil allemand de l'époque d'abord, puis en français, différents historiques franco-allemands, voire américains, avec un unique document de famille local, qui apportent les plus anciens renseignements.

Une assemblée anabaptiste neuchâteloise est attestée dès la deuxième notice des baptêmes, dans le registre de Montbéliard :

«Le 17 octobre 1756», dix membres «sont entrés dans l'assemblée des mennonites (Manoïsten) par le saint baptême et sur confession de leur foi. Et le grand Michel Ritschart des Montagnes neuchâteloises (auss den näüwburger bergen) les a baptisés.

Jean Rieche²»

Seul un ancien pouvait administrer le baptême. Et pour qu'un ancien soit nommé, il fallait qu'une communauté le désigne et le consacre. Grâce à la mention *des Montagnes neuchâteloises* situant l'assemblée du «grand» Michel Richard (la graphie des noms est variable), on peut affirmer qu'une communauté anabaptiste constituée, avec un ancien au moins, existe dans la région du Locle et de La Chaux-de-Fonds, au milieu du XVIII^e siècle.

Des contacts antérieurs avec l'assemblée de Montbéliard se trouvent relatés dans les notices des consécrations :

¹ *Die heilige Schrift. Mit Genehmigung der zürcherischen Synode, 1882:* «... wenn aber Einer liebet, ist er anhänglicher als ein Bruder.» *Sprüche 18.24.* La Sainte Bible. Traduction œcuménique, TOB 1975: «...mais tel ami est plus attaché qu'un frère.» *Prov. 18:24.*

² Ce 17 octobre 1756, «le grand Michel Ritschart» consacre encore Jacob Schmuckli comme prédicateur.

«Le 14 octobre 1753, à la ferme des Gouttes³, Michel Rithartt du territoire neuchâtelois consacre Michel Rithartt de Brisbutto⁴ comme ancien et Hans Rich de Belchamp⁵ comme prédicateur.»

Hans Rich, de Belchamp, a tenu le registre de l'Eglise de Montbéliard de 1750 à 1792.

Ces notices témoignent des relations fraternelles qui lient l'assemblée neu-châteloise et l'assemblée française. Mais elles ont aussi une autre signification. Au XVIII^e siècle, toutes les assemblées françaises sont amisches⁶. Elles célèbrent la Sainte-Cène au moins deux fois par année, précédée du lavement des pieds mutuel pour les hommes. Ces assemblées ont adopté, en lieu et place des *Articles de Schleitheim*, la *Confession de foi de Dordrecht*, qui expose clairement la discipline de l'exclusion (*Meidung*)⁷. Leur non-conformité au monde se manifeste par des vêtements particuliers où les crochets remplacent les boutons jugés «décorations» mondaines. La barbe se porte sans la moustache, attribut guerrier. Peut-on affirmer que l'assemblée du territoire neuchâtelois était amische? Un très ancien document, le martyrologue (ou *Miroir des martyrs*) de T.J. van Bracht, imprimé en 1780 à Pirmasens et ayant appartenu à Jacob Müller, ancien de l'assemblée des Bressels/Le Locle, le confirme.

Ce martyrologue fait référence, dans sa page de titre, à une Conférence des assemblées amisches franco-allemandes:

«Nunmehro von der vereinigten Brüderschaft in Europa» (Numéro de la fraternité unie d'Europe) «Im Verlag der vereinigten Brüderschaft, 1780» (Edité par la fraternité unie).

En effet, en novembre 1779, à l'initiative de Hans Nafziger, un ancien des assemblées amisches du Palatinat, une conférence avait réuni, à Essingen en Allemagne, trente-neuf serviteurs de dix-neuf assemblées amisches d'Europe, dont Hans Rich et Hans Roth, délégués de l'Eglise de Montbéliard. Le résultat de leurs discussions, l'*Ordnung d'Essingen*⁸ de 1779, est bien connu pour ses directives sur la discipline, les ministères, les vêtements, la barbe, etc...

³ Ferme des Gouttes, près d'Audincourt/Montbéliard (F).

⁴ Il y a bien deux Michel Rithartt en présence. Les mêmes noms se retrouvent souvent dans les familles mennonites. La ferme de Brisepoutot est proche de Blamont (F) (région du Doubs près de la frontière suisse).

⁵ Ferme de Belchamp, près de Seloncourt/Montbéliard (F).

⁶ *Jahrbuch der Altevangelischen Taufgesinnten oder Mennoniten Gemeinden*, 1888. Voir aussi chapitre V. Le lavement des pieds est encore pratiqué actuellement par un groupe de membres dans l'Eglise mennonite de Montbéliard, le Jeudi-Saint, hommes et femmes séparément.

⁷ *Confession de foi de Dordrecht*: Articles 16 et 17.

⁸ Il y eut deux Conférences amisches à Essingen, en 1759 et 1779.

La présence du martyrologue de Pirmasens dans la communauté neuchâteloise montre bien l'appartenance amishe des anabaptistes neuchâtelois. Consultons, avec un brin d'émotion, ce vieux témoin des siècles passés. La page de garde porte une dédicace manuscrite en allemand⁹:

«Ce livre appartient à l'assemblée du comté de Neuchâtel francophone et ne doit pas être transporté dans un autre lieu, sinon si la fraternité dudit comté venait à s'établir ailleurs. Dans un tel cas, le livre reste et demeure propriété de ladite fraternité et plus précisément de ceux qui sont pauvres et n'ont pas les moyens de l'acheter, mais avec la réserve qu'il doit être traité soigneusement. Celui qui l'abîmera ou le salira devra le faire remettre en état et personne ne doit le garder plus de deux mois. Si un autre le désire, il peut l'avoir, mais les serviteurs doivent en être informés afin que l'on sache en tout temps où se trouve le livre – il en a été décidé ainsi, le 12 janvier 1783.

Hans Zutter»

Qui était Hans Zutter? A l'époque, des anabaptistes portant le nom de Zutter étaient recensés depuis plus de quarante ans déjà dans le territoire neuchâtelois. Leur expulsion du pays, dans un délai de quatre ans, avait été prononcée en 1739 par le roi de Prusse à la demande de la population. En 1742, une liste¹⁰ d'anabaptistes est dressée pour qu'on leur rappelle leur départ. Au mois d'octobre, un certain *Jean Souter*, chez le sieur H. Buchenel, reçoit son ordre de sortie.

Les Zutter ne quittent pas le territoire neuchâtelois, tout au plus déménagent-ils. Un des lieux de culte de l'assemblée amische des Montagnes neuchâteloises semble avoir été la maison de Hans Zutter, certainement le signataire de la dédicace du martyrologue. En effet, on lit dans le registre de Montbéliard:

«Le 16 octobre 1784, se sont présentés ensemble, Christen Zutter, fils de Hans Zutter dans le territoire neuchâtelois et Madlein Büischt, fille de Hans Büischt, de l'assemblée de (?)dessus, aussi dans le territoire neuchâtelois, aux Calames¹¹ où Hans Zutter habite. Et moi, Hans Rich de Belchamp, je les ai mariés devant les serviteurs et devant l'assemblée... un samedi.»

Malheureusement, le nom de l'assemblée de Hans Büischt ne peut être retroussé de façon certaine. Une famille Büischt (Butschy) est connue dans la région des Bressels¹². Le registre de Montbéliard mentionne un autre lieu de culte pour l'assemblée neuchâteloise:

⁹ Transcription et traduction établies par Thomas Gyger, ancien de l'assemblée des Bulles. Texte original, voir Annexe D.

¹⁰ Archives de l'Etat. Bourgeoisie de Valangin, 26 septembre 1742.

¹¹ Quartier du Locle.

¹² Voir plainte Félix Jeanrichard, chap. VII.

«Le ... 1785, trois sont entrés dans l'assemblée du territoire neuchâtelois à La Combe-Boudry, chez Abraham Ramseyer, dans sa maison, un jeune homme et deux jeunes filles, le fils de Abraham Kocher, Pierre Kocher, et Bäbi Kocher, sa sœur, et Susanni Fruttiger, que Dieu les aide pour une fin bénie. Amen.

Hans Rich»

Cette même année 1785, *Christen Ramseyer* est ancien de l'assemblée du territoire neuchâtelois et bénit deux *mariages* en France, à la ferme des *Gouttes*. La famille Ramseyer jouera un grand rôle dans l'histoire de l'assemblée anabaptiste neuchâteloise, mais la famille Kocher lui tiendra tête.

En 1780 déjà, le 1^{er} février, lors d'un mariage au *Bammerthof*¹³, il est décidé que:

«Les serviteurs du territoire neuchâtelois doivent venir ensemble le 4 mars, à cause de certains désordres, et améliorer la situation, si telle est la volonté de Dieu.»

L'affrontement entre les Kocher et les Ramseyer éclate deux ans après l'admission dans l'assemblée neuchâteloise de Pierre et Bäbi Kocher. La notice du secrétaire de Montbéliard s'allonge:

«Le 10 juin 1787, Hans Zutter et Christen Ramseyer ont consacré comme anciens, par l'imposition des mains, Abraham Ramseyer du territoire neuchâtelois, à La Combe-Boudry dans sa ferme, et Hans Schlunegger de Pouillerel...»

«Et les deux assemblées étaient réunies, et les frères et sœurs de l'assemblée de La Chaux-de-Fonds par un vote unanime des frères et sœurs, ont élus ceux à qui la majorité des voix est allée, car les serviteurs n'ont pas à donner leur avis là-dessus. Il y avait cinq candidats en présence pour l'élection... ainsi les frères et sœurs ont pu prendre ceux en qui ils avaient le plus confiance. C'est arrivé ainsi quand Abraham Kocher et son parti de confusion n'ont déjà pas voulu aider. Alors on a fait sans eux, et les frères et sœurs ont fait leur volonté, ensuite ils ont pour cela tenu une journée de prière et de jeûne, aussi peut-on espérer que le grand berger de la moisson a entendu leurs prières.»

Puis *Hans Ramseyer, fils de Hans*, est élu prédicateur par les deux assemblées, sans opposition, pour aider Christen Ramseyer. Le secrétaire commente:

«Mais il en fut ainsi, le service ne fut pas confié à cette tête butée, à cause de son esprit de confusion et il n'était pas capable.»

Une troisième consécration est relatée par Hans Rich pour ce même jour:

«Isaac Ramseyer est consacré diacre pour l'assemblée de La Chaux-de-Fonds – malheureusement aussi contre la volonté d'Abraham Kocher et son parti de confusion.»

¹³ Ferme de la région d'Altkirch. Séguay, p. 479, note 53.

Ces désordres font apparaître une assemblée dite «...de *La Chaux-de-Fonds*» dont l'existence semble faire problème pour plusieurs membres de l'assemblée des Montagnes. Celle-ci est importante puisqu'elle a déjà deux anciens, Hans Zutter et Christen Ramseyer, et désire se pourvoir encore d'un prédicateur, Hans Ramseyer.

Ce qu'Abraham Kocher et ses partisans n'admettent pas, c'est la nomination de deux anciens et d'un diacre pour l'assemblée de *La Chaux-de-Fonds*. Est-elle issue d'un schisme? Ou alors une assemblée «en ville» est-elle mal perçue parce que dangereuse pour la pureté de la foi? Rappelons qu'à cette époque, *La Chaux-de-Fonds* comptait dix-huit cabarets et que les autorités elles-mêmes s'inquiétaient de *cette prolifération de pintes*¹⁴. Les opposants réprouvent-ils plutôt l'élection au vote qui permettait à l'assemblée de *La Chaux-de-Fonds*, comme l'écrit Hans Rich, de choisir ceux en qui elle avait le plus confiance, alors que le tirage au sort aurait désigné ceux que Dieu lui-même appelait, selon le modèle des Actes des Apôtres? Abraham Kocher était-il un dictateur, ou un serviteur amish intègre? Ces questions restent posées, mais elles ont eu certainement quelque importance à l'époque.

Une chose est certaine: le registre de Montbéliard continue à citer les Ramseyer comme serviteurs de l'assemblée mennonite neuchâteloise et *La Combe-Boudry* comme lieu de culte, alors que plus jamais le nom de *La Chaux-de-Fonds* (*ladtoischtfoner*, *ladtoischfunger*, ou *ladtschoifunger*) n'apparaîtra. Un siècle plus tard, en 1894, la chapelle des Bulles sera construite à la campagne et pas à *La Chaux-de-Fonds*.

En 1968, on découvre dans les combles de cette chapelle une Bible Froschauer de 1744, c'est-à-dire l'édition zurichoise de 1536 rééditée pour les mennonites. Elle est dédicacée à *Hans Ramseyer et Susanna Jaggi*. Sur l'une de ses pages de garde, on peut lire:

«En septembre, 1798, notre chère maman Susanna Jagge s'est endormie et le 25 ... aux Ponts-de-Martel à l'âge de 79 ans 3 mois.»

Ce couple Ramseyer pourrait bien être les parents de Hans Ramseyer, fils de Hans, la «tête butée» de 1787.

Les Ramseyer de *La Combe-Boudry* et environs¹⁵ sont des piliers de l'assemblée neuchâteloise. Le registre de Montbéliard cite ces familles: Le 31 mai 1768, *Abraham Ramseyer* épousait *Katrina Graber* à Béthoncourt. Le 11 mars

¹⁴ Thomann, Chs, *Chronique de la Communauté de La Chaux-de-Fonds sous la domination du roi de Prusse*, p. 29.

¹⁵ Les registres militaires de *La Sagne* les citent aux Roulets et aux Bénéciardes.

1786, *Madlein Ramseyer*, fille de Christen, épouse *Hans Fräy*¹⁶, fils de Jacob, et *Bäbi Ramseyer*, fille d'Abraham, épouse *Petter Kunradt*, fils de Hans, devant toute l'assemblée chez *Abraham Ramseyer à La Combe-Boudry*. Les trois couples sont bénis par Hans Rich. *Abraham Ramseyer*, fils d'Abraham, épouse *Verena Graber*, fille de Petter, le 21 février 1792, à La Combe-Boudry. Le mariage est bénit par Martin Kunrad. Cette même année 1792, puis en 1801, 1806 et 1812, six mariages, dont un à La Combe-Boudry, sont bénis par Abraham Ramseyer. S'agit-il d'un seul et même ancien de ce nom? Nous n'osons l'affirmer.

Mais laissons les Ramseyer de La Combe-Boudry pour rencontrer les Ramseyer de La Grande-Joux, près des Ponts-de-Martel, accompagnés d'une autre grande famille anabaptiste amische des siècles passés, la famille Stähly:

«Le 5 juin 1859, nous, les serviteurs, nous sommes réunis pour élire un ancien (völliger Dienst) ou enseignant et c'est tombé sur Johannes Stähly dans l'assemblée neuchâteloise, à la majorité des voix, avec un jour de jeûne et de prière. Johannes Rich lui a confié son ministère avec l'imposition des mains des anciens et Hans Ramseyer et moi, et Hans Rich, lui avons imposé les mains à La Joux (Lajeur), chez Jacob Ramseyer. Nous étions douze serviteurs réunis...

Christ Lugbüll»

La série des Hans Ramseyer s'augmente d'une unité encore! L'ancien de 1859 n'est certes pas le prédicateur «incapable», Hans, fils de Hans, de 1787. Le secrétaire de Montbéliard continue ses citations:

«Le 20 mai ou jour de la Pentecôte 1866, nous, serviteurs de l'assemblée de Seigne (Vaufrey) avons été à Montsassier pour la nomination d'un ancien et d'un prédicateur. Et par la majorité des voix a été désigné comme ancien Johannes Ramseyer, de Moron (France), et comme prédicateur Michael Richard, de Goumois (Suisse), mais là-bas, il n'a pas accepté sa charge. A Ramseyer sa charge lui a été confiée tout de suite au nom du Seigneur. Lui ont imposé les mains Johannes Rich de Montsassier, son beau-père, Jacob Ramseyer de La Grande-Joux (grossen Laschör) dans le canton de Neuchâtel et moi, Christen Rich, de l'assemblée de Montbéliard. Dès maintenant je lui souhaite que le Seigneur veuille lui envoyer son Saint-Esprit, qu'il puisse être une lumière dans sa parole et que chaque jour il soit trouvé comme économe fidèle.

Christen Rich»

Les Ramseyer servent aussi dans l'assemblée française de Seigne/Vaufrey¹⁷, (Clos-du-Doubs).

¹⁶ Hans Fräy ou Frey. Voir chapitre VIII.

¹⁷ Une branche des Ramseyer s'établira en France. Matthiot, p. 86, note 3. Un ancien de l'assemblée de Seigne, Pierre Ramseyer, émigrera à Courgenay en 1903. Après sa mort en 1933, l'assemblée amische qui s'était reformée autour de lui (en grande partie des anciens membres de l'assemblée de Seigne) s'éteindra. Les membres restants se joindront à l'assemblée mennonite de Courgenay.

Mais Jacob Ramseyer de La Grande-Joux, cité dans ces deux notices, est particulièrement intéressant. Il est le premier ancien de la communauté des *Bressels/Le Locle* inscrit dans le registre établi en 1898¹⁸. Un registre antérieur est perdu.

Comme tous les serviteurs neuchâtelois, Jacob Ramseyer accomplit un ministère franco-suisse. Il bénit un mariage le 21 novembre 1865¹⁹:

«Aujourd’hui, le 21 novembre 1865, sont entrés dans le saint état du mariage Christen Kunrad du Grosbois, et Frena Graber, fille de Peter Graber de Mont-bruvoir. Le mariage a été bénii par Jacob Ramseyer de La Joux (Laschör) dans le canton²⁰ de Neuchâtel. Christen Rich»

Un autre serviteur, *Peter Ummel*, bénit le mariage de *Peter Graber et Katrina Kunradt*, en France, le 25 novembre 1842²¹. Il s’agit vraisemblablement de Peter Ummel, ancien de l’assemblée des Bressels²², fils de David Ummel et de sa deuxième épouse Catherine Buehler ou Baehler, né en 1802 et décédé en 1862. Peter Ummel épouse Lydia Stähly, fille de Christen Stähly. Le couple, qui aura quatorze enfants, élèvera encore une petite fille qu’un groupe de Tziganes laisse à leur porte. Leur fils Jean, qui épouse Lydia Müller, fut lui aussi ancien de l’assemblée des Bressels. On rapporte qu’il pouvait prêcher deux heures pleines le dimanche matin et, après la soupe de midi, continuer sa prédication une heure encore. Veuf en 1866, Jean Ummel et ses six enfants émigrent aux Etats-Unis en 1872. Ils se joignent à la famille de Philippe Roulet, l’ancien qui avait bénii le premier mariage d’Henri Ummel, ainsi qu’à celles de Jacob Aeby et d’Abraham Ummel, toutes de la région neuchâteloise. Après avoir séjourné dans l’Iowa, ils s’installent au Kansas où ils fondent l’Eglise mennonite de Ransom.

Dès 1887, le cheminement de l’assemblée amische des Bressels/Le Locle est perceptible au travers des archives suisses: le journal mennonite «*Der Zionspilger*»²³, et les registres et procès-verbaux des assemblées des Bressels et des Bulles²⁴.

¹⁸ Déposé aux Archives de la Conférence mennonite suisse à Jeanguisboden. Pour le premier registre, voir note 28.

¹⁹ *Registre de Montbéliard*.

²⁰ Canton: en français dans le texte.

²¹ *Registre de Montbéliard*.

²² D’après Kraft, V., Rutschmann, R. et North L., *The Ummel Genealogy*, p. 1.

²³ Fondé en 1882. Les annonces de culte n’apparaissent qu’en 1887.

²⁴ Pour la nomenclature des familles, voir *Annexe C*.

Aux côtés de Jacob Ramseyer, le prédicateur Johannes Glaus, consacré en 1860, œuvre à la tête de l'assemblée des Bressels. Né en 1819²⁵, il avait épousé, en 1884, Marianne Ummel²⁶ de La Combe-Boudry, de trente-deux ans sa cadette. Johannes Glaus décède en 1895, aux Jean-d'Hotaux, laissant une veuve et une fillette de 10 ans, Johanna. Jacob Müller, ancien de l'assemblée des Bressels, et Henri Ummel du Valanvron, prédicateur de la toute nouvelle assemblée des Bulles²⁷, président son enterrement avec le pasteur du lieu²⁸.

Le second ancien de l'assemblée amische des Bressels sera Jacob Müller. Il est consacré prédicateur en 1867, à vingt-deux ans, encore célibataire, puis ancien en 1881. La famille Müller apparaît aussi dans le registre de Montbéliard :

«Le 11 mars 1866, Johanes Müller, de Dambenois, fils de Jacob Müller de l'assemblée neuchâteloise, est reçu dans l'assemblée (Mühluser-Gemeind) par Jacob Zimmermann.»

Il s'agit ici de Jacob Müller père, dont trois fils et une fille sont mentionnés dans le registre des Bressels: Jacob, l'ancien, Johan, Louis et Rosine, mariée Wüthrich. Johan Müller avait été baptisé et reçu dans l'assemblée des Bressels le 24 décembre 1865, peu avant de partir en France.

Jacob Müller, fils, épouse en 1869, Rosalie Stähly de cinq ans son aînée. Elle-même est l'aînée des dix enfants de Philippe et Madeleine Stähly-Sumy²⁹ de La Grande-Ronde sur les Verrières. Jacob et Rosalie Müller-Stähly s'installent aux Bressels où ils aménagent une pièce de leur ferme, avec galerie, à l'usage du culte. Jacob Müller est un serviteur amish absolument fidèle à la tradition, avec barbe mais sans moustache. Il porte la veste caractéristique des responsables anabaptistes qui laisse voir... des boutons. Les Amisches neuchâtelois ne paraissent pas avoir été «Häftler» (porteurs de crochets), mais «Knöpfler» (porteurs de boutons), distinction qu'on faisait couramment alors.

Le domaine qu'il loue comprend la jouissance d'une deuxième ferme, une vieille «neuchâteloise», lieu de naissance de Daniel Jeanrichard, fondateur de l'horlogerie. La ferme Jeanrichard a brûlé en 1921 et la ferme Müller en 1988.

²⁵ *Der Zionspilger*, N° 4/1895: Johannes Glaus, décédé le 6 janvier 1895 à l'âge de 76 ans.

²⁶ Sa mère Kathrin Ummel-Stäger, veuve d'Abraham Ummel et de vingt-et-un ans sa cadette, était remariée Aeschlimann depuis 1879. Elle est inscrite sous ce nom, veuve encore une fois, dans le registre des Bressels. Les rôles des habitants de La Sagne indiquent Abram Ummel, né en 1809, son épouse en 1830, leurs enfants Abraham en 1850, Marianne en 1851...

²⁷ Fondée en même temps que la construction de sa chapelle en 1894.

²⁸ Jacob Müller parle de 1 Thess. 4:13-14, Henri Ummel de Ps. 40:2-3, le pasteur de Rom. 8:34-39.

²⁹ Les décès de Madeleine et de Philippe Stähly-Sumy sont relatés dans le registre des Bressels avec mention «repris de l'ancien registre».



Rosalie et Jacob Müller-Stähly.

Le ministère de Jacob Müller est assez extraordinaire. Il participe à la fondation d'un chœur mixte qui sera connu loin à la ronde et attirera des chanteurs non mennonites. Louis Bille en était le directeur.

Jacob Müller visite les assemblées françaises comme les assemblées suisses. En janvier 1889, David Ummel, ancien de l'assemblée amische de La Ferrière / La Chaux-d'Abel, écrit dans le journal mennonite suisse *Der Zionspilger*:

«Le rédacteur de ce papier, avec Jacob Müller des Bressels, a visité quelques frères et sœurs dans la foi de quatre assemblées françaises. Nous sommes partis le samedi 8 décembre de La Chaux-d'Abel et, par Saignelégier et Goumois, nous sommes arrivés vers le soir chez les frères Rich de Montsassier où nous avons passé une agréable soirée à chanter et méditer la Parole. Le lendemain, nous avons tenu une réunion chez le frère Ramseyer à Girodet qui, à cause du beau temps, fut très fréquentée. Le soir, nous avons encore visité deux familles et nous sommes arrivés assez tard chez le frère Joh. Ramseyer ancien à Moron. Nous avons eu dès ce jour, un nouvel accompagnant, nommé Jules Morand, qui resta avec nous jusqu'au mercredi soir. Nous eûmes ensemble plusieurs heures bénies; le Seigneur nous récompensait de son amour. Le lundi, nous allâmes chez le frère Rich de Seigne et chantâmes avec ses chers enfants plusieurs chants. De là, le chemin nous mena au Schäferhof chez le frère Stähly et nous visitâmes cinq familles dans les environs. Mercredi matin, nous nous dirigeâmes vers Beaucourt et arrivâmes d'abord chez les frères Bögli de Baudoncourt où nous restâmes un court moment, comme ensuite aussi chez les frères Amstutz. Partout nous trouvâmes un accueil agréable et avons pris congé en promettant de revenir bientôt. Arrivé à Beaucourt, chez le frère Stähly, nous eûmes une réunion où les frères Bögli et Amstutz vinrent aussi et nous pûmes une fois de nouveau chanter à quatre voix des chants de louanges et de reconnaissance en l'honneur de notre Dieu. Oh! que le chant bien-aimé est donc un merveilleux don de Dieu avec lequel nous pouvons aussi le remercier et employer nos voix à sa gloire. Jeudi, nous allâmes à Dambenois chez les frères Bögli et ensuite chez la sœur Graber (sœur de Christian Rich) qui vit toute seule avec son fils de 15 ans et une nièce. Elle eut une grande joie de nous voir, car elle avait le cœur plein d'affliction sur sa situation familiale. Oh! comme on devrait entourer avec plus d'amour et d'égards les pauvres veuves délaissées.»

Résumons! Les voyageurs passent ensuite dans l'assemblée de Belfort où dix-huit familles sont sans serviteur à la suite de deux décès, et d'un départ. Le seul serviteur restant n'a plus le courage d'assumer sa responsabilité. Il faut soutenir ces frères par la prière. Le samedi, arrivée à Montbéliard. Visite aux frères Widmer et Lugbüll où ils chantent avec les jeunes. Dimanche, culte à la chapelle qui n'est pas beaucoup fréquentée. Après visite au frère Richard retour à Beaucourt où Jacob Müller reçoit de mauvaises nouvelles de la maison: Maladie et décès dans la famille. Il doit rentrer chez lui. David Ummel n'a presque plus le courage de continuer tout seul. Mais son Sauveur le presse. Et il se rend encore avec Sa force, en passant par Delle, dans l'assemblée de Florimont. Il y visite les familles Amstutz de Chalembert et de Krebsmühle, Graber de Buchwald, Scheidegger de La Taille (avec une réunion et les pleurs de joie de la grand-maman), Amstutz à Chavanon, Klopfenstein à Maison-Rouge. Le mercredi, David Ummel était *heureusement de retour à la maison.*

Au mois de janvier 1889³⁰, les deux serviteurs repartaient pour visiter l'assemblée de Florimont. Au mois de juin 1892³¹, à la Pentecôte, ils sont présents à la consécration de Jules Morand, comme prédicateur de l'assemblée de Belfort. Presque toutes ces familles figurent dans le carnet d'adresses de l'ancien Müller³².

Jacob Müller et Henri Ummel participent régulièrement comme orateurs aux réunions de la Conférence mennonite suisse.

En 1888 paraît le premier *Mennonitisches Jahrbuch* qui recense l'assemblée neuchâteloise comme assemblée amische:

«L'assemblée amische neuchâteloise (Amische Gemeinde Neuenburg), canton de Neuchâtel. 31 membres baptisés (14 hommes, 17 femmes, et 46 enfants. Ancien: Jakob Müller (1881) aux Bressels, Sagne, canton de Neuchâtel. Prédicateurs: Johannes Glaus, Luftmühle près de Chaux-de-Fonds (1860), Alexander Stähly à Thomasset, Brot-Dessus, Ponts (1867). Diacre: Fritz Stähly, à Jogne (Jang), Brot-Dessus, Ponts (1867). Les cultes ont lieu chez les prédicateurs ou les membres. La communauté possède une école aux Bressels. Le baptême a lieu après un an d'instruction religieuse; de 1883-1886, il n'y a pas eu de baptêmes. En 1887, il y a eu trois baptisés. La Sainte-Cène a lieu quatre fois par an. Le lavement des pieds est pratiqué.»

L'assemblée de *La Ferrière* avec les deux David Ummel, père et fils, comme serviteurs, et celle de *Binningen/Bâle*, sont également citées comme assemblées amisches.

L'école des Bressels a bien existé. Jacob Müller faisait venir un enseignant chez lui pour tenir l'école à laquelle prenait part aussi quelques enfants du voisinage. Les cahiers d'école de son fils Albert Müller existent encore.

Les cultes de l'assemblée des Bressels ont lieu dans presque toutes les familles des membres³³. Le nombre de fermes et de maisons villageoises ayant abrité des cultes ou des études bibliques anabaptistes est impressionnant. Plusieurs veuves ont exercé régulièrement l'hospitalité ecclésiastique.

La famille Stähly est le support principal de l'assemblée, en nombre et en qualité, s'il est permis de parler ainsi en milieu anabaptiste où l'on pratique le

³⁰ *Der Zionspilger*, N°s 2 et 6, 1889.

³¹ *Der Zionpilger*, N° 13, 1892.

³² Document conservé chez Hermann Müller, petit-fils de Jacob Müller, au Crêt-du-Locle, avec le Martyrologe Pirmasens et une Bible Piscator de 1736. Cette traduction de la Bible avait été adoptée par les Bernois alors que les anabaptistes lisraient la version zurichoise. Lors des persécutions, les anabaptistes bernois achetaient aussi des Bibles Piscator pour tromper les «Täufjäger» qui venaient perquisitionner leurs domiciles pour y trouver des objets compromettants dont la Bible de Zurich.

³³ Selon les annonces parues dans *Der Zionspilger*, au cours des années 1887-1911. Voir annexe B.

ministère universel! Parmi les 103 membres inscrits dans le registre des Bressels de 1898 à 1910, il y a 42 Stähly. Alexandre Stähly et Jacob Müller avaient été consacrés prédicateurs le même jour et Fritz Stähly, diacre, la même année (1867).



Fermes Les Bressels (au centre) et Jeanrichard (à droite).

Cette grande famille est alliée à la famille Ramseyer et à la famille Müller. En consultant le registre des Bressels, on constate que Lydia Ramseyer était la mère du diacre Fritz Stähly et de Rosalie, l'épouse du prédicateur Alexandre Stähly, qui est lui-même le frère de Rosalie ou Rosina Müller, épouse de Jacob Müller. Le prédicateur de l'assemblée des Bressels est donc le beau-frère du diacre, mais aussi de l'ancien, puisqu'il est le frère de sa femme. Le second diacre, Alfred Zbinden, consacré en 1910, est le beau-fils de l'ancien Jacob Müller, alors que le prédicateur David Geiser, consacré en 1899, est le frère de sa belle-fille. Un joli exemple des maillons généalogiques qui lient de manière caractéristique les familles anabaptistes!

Un grand malheur frappera la famille de Fritz et Estelle Stähly-Fatton installés en France. Le 20 janvier 1908, leur fille Alise est assassinée à Bouloie, à l'âge de 29 ans. Les détails de ce drame ne sont pas connus. Le 16 octobre de la même année, six filles de cette famille sont reçues dans l'assemblée des Bressels. Fritz et Estelle Stähly-Fatton, revenus au pays, s'étaient installés à Cormondrèche dans le bas du canton.

Jacob Müller est repris auprès de son Seigneur le 1er mai 1911. Dès le mois de juillet, les cultes à la chapelle des Bulles ont lieu chaque semaine, alternativement à 13 h 30 avec *Le Locle*, et à 20 h, sans mention particulière.



Les Bressels: la salle de culte (peut-être salle de classe également) ouvrait sur la galerie.

En juin 1913, les cultes à la quinzaine dans les familles de l'assemblée des Bressels reprennent aux mêmes dates que ceux de l'assemblée des Bulles à la chapelle. Les deux assemblées ont retrouvé leur autonomie.

A partir de 1914, les cultes se tiennent dans les familles des Bressels lorsqu'il n'y a pas de culte aux Bulles. On sait qu'Henri Ummel, décédé en 1927, a beaucoup aidé l'assemblée du Locle. Ses prédications à la ferme du Rocher ont laissé des souvenirs bénis. Précédemment, Jacob Müller avait collaboré lui aussi aux activités et décisions de l'assemblée des Bulles. Il sera l'un des dix orateurs de la cérémonie d'inauguration de la chapelle en 1894, et en 1905, l'un des sept membres du comité de la *Société des Anabaptistes de La Chaux-de-Fonds et environs* (Jura neuchâtelois et Jura bernois) fondée sous la présidence d'Henri Ummel. A cette époque, Jacob Müller ne porte plus ni barbe ni moustache³⁴. Les traditions amisches s'amenuisent.

En 1920, neuf ans après la disparition de Jacob Müller, l'assemblée des Bulles décide d'inviter *ceux du Locle* à chaque *Assemblée des frères*³⁵. Ces assemblées de

³⁴ D'après une photo.

³⁵ Ou des «pères de familles»: «Hausväterversammlungen».

pères de familles tiennent lieu, à cette époque, d'*Assemblées générales* de la communauté. En 1921, on demande à l'*assemblée du Locle* si elle désire s'unir à celle des Bulles. La réponse devait être donnée, après réflexion, à l'Assemblée des frères suivante. Elle ne vint jamais. En 1923, le délégué des Bulles à la Conférence mennonite suisse déclare que *celle-ci considère toujours l'assemblée du Locle comme une église autonome*. Qu'en pense Fritz Müller³⁶, présent à l'Assemblée des frères des Bulles? Celui-ci répond *qu'il est aussi de cet avis, mais qu'en fait, il n'en sait rien*. On lui demande de réfléchir avec les frères du Locle. Le 2 mai 1924, le dernier diacre des Bressels fait partie du comité réélu de l'assemblée des Bulles. A la fin de l'année, un membre des Bulles est chargé de collecter des fonds parmi les familles *des Bulles et du Locle* pour rembourser une dette de réparations de la chapelle. L'assemblée des *Bressels/Le Locle* n'existe plus.



Seuls neuf membres inscrits dans le registre des Bressels se retrouveront dans celui des Bulles ouvert cette même année 1924. La famille Stähly a pratiquement disparu sauf deux demoiselles. Les jeunes, ne comprenant plus la langue allemande, participent depuis plusieurs années à l'instruction religieuse réformée. Il en est de même pour beaucoup des descendants de Jacob Müller. Ceux qui ont émigré au Pays de Gex sont encore actifs dans l'Eglise mennonite³⁷. La dynastie Ramseyer est complètement éteinte dans l'église anabaptiste neuchâteloise.

³⁶ Fritz Müller, fils aîné de Jacob Müller.

³⁷ Willy Müller, de Prévessin, fils de Jacob, et arrière-petit-fils de l'ancien Jacob Müller, est ancien.

L'exclusion, typiquement amische, fut pratiquée dans l'assemblée des Bressels. C'est un des derniers actes ecclésiastiques que relève le registre. En 1909, quatre exclusions sont relatées. Trois autres avaient été prononcées auparavant dont une pour cause d'*enfant illégitime*. L'exclusion de la fille du prédicateur Alexandre Stähly est tracée. Souhaitons que le motif du pardon ait été une repentance sincère ou une erreur du secrétaire plutôt que le souci de ne pas ternir le ministère paternel!

Les départs pour l'Amérique, au moins vingt familles pour l'assemblée des Bressels d'après le carnet d'adresses de Jacob Müller, puis la conservation stricte de la langue allemande alors qu'en France nos valeureux prédicateurs prêchaient et chantaient en français³⁸, enfin l'absence d'un lieu de culte fixe, ont été des causes déterminantes dans le déclin de l'assemblée des Bressels.

Nous avons beaucoup perdu avec la disparition de l'assemblée du Locle, dira Louis Geiser, prédicateur de l'assemblée des Bulles, consacré en 1924, *nous aurions dû mieux en prendre soin!*

³⁸ Sommer, Pierre, *Historique*, chapitres 9 et 14.

XIV. CONSTRUCTION DE LA CHAPELLE DES BULLES

«Le voyageur qui avait pris le train, le 4 novembre 1894, pouvait remarquer dans chaque gare du vallon de Saint-Imier quelques personnes modestement habillées monter et se rassembler dans la même voiture. Quel pouvait bien être le but de leur voyage? Le temps maussade ne se prêtait pas à une course en montagne sur les crêtes jurassiennes!¹

Arrivé à La Chaux-de-Fonds (que certains prononçaient et même écrivaient «lacho de fung»²), le wagon se vida subitement et le groupe compact traversa la ville en direction des Bulles. Il se rendait à l'inauguration de la chapelle mennonite.»

Comment cette communauté d'agriculteurs dispersés, et si longtemps tracassés par la population, avait-elle pu construire un lieu de culte avec autorisation officielle? Pendant plus d'un siècle, l'impossibilité d'acheter des terres³ n'avait-elle pas conditionné le séjour des mennonites en pays neuchâtelois?

Après 1848 pourtant, ils s'assimilèrent si parfaitement à la population qu'on les traita comme des indigènes. La Constitution de 1858 aidant⁴, ils acquièrent des domaines pour leur propre compte et font prospérer leurs affaires, matériellement et spirituellement.

Nous constatons la même évolution dans le Jura bernois. Les conditions s'améliorant, on bâtit des édifices réservés aux services religieux. La première chapelle mennonite fut celle du Cernil située près des Reussilles⁵, désaffectée

¹ Extrait de *Der Zionspilger*, du 1^{er} décembre 1894.

² Geiser, *Die Taufgesinnten Gemeinden*, p. 450.

³ Voir fin du chapitre VI.

⁴ Constitution neuchâteloise de 1858. Art. 14: «L'Etat n'admet aucune distinction entre les citoyens, eu égard au culte qu'ils professent.» Cette disposition est propre à la Constitution de 1858 et ne figure pas dans celle de 1848.

⁵ *Mennonite guide through Switzerland*, p. 32.

depuis 1928 et remplacée par celle des Mottes. La deuxième, construite en 1892, abrite une école allemande à Moron, petit hameau caché dans la forêt à l'est de Bellelay.

Après 1890, les mennonites du Jura neuchâtelois et des environs de La Ferrière parlent eux aussi de construction. Il faut trouver un emplacement favorable, et pour la distance et pour le prix. On propose La Ferrière (près de l'ancien cimetière), La Chaux-d'Abel ou La Joux-Perret pour venir à la rencontre de «ceux du Locle».



Chapelle des Bulles au début du siècle.

David-Louis Geiser offre alors gratuitement une parcelle de terrain à proximité de sa ferme, aux Bulles. Cette solution, inespérée et satisfaisante à tout point de vue, lance l'affaire. Le 18 mars 1894, treize pères de famille se réunissent pour discuter sérieusement le projet de construction d'une chapelle. Ils obtiennent la sanction de leurs plans par la commune de La Chaux-de-Fonds, le 16 mai 1894. Qui étaient ces courageux novateurs⁶? Voici leurs noms et le nombre des membres de leur famille:

⁶ Archives de l'Eglise mennonite des Bulles.

Jean Geiser	Les Bulles	3 personnes
Daniel-Louis Geiser	Les Bulles	4 personnes
Christ Liechti	Les Bulles	2 personnes
Christ Wüthrich	Les Bulles puis La Joux-Perret	6 personnes
Christian Geiser	Les Bulles	12 personnes
Jean Sommer	Les Bulles	7 personnes
Henri Ummel	Le Valanvron	12 personnes
Christ Nussbaumer	Le Valanvron	5 personnes
Christ Geiser	La Cibourg	12 personnes
Wilhelm Schirmer	Les Arbres (La Chaux-de-Fonds)	9 personnes
Ernest Ummel	Le Crêt-du-Locle	4 personnes
Henri Ummel	La Combe-Boudry	8 personnes
Ernest Ummel	La Combe-Boudry	2 personnes

Nous connaissons déjà la famille Ummel établie d'abord dans la région des Bressels (La Sagne). Quant aux familles Geiser, elles ne sont pas toutes proches parentes. Jean Geiser, des Bulles, et Christ Geiser, de La Cibourg, sont frères, fils de Pierre Geiser des Pruats, près de La Ferrière. Daniel-Louis Geiser est le fils de Jean Geiser, des Bulles. Habitent précédemment aux Convers, Christ Geiser des Bulles n'a pas de lien de parenté direct avec les susnommés. Il sera le père de Louis Geiser, ancien de l'Eglise des Bulles (1933-1961).

Ces familles Geiser demeuraient depuis peu de temps seulement dans la région à l'époque de la construction de la chapelle.

Jean Sommer des Mûres, près des Bois, s'établit aux Bulles en 1893. Wilhelm Schirmer et Christ Nussbaumer venaient de Bâle-Campagne. Beaucoup de leurs parents vivent encore dans cette région! Christ Liechti, dont les descendants habitent toujours le Valanvron et sont propriétaires d'un ancien pavillon de chasse des comtes de Valangin, la «Maison carrée», assura la conciergerie de la chapelle. Christ Wüthrich était le père de la première missionnaire de l'Eglise mennonite neuchâteloise, Marianne Wüthrich. Au début du siècle, de retour au pays, celle-ci donna une conférence et parla des difficultés énormes de son travail. Elle impressionna si fort son auditoire que les responsables pensèrent tout bas qu'elle brisait le courage des «jeunes». La dangereuse époque de Livingstone, il est vrai, n'était pas si éloignée!

Parmi les familles qui formèrent l'assemblée des Bulles, seules les familles Ummel sont descendantes des anabaptistes émigrés en pays neuchâtelois. Il faut rappeler qu'Henri Ummel, du Valanvron, est prédicateur de l'assemblée amische de La Chaux-d'Abel à laquelle l'assemblée des Bulles est rattachée.

Henri Ummel sera consacré ancien, le 13 juin 1897, à la chapelle des Bulles, par les serviteurs de La Chaux-d'Abel Abraham Geiser et David Ummel, avec la collaboration de David Lerch de la Montagne de Cortébert.⁷

Les treize pères de famille constructeurs ouvrent leur première rencontre par la lecture de deux versets bibliques :

« II Chroniques 6:8. Puisque tu as eu l'intention de bâtir une maison à mon nom, tu as bien fait d'avoir eu cette intention.

» Hébreux 3:4. Chaque maison est construite par quelqu'un, mais celui qui a construit toutes choses, c'est Dieu. »

Puis ils s'engagent solidairement à entreprendre la construction d'un lieu de culte et à en supporter les frais. Chacun aidera aux travaux selon ses possibilités. Les propriétaires de forêts fourniront une partie du bois gratuitement. Jean Geiser, des Bulles, est nommé responsable du chantier et entreprend personnellement la charpente pour 30 ct le mètre courant. Le bois manquant sera acheté aux Bois 65 ct le mètre courant. On paie la maçonnerie Fr. 8.– le mètre cube, y compris la fourniture. Pierre Müller s'occupe de la toiture pour le prix de Fr. 2.40 le mètre carré, non compris le transport du matériel. Les bancs, encore utilisés aujourd'hui, sont commandés à Dombresson et coûtent Fr. 20.– la pièce. La construction commence immédiatement. On va vite en besogne, chacun collabore assidûment. Les travaux des champs passent au second plan car, le 27 juillet de la même année, la charpente est déjà terminée. On fête la «levure» de la chapelle par un temps magnifique. Après la lecture du Psalme 132, l'ancien Henri Ummel donne un court message et adresse une fervente prière de reconnaissance à Dieu pour la réussite du gros œuvre terminé sans accident. David Ummel (La Chaux-d'Abel) déclame un poème de circonstance. Quelques cantiques d'adoration s'élèvent dans le soir de juillet. On se quitte avec une chaude poignée de main et chacun emporte quelques fleurs en souvenir de cette journée mémorable⁸.

L'inauguration a lieu, comme nous l'avons vu, le 4 novembre 1894. Pas moins de dix orateurs prennent la parole :

Jacob Hege, de Reihen (prédateur itinérant des Eglises mennonites d'Allemagne)

Pasteur Morel, de La Chaux-de-Fonds, délégué de l'Eglise indépendante

David Ummel, délégué de l'Eglise mennonite de La Chaux-d'Abel

Jacob Müller, des Bressels

⁷ Mennonitisches Lexikon, *La Chaux-d'Abel*, t. I, p. 340. *Der Zionspilger*, N° 34, 1897.

⁸ Archives de l'Eglise mennonite des Bulles. *Der Zionspilger*, N° 16, 1894.

Prédicateur Bosshardt

Johann Gerber, délégué de l'Eglise mennonite de Langnau

Abraham Geiser, des Bois

Jules Morand, délégué de l'Eglise mennonite d'Ajoie

Henri Ummel, ancien de l'Eglise des Bulles

Henri Schmutz prononce la prière finale

Les chants de trois chœurs mixtes encadrent les divers messages et David Ummel lit une lettre d'Amérique envoyée par David Gerber, dont nous avons déjà parlé⁹.

L'érection du bâtiment put se faire grâce au parfait dévouement des frères de l'assemblée et grâce aussi à l'appui financier des Eglises sœurs et des amis qui versèrent leurs dons lors de la souscription ouverte par le *Zionspilger*¹⁰.

Le coût total de la chapelle s'éleva à environ Fr. 9000.—. Lors de la première séance du comité de construction, il avait été prévu que les annuités seraient couvertes par des cotisations s'élevant à Fr. 20.— par année et par famille.

En 1896, les dons et les cotisations avaient produit Fr. 3000.—. Le reste de la dette est couvert grâce à un prêt consenti par le frère Graber-Würgler, mennonite bâlois qui avance Fr. 6000.— au taux de 3,5 % l'an.

« Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage », disait le sage La Fontaine. Cette vérité n'illustre-t-elle pas parfaitement l'histoire des mennonites neuchâtelois, de leurs origines à leur établissement définitif dans le pays, concrétisé par la construction de la chapelle des Bulles ?

Mais ils restent modestes et retirés, probablement marqués par les résistances qu'ils avaient rencontrées. Aussi, quand à la fin du XIX^e siècle les mennonites n'ont plus à défendre leurs droits de résidence, on les croit morts. On peut même lire, dans les années 1930, qu'il n'existe plus de communauté anabaptiste en pays neuchâtelois¹¹.

Pourtant, l'Eglise des Bulles existait. Elle existe encore aujourd'hui et a sa raison d'être au milieu des Eglises chrétiennes issues de la Réforme, car elle annonce Jésus-Christ, unique Sauveur du monde, et proclame la Bible, seule autorité en matière de doctrine.

⁹ Voir début du chapitre XII.

¹⁰ *Der Zionspilger*, 15 avril 1894. Les dons venus de Suisse, de France et même d'Amérique s'élèvent à Fr. 2045.—, avec quelques suppléments pendant les années suivantes.

¹¹ Dumont, p. 77.

XV. L'ÉGLISE MENNONITE DES BULLES

75 ANS D'ACTIVITÉ

Après l'inauguration de la chapelle, la vie de la communauté s'organise. Henri Ummel assume la présidence et fonctionne comme ancien. Christ Wüthrich gère les finances et Daniel-Louis Geiser rédige les verbaux. David Ummel, fils d'Henri Ummel, est moniteur d'école du dimanche.

Le 8 mars 1896, l'assemblée se dote d'un diacre: Jean Geiser, du Basset.

Le soir de ce même jour, une vente d'objets confectionnés par les dames de la couture réunit des mennonites, des méthodistes et des réformés. On chante en allemand et en français¹. A cette époque déjà, l'Eglise indépendante neuchâteloise louait la chapelle pour ses cultes réguliers. Cette fraternité chrétienne dure encore et presque chaque dimanche, l'Eglise réformée évangélique célèbre un service divin dans ce lieu de culte. Les mennonites de La Cibourg, eux, participent aux activités de l'Eglise méthodiste qui, depuis bientôt cent ans, a des réunions dans la ferme de la famille Théophile Amstutz.

Très rapidement, une coutume s'instaure; comme dans toutes les assemblées de Suisse, on célèbre des *Jahresfest* (fêtes annuelles). Voici le compte rendu de celle du 7 octobre 1896, paru dans le *Zionspilger*²:

«Un beau jour ensoleillé s'annonce. La neige ayant fait une apparition prématuée, les enfants s'écrient: aujourd'hui, c'est Noël! On leur dit aussitôt que c'est la fête annuelle. Comme chacun veut être de la partie, les pères de famille sont contraints de préparer le cheval et la glisse... De tous côtés, les grelots retentissent et, joyeux, on se tend la main, oubliant les craintes que peut faire naître cet hiver précoce. En entrant dans la chapelle fleurie, on peut lire au-dessus de la chaire en grandes lettres: Jésus est le même hier, aujourd'hui et demain. Huit frères apportent des messages, suivis de chants de l'assemblée et du chœur mixte. Espérant que cette petite chapelle du Haut-Jura reste un lieu béni où les enfants de Dieu se retrouvent, chacun rentre joyeux dans sa demeure.»

En cette même année 1896, il faut parachever le gros œuvre de l'édifice. On crépitr les murs et on termine l'écurie. Celle-ci se trouvait primitivement au rez-

¹ *Der Zionspilger*, 15 avril 1896.

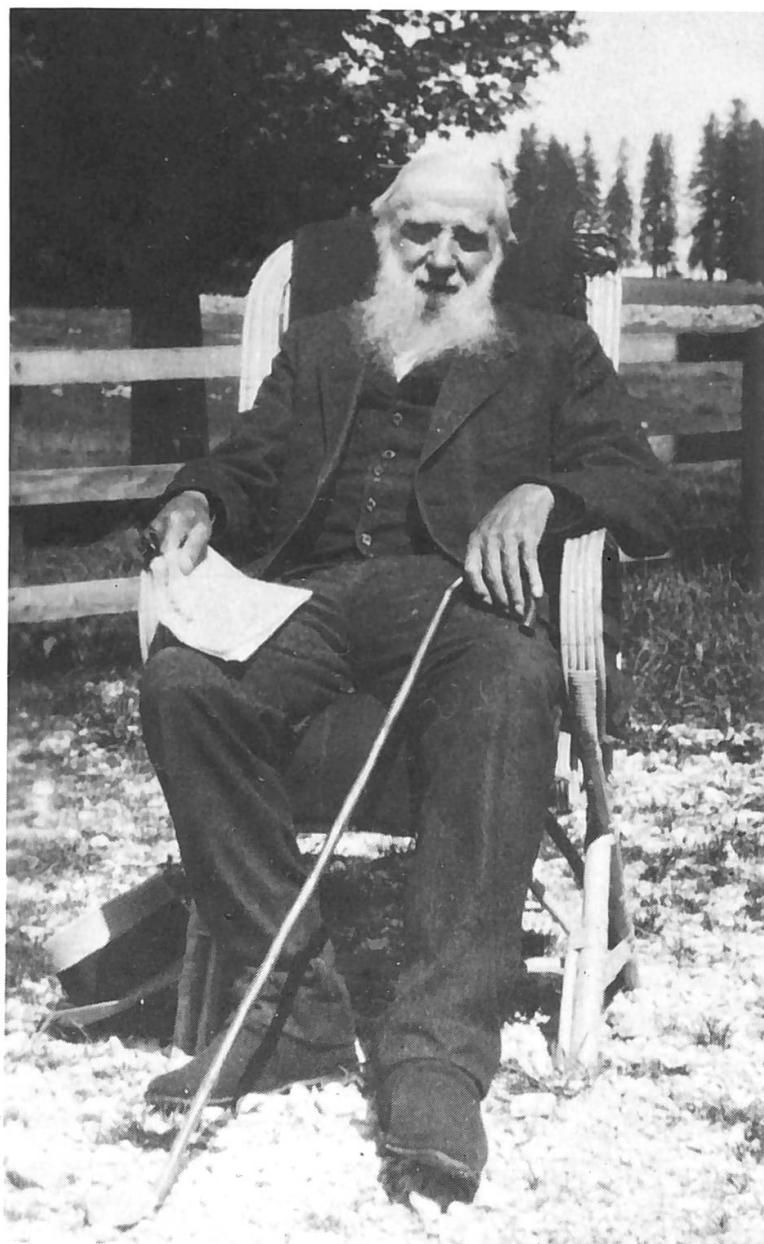
² 15 novembre 1896.

de-chaussée de la chapelle, au-dessous de la grande salle, du côté est. Cette solution devait se révéler peu commode, car jusqu'à la construction d'un bâtiment séparé en 1906, les cultes furent très souvent perturbés par le bruit des hennissements et des ruades, ce qui obligeait l'un ou l'autre fidèle à quitter le service divin pour aller mettre un peu d'ordre parmi la gent chevaline.

En 1897, on double le plancher, certainement pour mieux étouffer le bruit. Et en 1899, malgré les ventes, les cotisations et les collectes, il reste encore Fr. 5000.– à rembourser sur l'emprunt de Bâle, les maîtres d'état ayant été payés comptant. En fin d'année, on envoie Fr. 800.– et le XX^e siècle s'ouvre inconnu, mais plein de promesses.

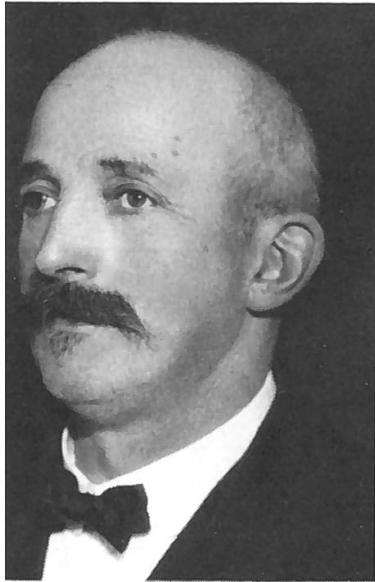
Les premières voitures commencent à circuler et font accourir les enfants. Les skis de même émerveillent grands et petits. Ceux qui habitent aux environs aimeraient bien pouvoir marcher dans la neige aussi facilement que les rares privilégiés qui en possèdent. Aller à l'école serait tellement plus simple!

Toutes ces nouveautés éveillent l'admiration, la méfiance ou l'envie. L'Eglise elle-même est secouée par un souffle nouveau. Sous l'influence de prédicateurs suisses alémaniques, on discute longuement, voire avec passion, de la forme du baptême. Comme toujours en pareil cas, les divergences augmentent et la participation au culte diminue. Partisans de l'aspersion et militants de l'immersion s'affrontent avec force arguments à l'appui, oubliant de part et d'autre l'amour



† Henri Ummel

fraternel. En 1905, un compromis met fin à toutes ces disputes. On construit un baptistère au rez-de-chaussée de la chapelle et, la même année, plusieurs fidèles y reçoivent le baptême par immersion, selon leur désir. Néanmoins, la question de principe reviendra périodiquement. De nos jours, les responsables de l'assemblée sont disposés à administrer indifféremment les deux formes du baptême de foi (aspersion, immersion), insistant davantage sur le témoignage des candidats que sur l'aspect extérieur de l'acte.



† Charles Ummel

Toujours en 1905, la communauté demande son inscription au Registre du commerce sous le nom de «Société des anabaptistes» et adopte un règlement traitant des buts, des divers organismes et des devoirs de l'association. Un article précise que, d'entente avec le Département militaire, les sociétaires peuvent être incorporés dans le service sanitaire, à condition de l'annoncer en se présentant au recrutement et de produire un certificat délivré par le président de la société³. De nombreux mennonites, fidèles au principe de la non-violence, entrèrent et entrent encore dans ce corps de troupe. Les dirigeants de nos communautés encouragent les jeunes gens à suivre cette voie, mais ne les y contraignent pas.

La construction n'effraie pas nos aïeux. En 1906, ils bâtissent une écurie pour la somme de Fr. 3050.—⁴.

En 1909, la caisse des diacres est confiée au nouveau propriétaire de la ferme de la chapelle, Ernest Ummel. En effet, il épouse la veuve de Daniel-Louis Geiser, généreux donateur du terrain, et reprend son domaine. Samuel Geiser, secrétaire, est remplacé par Benjamin Geiser, de La Cibourg. Et c'est la dixième année du siècle du progrès. Les finances s'assainissent: on boucle les comptes, libre de dette! La chapelle est payée (décembre 1910).

Est-ce grâce au voyage en Amérique d'Henry Ummel, parti visiter ses frères en 1909? Une de ses cousines du Nouveau-Monde, de passage en Suisse, rappelait en souriant son art tout particulier de recommander les collectes⁵.

³ Archives de l'Eglise des Bulles.

⁴ Archives de La Chaux-de-Fonds. Assemblées communales. Sanctions de plans, 23 septembre 1904.

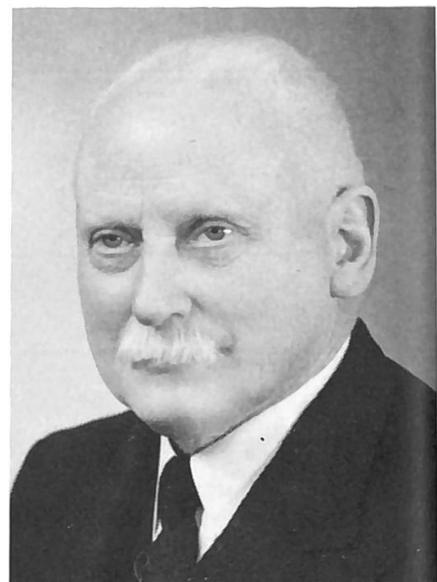
⁵ Voir photo p. 143.

Dans l'assemblée des Bulles, en 1913, on décide de convoquer, deux fois par année, plutôt qu'une, l'Assemblée des frères (Hausvatersitzung). Ces réunions ne groupent que les pères de famille et les veuves.

Mais, comme une tornade, la Grande Guerre éclate, arrachant aux foyers d'agriculteurs les pères, les fils et les chevaux. Les gendarmes passent de maison en maison et annoncent la mobilisation. Ils laissent les femmes désemparées et dans des situations parfois presque désespérées : vaches à traire, foins sur pied et accouchement imminent. L'inquiétude règne : se bat-tront-ils, reviendront-ils ? Pour les familles d'ouvriers, les restrictions alimentaires commencent.

La vie de l'Eglise se maintient malgré les difficultés et la lumière qu'il faut ménager. Le pétrole devient presque introuvable. L'homme propose, mais Dieu dispose. Les Assemblées des frères que l'on⁶ avait souhaitées plus nombreuses s'espacent considérablement. Après celle du 10 juin 1914, silence jusqu'en automne 1915 où la situation s'est un peu stabilisée. On a pris ses dispositions, on s'est installé dans cette guerre qui à l'étranger se mue en boucher à l'impitoyable hachoir ! Les hommes rentrent au foyer, plus ou moins régulièrement, les enfants grandissent et, petit à petit, on reprend pied moralement.

Pendant trois ans encore la guerre fait rage à nos frontières. La petite communauté neuchâteloise va de l'avant : à sa tête, Henri Ummel, un vieillard dont la volonté ne baisse pas. Si ses forces physiques déclinent quelque peu, il maintient haut cependant le flambeau de l'Evangile et entraîne avec lui toute sa famille. La pension et maison d'enfants qu'il a bâtie au Valanvron sert de lieu de culte à tous ses hôtes. Certains même se joignent à la communauté mennonite. Chaque année, Henri Ummel organise dans cette maison une retraite pour le quartier du Valanvron et envoie des invitations à toutes les familles sans distinction d'appartenance religieuse⁷.



† Louis Geiser

⁶ Archives de l'Eglise des Bulles.

⁷ «La Maisonnée» (1918). Rapport annuel de la pension du Valanvron. Document aimablement prêté par la famille Werner Ummel.

Les descendants d'Henri Ummel deviendront également des membres actifs de l'Eglise des Bulles⁸. Charles, l'unique fils qui lui survivra – il en avait un second, David qui mourut jeune, après un an de mariage – est nommé vérificateur des comptes en 1915.

A la fin de la guerre, les espoirs renaissent. Les familles se recomposent. Henri Ummel demande à être secondé dans sa tâche de prédicateur et d'ancien⁹. Le comité lui laisse la charge de trouver un frère compétent. Ce colla-

borateur devient indispensable, car en cette même séance du 7 juin 1918 on décide d'organiser des études bibliques le troisième vendredi du mois, une fois aux Bulles et une fois à La Cibourg. Le futur prédicateur, trouvé en la personne de Christian Geiser-Winkler, est consacré le 21 août 1921.

En 1919, la communauté s'affranchit du dernier lien qui l'attache encore à son Eglise mère et affirme son autonomie: la caisse des diacres, jusque-là commune avec celle de La Chaux-d'Abel-Berg, est partagée.

Le 25^e anniversaire est à la porte. On se met en devoir de rafraîchir la chapelle et on achète un nouvel harmonium.

Profitant de la ligne du quartier des Bulles, on installe dans la salle de culte ces merveilleuses lampes électriques qui, remplaçant le pétrole, faisaient sur-sauter les vaches dans les écuries lorsqu'on tournait le bouton.

Les frais firent peut-être aussi sur-sauter les paroissiens, mais ils se calmèrent vite sous l'effet bienfaisant de la splendide lumière. Elle rendait si simple la lecture des cantiques écrits en caractères gothiques dans les gros livres allemands!

Après la guerre, la semaine d'évangélisation annuelle prend de l'importance; on se réunit pendant quatre jours, matin, après-midi et soir. Les prédicateurs Kurz, de Berne, puis plus tard Pierre Sommer, de Montbéliard (messages en langue française), sont particulièrement appréciés.

⁸Tous les renseignements suivants concernant l'Eglise des Bulles sont relatés dans les archives de ladite Eglise.

⁹Principaux ministères des Eglises mennonites:

- a) L'ancien annonce la Parole de Dieu, administre le baptême et la Sainte-Cène, bénit les mariages, préside les services funèbres et consacre les diacres, les prédicateurs, les missionnaires, les évangélistes et les anciens au ministère.
- b) Le prédicateur annonce la Parole de Dieu lors des différents cultes ou cérémonies.
- c) Le diacre visite les malades et les affligés, gère la caisse qui lui est confiée et annonce exceptionnellement la Parole de Dieu.



† Marie Geiser

En 1921, après celui des Bressels, on décide de former un chœur mixte dirigé par Henri Ummel. Sous l'impulsion d'Abraham Sommer, qui prêchait aussi à l'occasion, l'école du dimanche connaît un renouveau d'activité. Soulignons la part que prit la famille Sommer à ce travail, en particulier Gottlieb, moniteur dévoué et organisateur de courses mémorables quand plus d'une douzaine d'enfants prenaient place dans sa « Fiat » infatigable.

Pour les paysans, les années d'après-guerre s'annoncent difficiles. Les salaires baissent de 10 %, le prix du lait ne tarde pas à les suivre et, en 1922, il tombe brusquement de 40 ct à 20 ct le litre. L'économie du pays reste préoccupante longtemps encore après la grève générale et la grippe espagnole. La méfiance et l'instabilité règnent.

Le 12 avril de cette même année 1922, Charles Ummel est nommé président et remplace son père à la tête de l'assemblée. Musicien avisé, il dirige aussi le chœur mixte durant de nombreuses années. C'est lui qui, au XX^e siècle, ouvre une ère nouvelle pour les mennonites neuchâtelois en s'intégrant à la vie civique et agricole de la région. Bien qu'habitant Le Valanvron, il ne s'isole plus, mais prend une part active dans diverses organisations. Il est membre fondateur puis président de la Caisse Raiffeisen et du Syndicat d'élevage en même temps que député au Grand Conseil neuchâtelois. Par ses initiatives et ses conseils judicieux, il sait s'attirer l'estime de ceux qui l'approchent. Tout en restant fidèle à l'Evangile, il s'applique à élargir les horizons de la communauté, qui instinctivement se replie sans cesse sur elle-même. Pendant ses trente-quatre ans de présidence, Charles Ummel travaille en étroite collaboration avec Louis Geiser, nommé prédicateur en 1924 et qui succèdera comme ancien à Henri Ummel décédé en 1927.

Louis Geiser s'exprime avec une facilité remarquable en français comme en allemand. Homme intelligent et énergique, il s'intéresse à tout ce qui concerne l'Eglise. Il connaît encore les années où les nombreuses visites de familles se font à pied. Il aimait à raconter qu'un jour, invité par l'assemblée de Langnau, il entreprit de visiter les paroissiens de l'endroit comme le voulait la coutume. Les fermes étaient fort disséminées et le temps des plus mauvais. Malgré ces



Marguerite Ummel

inconvénients majeurs, le prédicateur se met en route. Il a revêtu pour la circonstance le plus bel habit de sa garde-robe, son «dernier neuf». Les visites s'échelonnent, les kilomètres s'additionnent, sans qu'il soit question de s'arrêter, et le mauvais temps se déchaîne. De ferme en ferme, il fait sa visite et repart seul, dans la direction indiquée par son hôte. Les devoirs de sa charge enfin terminés, il rentre à la maison: la pluie, les chemins et la boue ont si bien fait qu'il n'a plus sur lui que l'ombre de son bel habit. Le serviteur de Dieu n'avait pas hésité, pour la bonne cause, à sacrifier son temps et son vêtement.



Chœur des Bressels¹⁰.

La langue française progresse dans les familles de l'assemblée et supplante bientôt l'allemand que beaucoup de jeunes ne comprennent plus. Après la Seconde Guerre mondiale, Louis Geiser s'adaptera à cette nouvelle situation et prêchera en français. Nommé ancien en 1933, il occupera cette place jusqu'à sa mort survenue le lendemain de la fête annuelle, le 2 octobre 1961.

¹⁰ Voir annexe A, noms des chanteurs.

Dieu accorde manifestement sa protection à la chapelle, qui demeure intacte lors du cyclone de 1926. Fermes et forêts des alentours sont ravagées. A cette époque, l'exode de la campagne à la ville s'intensifie, provoqué par la dislocation des grandes familles dont les fils ne peuvent pas tous louer ou acheter des domaines et perdent ainsi la vocation d'agriculteurs. Malheureusement, leurs débuts de citadins ne sont guère faciles, puisque la grande crise éclate en 1929, plongeant toute la région des Montagnes dans le chômage et les soucis financiers.

Année après année, les pionniers disparaissent. Christian Geiser, membre fondateur, meurt en 1935 et laisse cinquante-cinq membres de sa famille au sein de la communauté. Le 25 novembre 1937, le premier diacre, Ernest Ummel, s'éteint après vingt-neuf ans de ministère.

Des forces plus jeunes se lèvent alors que l'Europe est déchirée par la Seconde Guerre mondiale. Un nouveau prédicateur, Samuel Habegger-Geiser, et un diacre, Théophile Amstutz-Geiser (père), entrent au service de Dieu et de l'assemblée en 1941. La même année, l'administration des finances passe en de nouvelles mains sûres! Jean Ummel est nommé caissier. Benjamin Geiser se retire après trente-quatre ans de secrétariat et Théophile Amstutz-Ummel (fils) reprend sa charge (1942).



Famille Christian Geiser-Lehmann, Le Seignat.

Le temps fuit comme un rêve, comme un rêve au matin! Cela est si vrai que la chapelle des Bulles est déjà vieille d'un demi-siècle. Depuis deux ans, on songe à sa rénovation. Christian Geiser-Lehmann, du Seignat, s'en occupe avec compétence. Et c'est un local clair et spacieux, agrémenté d'un emblème et de trois versets bibliques français et allemands, qui accueille, le 1^{er} octobre 1944, une nombreuse assistance. On est venu de loin pour célébrer cinquante ans de fidélité divine. Présidée par Louis Geiser, la fête du jubilé se déroule avec toute la solennité qu'exige la circonstance. Neuf orateurs se succèdent, apportant cadeaux et salutations des diverses communautés qu'ils représentent. Le chœur mixte exécute quelques beaux cantiques. Les louanges s'élèvent à Dieu pour sa protection en ces temps de guerre. Et de nouveau, il faut se séparer et entamer une nouvelle étape.

Le troisième quart de siècle de la chapelle a été aussi très riche en événements. Tout d'abord, c'est l'armistice en 1945. Les écoliers que nous étions se souviennent de cette matinée de classe si courte, mais si glorieuse quand les cloches des temples se mirent à sonner: la guerre était finie! Plus d'alarme la nuit, plus d'obscurcissement, plus de sirènes, moindres maux qui pourtant entretenaient pour nous, Suisses, cette crainte du lendemain, cette peur d'avoir notre tour un jour aussi!

L'Eglise s'est affermie. Les enfants sont des jeunes gens, les parents des vieillards. Un renouvellement continual des cadres se produit, souvent rendu obligatoire par les circonstances. En 1955, Henri Geiser-Sammt succède à Théophile Amstutz comme secrétaire. Celui-ci est appelé au ministère et consacré prédicateur le 27 mai 1956, puis ancien en 1962. C'est un homme qui ne calculera jamais son temps pour le service de Dieu. Il abandonne même son travail quand, pendant la semaine, ses activités au sein des comités mennonites l'appellent ailleurs. Toujours accueillante aux divers hôtes de passage, sa porte est ouverte aux plaintes et aux chagrins de chacun. Mais Théophile Amstutz sait que la bonne solution aux problèmes de toute Eglise se trouve essentiellement dans la prière.

En 1957, Charles Ummel, du Valanvron, s'éteint brusquement à l'âge de 78 ans. Son fils Louis assure l'intérim de la présidence. La même année, l'assemblée le confirme dans ses nouvelles fonctions et nomme deux diacres: Gottfried Geiser-Gyger et Ernest Amstutz-Führer. Choisi par Louis Geiser, ancien, et après deux années de mise à l'épreuve (Probeprediger), l'arrière-petit-fils d'Henri Ummel, Charly Ummel, est consacré prédicateur (1962), puis ancien (1969). C'est cette équipe rajeunie qui assumera les diverses charges de l'Eglise après la mort de Louis Geiser (1961).

Elle est formée de:

Louis Ummel, président

Jean Ummel, caissier

Henri Geiser, secrétaire

Théophile Amstutz, ancien

Charly Ummel, ancien

Samuel Habegger, prédicateur

Christian Geiser-Winkler, prédicateur

Gottfried Geiser, diacre

Ernest Amstutz, diacre

Ernest Geiser, candidat prédicateur (Probeprediger)

L'allemand a presque disparu des cultes. Samuel Habegger seul parle encore une fois par mois dans cette langue qui chante si bien aux oreilles des personnes âgées. L'assemblée, le chœur mixte, et le chœur d'hommes à de rares exceptions près, chantent en français. Ce dernier a été fondé en 1958. Un groupe de guitaristes agrémentent souvent soirées et cultes, de même qu'une fanfare respectable malgré la jeunesse de ses membres.



L'école du dimanche accueille depuis peu les très petits enfants. Deux conditions: savoir marcher et se passer de maman pendant une heure. Le catéchisme les attend plus tard, lors de leur dernière année d'école. Ils participent alors aux activités de la Jeune Eglise, qui organise en principe ses séances une fois par mois depuis une douzaine d'années. L'Ecole biblique du Bienenberg leur ouvre également ses portes et quelques jeunes des Bulles ont déjà profité de cette excellente occasion de parfaire leurs connaissances de l'Ecriture Sainte.

Ces dernières années, Dieu a bénî spécialement notre communauté en suscitant des vocations: infirmières, aides familiales, prédateurs, instituteurs, éducateurs. En 1963, Marguerite Ummel, infirmière sage-femme, s'en va à Abéché (Tchad), où elle s'occupe d'un internat d'enfants et commence un travail d'accueil de bébés orphelins ou abandonnés. Elle perpétue ainsi le souvenir des premières missionnaires: Marianne Wüthrich, partie au début du siècle, et Marie Geiser, embarquée en 1931 pour Lifou (Nouvelle-Calédonie). Cette dernière, engagée par la Mission de Paris, passe de très nombreuses années dans ce pays si éloigné qu'il fallait plusieurs semaines de voyage pour y parvenir. Elle ne rentre définitivement en Suisse qu'en 1959.

Quatre ans après le départ de Marguerite Ummel, en 1967, Jean-Michel Ummel, son cousin, termine ses études à l'Institut biblique «Emmaüs» de Vennes/Lausanne et effectue un stage comme pasteur au service de la Mission évangélique belge. Deux ans plus tard, Ernest Geiser, son cousin, entrait également à « Emmaüs », installé depuis à Saint-Légier/Vevey.

Une Eglise qui n'est pas missionnaire est démissionnaire. Sensibles aux besoins matériels des pays du tiers monde, les dames de l'Eglise se sont réunies: des tonnes de vêtements, couvertures, pansements et autres objets ont déjà été remis à neuf et envoyés sur les champs de mission. Cette petite société compte actuellement plus de septante membres.

Mais le progrès le plus réjouissant est certainement de voir les fidèles se réunir à la chapelle chaque dimanche et non plus tous les quinze jours. Si les prédateurs ont une lourde tâche, ils peuvent être certains qu'elle n'est pas vaincible. Lorsqu'une assemblée prend conscience qu'elle doit célébrer chaque semaine le jour du repos, n'est-ce pas le meilleur signe d'une vie spirituelle saine et véritable? Et le devoir de ses dirigeants n'est-il pas de bien nourrir le troupeau qui leur est confié?

Prions pour ces serviteurs, prions pour la communauté, afin que son témoignage ne tombe jamais en léthargie.

Pour terminer ce modeste historique de l'unique chapelle mennonite neu-châteloise, formulons un souhait:

Puissent les besoins spirituels de la région des Bulles être toujours plus réels, de même que ceux de la grande ville si proche, La Chaux-de-Fonds.

Que ce vœu devienne réalité pour le centième anniversaire et la chapelle mennonite aura bien rempli sa tâche d'instrument disponible et utile entre les mains du Tout-Puissant!

XVI. LA VIE CONTINUE

Le 75^e anniversaire de la chapelle (1894-1969)

Des rénovations et plusieurs manifestations marquèrent le 75^e anniversaire de la chapelle durant toute l'année 1969.

Les lettres communautaires, intitulées «Jésus Seul»¹, relatent les événements de ce jubilé.

26 février:

Les travaux de rénovation vont bon train, même si grand train que notre culte de fin février a été tenu sous un plafond flambant neuf et sur un «plancher» des plus solides, en béton, qui n'attend que de sécher pour être recouvert d'une matière plus chaude... Nous sommes émus en pensant que tous ces travaux, dans leur presque totalité, ont été accomplis par les équipes de volontaires². Nous leur disons ici simplement MERCI. Mais un «merci» où pèse tout l'avenir de notre chapelle, avenir plus clair, plus confortable, mais aussi, nous l'espérons, plus fructueux...

24-27 avril:

Evangélisation! Tâche difficile dans nos régions tellement habituées aux formes diverses du christianisme que plus aucune ne paraît pénétrer vraiment les âmes. Chaque année pourtant, le printemps rappelle que l'effort d'évangélisation mennonite doit se renouveler... Nous remercions André Goll, qui inaugura la nouvelle chaire, pour ses méditations si précieuses.

1^{er} juin:

«Histoire mennonite»: Film, Henri Geiser. Exposé, Charly Ummel. Collecte destinée au fonds de rénovation.

31 août:

La chapelle rénovée et fleurie eut bien de la peine à contenir, le 31 août, toutes les personnes venues assister à la consécration de Charly Ummel comme ancien

¹ La demande d'une lettre communautaire avait été faite le 8 octobre 1960 par Théophile Amstutz à cause du manque d'informations du *Zionspilger* sur les assemblées. La première parut le 29 octobre 1960.

² Le président de la commission et responsable de la rénovation était William Geiser.

(Samuel Gerber, des Reussilles, et Pierre Widmer étaient présents) ... Théophile Amstutz exhorte les anciens, d'après 1 Pierre 5, à être humbles, rappelant qu'ils doivent accomplir leur ministère non par contrainte mais volontairement selon Dieu, non pour un gain sordide (piètre danger dans nos milieux mennonites!³), ni comme dominateurs, mais en étant les modèles du troupeau... Après sa consécration, Charly Ummel exprime le désir de rester dans le chemin du Seigneur et d'écouter sa voix, non pas tout seul, mais avec l'assemblée, cette Eglise qui, comme la chapelle, est en chantier et doit s'édifier sur le seul fondement qui ait été posé, savoir Jésus-Christ.

5 octobre:

Fête du 75^e anniversaire de la chapelle des Bulles⁴.

10 h: Culte d'action de grâces avec Samuel Gerber, Bienenberg, suivi de la Sainte-Cène.

14 h: Fête et dédicace de la chapelle rénovée. Invités: Willy Béguin, pasteur de la paroisse réformée; Samuel Gerber, Les Reussilles, président du Comité de mission mennonite suisse; Hans Rüfenacht, président des Eglises mennonites suisses; Pierre Widmer, représentant des Eglises mennonites de France.

Chants des choeurs, guitaristes et fanfare.

11-18 novembre:

Exposition de Bibles et vieux documents mennonites.⁵

Dans la grande salle de la chapelle, de nombreux visiteurs défilèrent, intéressés aux documents écrits et aux objets agricoles et horlogers illustrant l'histoire des anabaptistes-mennonites et celle de l'assemblée des Bulles. *Jean-Marie Nussbaum*, journaliste à l'*Impartial*, ne manqua pas cette occasion. Intrigué par un petit coffret qui contenait des versets à tirer servant de mot d'ordre divin pour la journée, il voulut avoir le sien. Déroulant le petit papier avec curiosité, il resta un court instant interloqué. Ses yeux venaient d'apercevoir: «Prépare-toi à la rencontre de ton Dieu..» Il n'ajouta que deux mots: «C'est péremptoire!» et continua la visite.

Le bénéfice de l'exposition permit d'acheter d'occasion un *coffre-fort* où se rangèrent les documents trouvés dans le galetas de la chapelle.

La chapelle

Tôt après les fêtes du 75^e anniversaire, la démission de nos dévoués concierges Pierre et Thérèse Ummel-Schnegg, et leur départ du logement de la

³ Les serviteurs de l'assemblée des Bulles ne recevaient que quelques remboursements de frais à cette époque.

⁴ 75^e Fête annuelle.

⁵ *Jésus Seul*, 30 octobre 1969.



Agrandissement de la chapelle des Bulles.

chapelle, à la fin de l'année 1969, amènent des changements. On décide la *rénovation* de la salle du rez-de-chaussée (chambre), avec suppression du baptistère⁶ dans le plancher, et on réétudie le fameux projet d'agrandissement du bâtiment qui avait été refusé pour les festivités qui venaient de se terminer! La chapelle était décidément trop petite.

En avril 1970, Théophile et Berthe Amstutz-Ummel reprennent la conciergerie. Pendant vingt ans, ils feront de la chapelle une maison ouverte où leur table sera toujours accueillante.

Proposée à l'Assemblée des frères du 12 juin 1971, la transformation de la chapelle (*allongement de 8 m à l'est*) est acceptée le 14 août par l'Assemblée générale. Une commission menée par Roland Geiser, Jean Geiser du Seignat et Jacques Ummel est mise sur pied. Marcel Amstutz s'occupe des comptes. Le terrain nécessaire pour la *bâtisse* et un *parc à voitures* est cédé par Jean Ummel en échange de l'ancienne écurie des chevaux⁷.

⁶ P.V. 22 novembre 1969.

⁷ P.V. 12 juin 1971.

Le 22 octobre 1972, un culte d'actions de grâce rassemble fidèles et travailleurs pour la *levure*. Otto Geiser et Samuel Geiser dressent le petit sapin décoré sur le faîte du toit: le gros œuvre du bâtiment agrandi est terminé et les salles annexes du rez-de-chaussée avec cuisinette sont opérationnelles!

Il s'écoule encore trois ans avant que, le 1^{er} juin 1975, la salle de culte du premier étage, allongée à son tour, et une petite chambre annexe, la *chambre du prophète*, soient inaugurées et dédicacées. Une équipe importante de volontaires⁸ ont consacré bénévolement leurs loisirs à ces transformations pendant quatre ans. La journée de travail la plus longue fut celle du 30 septembre 1972 (veille de la Fête annuelle), qui commença à 6 h 30 sur place et se termina à 0 h 30.

La salle de culte du premier étage s'orne dorénavant d'un *podium* sur lequel ont repris leur place la nouvelle chaire cintrée surmontée d'une croix, souvenir du 75^e anniversaire.

Voici les échos parus dans «Jésus Seul»:

«*Eternel, que tes yeux soient jour et nuit ouverts sur cette maison* (1 Rois 8:29). C'est à cette parole que nous pouvons rattacher tous les voeux et les messages qui ont été prononcés par les invités de cette belle fête du 1^{er} juin. Samuel Gerber, des Reussilles, au nom de la Conférence mennonite suisse, H.-L. Matthey, président, et le pasteur Secrétan, au nom de la paroisse réformée des Bulles-Valanvron-Planchettes, le pasteur Heytens, au nom de l'Alliance évangélique, nous exhortèrent à maintenir l'Evangile à la première place dans notre nouvelle salle de culte... comme dans nos vies. La prière et la lecture biblique de dédicace furent prononcées par les deux anciens de la communauté, Théophile Amstutz et Charly Ummel. De tout notre cœur, nous voulons intercéder encore et toujours afin que nous soyons fidèles en tant qu'Eglise à Celui qui nous a aimés le premier, Jésus-Christ notre Seigneur.»

Le 10 juin 1979, l'aménagement des combles, troisième et dernière étape de l'agrandissement, se termine par l'inauguration de la *chambre haute* à l'usage de l'école du dimanche.

⁸ Liste des volontaires lors des travaux d'agrandissement de la chapelle, 1971-1972, établie par Roland Geiser: Ernest Allenbach, fils, Willy Allenbach, Aimé Amstutz, Ernest Amstutz, Marcel Amstutz, Samuel Amstutz, Théophile Amstutz, Willy Amstutz, Jean-Pierre Augsburger, Roland Augsburger, Willy Augsburger, Christian Geiser-Schneeberger, Eric Geiser, Ernest Geiser, Gottfried Geiser, Henri Geiser, Ivan Geiser, Jean Geiser senior, Samuel Geiser, Willy Geiser, Daniel Habegger, Gérald Ummel, Théodore Geiser, Mario Mathez, Edgar Nussbauer, Jean-Pierre Oppliger, André-Philippe Ummel, Charles Ummel, Daniel Ummel, Jacques Ummel, Jean Ummel, Jean-Michel Ummel, Jean-Pierre Ummel, Valanvron, Louis Ummel senior, Louis Ummel, junior, Pierre Ummel, Roger Ummel, Frank Vaucher.

Pour fêter dignement la fin des travaux, trois *veillées spirituelles et musicales* sont offertes à l'assemblée, en automne⁹.

Petit à petit, les traditions rigides s'assouplissent. Certains «frères», William Geiser en tête, désertent les bancs qui leur sont réservés et prennent place aux côtés de leurs épouses, au nord, alors que quelques «sœurs» osent s'asseoir au sud, avec leurs époux!

Vingt ans se sont écoulés. Au mois de mars 1991, Berthe et Théophile Amstutz-Ummel déménagent à leur tour à La Chaux-de-Fonds pour raison d'âge et de santé. Domicilié en ville, Gottfried Geiser a repris la conciergerie. Il se révèle excellent cuisinier et parfait successeur de «tante Berthe», pour l'accueil des visiteurs. Son épouse Magda, de santé fragile, l'accompagne dans la mesure de ses possibilités.

La libération du logement permet à nouveau des transformations importantes, à cause du manque de place. Après un changement total de l'installation de chauffage, une cuisine spacieuse et deux nouvelles salles naissent des cinq pièces de l'ancien appartement.

Le 6 juin 1993, l'*inauguration et la dédicace* des nouveaux locaux et du baptistère rénové, au rez-de-chaussée, tiennent lieu de préliminaire aux festivités du 100^e anniversaire de la chapelle. Malgré l'ancienne décision du comité¹⁰, le baptistère n'avait jamais été démolí, mais simplement comblé de gravats.

Les travaux ont été exécutés, encore une fois, en grande partie par des bénévoles.

Les responsables, anciens, prédicateurs et diacres

L'équipe bien soudée qui avait préparé le 75^e anniversaire se trouva rapidement diminuée, dès 1969, par le départ pour trois ans d'études à Emmaüs (Vennes, Lausanne) du prédicateur auxiliaire *Ernest Geiser-Amstutz*. Il continue cependant à soutenir les anciens lorsqu'il est disponible. En 1974¹¹, après une cérémonie de consécration et d'adieu, il reprend un poste pastoral dans une Eglise méthodiste, à Anduze (France).

Samuel Habegger-Geiser, victime d'un accident de la route le 24 décembre 1968, reste diminué dans sa santé. Il entre dans la paix de son Sauveur le 6 septembre 1970, à l'âge de 75 ans, après presque trente ans de fidèle ministère en langue allemande¹².

⁹ *Jésus Seul*, 29 août 1979.

¹⁰ P.V. 22 novembre 1969. Décision de rénover la chambre du rez-de-chaussée et de démolir le baptistère.

¹¹ Le 20 octobre 1974.

¹² Nommé le 21 mai 1941.

Christian Geiser-Winkler, âgé, ne fonctionne plus que très occasionnellement. Il entre lui aussi dans la paix de son Seigneur, le 22 mars 1971, à l'âge de 80 ans, après cinquante ans de ministère, en français et en allemand.

Le 8 mars 1970, *Théodore Geiser-Ummel*, est consacré diacre en remplacement d'*Ernest Amstutz*¹³, qui a demandé à être déchargé de sa tâche.

Jusqu'en 1976, les deux anciens, *Théophile Amstutz*, habitant à la chapelle des Bulles, et *Charly Ummel*, assument les responsabilités de l'assemblée dans une collaboration constante et avec beaucoup de joie.

Ils profitent largement de l'aide de chacun et il est à espérer que les «jeunes» eurent moins à se plaindre que dans le bon vieux temps du fait que les «vieux» s'incrustaient et accaparaient toutes les activités...!

En novembre 1975, *Paul Widmer*, d'origine française, membre de l'assemblée de Montbéliard, accepte d'entrer dans l'équipe des responsables comme prédicateur à l'essai (Probeprediger) après avoir demandé son admission dans l'assemblée des Bulles avec Liliane, son épouse. Sa consécration comme prédicateur aura lieu le 31 juillet 1977.

Ce même dimanche, *Berthy Geiser*, *Roland Geiser* et *Pierre Ummel* sont consacrés au ministère de diacre. La consécration d'une femme à un ministère est une innovation dans la fraternité mennonite suisse.

Paul Widmer sera consacré ancien le 21 mars 1982. A cette époque, il y a trois anciens en fonction dans l'assemblée.

En novembre 1983, un prédicateur auxiliaire, *Daniel Bippus*, s'y ajoute. Devenu membre de l'assemblée par son mariage avec Rose-Marie Geiser, il prend d'emblée sa tâche très à cœur. Le 30 juin 1985, il est consacré prédicateur. Sa persévérance sera très appréciée puisque, à la fin de l'année 1985, *Paul Widmer* quitte ses fonctions pour raisons professionnelles et s'en va à Genève. *Daniel Bippus* sera consacré ancien, le 28 juin 1987.

Depuis 1982, un nouveau président, *Gottfried Geiser*, diacre¹⁴, et un nouveau secrétaire, *Marcel Amstutz*, fonctionnent en remplacement de *Louis Ummel* et d'*Henri Geiser*.

Le 28 mai 1986, *Liselotte Geiser-Schneeberger*, jeune veuve vaillante, reprend la charge de secrétaire, *Marcel Amstutz* étant nommé vice-président en remplacement de *Jean Geiser*, fils, du Seignat¹⁵ (1963).

¹³ Consacré en 1957.

¹⁴ Entrés en fonction: *Gottfried Geiser*, diacre, 1957; *Louis Ummel*, président, 1957; *Henri Geiser*, secrétaire, 1955.

¹⁵ Entré en fonction: *Jean-Louis Geiser*, vice-président, 1963.

Enfin le 27 décembre 1987, *Raymond Studer*, éducateur, est consacré comme diacre après avoir travaillé parmi les enfants, les jeunes, dans le cadre du catéchisme, et apporté quelques messages percutants lors de nos cultes. L'assemblée peut ainsi compter sur les services de six diacres.

Mais les années passent. Désireuse de laisser sa place à des forces jeunes, Berthy Geiser demande à être déchargée de son mandat diaconal tout en restant attentive aux besoins des membres éprouvés de l'assemblée. Théodore Geiser adresse la même demande au comité. Le 14 juin 1992, *Simone Augsburger-Baumann* et *Liselotte Geiser-Schneeberger* sont consacrées au ministère de diacre en remplacement des deux démissionnaires.

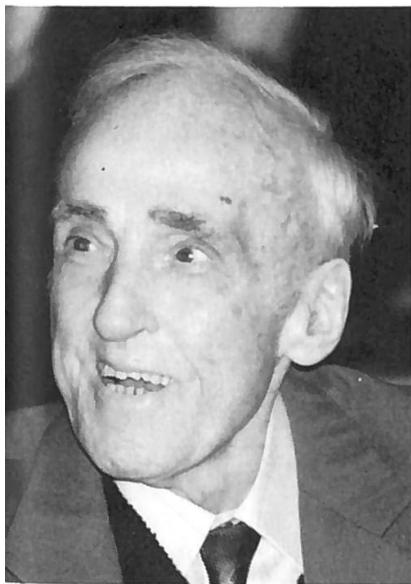
Le 19 mai 1990, *Roger Ummel*, agriculteur (fils de Louis Ummel, ancien président), accepte de reprendre la présidence de l'assemblée à la suite de Gottfried Geiser. Il endosse du même coup la responsabilité de l'organisation du 100^e anniversaire de la chapelle.

Un renfort bienvenu avant cette échéance importante se concrétise le 3 février 1991, par la consécration comme prédicateur de *Thomas Gyger*¹⁶, «importé» de l'Eglise mennonite du Sonnenberg par son épouse Thérèse, née Augsburger. Tout de suite bien intégré parmi les responsables et à l'aise dans ses

responsabilités, sa consécration comme ancien avait été proposée par Charly Ummel comme prélude aux festivités du 100^e anniversaire de la chapelle. Le 2 janvier 1994, effectivement, Thomas Gyger est consacré ancien, mais Charly Ummel n'est plus là. Il avait répondu à l'appel de son Seigneur, le 8 juillet 1993, à l'âge de 55 ans.

En juillet 1994, *Daniel Sommer*, ancien de l'assemblée mennonite de La Ferrière, s'est joint à l'assemblée des Bulles après plusieurs entretiens avec les responsables dont Charly Ummel faisait encore partie. Sa demande d'admission dans l'assemblée des Bulles ainsi que celle de son épouse Bethy et de plusieurs membres de l'assemblée de La Ferrière ont été dictées par l'affaiblissement de leur communauté, à la suite de l'ouverture de la nouvelle Eglise mennonite du vallon de Saint-Imier.

† Louis Ummel



¹⁶ Probeprediger dès 1989.

Le culte et les activités spirituelles

Dès 1967, les cultes ont lieu *chaque dimanche*, le matin, l'après-midi ou en soirée selon la disponibilité de la grande salle¹⁷. En effet, elle doit rester libre certains dimanches matin pour le culte de la *paroisse réformée* qui loue les locaux de la chapelle depuis 1942, date de sa fondation à la suite de la fusion de l'Eglise indépendante avec l'Eglise nationale.

En 1969, on parle du montant de la location «des réformés», qu'on décide de ne pas augmenter. On préfère s'arranger pour pouvoir célébrer trois cultes par mois le matin.

La paroisse réformée Bulles-Valanvron-Planchettes ayant plusieurs lieux de rencontre possibles, la *collaboration amicale* entre mennonites et réformés n'a heureusement pas souffert de ces changements.

Dès 1970, le seul culte du mois qui a encore lieu l'après-midi (hiver) ou le soir (été) est plus particulièrement réservé à la prière.

Chaque printemps, les traditionnelles *réunions communes d'évangélisation*¹⁸, qui se transforment actuellement en réunions d'édification, sont encore et toujours organisées par les responsables réformés et mennonites. Ensemble, ils décident de l'orateur – ou des orateurs – à contacter. Les chœurs mixtes des deux paroisses n'en forment plus qu'un.

Lors de chaque *Fête annuelle*, le pasteur de la paroisse réformée apporte aussi une prédication. Et, depuis 1964, une *fête de Noël* destinée plus particulièrement aux *aînés* est animée chaque année par nos deux Eglises. C'est une des nombreuses occasions où la chapelle est remplie jusqu'en ses dernières places.

Actuellement, et depuis le mois de mai 1979, tous les cultes ont lieu le matin. La réunion de prière et d'informations mensuelle du lundi est bien implantée, quelquefois bien fréquentée! Parfois encore, on discute pour savoir si la *Fête annuelle* aura lieu le matin ou l'après-midi: la 100^e se déroulera... le matin *et* l'après-midi !

Des liens avec l'*Eglise méthodiste*, il reste l'invitation fraternelle annuelle d'un ancien ou d'un prédicateur mennonite au *culte du Jeûne fédéral*, en plein air quand le temps le permet, à *La Cibourg*. Généralement, la fanfare des Bulles (le chœur mixte occasionnellement) y participe.

¹⁷ P.V. 16 mai 1959. Par l'intermédiaire de Gottfried Geiser, les jeunes réclament des cultes le matin. L'ancien Louis Geiser répond qu'il se demande «si c'est vraiment un bon ou un mauvais service que l'on rendrait aux jeunes». Pour les cultes réformés voir aussi chapitre XV.

¹⁸ Ces réunions sont mentionnées dans les P.V. des Assemblées de frères pour la première fois le 6 décembre 1920, pour janvier 1921.

La tradition anabaptiste qui voulait que *deux prédicateurs* parlent ordinairement lors de chaque culte a été maintenue par Charly Ummel jusqu'en 1993 par souci d'interprétation commune de la Bible. Elle a maintenant presque disparu. Avec une seule prédication, il y a place aujourd'hui pour une introduction lue, ou un moment de louanges (timidement introduit auparavant¹⁹), préparant les fidèles à l'écoute de la Parole de Dieu.

Les activités de l'Eglise se sont différenciées.

Des *études bibliques de quartier* ont démarré en novembre 1975²⁰. Plusieurs familles les ont déjà accueillies.

Ce même mois de novembre 1975 voit la décision de l'inscription de nos rencontres dans le «memento» des cultes qui paraît chaque samedi dans l'*Impartial*.

Un *comptoir de librairie* fonctionne depuis 1978²¹.

Les *rencontres pour personnes âgées*, organisées fidèlement dès 1982 par Théophile et Berthe Amstutz, puis par Gottfried Geiser, rassemblent souvent plus de cinquante personnes du troisième âge, de plusieurs horizons religieux²².

Des *réunions à thèmes* ou des *cultes préparés en équipes* enrichissent à chaque occasion participants et auditeurs.

Les deux *week-ends de l'Eglise*, aux printemps 1989 et 1990, à La Chaux-du-Milieu, ont été des expériences où les différents désirs et tendances des membres se sont exprimés.

Les *six miniretraites* de 1992 ont permis un ressourcement intérieur et un contact avec des personnes de l'extérieur. Les *cellules de prière, groupes de maison, catéchisme pour adultes*, qui en sont issus ou qui en ont été fortifiés, concrétisent un travail de mission intérieure dynamique. Ils répondent à un réel besoin grâce aux animateurs²³.

Deux *cultes* ont été *radiodiffusés* en direct depuis la chapelle, les 17 et 24 juin 1990. Les avis et remarques des auditeurs, pour la plupart intéressés, ont été encourageant.

¹⁹ La demande en a été faite à l'A.G. 19 mai 1990.

²⁰ Chez Walther Loosli, Gérald Ummel, Pierre Ummel, Charles Ummel, Charly Ummel, Frank Vaucher, Paul Widmer, et à la chapelle, chez Théophile Amstutz.

²¹ Sur l'initiative de Paul Widmer, demande à l'A.G. du 11 novembre 1978. Tenu par: Liliane Widmer-Geiser, Claudine Ummel-Geiser, Catherine Geiser, Evelyne Geiser-Ummel, Marguerite (Gerber)-Geiser, Paula Ummel-Geiser, Aurélie Amstutz, Christiane Geiser.

²² *Jésus Seul*, 6 mai 1982, mardi 25 mai.

²³ Berthy Geiser, Raymond et Micheline Studer, Raymond et Marie-Claire Galley, Gérald et Monique Ummel.

L'*Assemblée des frères*²⁴ (Hausvatersitzung), organe de décision de la communauté s'est démocratisée. Après avoir accepté, selon de nouveaux statuts²⁵, les sœurs veuves ou vivant seules, puis les jeunes hommes dès 20 ans, enfin les amis de l'assemblée, elle a cédé totalement ses compétences, à l'*Assemblée générale*, en 1980. Dès lors, deux fois l'an, les décisions des hommes et des femmes ont égale valeur dans l'assemblée des Bulles!

Baptême et Sainte-Cène

Le baptême de foi se pratiquait avec ordre, mais de façon assez figée dans la communauté des Bulles. A Pâques, ou à Pentecôte, un service de baptême permettait aux jeunes qui venaient de terminer leur instruction religieuse de participer à la Sainte-Cène, autrement dit de *communier*, et autorisait leur admission dans l'Eglise.

En automne 1972, d'entente avec Théophile Amstutz, Charly Ummel soulève la question du *baptême volontairement choisi et demandé* par les catéchumènes et non administré automatiquement à la fin de l'instruction religieuse²⁶. Dès 1973, des demandes écrites sont adressées aux anciens par les candidats au baptême.

Le 17 août 1986, un baptême par immersion a lieu dans le Doubs, près de La Rasse. A deux reprises encore (1991, 1992), des baptêmes se feront à cet endroit. Mais il se révèle que baptiser en eau courante présente certains dangers: température fraîche de l'eau, niveau irrégulier et glissades...! En juin 1994, une autre solution est cherchée et trouvée au bord du lac de Neuchâtel, près d'Areuse²⁷. Le culte de reconnaissance et d'admission des jeunes dans l'Eglise ainsi que leur première participation à la Sainte-Cène se sont déroulés dans la chapelle des sœurs de Grandchamp, qui nous ont reçus au nom de notre commun Sauveur et Seigneur Jésus-Christ.

Le baptême par aspersion continue à être demandé par les catéchumènes. Pour nos serviteurs comme pour l'assemblée, la forme de cette ordonnance de Jésus n'est pas importante, alors que l'obéissance et l'engagement à une vie nouvelle avec Christ au travers du signe visible du baptême restent primordiaux.

²⁴ Nommée ainsi depuis 1911. Changement de statuts en juin 1977 et novembre 1982.

²⁵ P.V. 11 juin 1977. Modification de l'article 5 des statuts: suppression «...dès l'âge de 20 ans.»

²⁶ Le catéchisme ou instruction religieuse dure deux ans (deux dernières années de scolarité obligatoire).

²⁷ Ferme Ducommun.

Si la *Sainte-Cène* se célébrait quatre fois par année, il y a vingt-cinq ans, elle rassemble maintenant chaque mois les frères et les sœurs dans une même communion au mémorial des souffrances, de la mort et de la victoire de Jésus-Christ, Sauveur et Seigneur vivant. L'esprit de ce service a changé, un peu trop pour la conscience de certains. Autrefois, les visages s'assombrissaient sous le poids des péchés, exprimant une repentance profonde face aux souffrances du Sauveur. Aujourd'hui, la table sainte nous rassemble dans la joie de la grâce et du pardon et les servants (distributeurs du pain et du vin) ne sont plus seulement des personnes consacrées²⁸.

La jeunesse

L'*école du dimanche*, qui a lieu à l'heure du culte, prépare chaque année la plus émouvante des fêtes de Noël de la communauté. Il est loin le temps où les enfants des familles de l'assemblée assistaient à l'école du dimanche le matin et avec leurs parents au culte de l'après-midi, le tout en langue allemande. Une fillette de ce temps-là, aujourd'hui âgée de quatre-vingts ans, affirme qu'elle a appris l'allemand grâce à ces nombreuses leçons improvisées!²⁹

Le *Groupe de jeunes* est un élément vivant dans la vie de l'assemblée des Bulles. Le 10 mai 1958, à l'Assemblée des frères, Théophile Amstutz déclare avoir assisté à leur réunion. «*Ils le font avec sérieux*» et ces rencontres «*sont bénies*», rapporte-t-il!

Depuis toujours, nos adolescents se sont proposés ou ont accepté de participer aux différentes rencontres de l'Eglise³⁰. Leur collaboration, pratique ou spirituelle, toujours appréciée, a évité (semble-t-il!) que le fossé des générations ne se creuse vraiment.

²⁸ Il y a trois ministères consacrés dans l'Eglise mennonite: ancien, prédicateur et diacre. Le président de l'assemblée participe aussi comme desservant à la Sainte-Cène ainsi que, plus récemment, des jeunes.

²⁹ L'équipe des moniteurs actuels, Jean-Marc Ummel, Frank Vaucher, Katherine Bigler (groupe des grands), Anne-Catherine Ummel, Séverine Ummel, Aline Ummel (groupe des moyens), Aurélie Amstutz, Marie-Claire Galley, Clarisse Perret-Gentil (groupe des petits) a remplacé Michel Ummel, Raymond Galley, Christine Amstutz, Jacqueline Nussbaumer-Spillmann, Isabelle Geiser-Augsburger, Janine Geiser, Evelyne Geiser-Ummel, Liselotte Geiser-Schneberger, Thérèse Ummel-Schnegg, Claudine Ummel-Geiser et de très nombreux autres jeunes et moins jeunes.

³⁰ Aux premières heures du Groupe de jeunes, son président Charly Ummel présente un exposé sur l'histoire mennonite. P.V. 10 mai 1958, on lui demande de le présenter à la communauté. Depuis lors l'Eglise profite régulièrement de l'animation des jeunes.

D'abord sous la responsabilité de Charly Ummel, le groupe s'est ensuite organisé de façon plus ou moins autonome et variable. Un groupe de jeunes désirant travailler *hors assemblée* s'était créé en 1970 sous la conduite d'*Ernest Geiser*, du Seignat. Il a duré quelques années.

Depuis 1980, des responsables³¹ ont été nommés qui participent aux réunions du comité de l'assemblée. Un journal interne circule, *Programme*, illustré joyeusement alors par le graphiste de service, Jean-Marc Ummel, et actuellement sous l'entièvre responsabilité de Luc Ummel.

Les jeunes des Bulles participent aussi intensivement aux activités de la CJMS³² (Commission de la jeunesse mennonite suisse). Un délégué prend part à la commission de presse du *Journal de Jeunesse* (*Jugendzeitung*) bilingue. En tant que témoins du Christ, les jeunes mennonites ont établi aussi de nombreux contacts avec d'autres jeunes chrétiens de la ville et du canton.

Symbol de vie, d'initiative et de service, témoin moderne du Christ dans notre monde, c'est le Groupe des jeunes qui ouvrira les festivités du 100^e anniversaire de la chapelle des Bulles, le vendredi 19 août, avec une soirée *concert-spectacle*!

La musique

Les mennonites n'ont pas de liturgie, c'est bien connu! Pourtant, le *chant et la musique* constituent une partie importante de l'expression de leur foi: chants de l'assemblée et interludes musicaux encadrent richement chaque culte ou veillée spirituelle.

Le *chœur mixte*³³, qui a fêté son cinquantenaire le 29 août 1971, est actuellement un groupement très vivant dans l'assemblée. La participation de ses membres est indispensable lors des manifestations festives à la chapelle (pour les salades et les biscuits aussi!).

³¹ Après Ernest Geiser et Charly Ummel, Raymond Studer reprend l'animation du Groupe de jeunes. En 1983, il démissionne et ce sont Gabrielle Widmer et René Tanner qui lui succèdent. En 1987, Luc Ummel et Michel Ummel reprennent cette charge, alors que Jean-Pierre Habegger est délégué à la Commission de Jeunesse mennonite suisse (CJMS). Après le départ de Michel Ummel aux USA, en 1989, Jean-Pierre Habegger et Luc Ummel sont les responsables et personnes de contact du groupe, avec des appuis ponctuels de Raymond Studer, en particulier pour le 100^e anniversaire.

³² De 1988 à 1994, Jean-Pierre Habegger est secrétaire des verbaux et Christophe Ummel est nouveau délégué dès 1994.

³³ Fondé par Henri Ummel à la demande des membres en 1921. Directeurs successifs: Henri Ummel, Charles Ummel, Julius Rosenberg, Jean Geiser, Charles Ummel (reprise), William Geiser (1927), Jacques Ummel (1960), Daniel Perret-Gentil (1982).

Les *courses* du chœur d'hommes et du chœur mixte continuent à laisser des souvenirs ineffaçables. En s'ouvrant aux membres et amis de l'assemblée, elles n'ont pas peu contribué à la communion fraternelle qui règne dans la communauté. Qui ne se rappelle de la chanteuse qui perdit le talon d'un de ses souliers en plein parcours ou de la fameuse course de la Gemmi où les histoires de pieds et de chaussures continuèrent. Avait-on cru aller en villégiature? Toujours est-il que celle qui avait eu l'idée de mettre des souliers neufs pour la circonstance et de tremper ses pieds endoloris dans une source d'eau chaude à Loèche faillit bien finir le trajet, pieds nus, vu l'impossibilité quasi totale de renfiler lesdites chaussures.

Autre aventure! Certains, scandalisés, n'en croyaient pas leurs yeux, d'autres en rient encore: un jeune d'alors avait osé bouter le feu au journal que lisait l'ancien, bien installé sur un bateau du lac des Quatre-Cantons. D'émotion, son copain écrasa lourdement de sa chaussure à clous les orteils d'une délicate Anglaise... Libre à chacun d'imaginer la suite sonore de l'histoire!

*Les guitaristes*³⁴, un groupe féminin, ont aussi déposé leurs instruments en 1983, après trente ans de pincements de cordes. Ces jeunes filles, toutes des choristes, avaient tenu leurs premières répétitions dans le corridor de la chapelle pendant la pause du chœur mixte pour éviter des déplacements inutiles!

Après trente ans d'activité, en 1990, le *chœur d'hommes*³⁵ a cessé d'agrémer nos réunions et nos fêtes de ses voix mâles. Ose-t-on dire qu'il nous manque?

La *fanfare*³⁶ a été longtemps l'apanage des hommes. Aujourd'hui, elle compte quelques femmes et jeunes filles dans ses rangs. Toujours très appréciée, elle suscite régulièrement la lecture du Psaume 150, qui ne pourrait être mieux actualisé! La fanfare des Bulles forme elle-même ses recrues.

Des *moments musicaux* variés ont été offerts à l'assemblée et au public, ces dernières années, à la chapelle des Bulles et à l'extérieur: quelques *soirées musicales d'automne* (1974 en faveur de la mission, 1979, 1980, 1981) avaient été préparées exclusivement avec les jeunes talents de la communauté sous la bienveillante égide de Simone et Marcel Augsburger-Baumann.

³⁴ Groupe de dames fondé en 1953 par Lydia (Geiser-)Jungen. En 1956, Anne-Marie (Geiser)-Ummel reprend la direction et en 1963 Evelyne (Geiser-)Ummel lui succède.

³⁵ Le 15 novembre 1958, Gottfried Geiser demande à l'Assemblée des frères de fonder un chœur d'hommes. On lui attribue Fr.100.– pour l'achat de livres de chants. Henri Geiser accepte d'en être le directeur et le restera.

³⁶ Fondée en 1960 par Eric Geiser. René Tanner lui succède à la direction en 1982, puis Frédéric Geiser. Théodore Geiser est le moniteur attitré.

Plusieurs *fêtes de chant* se déroulèrent dans la grande salle de La Croix-Bleue, à La Chaux-de-Fonds, dans un but d'évangélisation : le 17 avril 1966 avec les chœurs d'*Altkirch*; le 22 septembre 1968 avec les frères et sœurs de *Belfort*; le 11 octobre 1970 avec les amis de *Montbéliard*; le 24 septembre 1972 avec le chœur des *Mottes/Sonnenberg*.

Les *fêtes des moissons* n'étaient pas moins mélodieuses et chacun prêtait son concours pour exprimer sa reconnaissance au Créateur de tous biens.

Aujourd'hui, ces deux fêtes se sont conjuguées en une unique fête de reconnaissance. C'est l'occasion de s'inviter entre assemblées et de préparer des concerts. Après la participation du chœur mixte des Bulles à la fête de chant de l'assemblée mennonite française de *Pfastatt* en mai 1992, deux concerts avec la fanfare de *Jeanguisboden* ont été agendés en fin d'année 1992: à La Chaux-de-Fonds, au *temple Farel*, et à la chapelle des *Mottes*.

L'Eglise mennonite est aussi présente par son chœur mixte et sa fanfare aux *concerts œcuméniques annuels de l'Avent*, qui ont débuté en 1992 au temple de l'Abeille, à La Chaux-de-Fonds.

Nos *organistes*, titre donné aux pianistes et joueuses d'harmonium, se sont toujours recrutées parmi nos membres. Il n'y a jamais eu d'homme attitré à ce poste³⁷. Le piano à queue qui, actuellement, répond aux sollicitations classiques ou modernes des doigts qui le touchent, a été acheté en 1958.

Après les «gros» livres de chants allemands en caractères gothiques, les *Chants de Victoire* (1951) entraînèrent l'auditoire dans l'esprit et les cantiques du Réveil. Les *Ailes de la Foi* (1961) les renouvelèrent et en augmentèrent le choix.

Mais plusieurs goûts et talents existaient dans l'assemblée. Avec l'adoption du livre de chants, *J'aime l'Eternel* (JEM 1985), un autre style d'accompagnement devint nécessaire. Avec un retour bienvenu de quelques guitaristes³⁸ et les services conjoints de l'harmonium et du piano, l'assemblée se met à chanter des mélodies rythmées et syncopées, souvent avec peine mais toujours avec zèle!

³⁷ Ont tenu l'harmonium ou le piano dans l'assemblée: Marie Geiser (missionnaire), Hélène Amstutz, Marthe (Calame-)Ummel, Jeanne (Geiser-)Geiser, Lydia Ummel-Liechti, Suzanne (Ummel-)Geiser, Berthy Geiser, Jeanne Ummel-Geiser (1953), Jacqueline Amstutz-Ummel, Mariette Geiser (1972), Evelyne Geiser-Ummel, Simone Augsburger-Baumann, Rose-Marie Bippus-Geiser.

³⁸ René Tanner, Luc Ummel, Frédéric Geiser.

Des trompettistes deviennent solistes et participent également à l'accompagnement des cantiques³⁹ sans oublier le violon de Valentine⁴⁰.

Très récemment, de nouveaux jeunes talents, remarquables il faut le dire, se sont offerts à l'assemblée: quelques adolescents nous étonnent et nous ravissent par leurs interprétations et même par leurs improvisations...!⁴¹

A la chapelle des Bulles, grâce à la musique, les cultes ordinaires deviennent souvent des fêtes!

La mission

Au Tchad, Marguerite Ummel a traversé de longues années de troubles politiques, de guerre et de bombardements du village d'enfants «Bakan Assalam». Par moments, les contacts avec sa famille, son assemblée et les comités de mission suisses et français qui la soutenaient furent totalement coupés.

Bien à contrecœur, mais à cause d'accidents de santé sérieux, elle rentre au pays avec sa fille adoptive Khera en août 1984, après vingt-deux ans de service dans l'amour de Jésus-Christ auprès des familles et des enfants de la région d'Abéché. Dans le home où vaillamment elle a repris du travail, elle entoure de ses soins des personnes du troisième âge.

Après quelque trois ans de ministère pastoral dans la mission évangélique belge, Jean-Michel et Marguerite Ummel quittent Arlon pour reprendre un poste missionnaire mennonite à Vienne en mai 1970. En automne 1973, ils sont appelés à remplacer Paul Baumann⁴² dans les assemblées mennonites de Bienne et de Berne. Leur ministère en Suisse fut de courte durée. Victimes d'un accident de la route, ils étaient repris tous les deux auprès de leur Seigneur le 18 janvier 1974.

Mais l'intérêt missionnaire suscité par ces travailleurs du Seigneur n'a pas baissé dans l'assemblée des Bulles. La *Couture missionnaire*⁴³ a fêté ses 25 ans en

³⁹ Michel Augsburger, Jean-Philippe Cavin (accompagne aussi les chants de JEM au piano), René Tanner.

⁴⁰ Valentine Geiser-Augsburger.

⁴¹ Evelyne Dürig, Floriane Iseli, Aline Ummel, Anne-Catherine Ummel et Christophe Studer.

⁴² Nommé professeur au Bienenberg.

⁴³ Le premier comité était formé de Marie Ummel-Geiser, présidente, Vérona Geiser-Geiser, vice-présidente, Berthy Geiser, caissière, Claire-Lise Ummel-Vuilleumier, secrétaire, Lydia Geiser-Jungen, couturière, Jeanne Ummel-Geiser, Suzanne Ummel-Geiser, assesseures, Sylviane Nussbaumer et Marlyse Geiser, vérifatrices des comptes. Puis feront partie du comité: Berthe Amstutz, Jacqueline Amstutz-Ummel, présidente (1975), Lydia Geiser-Jungen, vice-présidente, Marlyse Geiser, caissière, Bernadette Cattin, assesseure, Liliane Widmer, vice-présidente et présidente (1982), Thérèse Amstutz-Geiser, vice-présidente et actuelle présidente (1984). Dès 1966, des messieurs sont membres soutien.

1988. Ses activités, d'abord presque entièrement de tricot (layette) et de couture pour soutenir le service de Marguerite Ummel, à Abéché, ont viré à la récolte de fonds pour financer des besoins missionnaires divers. Depuis une dizaine d'années, des paquets de nourriture et de vêtements sont expédiés en Pologne à des adresses fournies par le MCC (Mennonite Central Committee), de même qu'en Bolivie. Le groupe de couture de l'*assemblée de La Ferrière*, depuis 1992, s'est rattaché au groupe de dames des Bulles. *Ruth Sprunger*, missionnaire en Angola depuis trente ans, ainsi que Salomon et Elisabeth Hadzi-Kohli, collaborateurs JEM au Togo, ont demandé leur admission dans l'assemblée des Bulles en 1994. Ils sont donc devenus aussi nos envoyés.

La *Couture missionnaire* dresse ses tables lors des *Conférences missionnaires*, organisées dès 1973, et vend pains, pâtisseries et billets de tombola. Ces journées, en général le premier week-end de septembre, sont fréquentées aussi par les assemblées sœurs, invitées avec leurs chorales et leurs groupes de dames.

En été 1991, *Michel et Margrit Ummel-Rediger*⁴⁴ rentraient des USA où ils venaient de terminer une formation théologique de deux ans. Ils portent dans leur cœur le souvenir de deux camps au Portugal organisés en 1987 et 1988 par la CJMS (Commission de Jeunesse mennonite suisse). En automne 1991, ils s'engagent pour un service volontaire de trois ans, à Lisbonne, avec SMO (Organisation de secours mennonite suisse). Dans un bidonville de la banlieue, à Amadora, ils s'occupent d'un centre d'accueil pour enfants. Ils ont la joie de développer un service missionnaire par des leçons bibliques hebdomadaires, des heures de tâches surveillées et des engagements sportifs pour les adolescents. La petite Eglise mennonite de Lisbonne retrouve un nouveau souffle et les Frères Mennonites offrent leur amitié aux volontaires expatriés. En août 1994, Margrit, Michel et leurs deux enfants rentreront au pays, laissant un peu de leur cœur au Portugal, mais surtout ayant organisé au mieux la continuation du travail par des résidents. Ils reprennent, à Tramelan, une responsabilité pastorale dans l'assemblée mennonite du Sonnenberg.

Mais déjà *Frédy et Liliane Augsburger-Fréchet*, de La Chaux-de-Fonds, ont obtenu elle son certificat, lui son diplôme à l'Institut biblique d'« Emmaüs » (Saint-Légier). Ils se préparent pour un départ futur en Afrique, si Dieu le permet...

⁴⁴ Michel Ummel est le fils de Charly Ummel et l'arrière-arrière-petit-fils d'Henri Ummel. Jean-Michel Ummel-Schnegg et Marguerite Ummel, missionnaire, étaient ses arrière-petits-enfants. Frédy Augsburger est le petit-fils de Samuel Habegger.

Les relations avec la Conférence mennonite suisse

Les Assemblées de délégués des Eglises mennonites suisses ou *Conférences* sont mentionnées dans les procès-verbaux de l'Eglise des Bulles depuis avril 1922.

Avant chaque Conférence de printemps et d'automne, l'Assemblée générale de notre Eglise nomme ses représentants et le comité discute les consignes de vote ou les interventions souhaitées. Nos délégués font ensuite régulièrement un rapport sur les débats auxquels ils ont participé. La Conférence mennonite suisse se constitue sur la base des assemblées qui la forment, germanophones pour la majorité. Toutes sont solidairement responsables des décisions prises; mais toutes aussi sont autonomes.

Le problème de la langue est résolu depuis plusieurs années: les débats, essentiellement en allemand, sont traduits en français au moyen d'un matériel acoustique adéquat.

Chaque assemblée nomme également ses délégués aux divers comités de la Conférence et au Comité central⁴⁵. Les responsables spirituels de l'assemblée des Bulles ont tous assumé ces tâches. En 1976, Charly Ummel est nommé *vice-président de la Conférence* en remplacement de Samuel Gerber, des Reussilles. Puis il assume la *présidence* de la Conférence mennonite suisse pendant douze ans (1979-1991). Fervent défenseur du bilinguisme, lors des Conférences Charly Ummel s'exprimait toujours en français, sa langue maternelle, réservant la langue de Goethe, qu'il avait apprise dans son jeune âge, pour les conversations fraternelles.

Charly Ummel a toujours pratiqué la conciliation, dans le partage d'égal à égal, souvent autour d'une table même modestement garnie. Il maniait un humour bienfaisant qui détendait l'atmosphère et parvenait parfois à couper d'un bon rire ou d'un sourire une discussion qui s'envenimait.

Il fut un des initiateurs de la Société suisse pour l'histoire mennonite, qui n'est pas du ressort de la Conférence mennonite suisse. Après Ulrich Gerber, pasteur, il en était le président au moment de son décès.

En 1988, il participe, en sa qualité de président de la Conférence, à l'organisation de la Conférence régionale mennonite européenne MERK 88, à Tramelan, qui attire quelque neuf cents participants. Animé par une équipe remarquable⁴⁶, cette rencontre internationale est un des souvenirs marquants de ce dernier quart de siècle dans les mémoires anabaptistes-mennonites.

⁴⁵ Derniers délégués: Théophile Amstutz, Charly Ummel, Thomas Gyger.

⁴⁶ Ulrich Scheidegger, président central et des programmes, et Marcel Amstutz, président d'organisation, avec la collaboration extraordinairement efficace de la Communauté du Sonnenberg.

Actuellement, la Conférence mennonite suisse s'occupe de plusieurs activités spirituelles importantes au moyen de commissions centrales ad hoc: La Commission de jeunesse⁴⁷ (CJMS), le Comité de Mission⁴⁸ (SMEK), la Commission pour la Paix⁴⁹ (CMSP), l'Organisation d'entraide⁵⁰ (SMO), la Commission des archives⁵¹ (CAMS), la Commission du 3^e âge⁵² (TAF), et édite un hebdomadaire bilingue *PERSPECTIVE*⁵³. De leur côté, les assemblées s'organisent de façon de plus en plus indépendante les unes des autres. La Conférence se doit donc de rester le lien qui les unit.

Les relations avec la Conférence mennonite mondiale

La *XI^e Conférence mennonite mondiale* (CMM) eut lieu à *Strasbourg* du 24 au 29 juillet 1984. Les assemblées mennonites françaises demandèrent l'aide des mennonites suisses. L'assemblée des Bulles fournit ses meilleurs éléments en la matière: un spécialiste de gestion, Marcel Amstutz, et un spécialiste en liaisons téléphoniques et électricité, Roland Geiser. Ils ne comptèrent ni leurs déplacements ni leurs heures de présence dans l'équipe qui mena à bien cette entreprise audacieuse, avec ses 8000 participants au culte de clôture. Charly Ummel apporta un court message le samedi soir et une chorale de jeunes suisses, dans laquelle ceux des Bulles s'engagèrent particulièrement, prêta son concours.

En 1990, lors de la *XII^e CMM*, à *Winnipeg (Canada)*, Charly Ummel fut chargé d'une étude biblique.

La *prochaine CMM* se déroulera en janvier 1997 en *Inde*. Une nouvelle opportunité pour les mennonites suisses de participer activement à ces retrouvailles mennonites mondiales⁵⁴ très impressionnantes. Et aussi une belle occasion de voyager...

⁴⁷ Deux derniers délégués: René Tanner, Jean-Pierre Habegger.

⁴⁸ Deux derniers délégués: Gottfried Geiser, Monique Ummel-Schlup.

⁴⁹ Deux derniers délégués: Marinette Ummel, Raymond Galley.

⁵⁰ Deux derniers délégués: Elsa Amstutz, René Kratzer. Henri Geiser en a été le vice-président.

⁵¹ Les deux derniers présidents: Samuel Gerber, Les Reussilles, Michel Ummel.

⁵² Première déléguée: Annie Vaucher.

⁵³ De mensuelle, la partie française est devenue hebdomadaire.

⁵⁴ Le nombre des mennonites dans le monde s'élève à 975 000 environ. Les membres de l'hémisphère sud sont actuellement un peu plus nombreux que ceux de l'hémisphère nord.

Les relations avec les autres Eglises

Notre large fraternité mondiale encourage notre fraternité locale. Nos anciens, en particulier Théophile Amstutz au cours de son long ministère, répondent à de multiples invitations à prêcher à l'extérieur de la communauté, en Suisse et plus loin!



Henri Ummel aux Etats-Unis, décembre 1909.

culièrement ce dernier quart de siècle de l'existence de notre chapelle. Plusieurs moments privilégiés l'ont concrétisée, dont le premier fut certainement la célébration du *450^e anniversaire du Mouvement anabaptiste pacifique de Zurich (1525-1975)*, le 22 juin 1975, aux Bulles.

Invités par nos anciens, quarante ecclésiastiques de la ville, prêtres, pasteurs et responsables des différentes Eglises et mouvements religieux se sont retrouvés à la chapelle. John Yoder (USA), et Pierre Widmer (France) étaient nos répondants mennonites et échangèrent avec les participants sur l'histoire et les doctrines anabaptistes.

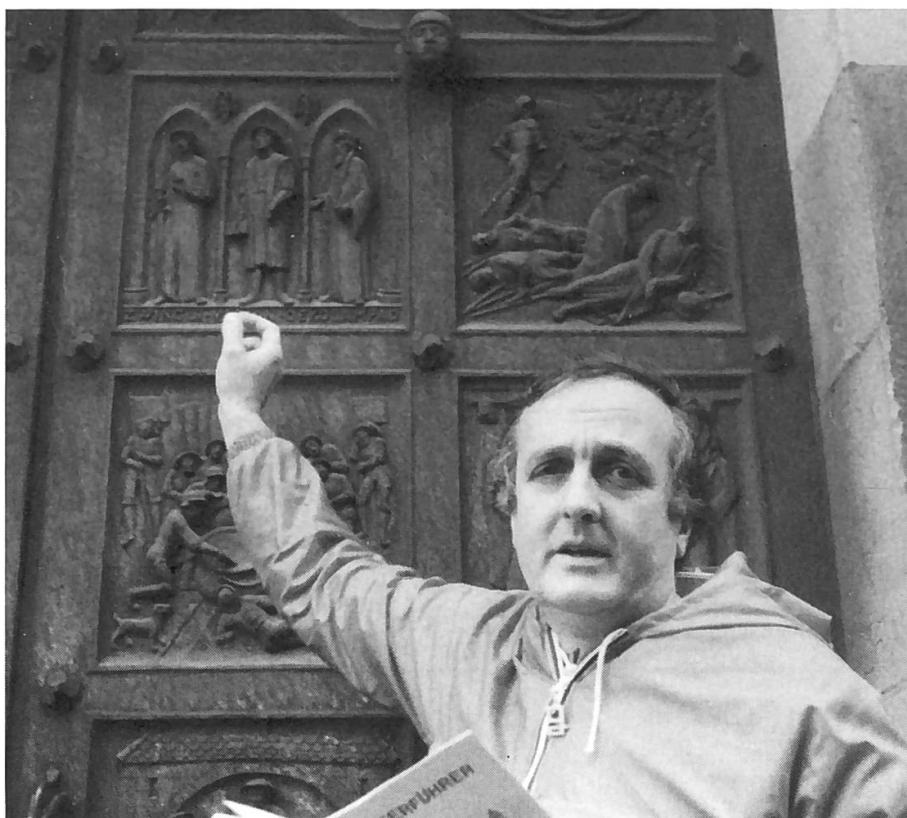
L'Assemblée des Bulles fait partie depuis toujours de l'*Alliance évangélique* de La Chaux-de-Fonds. Mais, depuis 1973, elle participe aussi au *Conseil Chrétien* nouvellement créé dans la métropole horlogère des Montagnes neuchâteloises, une innovation en matière œcuménique: le Conseil chrétien se compose des délégués des Eglises réformée, catholique romaine, catholique chrétienne (vieille catholique), de l'Armée du Salut et de l'Eglise mennonite.

Grâce à cette adhésion, chaque année une invitation à participer à un des cultes d'une paroisse de la ville nous parvient, que nous rendons à notre tour. Une fraternité vraie et appréciée s'est ainsi créée localement tant au niveau des ecclésiastiques que des fidèles.

Faut-il relever que cette unité chrétienne, souhaitée et toujours recherchée par Charly Ummel, a caractérisé parti-

Une réunion similaire a eu lieu le 21 septembre 1994 à l'occasion du 100^e anniversaire de la chapelle.

Au niveau cantonal, en 1980, naissait l'Assemblée Synodale Oecuménique Temporaire (ASOT), qui rassemble les mêmes Eglises excepté l'Armée du Salut. Dans ce contexte, les mennonites ont été plus prudents. Un statut d'observateur a été demandé le 10 mars par l'Assemblée générale de l'Eglise des Bulles. Cette *observation* a duré huit années⁵⁵. En 1988, l'Assemblée œcuménique temporaire a été remplacée par la Communauté de Travail des Eglises Chrétiennes du canton de Neuchâtel (COTEC-NE). Charly Ummel en fut le premier président, et l'Assemblée générale des Bulles accepta cette fois d'envoyer deux délégués.



† Charly Ummel

Cet œcuménisme ne fait pas des prouesses, mais cherche sans cesse à voir ce qui peut être vécu ensemble au nom de Jésus-Christ. En 1991, la célébration du 700^e anniversaire de la Confédération par un culte commun, rassemblait toutes les Eglises de la COTEC-NE à Cernier.

⁵⁵ Charly et Roger Ummel y ont été nos fidèles délégués.

Les intentions de prière communes, le traditionnel mandement du Jeûne fédéral, des prises de position en faveur des réfugiés et, en 1998, le 150^e anniversaire de la République et Canton de Neuchâtel mobiliseront encore les cerveaux riches en idées des quatre Eglises de la COTEC-NE.

Un siècle déjà... et après?

En terminant le culte du 700^e anniversaire de la Confédération, Charly Ummel répéta les paroles de Joseph à ses frères, prêts à un nouveau départ et porteurs de la bonne nouvelle du vivant retrouvé. «Ne vous querellez pas en chemin!», leur dit-il.

Cent ans révolus pour la chapelle des Bulles et son assemblée sont à la fois fin d'une étape et nouveau départ. La vie continue! Porteurs de la bonne nouvelle du Christ vivant, et animés du Saint-Esprit, nous poursuivrons notre cheminement avec nos frères... sans nous quereller en chemin.

«Car personne ne peut poser un autre fondement que celui qui a été posé, savoir Jésus-Christ.» I Corinthiens 3:11

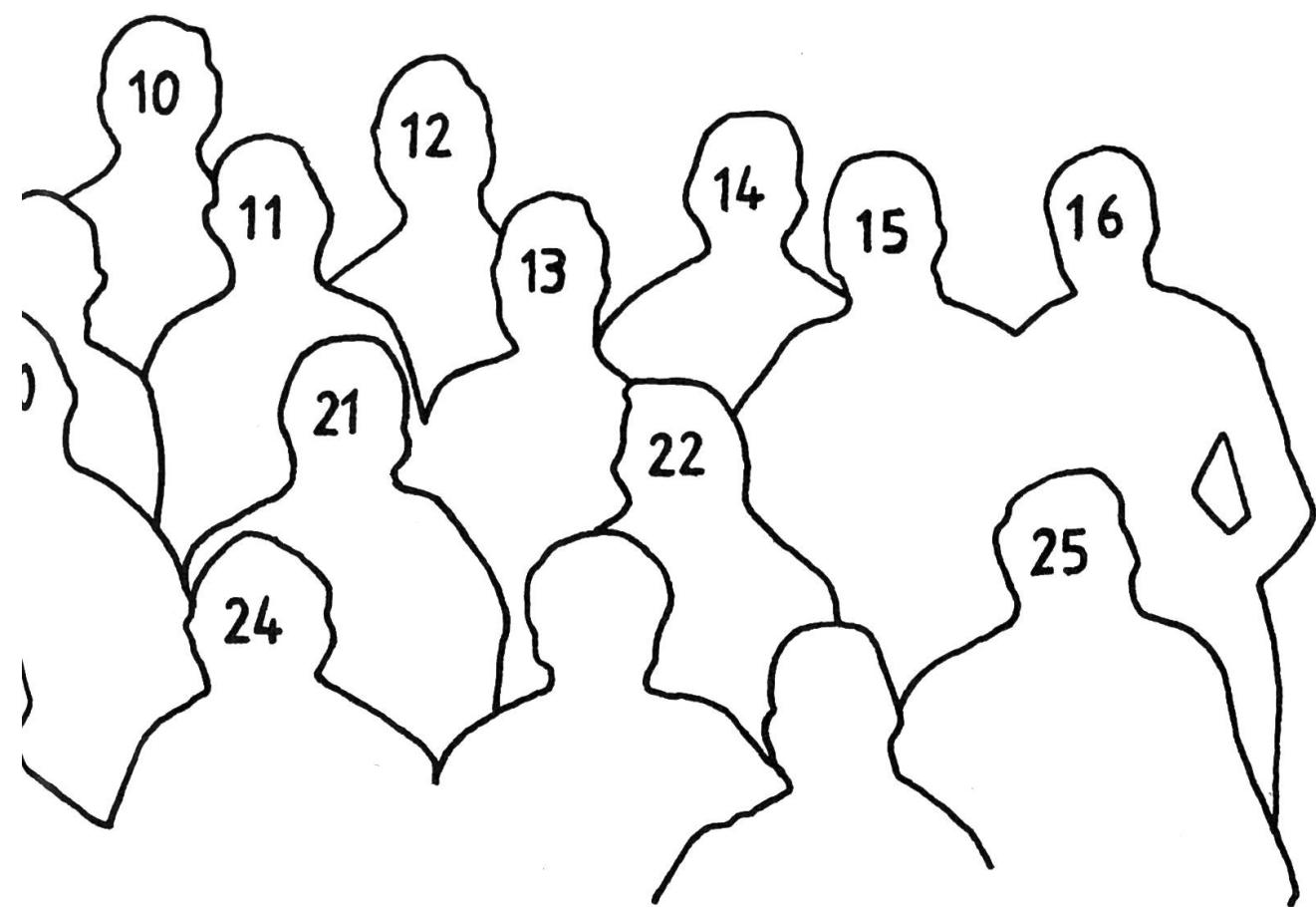
Annexe A

Liste partielle des personnes présentes sur la photographie du chœur des Bressels

1. Epouse de Louis Bille (17)
2. Alfred Zbinden
3. Berthe Alber-Ketterer, épouse de l'évangéliste Alber
4. Marie Zbinden-Müller, épouse d'Alfred (2)
5. Elise Müller-Geiser, épouse de Fritz (7)
6. Rosine Zbinden-Geiser, épouse de Louis (9)
7. Fritz Müller
8. Amélie Velten-Ketterer, épouse du pasteur baptiste Velten
9. Louis Zbinden, frère d'Alfred (2) et d'Emile (14)
10. —
11. Marie Jeanneret, sœur de Rosalie Müller (incertain)
12. Christ Geiser, de Cortébert
13. Marie Geiser-Ummel, de La Combe-Boudry, épouse de Christ (12)



14. Emile Zbinden
15. Rosalie Müller-Stähly, épouse de Jakob (22)
16. Lea Zbinden-Müller, épouse d'Emile (14)
17. Louis Bille
18. Jules-César Vuille, des Trembles
19. Epouse de Paul Richard
20. Paul Richard, de La Sagne
21. Elise Ummel, de La Combe-Boudry
22. Jakob Müller, ancien de l'assemblée des Bressels
23. David Müller
24. Albert Müller
25. Alfred Matile, de La Sagne



Annexe B

Liste des familles et des lieux accueillant les cultes de l'assemblée des Bressels

Johannes Glaus, prédicateur, *Luftmühle et Bas-Monsieur/La Chaux-de-Fonds; Les Jean-d'Hotaux/Le Locle*, puis Vve Glaus.

Eli Stähly, *Chez-le-Brandt/Les Verrières; Les Jean-d'Hotaux/Le Locle, rue de l'Industrie 23/Le Locle*.

Jacob Müller, Ancien, *Les Bressels/La Sagne; La Combe-Jeanneret/Le Locle*.

Alex Stähly, *Thomasset/Les Ponts-de-Martel*.

Ulysse Stähly, *Le Torneret/Le Crêt-du-Locle*.

David Gerber, *Le Torneret/Le Crêt-du-Locle*.

Fritz Müller, *Les Bayards/Les Sagnettes/Les Verrières*.

Fritz Stähly, *Jogne/Les Ponts-de-Martel*.

Joh. Müller, *Bouille (?)*, *Peroud (?)*.

Veuve Müller, *Prise-de-Couvet*.

Numa Jeanneret-Stähly, *Beauregard/Le Locle*.

Daniel Stähly, *Brot-Dessus/Les Ponts-de-Martel*.

César Redard, *Les Verrières*.

Albert Stähly, *Le Cachot/La Brévine; Beauregard/Le Locle*.

Louis Müller, *Les Jean-d'Hotaux/Le Locle; Le Communal/Le Locle*.

Emil Petermann, *Petit-Martel/Les Ponts*.

Vve Ramseier, puis Constant Rémy, *La Barigue/Pouillerel/La Chaux-de-Fonds*.

Fritz Wüthrich, puis Vve Rosine Wüthrich, *Le Bouclon/Le Locle*.

Christian Mast, *Laloge/Les Ponts-de-Martel; Les Bressels*.

J. Haldimann, *La Grande-Joux/Les Ponts-de-Martel*.

Jacob Maffli, *Cornelle; Crosettes/La Chaux-de-Fonds*.

Joh. Mengi, *Brot/Les Ponts-de-Martel*.

Adolf Schori, *Beauregard/Le Locle*.

Alfred Zbinden, *Le Rocher/Le Locle*.

Louis Zbinden, *Coin-du-Bois (?)*; *Argillat/Le Locle*.

J. Boegli, *Beauregard/Le Locle*.

Joh. Zbinden, *Queue-de-l'Ordon/Le Locle*.

Philippe Ducommun, *La Prise (Couvet ?)*.

Emil Zbinden, *Trembles/Les Entre-deux-Monts*.

Fritz Müller, *Eroges/Le Locle; La Jaluse/Le Locle*.

Frères Geiser, *Eroges/Le Locle*.

Fritz Gerber, *Les Varodes/Le Locle*.

Albert Müller, *Combe-Jeanneret/Le Locle*.

Fritz Stähly, *Cormondrèche/Neuchâtel*.

David Müller, *Quartier-Neuf/Le Locle*.

Christian Wüthrich, *Les Entre-deux-Monts / Le Locle*

Annexe C

Registres des assemblées des Bressels et des Bulles

L'assemblée des Bressels ne possédait pas de chapelle, mais les cultes avaient lieu à tour de rôle dans presque toutes les familles des membres. C'est pour cette raison certainement, que la plupart des documents relatifs à l'histoire de l'assemblée sont restés dans les familles après son extinction. Ainsi, le dernier registre des membres des Bressels était-il en possession des descendants de Jakob Müller, ancien de l'assemblée. En 1992, cependant, Willy Müller, arrière-petit-fils de Jakob, restitua l'original aux Archives mennonites suisses.

Les inscriptions contenues dans ce registre s'étendent de 1898 (*Es nimt seinen Anfang im Jahr 1898*) à 1910. Elles ne couvrent donc qu'une période limitée de la vie de l'assemblée. Mais elles nous révèlent l'existence d'un registre antérieur (p. 121 : *im alten Gemeindebuch genohmen*), dont nous n'avons pas retrouvé la trace à ce jour. Jakob Müller meurt moins de six mois après la dernière inscription. C'est peut-être pourquoi le registre est abandonné alors que la vie de l'assemblée continue encore pendant plusieurs années.

Même si la période couverte est relativement brève, son contenu donne une certaine image de la situation de l'assemblée au début du XX^e siècle, de la répartition géographique de ses membres, du nombre de ses serviteurs, ainsi que des informations de type généalogique. Si nous en avons tiré bon nombre de renseignements, une évaluation systématique détaillée reste à faire.

Le registre est un volume de 214 pages à l'origine, au format de 27x40 cm. Les pages 156 à 213 ont été retranchées. Le volume contient un registre alphabétique, un registre chronologique, un registre des familles, un registre des serviteurs, un registre des décès et des départs ainsi qu'une liste de bénédictions d'enfants. La table des matières mentionne un chapitre «Divers» qui devait figurer sur la page 184 malheureusement disparue. Les inscriptions du registre chronologique s'étendent sur deux pleines pages; pour des raisons pratiques, nous présentons d'abord toutes les pages de gauche, avant de reprendre les pages de droite correspondantes sur lesquelles nous avons répété la numérotation des personnes entre crochets carrés.

Lors de la transcription, l'orthographe originale a été conservée. L'accentuation de voyelles a été généralement respectée ; seul le tréma, présent sur tous les «u» des noms français et sur tous les «y», a été omis.

Le registre de l'assemblée mennonite des Bulles actuellement utilisé est encore celui des origines. Le volume et sa structure sont identiques à celui des Bressels, ce qui laisse supposer un fournisseur commun (la Conférence mennonite suisse pour celui des Bulles). La première inscription remonte au 1^{er} avril 1924. Contenant les données actuelles de l'assemblée, il est aussi plus récent que celui des Bressels. Par conséquent, une transcription complète ne se justifie pas. Pourtant, nous avons transcrit le registre chronologique des origines de l'assemblée, jusqu'en 1924, afin de permettre au lecteur intéressé de tirer lui-même quelques parallèles entre les deux communautés.

Transcription du registre des Bressels

Page de garde avec table des matières

Dieses Buch gehört der Gemeind Bressels
[Es ?] nimt seinen Anfang im Jahr 1898

Inhaltsvezeichnis

Chronologisches Register	Seite	1	bis	36
Familien Register	"	38	-	109
Beamten Register	"	112	"	119
Sterbe Register Oder Austrit		121		152
Kindereinsegnung		154		
Verschiedenes		184		

Registre alphabétique

Alphabetisches Register.

Chron- Fam- Sterbe- Name
Reg. Reg. Reg.
No No No

Wohnort & Amt

[A]

27		Aeschliman	Katerin	gb Stäger	Jeandotaux
1	3	Amstutz	Christian		Pouillerel

[B]

54	3	Bögly	Jakob		Sonbayl
55	3	Bögly	Susana	gb Allenbach	Sonbayl
96	25	Bourquin	Bertha		Gestorben

[G]

29	17	Geiser	David		Malpas	Brediger
30	17	8 Geiser	Marian	gb Sprunger	Malpas	Gestorben
26	12	Glaus	Marian	gb Ummel	Jeandotaux	
70		Glaus	Johanna		Jeand'hotaux	
77	17	Geiser	Louise	gb Tschantz	im Malpas	Zweite Gatin am D. Geiser

85		Gerber	Eugenie	Locle
87	24	Gerber	Fritz	Chauxdabelle
[H]				
78	22	Hoffmann	Fanny	Malpas
[L]				
11		Linder	Christian	Locle
81	20	Linder	Gottlieb	Sagne
[M]				
24	13	Mast	Christian	in Lalages
8	13	Mast	Elis	gb Ramseier
6	1	Müller	Rasali	gb Stähly
10	1	Müller	Jakob	Bressels
19	7	5 Müller	Joh.	Schelebrant
20		1 Müller	Mari	gb Stähly
21		11 Müller	Louise	Locle
33	6	Müller	Fritz	Bauregard
35	18	Müller	Lea	Bressels
39	6	Müller	Elis	gb Geiser
43	19	Müller	David	Bressels
45	13	Mast	Mari	Lalages
47	22	Müller	Albert	Bressels
49	13	Mast	Anna	Lalage
50	21	10 Müller	Emma	Bressels
65	13	Mast	Adele	Lalage
68	13	Mast	Alfred	"
69	19	Muller	Elisabeth	gb Jeanneret
74		Muller	Emma	Quartier
79		Müller	Lea	Rocher
				Ausgeschlossen
				Bauregard
[P]				
80	21	Pellaton	Hermann	Replattes Locle
[R]				
4		Ramseyer	Anna	Ponts
2	4	Ramseyer	Barbara	gb Amstutz
[S]				
7		Sommer	Christian	Malpas Frances

[Sch]

3		2	Schnegg	Anna	gb Amstutz	Malpas Franckreich
34			Schory	Adolf		Malere
36			Schory	Emma	gb Vivian	"
18			Schnegg	Aberhamm		Malpas Franckreich
56			Schilt	Louis		Locle Ausgeschlossen

[St]

9	11	12	Stähly	Fritz	Jogne	
12	2	12	Stähly	Rosin	Teaumasset	Gest. d 17 Nov 1910
13	2	12	Stähly	Alexander		"
14	10		Stähly	Daniel		Brod-de-Süs
15	8		Stähly	Ely		Jeandotaux
28	8		Stähly	Elis	gb Ummel	"
25	10		Stähly	Rosin	gb Bohren	Brot-de-Süs
16	16		Stähly	Fritz		Enwel Franckreich
22	16		Stähly	Estel	gb Faton	" "
23	9		Stähly	Albert		Bauregard
32	9		Stähly	Marth	gb Sauser	"
44			Stähly	Ida		Teauxmasset
46	11		Stähly	Mari	gb Vivian	Jognes
48			Stähly	Joel		Teaumasset
52			Stähly	Elis		"
62			Stähly	Mari		"
63			Stähly	Rahel		"
53	20		Stähly	Rahel		Jeandotaux
64			Stähly	Dyna		"
57			Stähly	Philippe		"
58			Stähly	Fritz		"
59	24		Stähly	Lea		Brot-de-Süs
72	22		Stähly	Seth		Pereux
73			Stähly	Georgina Margerit		Tomasse Brotdesüs
75			Stähly	Emma		Jeandotaux Ausgeschlossen
82			Stähly	Ruth		Beauregard
83			Stähly	Frieda		Jeandotaux
88			Stähly	Regula		Locle
91			Stähly	Aglae		(Dewin) Gorgier
92			Stähly	Gad		Sommartel
93	23		Stähly	Louise	gb Bourquin	Neuchatel
94			Stähly	Elise		Locle
95	95		Stähly	Alise		Frankreich gestorben
97			Stähly	Emelin		Cormondresch
98			Stähly	Madeleine		"
99			Stähly	Margerite		"

100		Stähly	Jeanne	"
101		Stähly	Martinne	"
102		Stähly	Emma	"
103		Stähly	Paul	Chauxdumillieu

[T]

77	17	Tschantz	Louise	Malpas
86		Trachsel	Ernst	

[W]

5	14	Wütherich	Christian	Enter-2-Mont
17	14	Wütherich	Elis	gb Gerber "
61		Wütherich	Mari Anna	
37	15	Wütherich	Rosin	gb Müller Bouclon
51		Wütherich	Lea	"
38		Wenger	Martha	Bassel
66	14	Wütherich	Elisa	Enter-2-Mont
67		Witmer	Samuel	Argilliat
71		Wütherich	Albert	Bouclon
76		Wütherich	Charl	Bouclon Ausgeschlossen
84		Wütherich	Louise	Replatte Locle
89		Wütherich	Emma	Ent 2 Mont
90		Wütherich	Ida	" " "

[Z]

42	5	Zbinden	Alfred	Enter-2-Mont
31	5	Zbinden	Mari	gb Müller " " "
60	18	Zbnden	Emille	Trembel
40	4	Zbinden	Louis	Argilliat
41	4	Zbinden	Rosin	gb Geiser "
35	18	Zbinden	Lea	gb Müller Trembel

Registre chronologique

Chronologisches Register

Nº	Aufnahme	durch	Familienname	Vorname	Wohnort	Getraut den	Bemerkung
----	----------	-------	--------------	---------	---------	-------------	-----------

[page 1]

1	1829	Taufe	Amstutz	Christian	Pouillerel		
2	1830	"	Ramseier	gb Amstutz	Barbara	"	
3	1835	"	Schnegg	gb Amstutz	Anna	Malpas Frankreich	30 Oktober 1840
4	19 Sept 1841	"	Ramseier		Anna	Ponts	
5	25 Abril 1856	"	Wütherich		Christian	Enterdeuxmont	18 May 1878 mit Elis Gerber

6	20 Sept 1857	"	Müller gb Stähly	Rosina	Bressels	13 März 1869	J: Müller
7	1860	"	Sommer	Christian	Malpas Frankreich		Fort gezogen
8	22 Januar 1860	"	Mast gb Ramseyer	Elis	Lalognes	26 Herbst 1874	Ch: Mast
9	22 Januar 1860	"	Stähly	Fritz	Jongne	25 Brachm 1892	
10	30 Christ 1860	"	Müller	Jakob	Bressels	13 März 1869	
11	30 Christ 1860	"	Linder	Christian	Locle		Gestorben
12	30 Christ 1860	"	Stähly gb Stähly	Rosaly	Ponts Tomasse	23 März 1872	Gestorben
13	30 Christ 1860	"	Stähly	Alexander	Tomasse	23 März 1872	
14	14 May 1865	"	Stähly	Daniel	Brotdesur	3 Abril 1880	
15	14 May 1865	"	Stähly	Ely	Jeandotaux	10 Hornung 1877	
16	18 Juni 1867	"	Stähly	Fritz	Ainvelle France	1873	
17	24 Abril 1868	"	Wütherich gb Gerber	Elisa	Enter 2 mont	18 May 1878	
18	Abril 1869	"	Schnegg	Aberham	Malpas	15 Februar 1873	
19	24 Christ 1865	"	Müller	Johan	Bouille	16 Abril 1882	Gestorben
20	28 Hornung 1869	"	Müller gb Stähly	Mari	dito	dito	Gestorben
21	10 Abril 1870	"	Müller	Louis	Locle		Gestorben
22	23 Hornung 1873	"	Stähly gb Fatton	Estelle	Ainvelle France	1873	
23	20 Herbst 1874	"	Stähly	Albert	Bauregard		
24	17 May 1874	"	Mast	Christian	Laloge	26 Herbst 1874	
25	20 März 1880	"	Stähly gb Bohren	Rosina	Brug	3 Abril 1880	
26	Abril 1868	"	Glaus gb Ummel	Marian	Jeandotaux	16 Augst 1884	Witwer
27	Abril 1881	Zeugniss	Aeschliman gb Stäger	Katrin	"	Brach: 1879	Witwer
28	Ostern 1873		Stähly gb Ummel	Elis	Jeandotaux	10 Horn. 1877	
29	Ostern 1881	Taufe	Geiser	David	Malpas	2 Abril 1892	Getraut zum 26 Sept 1902
30	Auf Ostern 1882	"	Geiser gb Sprunger	Marianna	Malpas	2 Abril 1892	Gestorben
31	19 Christ 1886	"	Zbinden gb Müller	Maria	Enter. 2. mont	20 Abril 1895	
32	19 May 1887	Taufe	Stähly gb Sauser	Marth	Bauregard		

[page 3]

33	18 May 1890	Taufe	Müller	Fritz	Bauregard	16 Abril 1898	
34	18 dito	"	Schory	Adolf	Malere	22 Abril 1893	
35	" "	"	Müller	Lea	Bressels	14 Abril 1900	
36	" "	"	Schory gb Vivian	Emma	Malere	22 Abril 1893	
37	21 Herbst 1890	Bekentniss	Wütherich gb	Müller	Rosin	Bouclon	Witwe
38	30 Wint 1890	Taufe	Wenger	Martha	Bassel		
39	Ostern 1884	"	Müller gb Geiser	Elis	Bauregard	16 Abril 1898	
40	27 Christ 1891	"	Zbinden	Louis	Argilliad	28 März 1896	
41	25 May 1889	"	Zbinden gb Geiser	Rosina	"	"	
42	27 Christ 1891	"	Zbinden	Alfred	Enter, 2, Mont	28 Abril 1895	
43	" "	"	Müller	David	Bressels	12 Abril 1902	
44	" "	"	Stähly	Ida	Tomasse		
45	" "	"	Mast	Mari	Laloge		
46	May 1892	"	Stähly gb Vivian	Mari	Jogne	25 Brach 1892	Witwe v G Vivian
47	24 Christ 1893	"	Müller	Albert	Bressels	16 Juny 1906	
48	" "	"	Stähly	Joel	Tomasse		
49	" "	"	Mast	Anna	Laloges		

50	5 May 1895	"	Müller	Emma	Bressels	28 Octobre 1905	gestorben
51	" " "	"	Wütherich	Lea	Bouclon		
52	" " "	"	Stähly	Elis	Tomasse		
53	" " "	"	Stähly	Rahel	Jeandotaux	18 April 1903	
54	19 Abril 1896	"	Bögly	Jakob	Sonbail	4 Abril 1896	
55	10 Hornung 1888	"	Bögly	Susanna	Sonbail	4 Abril 1896	Ausgeschlossen
56	26 Christ 1897	"	Schilt	Louis	Qartier Locle		
57	" " "	"	Stähly	Philippe	Jeandotaux		
58	" " "	"	Stähly	Fritz	Jeandotaux		
59	13 Juni 1897	"	Stähly	Lea	Brot desur		
60	3 May 1893	"	Zbinden	Emile	Trembel	14 Abril 1900	
61	Juni 1896	"	Wütherich	Mari Anna	Enter.2.Mont		
62	13 Juni 1897	"	Stähly	Mari	Tomasset		
63	24 Christ: 1899	"	Stähly	Rahel	Thomasset		
64	" " "	"	Stähly	Dina	Jeandotaux		

[page 5]

65		J Müller	Mast	Adel	Laloge		
66	21 May 1899	A Geiser	Wütherich	Elisa	Enter.2.Mont		Unt Tauf
67		J" Müller	Witmer	Samuel	Argilliat		
68		A Geiser	Mast	Alfred	Laloge		
70	15 Abril 1900	J" M	Glaus	Johanna	Jean d'hotaux		
71	28 Abril 1901	"	Wütherich	Albert	Bouclon		
72	28 Abril 1901	"	Stähly	Seth	Pereux	9 Winterm 1907	
73	30 Martz 1902	J Müller	Stähly	Georgina	Tomase		
74	"	"	Muller	Emma	Rocher		
75	"	"	Stähly	Emma	Jeandotaux		
76	"	"	Wütherich	Karl	Bouclon		
77	14 Sept 1902	J. M.	Tschantz	Louise	Malpas	26 Sept 1902	
78	"	"	Hoffmann	Fanny	"	16 Juni 1906	
79	"	"	Müller	Lea	Bauregard		
69	5 Abril 1903	"	Müller gb Jeanneret	Elisabeth	Quartier	12 Abril 1902	
80	5 April 1903	"	Pellaton	Hermann	Replattes		
81	"	"	Linder	Gottlieb	Rochedes Ponts	18 April 1903	
82	"	"	Stähly	Ruth	Bauregard		
83	12 April 1903	J. M	Stähly	Frieda	Jean d'hoteaux		
84	"	"	Wütherich	Louise	Replattes		
85	"	"	Gerber	Eugeni	Largillat		
86	21 Juni 1903	"	Trachsel	Ernst	Combejeanneret		
87	23 April 1905	"	Gerber	Fritz	Chaudabel		
88	"	"	Stähly	Regula	Locle		
89	29 Augst 1901	A. G	Wütherich	Emma	Sagne		Unt. Tauf
90	17 Juni 1905	F.W	Wütherich	Ida	Sagne		Un. Tauf
91	12 Winter 1906	J.M	Stähly	Aglae	Gorgier		besp."
92	23 Christ 1906	"	Stähly	Gad	Sommartel		besp
93	9 Winter 1907	Eheeinsegnung	Stähly gb Bourquin	Louise	Neuenburg	9 Winter 1907	

94	28 April 1907	Stähly	Elise	Locle		
95		Stähly	Alise	Bouloye France	Ermordet	20 Januar 1908
96	28 Augst 1903	Stähly gb Bourquin	Bertha	Locle		

[page 7]

97	14 Octob 1908	J M	Stähly	Emeline	Cormondresch	
98	14 Octob 1908	"	Stähly	Madeleine	"	
99	14 Octob 1908	"	Stähly	Margerite	"	
100	14 Octob 1908	"	Stähly	Jeanne	"	
101	14 Octob 1908	"	Stähly	Martinne	"	
102	14 Octob 1908	"	Stähly	Emma	"	
103	6 Christm 1908	"	Stähly	Paul	Sommartel	

No	Name der Eltern	Bürgerort	Geboren	in	Austritt
----	-----------------	-----------	---------	----	----------

[page 2]

[1]	Christ. u Barbara gb Klopfenstein	Sigriswyl (Kt Bern)	23 Januar 1814	Delsbergtahl	Gestorben 28 Hornung 1900
[2]	dito dito	Eggiwy (")	20 Juni 1817	Delsbergtahl	Gestorben 28 Horn. 1900
[3]	Johann u Elisabeth gb Amstutz	Sigriswyl	30 Juli 1819	Kleintahl	Gestorben May 1899
[4]	Johannes	Eggiwy	4 Juni 1826	Bressels	.
[5]	Ulrich u Anna	Trub	31 Christ 1839	Emmenthal	
[6]	Philippe u Magdalena gb Sumy	Siegriswyl	25 Christ 1840	Ponts	
[7]	Johan u Magdalena	Sumyswald	5 Christ 1842	Delsbergtahl	
[8]	Joh: u Barbara gb Ramseyer	Gugisberg	23 Brachm 1842	Bressels	
[9]	Joel u Lidia gb Ramseyer	Oberhofen	10 Januar 1842	Ponts Combe(uh??)	
[10]	Jakob u Maria gb Gerber	Sigriswyl	21 May 1845	Brewinne	
[11]	Christian u Katrine gb Kipfer		2 Brach: 1842	Priss	Gestorben
[12]	Joel u Lidia gb Ramseier	Oberhofen	10 Juli 1843	Tomasse	gestorben 17 Nowb 1910
[13]	Philippe u Magdalena gb Sumi	Oberhofen	8 Winter 1843	Runden	
[14]	Joel u Lidia gb Ramseyer	Oberhofen	16 Christ 1846	Ponts	
[15]	Philippe u Magdalena gb Sumy	Oberhofen	3 Wint 1847	Runden Veierres	
[16]	dito " dito	dito	28 Herbst: 1849	Runden	
[17]	Christian " Elisabeth	Trub	28 Februar 1853	Sonnenberg	
[18]	Aberham " Anna gb Anstutz	Zaziwy	1 Abril 1853	Chaux tabel	
[19]	Jakob " Maria gb Gerber	Sigriswyl	27 Augst 1847	Corneien	Gestorben 8 May 1901
[20]	Philippe u Magdalena gb Sumy	dito	12 Augst 1851	Runden	Gestorben 1 Christ 1894
[21]	Jakob " Maria gb Gerber	Sigriswyl	23 Christ 1853	Corneien	Gestorben 28 Januar 1907
[22]	Julie	Oberhofen	21 Christ 1851	Verierres	
[23]	Philippe u Magdalena gb Sumy	Obehofen	7 Januar 1858	Runden	
[24]		Gugisberg			
[25]	Johan " Rosina gb Steger	Grindelwald Bern			
[26]	Aberham " Katerin gb Stäger	Lauterbrunnen	30 Abril 1851	Bressels	in eine Andere Gemeinde gezogen
[27]	Petter " Margrit gb Feutz	Langnau Bern.	15 May 1831	Lauterbrunnen	
[28]	Aberham " Katerin gb Stäger	Oberhofen	24 März 1857	Bressels	

[29]	Johannes " Katherina	Langenthal	17 Abril 1866	Chau d'Abel
[30]	Christian " Anna	Langenthal	27 Abril 1866	Bois derriere Tramelan Gestorben 4 Abril 1902
[31]	Jakob " Rosina	Gugisberg	23 Januar 1870	Bresels
[32]	August " Elisa gb Begin	Sigriswil	27 Sept 1864	a la Sauge

[page 4]

[33]	Jakob " Rosin gb Stähly	Sigriswil	3 Abril 1873	Bressels
[34]	Rudolf " Elisabet	Golaten Bern	3 October 1867	Golaten
[35]	Jakob " Rosin gb Stähly	Sigriswil	18 Wint 1875	Bressels
[36]	Gottlieb " Mari Vivian	Bern	9 Christ 1868	Bern
[37]	Jakob " Mari Muller	Trub	20 Christ 1850	Corneien
[38]	Friedli " Rosina	Bassel	4 Christ 1874	Bassel
[39]	Johan " Katerin Geiser	Sonwylleberg	22 Augst 1869	Sonwylleberg
[40]	Johannes " Magtalena	Gugisberg	15 Brach 1868	Ponts
[41]	Johannes " Katerin	"	11 Winter 1873	Sonvillier
[42]	Johannes " Magtalena	Gugisberg	20 Brach 1870	Ponts
[43]	Jakob " Rosali	Sigriswil	14 Abril 1876	Bressels
[44]	Alexander " Rosina	Oberhofen	9 Christ 1874	Scheslebrant
[45]	Christian " Elis	Gugisberg	1 Augst 1875	Ponts
				In eine andere Gemeind verehelicht
[46]	Samuel " Maria Moser	Solikofen	1845	Bern
[47]	Jakob " Rosin	Sigriswil	3 Christ 1877	Bressels
[48]	Alexander " Rosin	Oberhofen	15 Brach 1876	Tomasse
[49]	Christian " Elis	Gugisberg		(Rawieren)
[50]	Jakob " Rosali	Siegriswil	1 Juli 1879	Bressels
[51]	Fritz " Rosin	Trub	2 Hornung 1880	Gestorben 17 Wint 1906 den 19 Augst 1900
				ausgesch. wegen uneheliche Geburt
[52]	Alexander " Rosin	Oberhofen	3 Juni 1878	Tomasse
[53]	Eli " Elis gb Ummel	Oberhofen	20 Juni 1878	Schelebrant
[54]	" Barbera Bögly		11 Meimonat 1855	Renanberg
[55]	Aberham " Elisabet Aelenbach		30 July 1867	
[56]	Fritz "	Brientz	6 Januar 1880	Cartier
[57]	Ely St: " Elis gb Ummel	Oberhofen	6 Juni 1880	Chelebrant
[58]	Ely " Elis gb Ummel	Oberhofen	1 Sept 1881	Chelebrant
[59]	Daniel " Rosin gb Bohren	Oberhofen	2 Abril 1881	Brot desur
[60]	Joh Zb " Magdalena gb Nideger	Gugisberg	7 Sept 1875	Trembel
[61]	Christian " Elis gb Gerber	Trub	14 May 1879	Joux Perret
[62]	Alexander " Rosin	Oberhofen	12 Meimn 1879	Thomasset
[63]	"	"	17 Herbst 1882	Thomasset
[64]	Ely " Elis gb Ummel	Oberhofen	19 Augst 1882	Ches.le.brant

[page 6]

[65]	Christian " Elis gb Ramseier	Gugisberg		Locle
[66]	Christian " Elisabeth gb Gerber	Trub	4 März 1883	
[67]				

[68]	Christian " Elis gb Ramseyer	Gugisberg		Noireguel
[70]	Johannes " Marian gb Ummel	Lauterbrunen	1 Augst 1885	Chauxdefonds in eine andere Gemeinde gezogen Nowber 1906
[71]	Fritz Wüh: Rosin gb Muller	Trub	15 Abril 1883	Jeandotaux
[72]	Fritz " Estel gb Faton	Oberhofen	3 Januar 1877	Werierres
[73]	Alexander " Rosina	"	20 Sept 1885	Tomasset
[74]	Johan " Mari gb Stähly	Sigriswil	28 Weinmo 1883	Bayards
[75]	Ely " Elisabeth	Oberhoffen	30 Abril 1886	Chez-le-brant
[76]	Fritz " Rosina	Trub	16 May 1885	Locle
[77]	Christian " Emma gb	Sigriswil	8 Nowemb 1878	Ch=da=bel
[78]	Johan " Louise gb	Kirchdorf	26 Mai 1886	Biel
[79]	Johannes " Maria gb Stähly	Sigriswil	15 Januar 1886	Bayards
[69]	William u Louis Jeanneret	Chaux du Millieux	13 Abril 1877	Quartier
[80]	James u Celina Pellaton	Trawers	6 Juli 1880	Caschot
[81]	Johannes u Anna Wählty	Innerbirrmoos	16 May 1875	Ponts
[82]	Albert " Marth Stähly	Oberhofen	8 Januar 1886	Caschot
[83]	Ely u Elis gb Ummel	Oberhofen	25 Augst 1887	Chelebrand
[84]	Fritz u Rosin gb Müller	Trub	22 May 1882	Jeand'hotau
[85]	Christian u Katrin gb Geiser	Langnau	24 Juni 1887	Sonwileberg
[86]	Pflegvatter Y Graff Maria	Noflen	22 Juni 1887	Bressels
[87]	Gotfried u Lidi gb Stähly	Langnau	9 Winterm 1884	Chaux du Milieu
[88]	Ely u Elisabeth " Ummel	Oberhofen	20 Christm 1888	Locle
[89]	Christian Elisa gb Gerber	Trub	2 May 1885	Ch de fonds
[90]	" " "	"	15 April 1888	"
[91]	Fritz u Estel gb Faton	Oberhofen	6 Septem 1883	P Boucourt
[92]	Albert u Marth gb Sauser	Oberhofen	3 Septem 1888	Bauregard
[93]	Louis u Elisse Bourquin gb Monnier	Sonwillier	27 May 1872	Dombresson
[94]	Ely u Elisa gb Umel	Oberhofen	9 April 1890	Jeand'hotaux
[95]	Fritz u Estelle Stähly	"	31 Octob 1879	Boulloy Frankreich
[96]	Fritz u Melina Bourquin	Sonvillier S imier	22 Octob 1887	Chaux de fonds

[page 8]

[97]	Fritz u Estelle	Oberhofen	9 Octob 1874	Bouloie
[98]	"	"	19 Octob 1875	"
[99]	"	"	6 July 1878	Herimontcourt
[100]	"	"	7 Augst 1892	Ainwelle
[101]	"	"	15 Christm. 1886	Beaucourt
[102]	"	"	22 Januar 1891	"
[103]	Albert u Marth	Oberhofen		Beauregard

Registre des familles

Familien Register

Fam.-Chron.

Reg.	Reg.	Name	Wohnort	Geboren	Aufnahme	Gestorben
------	------	------	---------	---------	----------	-----------

[page 38]

1	10	Müller	Jakob	Bressels	21 May	1845	30 Christ	1860
	6		Rosin		25 Christ	1840	20 Sept	1857
	31		Mari		23 anuar	1870	19 Christ	1886
	33		Fritz		3 Abril	1873	18 May	1890
	35		Lea		18 Wint	1879	18 May	1890
	43		David		14 Abril	1876	27 Christ	1891
	47		Albert		3 Christ	1877	24 Christ	1893
	50		Emma		1 July	1879	5 May	1895
2	13	Stähly	Alexander	Thomasset	8 Wein	1843	30 Christ	1860
	12		Rosaly		10 July	1843	30 Christ	1860
	44		Ida		9 Christ	1874	27 Chryst	1891
	48		Joel		15 Brach	1876	24 Christ	1893
	52		Elis		3 Juni	1878	5 May	1895
	62		Mari		12 Weinmo	1879	13 Juni	1897
	63		Rahel		17 Herbst	1882	24 Christ	1899
	73		Georgin		20 Herbst	1885	30 März	1902

[page 39]

3	54	Bögly	Jakob	Sonbail	11 Winmo	1855	19 Abril	1896
	55		Sousanna		30 July	1867	10 Hornung	1888
4	40	Zbinden	Louis	Argilliad	15 Brach	1868	27 Christ	1891
	41		Rosin		11 Wint	1873	25 May	1889
			Albert		21 May	1898		
			Louis		15 Abril	1899		

[page 40]

5	42	Zbinden	Alfred	Enter,2, Mont	20 Brach	1870	27 Christ	1891
	31		Mari		23 Januar	1870	19 Christ	1896
			Martha		30 Januar	1896		
			Emma		20 Abril	1897		
			Ida		12 Januar	1898		
			Helenna		12 Januar	1900		
6	33	Müller	Fritz	Bauregard	3 Abril	1873	18 May	1890
	39		Elis		15 Augst	1869		
			Heinrich Jakob		13 Augst	1899		

[page 41]

7	19	Müller	Johannes Schelebrand	27 Augst	1847	24 Christ	1865	8 May	1901
			Emma	28 Weinm	1883				
			Lea	15 Januar	1886				
			Jorges	21 Brach	1889				
			Frida	26 Januar	1892				
8	15	Stähly	Ely Jeandotaux	3 Wint	1847	4 May	1865		
	28		Elis gb Ummel	24 Märtz	1857	Ostern	1873		
	53		Rahel	20 Juny	1878	5 May	1895		
	57		Philippe	6 Juni	1880	26 Christ	1897		
	58		Fritz	1 Sept	1881	26 Christ	1897		
	64		Dyna	19 Augst	1882	24 Christ	1899		
			Emma	30 Abril	1886				
			Frieda	25 Augst	1887				
			Regula	20 Christ	1888				
			Elys	9 Abril	1890				
			Eli	5 Januar	1892				
			Lina	22 Märtz	1894				
			Ida	14 July	1895				

[page 42]

9	23	Stähly	Albert Bauregard	7 Januar	1858	20 Herbst	1874		
	32		Marth			19 May	1887		
			Ruth						
			Engel						
			Gad						
			Paul						
			Orel						
			Ester						
			Timothe						
			Rosse						
			Georg						
			Blüet						
			Albert						
10	14	Stähly	Daniel Brotdesus	16 Abril	1873	18 May	1890		
	25		Rosin			20 Märtz	1880		
	59		Lea	2 Abril	1881	13 Juni	1897		

[page 43]

11	9	Stähly	Fritz Jogne	10 Januar	1841	22 Januar	1860		
	46		Mari witwe Vivian		1845	May	1892		
			Eduard						
12	26	Glaus	M. Witwe Jeandotaux	30 Abrill	1852	Abril	1858		
			Janette	1 Augst	1885				

[page 44]

13	24	Mast	Christian Laloges	13	Brach	1842	17	May	1874
	6		Elis gb Ramseier	1	Augst	1875	27	Christ	1891
	42		Anna				24	Christ	1893
	68		Alfred						
	65		Adelle						
			Hans						
14	5	Wütherich	Christian Enter 2 Mont	31	Christ	1839	25	Abril	1856
	17		Elisa gb Gerber	23	Horn	1853	24	Abril	1868
	61		Mari Anna	17	May	1879		Juni	1896
	66		Elisa	4	Märtz	1883			
			Emma	2	May	1885			
			Ida	15	Abril	1888			
			Louis	19	Augst	1893			
			Hans	30	Augst	1895			

[page 45]

15	37	Wütherich	Rosin Witwe Bouclon	20	Christ	1850	21	Herbst	1890
	51		Lea	2	Horn	1880	5	May	1895
			Albert	15	Abril	1883	28	Abril	1901
			Karl	16	May	1885	30	Märtz	1902
			Louise	22	May	1887	12	April	1903
			Emma	7	Januar	1889			
16	16	Stähly	Fritz Enwel France	28	Herbst	1849	18	Juni	1867
	22		Estel gb Faton	21	Christ	1851	23	Horn	1873

[page 46]

17	29	Geiser	David Malpas	17	Abril	1866		Ostern	1891
	30		Marianna gb Sprunger	27	Abril	1866		Ostern	1882
am David Geiser seine zweite Gatin getraut den 26 Sept 1902									
	77		Louise gb Tschantz	8	Nov	1878	14	Sept	1902
18	60	Zbinden	Emil Trembel	7	Sept	1875	3	May	1893
	35		Lea gb Müller	18	Wint	1875	18	May	1890

[page 47]

19	43	Müller	David Quartier	14	Abril	1876	27	Christ	1891
	69		Elisabeth gb Janeret	13	Abril	1877	5	Abril	1903
20	81	Linder	Gottlieb La Rosche	16	May	1875	5	April	1903
	53		Rahel Jeandotaux	20	Juni	1878	5	May	1895
			gb Stähly						

[page 48]

21	80	Pellaton	Hermann Rocher	6	July	1880	5	April	1903
	54		Emma gb Müller	1	July	1879	5	May	1895
							17	Wint	1905

22	47	Müller	Albert	C. Jeanneret	3 Christ	1877	24 Christ	1893
78		Fanny	gb Hofman	Kirchdorf	26 May	1886	14 Sept	1902

[page 49]

23	72	Stähly	Seth	Neuenburg	3 Januar	1877	28 April	1901
	93		Louise	gb Bourquin	27 May	1872		
24	87	Gerber	Fritz	Locle	9 Wint	1884	23 April	1905
	59		Lea	gb Stähly	2 April	1881	13 Juni	1897

[page 50]

25	57	Stähly	Philipe	Locle	6 Juni	1880		
	96		Bertha	gb Bourquin	22 Octob	1887		

Registre des serviteurs

Beamten Register

[page 112]

Chron.

Reg.

Nº	Name	Wohnort	Amt	Anfang der Amtszeit	Ablauf der Amtszeit
	Jakob	Ramseyer	Laschör	früher Altester in der Gemeinde	
	Johan	Glaus	Jeandotaux	Brediger	1860 9 Januar 1895
10	Müller	Jakob	Bressels	Brediger	15 März 1867
18	Stähly	Alexander	Thomasset	Brediger	15 März 1867
9	Stähly	Fritz	Jogne	Diakon	1867 1898
10	Müller	Jakob	Bressels	Aeltester	23 Januar 1881
29	Geiser	David	Malpas	Brediger	23 July 1899
35	Zbinden	Alfred	Roscher	Armendiener	1 Januar 1910

Registre des décès

Sterbe Register

[page 121]

Chron. Fam.-

Reg. Reg.

Nº	Nº	Nº	Name	Wohnort	Geboren	Gestorben	Erreichte ein Alter von	Jahr	Mon	Tag
			Magdalena Stähly gb Sumy	Runden	15 Weinmo 1815	10 März 1878	62 4 25			
			Joel Stähly Schäfferhof	Frankreick	May 1840	6 Christ 1893	53			
			Philippe Stähly früher in den Runden ¹	Bressels	22 Abril 1813	4 May 1894	81 = 12			
20	7	1	Mari Müller gb Stähly	Bouille	12 Augst 1851	1 Christ 1894	43 3 18			
			Johannes Glaus	Jeandotaux	15 Brach: 1819	9 Januar 1895	75 7 6			
			Rosin Bohren gb Steger	Werrieres	27 July 1823	18 März 1896	73			

¹ Le texte de cette ligne suit le nom de Philippe Stähly sur la ligne précédente. Dans l'original du registre des décès, toutes les données concernant une même personne se trouvent sur une même ligne.

2		Johannes Bohren	Brotdesus	27 July 1823	17 Horn. 1899	76	
3	2	Schnegg Anna gb Amstutz	Malpas	30 July 1819	5 May 1899	79	10
1	3	Amstutz Christian	Pouillerel	23 Januar 1814	28 Horn 1900	86	1 5
2	4	Ramseyer Barbara gb Amstutz	Pouillerel	23 Juni 1817	28 Horn. 1900	84	8 8
19	7	5 Muller Johannes	Combe Jeanneret	27 Augst 1847	8 May 1901	53	9 19
	6	Albert Zbinden	Rocher	8 July 1901	20 July 1901		14
	7	Fritz Stähly	Bauregard	10 May 1900	11 Septem. 1901	1	4 1
30	17	8 Marianna Geiser gb Sprunger	Malpas	27 Abril 1866	14 Abril 1902	35	11 17
	9	Albert Zbinden	Rocher	26 Abril 1903	17 Hornung 1904		9 20
50	21	10 Ema Pelaton geb Müller	Rocher Locle	1 July 1879	17 Winter 1906	27	4 16
21	11	Louise Paingon " Müller	Locle	23 Christm 1853	28 Januar 1807	53	2 5
6	1	12 Müller Rosalie gb Stähly	C.-Jeann. Locle	25 Christ 1840	.15 Wintern 1907	66	10 20
95	95	Stähly Aline (Ermordet)	Ainwel Frankreich	31 Ober 1879	20 Januar 1908	28	2 20
12	2	12 Stähly Rosaly	Cormondresch	10 Juli 1843	17 Novb 1910	67	4 7
			Cormondresch tomasset gb Stähly				

Notes diverses à la fin du registre

[page 153]

Abstimmung für ein Diakon oder Armen Diener den 11 Brachmonat 1899

sind Namen gefallen auf	David	Müller	in	Bressels	19	St
	Fritz	Müller	"	Bauregard	15	-
	Ely	Stähly	"	Jeandotaux	- 7	
	Christ	Wütherich			Enter 2 Mont -	3
	Alfred	Zbinden	" "		- 5	

Abstimmung für ein Diakon oder Armendiener in der Gemeinde Locle

sind Stimmen gefallen am 9 Octob 1910 u 23 Octob 1910 auf die

Brüder Christian Wütherich 2 Stimmen

Joel Stähly 2 "

Alfred Zbinden 34 also ist Alfred mit Stimmerheit

Ein gesegnet word zu diesem Dienst in Rocher den 23 Octob 1910

[page 154]

Kinder eingesegnet
in Jahr 1884 von David Gerber

² Les sept premiers noms, avant le trait horizontal, sont repris de l'ancien registre (im alten Gemeindebuch genommen). Ce premier (?) registre de l'assemblée des Bressels n'a pas été retrouvé à ce jour.

Mari Muller, Fritz Muller, Lea Muller, David Müller, Albert Müller, Emma Muller, an J: Muller
Stähly Rahel, Philippe St, Fritz, Dina, Emma, Frida, Regula, Elis, Eli
Ida, Lina,: am Eli Stähly seine Kinder von J: Muller
Ruth Stähly, Engel³, Gad, Hans⁴, Orel⁵, Ester, Timote, Rosse, Jorge,
Bluette Albert, Fritz am Albert Stähly seine Kinder
Emma Muller, Lea, Jorge, Frida am Joh Muller seine Kinder
Rosin Wutherich seine 5 Kinder eings: 1890 1885 1886 den 7 März Janette Johanna Paul⁶
Lea, Albert, Karl, Luisse, Emma, am Rosin Wutherich seine Kinder
1894
am Fritz Stähly sein Sohn Eduard, am Ch: Wütherich sein Sohn Louis
1895
am Adolf Schore sein Sohn Walter und Adolf Schori
1896 7 Martz
Martha, Emma 1897 und Ida 1898 am Alfred Zbinden seine Kinder
Fritz Müller sein Sohn Jakob 1900 den 4 Hornung im Bauregard von J: Müller
Mari Helene 1899 am Alfred Zbinden seine Tochter
Blüette Edita Tochter Emille Zbinden gb 4 Christ 1902
Eingesegnet im Beauregard den 26 April 1903
Gestorben Albert Sohn von Alfred Zbinden im Rocher Gb den 26 April 1903
N 9 im Sterberegister
d 17 Hor 1904 Eingesegnet im Rocher den 19 July 1905
Bertha Alice Tochter v Gottfried Linder in Sagne gb 6 Christmonat 1903
Zbinden Germaine Tochter v Emil im Trambel Sagne gb 10 July 1905
Müller Henri Sohn David um Quartier Chauxdumillieux 2 July 1904

³ Transcription incertaine.

⁴ Transcription incertaine (évent. Klaus).

⁵ Transcription incertaine.

⁶ Transcription incertaine.

Registre chronologique, assemblée des Bulles

[Pages de gauche]

Chronologisches Register

N°	Aufnahme	Familienname	Vorname	Wohnort	Getraut den	Bemerkung
1	Auffahrt	1860	Ummel	Henri	Bulles	21 III 1867 Ältester
2	5 April	1885	"	Anna	Bulles	
3	5 Mai	1889	"	Emma	Bulles	
4	19 April	1908	"	Louise	"	
5	Ostern	1894	Ummel	Charles	Valanvron	4 II 1905 Léa Baertschy
6	Zeugnis	"	Léa	"	"	4 II 1905 Charles Ummel
7	15 Mai	1921	Ummel	Henri	"	23 IV 1932 Lydia Liechti
8	27 "	1923	"	Jean	"	24 4 1937 mit Marie Geiser
9	5 Juni	1897	Geiser	Louis	Chx de fonds	15 IV 1905 Rosine Geiser
10	Mai	1899	"	Rosina	"	15 IV 1905 Louis Geiser
11	13	1921	"	Jeanne	"	Walter Geiser
12	27 "	1923	"	William	"	25 Okt. 1932 Veréna Geiser
13		1910	Geiser	Louis	Les Bulles	10 IV 1920 Hanna Nussbaumer Sous-la-Côte
14	18	1912	"	Anna	" "	10 IV 1920 Louis Geiser
15	Juni	1900	Sommer	Abraham	" "	28 X 1911 Marie Geiser
16	30 März	1902	"	Marie	" "	28 X 1911 Abram Sommer
17		1871	Geiser	Elisabeth	Chaux de fonds	1877
18	10 Mai	1913	"	Marie	" "	Missionarin (Mission de Paris)
19		1900	Geiser	David	" "	27 V 1912
20		1905	Geiser	Christian	" "	11 II 1915
21		1908	Geiser	Fritz	" "	2 IV 1917
22		1893	Augsburger	Emma	Les Bulles	5 V 1900
23		1906	Balmer	Louise	Ch. de fonds	11 V 1918
24		1894	Liechti	Elise	" "	14 IV 1898
25	30 März	1902	Jacot-Geiser	Lina	les Bulles	28 IV 1917
26		1903	Geiser	Daniel	" "	15 XI 1913 Geiser Bertha La Cibourg
27		"	Bertha	les Bulles	" "	" Geiser Daniel Les Bulles
28		1870	Wüthrich	Anna	les Bulles	15 VI 1878
29		1914	Sammt	Marie	" "	15 III 1919

30	21	Mai	1893	Geiser	Christian	La Férière	28	III	1903	Rosina Lehmann
31	24	"	1896	"	Rosina	" "	28	III	1903	Geiser Christian
32	23	"	1920	"	David	Wangen				
33	25	Dezember	1921	Geiser	Rosalie	La Ferrière			1928	Jean Zbinden Locle
34	27	Mai	1923	"	Isaac	" "	25	IV	1933	mit Nadine Müller
35			1903	Amstutz	Théophile	la Cibourg	14	Februar	1903	Anna Geiser
36		Mai	1893	"	Anna	" "	14	II	1903	Théophile Amstutz
37		"	1921	"	Ernest	" "	22	IV	1933	mit Jeanne Fuhrer
38		"	1923	"	Hélène	" "				
39	31	März	1899	Amstutz	Jacob	La Ferrière	13	IV	1905	Anna Liechti
40	31	"	1892	"	Anna	" "	13	IV	1905	Jacob Amstutz
41	25	Mai	1923	"	Abraham	" "	9	IV	1932	mit Alice Geiser
42	15	"	1921	"	Werner	" "	28	V	1931	Lydia Amstutz
43	25	"	1890	Geiser	Benjamin	La Cibourg	14	IV	1901	Catherina Lerch
44		April	1893	"	Catherina	" "	14	IV	1901	Benjamin Geiser
45	1	Juni	1919	"	Martha	" "				Samuel Habegger
46	15	Mai	1921	"	Marie	" "				Daniel Abplanalp
47	15	"	"	"	Rosine	" "				
48	27	"	1923	"	Mathilde	" "				
49		Ostern	1898	Geiser-Jungen	Fritz	La Ferrière	10	III	1906	Jungen Anna
50		"	1898	"	Anna	" "	10	III	1906	Geiser Fritz
51	27	Mai	1923	"	Clara	" "				Amstutz Samuel
52			1892	Geiser-Frey	Daniel	La Cibourg	28	II	1901	Frey Marie
53			1901	"	Marie	" "	28	II	1901	Geiser Daniel
54	15	Mai	1921	"	Frieda	" "		August	1933	Augsburger Henri
55	27	"	1923	"	Alice	" "	9	IV	1932	mit Abrah. Amstutz
56		Ostern	1902	Widmer	Elise	" "	29	VIII	1919	Widmer Gottl.
57		August	1907	Geiser-Winkler	Christian	La Ferrière	12	IV	1917	Winkler Marie
58		Pfingsten	1922	"	Marie	" "	12	IV	1917	Geiser Christian
59		Ostern	1905	Winkler	Léa	Convers	27	IV	1912	Winkler Fritz
60		"	1861	Geiser	Christ	Cibourg				Wittlig seit 1913
61	25	Mai	1912	"	Emma	" "	28	August	1924	mit Tanner Ali
62	10	"	1913	"	Lydia	" "				gest.
63		Ostern	1851	Nussbaumer- Geiser	Marie	" "				Wittfrau von Benj. Nussbaumer
64				Ummel	Ernest	Les Bulles	30	XI	1900	
65				Ummel	Anna	Les Bulles	30	XI	1900	
66				"	Ernest	" "				mit Léon Calame
67				"	Martha	" "				Evangéliste
68	14	April	1911	Geiser	Louis	Reprise	25	III	1920	1.Frau Winkler Suz. 2.Zing Anna
69			?	Müller	Fritz	Jaluse (Locle)	16	IV	1898	
70	27	Dezemb.	1891	Zbinden- Müller	Alfred	Le Rocher	20	IV	1895	mit Muller Marie
71	19	"	1886	"	Marie	" "	20	IV	1895	mit Zbinden Alfred

72	11	Mai	1913	"	Emma	"	"	2	4	1955	M. Vuilleumier Locle décédé le 13.6.73
73	25	Dezemb	1922	"	Jean	"	"	2	VI	1928	mit Rosalie Geiser
74	3	Mai	1896	Zbinden	Emile	Brenets		13	IV	1901	
75	18	"	1890	"	Léa	"		13	IV	1901	
76	25	Dezemb.	1922	"	Bluette	"					
77	25	"	1922	"	Germaine	"					
78	24	"	1893	Muller	Albert	Eplatures-Crêt	16	VI	1906		
79	14	Septemb.	1902	"	Fanny	"	"	"	"	"	
80	24	Dezemb.	1899	Stähly	Dina	Locle					
81		April	1905	"	Régula	"					
82	9	"	1911	"	Ida	"					
83		Septemb.	1883	Ummel	Frédéric	"		6	IV	1895	
84		Mai	1917	Nussb.-Zbinden	Hélène	Chx de fonds		6	XI	1920	mit Nussbaumer Ernest
85			1886	Ummel-Geiser	Ernest	Bulles	-	3	III	1893	Geiser Marie
86			1881	"	Marie	"		3	III	1893	Ummel Ernest
87			1918	"	Henrie	"					mit Olga Nussb.
88	Ostern	1869	Schirmer	Wilhelm	"			27	V	1875	
89	"	1871	"	Zusanne	"			27	V	1875	
90				Schirmer	Henri	"					

[Pages de droite]

	Name der Eltern	Bürgerort	Geboren		in		Austritt	
[1]	Hans u. Marian Ummel	Wachseldorn	7 I	1844	Pouillerel	gestorben	11 Janv.	1927
[2]	Henri u. Anna Ummel	"	4 August	1869	La Sagne	gestorben	29 décembre	1940
[3]	" " "	"	5 Mai	1873	Valanvron	gestorben	28 janvier	1950
[4]	" " Louise "	"	10 septembre	1891	"	gestorben	4 août	1936
[5]	Henri u. Anna "	"	9 Januar	1879	"	gestorben	13 juin	1957
[6]	Fritz u. Marie Bäertschy	"	17 Juli	1880	Chauxd'Abel	gestorben	12 Januar	1946
[7]	Charles u. Léa Ummel	"	1 Juni	1906	Valanvron	décédé	18 octobre	1982
[8]	" " "	"	3 März	1908	"			
[9]	Christian u. Elisabeth Geiser	Langenthal	8 "	1882	Renan	gestorben	2 octobre	1961
[10]	" " Barbera "	"	13 "	1884	Férière	gestorben	15 juillet	1977
[11]	Louis u. Rosina Geiser	"	10 II	1906	Chx-de-fonds	gestorben	23 juillet	1967
						à Tavannes		
[12]	" " "	"	15 November	1907	"	décédé	15 sept	1974
[13]	" " Anna "	"	18 Februar	1893	Les Bulles	à Bâle	décédé	1983
[14]	Daniel u. Elise Nussbaumer	"	7 August	1895	Lajoux	à Bâle	décédé en	1980
[15]	Johannes u. Marianna Sommer Summiswald	29	März	1885	Roggenburg	décédé le 28.4.1973 à St-Genis		
[16]	Christian u. Barbera Geiser	"	12 Oktober	1885	La Férière	décédée	2 mars	1956
[17]	David u. Elisabeth "	Langenthal	11 "	1856	Court	gestorben	20 février	1927
[18]	Christian " "	Langenthal	3 Juli	1897	Les Bulles	décédée	24 Nov.	1961

[19]	"	"	"		15	Oktöber	1883	La Ferrière	gestorben	14	November	1942
[20]	"	"	"		27	Mai	1889	Les Bulles	gestorben			
[21]	"	"	"		18	Januar	1892	" "	gestorben	11	août	1937
[22]	"	"	"		26	März	1877	Convers	décédée	24	Nov.	1961
[23]	"	"	"		20	Oktöber	1890	Les Bulles	décédée			
[24]	"	"	"		27	Mai	1879	Convers	gestorben	6	August	1945
[25]	"	"	"		14	Juli	1885	Les Bulles	gestorben	26	Januar	1951
[26]	"	"		Langenthal	3	August	1887	" "	gestorben	18	février	1953
[27]					15	novembre	1891		décédée	23	février	1982
[28]	Johannes u. Mad.	Wüthrich	Trub (Berne)		4	März	1858	Tschäppisberg	gestorben	10	01-nov-94	1927
[29]	"	"	Anna	Seehof (")	14	August	1898	Pompière (Berne)	décédée	19	mars	1988
[30]	David u. Anna	Geiser		Langenthal	2	Juni	1878	Cortébert	gestorben	20	janvier	1952
[31]	Abraham	" Marie "			11	November	1880	La Sagne	gestorben	3	septembre	1938
[32]	Christian u.	Rosina	Geiser		15	April	1904	Mont Cortébert				Renan
[33]	Christian u.	Rosina	Geiser	Langenthal	6	April	1905	Mont Cortébert				
[34]	"	"	"		15	September	1907	Chaux d'Abel	gestorben	13	aout	1970
[35]	Johann u.	Susanna	Amstutz	Sigriswil	8	Februar	1880	La Cibourg	gestorben	11	nov.	1958
[36]	Christian u.	Barbara	Geiser	" "	22	Januar	1878	La Ferrière	gestorben	2	novembre	1947
[37]	Theophile u.	Anna	" "		4	November	1905	La Cibourg				
[38]	"	"	"		31	Oktöber	1906	" "	Eglise			Methodiste
[39]	Abraham u.	Marie	Amstutz	" "	7	September	1882	Moron	gestorben	12	April	- 1952
[40]	Salomon u.	Verena	Liechti	" "	12	"	1875	La Tanne	gestorben	18	April	1951
[41]	Jakob u.	Anna	Amstutz	" "	6	Juni	1907	Montoz Sorw.	décédé	31	janvier	1987
[42]	"	"	"		17	Januar	1906	Montoz Sorw.	Sonvilier	27	avril	1931
[43]	Christian u.	Barbera	Geiser	Langenthal	24	August	1874	La Ferrière	gestorben	7	Januar	1945
[44]	David u.	Verena	Schnegg	"	26	"	1877	Cortébert	gestorben	13	Januar	1943
[45]	Benjamin u.	Chaterinna	Geiser	"	6	Juni	1902	Cibourg	décédée	30	mai	1984
[46]	"	"	"	"	15	Oktöber	1904	"				
[47]	"	"	"	"	11	Januar	1906	"				
[48]	"	"	"	"	14	Februar	1908	"				
[49]	Christian u.	Barbera	"	"	26	"	1882	La Ferrière	décéde	19	avril	1955
[50]	Anton u.	Anna	Jungen	"	7	August	1882	Chaux d'Abel	décéde	14	avril	1970
[51]	Fritz u	"	Geiser	"	27	aout	1907	Villeret	décédée	30	octobre	1977
												Genf
[52]	Christian u.	Barbera	"	"	13	Septemb.	1875	La Ferrière	gestorben	22	aout	1960
[53]			"		10	November	1877	Cbe du Péluz	gestorben	18	sept.	1932
[54]	Daniel u.	Marie	"	"	10	Oktöber	1905	Cibourg	gestorben	9	sept	1968
[55]	"	"	"	"	23	Januar	1907	"				
[56]	Christ u	Anna			2	April	1887		décédé	1	juillet	1948
[57]	"	"	"	"	6	Septemb.	1890	La Ferrière	décédé	22	mars	1971
[58]	Jakob u.	Magdalena	"		11	Juli	1888	Blumenstein	décédée	11	octobre	1964
[59]	Christ u	Anna	Geiser	Blumenstein	8	"	1859	La Ferrière	gestorben	10	janvier	1961
[60]	Peter u	"	"	Langenthal	31	August	1845	" "	gestorben	28	mars	1935
[61]	Christ	"	"	"	29	April	1896	Cibourg	gestorben	27	août	1973
[62]	"	"	"	"	9	Januar	1898	"	gestorben	25	sept.	1928
[63]	Peter u	Anna	Nussb.	Luterkofen	5	März	1835	La Ferrière	gestorben	16	octobre	1928

[64]		Wachseldorn	8	Februar	1863		gestorben	25 nov.	1937
[65]	Michael u Verena Nussb.	Wachseldorn	8	Juni	1864		gestorben	22 Dezember	1945
[66]	Ernest u Anna Ummel	"	15	Septemb.	1900	Les Bulles	décédé	28 mars	1972
[67]	" " "	"	13	Mai	1903	" "			
[68]	Christ u " Geiser	Langenthal	2	Fébr.	1895	Cibourg	gestorben	17 April	1942
[69]	Jacob u. Rosalie Muller	Sigriswil	3	April	1873	Bressels	"	5 Dézembr	1944
[70]	Jean u. Madeleine Zbinden	Schwarzenburg	20	Juni	1870	Les Ponts	décede	26 avril	1955
[71]	Jacob u. Rosalie Muller	"	23	Januar	1870	Bressels	gestorben	29 août	1935
[72]	Alfred u Marie Zbinden	"	30	April	1897	Entre deux Monts	décédé	13 oct.	1986
[73]	" " "	"	15	Septemb.	1904	Rocher			
[74]	Jean u. Madeleine Zbinden	"	7	"	1875	Trembles	gestorben	19 janvier	1953
[75]	Jacob u Rosalie Muller	"	18	Novemb.	1874	Bressels	gestorben	7 mars	1953
[76]	Emile u. Léa Zbinden	"	4	Dezemb.	1902	Trembles	décédée	21 avril	1986
[77]	" " "	"	10	Juli	1905	"	décédée	3 avril	1988
[78]	Jacob u. Rosalie Muller	Sigriswil	3	Dezemb.	1877	Bressels	†		
[79]	Johann u. Fanny	"	26	Mai	1886	Biel	†		
[80]	Elie u. Elisabeth	Oberhofen	19	August	1882	Verrières	gestorben	?	?
[81]	" " "	"	20	Dezemb.	1888	"	gestorben	?	?
[82]	" " "	"	14	Juli	1895	Locle			
[83]	Frédéric u Fanny.	Wachseldorn	31	Januar	1867	Basel	gestorben	11 Januar	1952
[84]	Alfred u. Marie Zbinden	Lutherkofen	12	janvier	1900	Entre-deux-Monts	décès	29 mai	1978
[85]	Henri u Elise Ummel	Wachseldorn	27	Februar	1870	Crêt de Locle	gestorben	14 avril	1937
[86]	Jean u Eugenie Geiser	"	29	01-mar-94	1865	Ferrière	"	12 sept.	1935
[87]	Ernest u Marie Ummel	"	18	Mai	1903	Combe Boudry		† décédé	
[88]	Joseph u. Maria Schirmer	Schänis (St Gallen)	30	April	1850	Grenzach	30 (Deutsch.)gestorben	sept. 1924	
[89]	Christian u. Rosinna Ummel	" "	23	Novemb.	1853	Chx de fonds	"	27 sept.	1928
[90]	Wilhelm u. Zusanne Schirmer	" "	30	Juni	1895	" "	decède	21 février	1973

Annexe D

Transcription de la note manuscrite de Hans Zutter dans le Martyrologe de la Communauté des Bressels

Deises Buch gehört der gemeind, in der Graffschafft Welschneüwen-burg, und soll nit / anders wo hingetragen werden; Es wehre dan Sach das. die/brüderschafft so in gedachter graffschafft wohnet, anderswohin/verenderet würde; in gedachten fall ist und bleibt es gedachter/brüderschafft; nehmlich dehnen so arm sind und keine Vermögen/zu kauffen mit dem vorbehalt das Sorg darzu getragen werde/Und so jemand was daran verderbt oder besüdlet, soll er es weider zu recht/machen lassen, und soll es kainer lenger als .2. monat behalten./ Und so es ein anderer haben weil, kan er es haben, allein das es/mit wüssen der Dienern geschehe; damit man allezeit wüsse / wo das buch seÿ; – allso geschehen den 12.^{ten} januar 1783.

Hans Zutter

ARCHIVES CONSULTÉES

Archives de l'Etat de Neuchâtel.

Archives communales de La Chaux-de-Fonds.

Archives communales de La Sagne.

Archives de la Vénérable Classe.

Archives de la Conférence mennonite suisse (Jeanguisboden).

Archives de l'Eglise mennonite des Bulles.

Registre des membres de l'ancienne Eglise des Bressels.

Divers documents de familles, Bibles de familles.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

1. Reproduction à la plume d'un portrait de Balthasar Hubmaier publié dans Geiser, <i>Die Taufgesinnten Gemeinden</i>	11
2. Reproduction à la plume d'un portrait de Menno Simons publié dans Geiser, <i>Die Taufgesinnten Gemeinden</i>	13
3. Reproduction à la plume d'un dessin de Rudolf Munger, Berne, publié dans Geiser, <i>Die Taufgesinnten Gemeinden</i>	17
4. Fac-similé d'une lettre de Guillaume Farel conservée dans les archives de la Vénérable Classe. Publiée avec l'obligeante autorisation de M. Jean-Pierre Barbier, responsable de la Bibliothèque des pasteurs	20
5. Fac-similé de l'Edit de Georges de Rive du 12 avril 1544 d'après une photocopie exécutée par M. l'archiviste cantonal	24
6. Fac-similé de l'Edit de Georges de Rive du 12 avril 1544 Signature de Georges de Rive	27
7. La table sainte	30
8.-9. Fac-similé d'une lettre de Frédéric-Guillaume I ^{er} , du 3 mai 1738 d'après une photocopie exécutée par M. l'archiviste cantonal	37, 41
10. Château de Valangin	43
11. Paysage des Montagnes neuchâteloises	51
12. Fac-similé des Résultats de la communauté de La Chaux-de-Fonds du dimanche 15 janvier 1775 d'après une photocopie exécutée par M. l'archiviste cantonal	60
13. Fac-similé de quelques versets d'une vieille Bible de famille	74
14. Pension du Valanvron	87
15. Rosalie et Jacob Müller-Stähly	99
16. Fermes Les Bressels et Jeanrichard	102
17. Les Bressels	103
18. Ferme du Rocher	104
19. Chapelle des Bulles	112
20. † Henri Ummel, ancien	116
21. † Charles Ummel, président	117
22. † Louis Geiser, ancien	118
23. † Marie Geiser, missionnaire	117
24. Marguerite Ummel, missionnaire	118
25. Chœur des Bressels	119
26. Famille Christian Geiser-Lehmann	120
27.-28. Chapelle des Bulles	122
29. † Louis Ummel	131
30. Henri Ummel aux Etats-Unis	143
31. † Charly Ummel	144

BIBLIOGRAPHIE

I. OUVRAGES PUBLIÉS

Abréviations: M. N. = Musée neuchâtelois, organe de la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel.

- Bauer, Eddy *Vie militaire*, Collection publiée à l'occasion du centenaire de la République 1948.
- Bender, Harold S. *La vision anabaptiste*, Montbéliard 1950.
- Bieler, André *La pensée économique et sociale de Calvin*, Genève 1961.
- Boyve, Jonas *Annales historiques du comté de Neuchâtel et Valangin*, Berne et Neuchâtel 1858/59.
- Brandsma, J.-A. *Menno Simons von Witmarsum*, J G. Oncken Verlag, Kassel 1962.
- Budry, Paul *Neuchâtel I et II*, Edition de poche de La Baconnière.
- Calvin, Jean *Briève instruction pour armer tous bons fidèles contre les erreurs de la secte commune des anabaptistes*, Opera Calvini, tome VII, pp. 45 à 142.
- Chatelain, Chs *Les anabaptistes au Val-de-Ruz au XVIII^e siècle*, M.N., 1883, pp. 147 à 180.
- * * *
- «Comment on germanise le Jura». Cahier spécial de *Cité nouvelle*, 1947.
- * * *
- Constitution de la République et Canton de Neuchâtel du 21 novembre 1858*, Neuchâtel 1858.
- Dürrenmatt, Fr. *Die Wiedertäufer*, Verlag der Arche.
- * * *
- Guillaume Farel. 1530-1930*, quatrième centenaire de la Réformation neuchâteloise, Editions Delachaux & Niestlé S.A., Neuchâtel-Paris 1930.
- Favarger, P. *Une émigration de piétistes zurichois dans le pays de Neuchâtel au XVIII^e siècle*, M.N. 1909, p.193-217.
- Geiser, Samuel *Die Taufgesinnten Gemeinden*, Druck und Verlag Heinrich Schneider, Karlsruhe.
- Gratz, Delbert *Bernese Anabaptists*, Goshen, Indiana.

- Herminjard, A.-L. *Correspondance des Réformateurs dans les pays de langue française*, 9 volumes. Genève et Paris, 1866-1897.
- Kuiper, Ds.Frits *Der Vorrang der Bibel in der Geschichte der Mennoniten*, Seminario Evangelico Menonita de Teologia, Montevideo, Uruguay 1966.
- Malet, Isaac et Bejean *L'époque contemporaine*, 1940. Classiques Hachette.
- * * *
- Matériaux pour servir à l'histoire des sectes religieuses dans le canton de Neuchâtel, *M.N.*, 1884, p. 208.
- Mathiot, Ch. *Recherches historiques sur les anabaptistes de l'ancienne principauté de Montbéliard, d'Alsace et des régions voisines*, Editions de la mission intérieure, Belfort, 1922.
- * * *
- Manuel d'instruction religieuse à l'usage des Eglises mennonites françaises*, Montbéliard, mars 1922.
- * * *
- Mennonite Encyclopedia*, Mennonite Brethren Publishing House, Hillsboro, Kansas 1955.
- * * *
- Mennonite Guide through Switzerland* (Täuferführer), Editions Agape 1967, Bâle.
- * * *
- Mennonitisches Lexikon, I-IV*, Druck und Verlag von Heinrich Schneider, Karlsruhe.
- * * *
- Mittheilungen über die deutsche Gemeinde im Val-de-Ruz*, Nr. 3, 1867.
- Müller, Ernst *Geschichte der bernischen Täufer*, Frauenfeld 1895.
- Couzi, von Hoff
Neeser, Piaget *Vie religieuse*, Collection publiée à l'occasion du centenaire de la République 1948.
- DuPasquier, Vauthey
- * * *
- Nouveau Manuel d'instruction à l'usage des Eglises évangéliques mennonites*, Montbéliard 1956.
- * * *
- Précis d'histoire des Eglises mennonites préparé pour les Eglises évangéliques mennonites de langue française par un serviteur de la Parole*, Montbéliard 1914.
- * * *
- Recueil des lois de la République de Neuchâtel*, appartenant à M. Gonzalve Petitpierre, premier secrétaire du Grand Conseil, député de Neuchâtel à la Diète et au Conseil des Etats, Neuchâtel 1848.
- * * *
- Recueil des pièces officielles concernant la principauté de Neuchâtel et Valangin*, Neuchâtel, imprimerie de C.-H. Wolfrahd, imprimeur du gouvernement. Tome I, 1827; tome II, 1835 et tome III, 1849.
- Roulet Louis-
Edouard *L'établissement de la mairie de La Chaux-de-Fonds en 1656*, La Chaux-de-Fonds 1956.

- Ruchat, Abraham *Histoire de la Réformation de la Suisse*, 1835.
- Séguy, Jean *Anabaptisme et Réforme de l'Eglise au XVI^e siècle*, Extrait de Christ Seul, janvier 1969.
- Smith, C. Henry *Die Geschichte der Mennoniten Europas*, Faith and Life Press, Newton, Kansas 1964.
- Thévenaz, Louis *Histoire du pays de Neuchâtel*, Neuchâtel, 1948.
- Urech, Edouard *Farel*, Editions G. Saint-Clair, La Chaux-de-Fonds 1965. *Histoire de l'Eglise de La Chaux-de-Fonds*, La Chaux-de-Fonds, 1955 et 1964, tomes I et IV.
- Widmer, Pierre et Yoder, John *Principes et doctrines mennonites*, Montbéliard et Bruxelles 1955.

POUR L'ASSEMBLÉE DES BRESSELS

- van Braght, T.J. *Der Blutige Schau-Platz oder Martyrer-Spiegel der Taufs-Gesinnten oder Wehrlosen Christen*, Pirmasens, Im Verlag der vereinigten Brüderschaft, 1780, appartenant à Hermann Müller, Le Crêt-du-Locle.
- van Braght, T.J. *Der Blutige Schau-Platz oder Martyrer-Spiegel der Taufs-Gesinnten oder Wehrlosen Christen*, réimpr. sans illustrations, Pathway Publishing Corporation, Aylmer (Ontario), La Grange (Indiana), 1990.
- Geiser, S.H. *Die Taufgesinnten Gemeinden*, Courgenay / Porrentruy, 1971.
- * * *
- Gemeinde-Blatt für Mennoniten, Herausgeber: U. Hege in Reihen (Allemagne).
- Gerlach, Horst *Mein Reich ist nicht von dieser Welt. 300 Jahre Amische*, 1693-1993, chez l'auteur, Kirchheimbolanden (Palatinat, Allemagne), 1993.
- Kraft, Vona The Ummel Genealogy, chez l'auteur, Ransom, Kansas.
- Mannhardt, H.G. *Jahrbuch der Alteevangelischen-Taufgesinnten oder Mennoniten Gemeinden*, Dantzig, 1888.
- Matthiot, Charles *Recherches historiques sur les anabaptistes de l'ancienne principauté de Montbéliard, d'Alsace et du territoire de Belfort*, collection: «Essai sur l'histoire du protestantisme français», publiée sous la direction de René-Jacques Lovy, volume 5, Editions Le Phare, Flavion (Belgique), 1969.
- * * *
- Hege, Christian *Mennonitica Helvetica*, Bulletin de la Société suisse pour l'histoire mennonite.
- Neff, Christian *Mennonitisches Lexikon*, 4 tomes, Frankfurt a.M./Weierhof Pf et Karlsruhe 1951-1967.

- Séguy, Jean
Sommer, Pierre *Les assemblées anabaptistes-mennonites de France*, Paris/La Haye, 1977.
- ***
Historique des assemblées, paru dans *Christ Seul* d'avril 1929 à mai 1933 (mensuel mennonite publié à Montbéliard), collecté et assemblé par l'Association française d'histoire anabaptiste mennonite.
- Der Zionspilger*, herausgegeben von den altevangelischen Taufgesinnten-Gemeinden der Schweiz, Langnau. Depuis 1991, l'hebdomadaire porte le nom de *Perspective*.
- ***
Registre des membres de l'assemblée des Bressels/Le Locle (Suisse), 1898, Archives de la Conférence mennonite suisse, Jeanguisboden/Tramelan.
- ***
Registre de l'Eglise, Montbéliard, 1750-1957, retranscription des textes allemands par Paul Roth, des textes français par Ernest Hege, disponible à l'AFHAM, juin 1987.
- ***
Procès-verbaux de l'assemblée des Bulles/La Chaux-de-Fonds, 1894-1924. Archives, chapelle des Bulles, CH-2300 La Chaux-de-Fonds.
- ***
Carnet d'adresses de Jacob Müller, appartenant à Hermann Müller, Le Crêt-du-Locle.
- ***
Lettre de Christian Schmutz à John Yoder, Courgenay, 25 mai 1979, chez C.-L. Ummel.

II. OUVRAGES INÉDITS

- Baumann, Paul *Altevangelische Taufgesinnten-Gemeinden der Schweiz (Mennoniten)*, Bienne, 1966.
- Bridel, Victor *L'anabaptisme en Suisse à l'époque de la Réforme*, thèse présentée à la Faculté de théologie de l'Eglise évangélique libre du canton de Vaud pour obtenir le grade de bachelier en théologie. Lausanne, 1924.
- Dumont, Maurice *Les anabaptistes en pays neuchâtelois*, thèse de licence en théologie présentée à la Faculté de théologie de l'Université de Neuchâtel.
- Geiser, Samuel *Geschichtliche Notizen der Taufergemeinden im Kanton Neuenburg*, Brugg bei Biel, 1967.

III. PÉRIODIQUES

Christ Seul, Montbéliard. Journal des Eglises évangéliques mennonites de France et des pays de langue française. La Vie protestante, Genève.

Der Zionspilger/PERSPECTIVE, Journal des Eglises mennonites suisses, Langnau.

INDEX DES PRINCIPAUX NOMS PROPRES
(Chapitres I-XV)

A

Aeschlimann 98
Ammann, Jacques (Jacob) 30, 31
Ammel (Ummel) Christian 71
Amstutz 63, 100
Amstutz, Ernest 121, 122, 128, 130
Amstutz, Théophile 113, 120, 122, 125,
 126, 127, 128, 129, 130, 133, 134,
 135, 141, 143
Andrié, Daniel, Vve de 54
Anne, Régente de Frise 13
Arberg, Claude d' 47
Archer, Sulpice 21
Augsburger 128, 131

B

Bärtschy 63
Bauer, Eddy 80
Baumgartner, David 81, 83
Baur, Hans 57
Bauren 57, 65
Bauren, Hans 59
Béguelin, greffier 57
Béguin, Willy 126
Bender, Harold S. 30, 34
Benoît, André 17
Berger 59
Berguer, Samuel 59
Berthier, Maréchal 68
Bézuc, de 40, 41, 44
Biéler, André 17
Binckli, Jean 54
Blaurock, Georges 10
Bockelson, Jean 12
Bögli 100

Bolt, Eberli 10
Bonijol, Jean 50
Bosshardt, prédicateur 111
Boyve, Jonas 33, 34
Braght, van, T. L. 92
Brandt, Frédéric 53
Brandt, J.-J., greffier 58, 59, 60
Brandt, Pierre 59
Brun, maire 44
Bridel, Victor 9, 10, 15, 16
Buchenel, H. 93
Buchet, Pêtre 53
Büischt 93
Büischt, Hans 93
Büischt, Madlein 93
Bullinger, Hans 11
Bure, Idelette de 26
Butschy 53, 93

C

Cajacob, Jörg 10
Calvin, Jean 9, 12, 23, 24, 25, 26, 27
Canaris, Régiment des 68
Chalon 33
Chambre des Anabaptistes 33
Chaponneau, Jean 24, 25
Charlemagne 19
Charles Quint 12
Classe, La Vénérable 21, 27, 29, 34, 36,
 37, 39, 40, 49, 50, 58, 67
Courvoisier, Fritz 80

D

Deleurant-Nüsslé, Louise 85
Denk, Jean 12

Dubois, Daniel 7
Dubois, Jules 70
Dumont, Maurice 33, 35, 36, 37, 38, 39,
40, 41, 42, 44, 45, 52, 55, 67, 111
Dürrenmatt, Friedrich 12

E

Elie Jean 54
Erasme 16
Erb, Jean 68
Erb, Rudolf 87
Erlach, seigneur d' 42, 44

F

Farel, Guillaume 9, 19, 20, 21, 25, 27,
28
Frei, Hans 96
Frey, Jean 62
Frédéric I^{er} 33, 34, 51
Frédéric II 58
Frédéric-Guillaume,
dit le Grand-Electeur 51
Frédéric-Guillaume I^{er} 36, 37, 38, 39,
40, 42, 44, 51
Frédéric-Guillaume III 68
Froment, gouverneur 40
Froschauer, Bible 95
Fruttiger, Susanni 63, 94

G

Gassner, Peter 87
Geiser 107, 109, 149
Geiser, Abraham 110, 111
Geiser, Benjamin 115, 120
Geiser, Christ 109, 146
Geiser, Christian 7, 109, 117, 120, 121,
122, 128, 130, 133
Geiser, Daniel-Louis 109, 113, 115
Geiser, David 102
Geiser, David-Louis 108
Geiser, Ernest 122, 123, 128, 129, 136

Geiser, Gottfried 121, 122, 128, 129,
130, 131, 132, 133, 137, 142
Geiser, Henri 121, 122, 125, 128, 130,
137, 142
Geiser, Jean 58, 109, 110, 113, 127, 128,
130, 136
Geiser, Louis 105, 109, 118, 121, 132
Geiser, Marie 123, 138
Geiser, Pierre 109
Geiser, Samuel 65, 115, 128
Gerber 85
Gerber, David 86, 111
Gerber, Johann 111
Gerber, Ulrich 141
Gerber, Samuel 126, 128, 141, 142
Girard, Ami 80
Glaréan 9
Glaus 85
Glaus, Johannes 98, 101
Graber, Katrina 95
Graber 100
Graber, Verena 96
Graber-Würgler 111
Gratz, Delbert 18, 36, 45
Grebel, Conrad 9, 15, 23

H

Habegger, Samuel 120, 122, 129, 140
Haller, Bertrand 16
Haslibacher, Hans 17
Haueter, Vérène 67
Hauser, Christ 54
Hege, Jakob 110
Herminjard, A.-L. 23, 24, 25, 27
Hirschy 65
Hirschy, Philippe 69
Hochberg, Jehanne de 19, 20
Hoffmann, Melchior 12
Houtréiens 30
Hubmaier, Balthasar 11, 12, 16, 24
Huttérites 30

- J**
- Jacottet, Antoine 23, 24, 27
 - Jaggi, Suzanna 64, 95
 - Jaquet-Droz, Frédéric 54
 - Jeanrichard 53, 98
 - Jeanrichard, Daniel 98
 - Jeanrichard, Félix 53, 93
- K**
- Klopfenstein 100
 - Kocher 65, 94
 - Kocher, Abraham 63, 94, 95
 - Kocher, Barbara 63
 - Kocher, Bäbi 94
 - Kocher, Pierre 63, 94
 - Kunrad, Martin 96
 - Kunrad, Peter 96
 - Kurz, Joh.-Heinr. 117
- L**
- Léon X 9
 - Lercch, David 110
 - Leschot, Pierre 53
 - Lehmann, Jakob 75
 - Liechti, Charles 87
 - Liechti, Christ 109
 - Livingstone, David 109
 - Louis-Philippe 79
 - Lugbüll 100
 - Lugbüll, Christ 96
 - Luther, Martin 9, 11
- M**
- Manz, Félix 9, 10, 15, 23
 - Mathiot, Charles 31, 63, 96
 - Matile, maire 71, 73
 - Matthey, David 54
 - Matthiesen, Jean 12
 - Maurer 65, 70, 85
 - Maurer, Abram 70
 - Mazin 29
- Meyer, Jean** 55
- Monnin** 57
- Montandon, A.** 54
- Montmollin, Colonel de** 62
- Morand, Jules** 100, 101, 111
- Morel, pasteur** 110
- Moser, Clauss** 54
- Müller** 65, 85, 98, 101, 102
- Müller, Albert** 101
- Müller, Christ** 63, 71
- Müller, Ernst** 16
- Müller, Fritz** 104
- Müller, Jacob** 86, 89, 92, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 110
- Müller, Johannes** 98
- Müller, Pierre** 110
- Müller, Rosine ou Rosalie** 98, 102
- Münzter, Thomas** 11
- N**
- Nafziger, Hans** 92
 - Napoléon I^{er}** 68
 - Noll, Antoine** 21
 - Nussbaumer, Christ** 109
- O**
- Oberli** 65, 69
 - Oecolampade** 16
 - Orléans-Longueville** 19
 - Orléans, Louis d'** 19
- P**
- Païsan, Jean** 57, 59, 60
 - Pellet, Pierre**, 23, 24, 25, 27
 - Peloux, le** 23
 - Perrelet, Pierre** 49, 50
 - Perret, S., greffier** 58, 59
 - Perret-Gentil, David** 49
 - Perret-Gentil, Pierre** 54
 - Petitpierre, Ferdinand-Olivier, pasteur** 58
 - Pierrehumbert, justicier** 54

R

Ramseyer 63, 65, 85, 94, 95, 96, 100, 102, 104
Ramseyer, Abraham 94, 95, 96
Ramseyer, Abram 62, 63
Ramseyer, Christen 94, 95
Ramseyer, Babi 96
Ramseyer, Hans 64, 68, 94, 95, 96
Ramseyer, Isaac 94
Ramseyer, Jacob 96, 97, 98
Ramseyer, Jean (médecin) 63
Ramseyer, Johannes 96, 100
Ramseyer, Lydia 102
Ramseyer, Madeleine 96
Ramseyer, Marianne 73
Ramseyer, Michel 63, 71, 73
Rapler, Isaac 54
Rich 100
Rich, Arthur 11
Rich, Christian 100
Rich, Hans (Rieche, Jean) 92, 93, 94, 95, 96
Rich, Johannes 96
Richard 100
Richard, Michel (Ritschart, Rithartt) 92, 96
Rive, Georges de 20, 21, 23, 24, 25, 27, 31
Robert, Jonas-Pierre 60
Robert-Charrue, Abram-Louis 70
Robert-Tissot, sautier 69
Rosenberg, Julius 87, 88, 136
Rossel 65
Roth, Hans 92
Roulet, Ls-E. 47
Roulet, Philippe 97
Ruchat, Abraham 18, 19, 20, 21, 24, 26
Rüfenacht 63, 126

S

Sagne, Abraham 49
Saint-Georges, la (23 avril) 36, 44, 52
Saint-Martin, la (11 novembre) 51

Sandoz, Abram 54
Sandoz, Jean-Jacques 54
Sattler, Michel 12, 24
Scheidegger 100
Schirmer, Wilhelm 109
Schlatter, Marianne 73
Schlunegger 65
Schlunegger, Christ 69
Schlunegger, Hans 94
Schlunegger, Jean 69
Schlunegger, Pierre 69
Schmutz, Henri 111
Schtridt, Ulrich 54
Séguy, Jean 9, 94
Sicke, Frerik 12
Siegrist 63
Simons, Menno 12, 13
Soguel, David 54
Soguel, Justicier 51, 55
Sommer, Abraham 118
Sommer, Gottlieb 118
Sommer, Jean 109
Sommer, Pierre 89, 105, 117
Souter, Jean 93
Stähly 65, 85, 96, 100, 101, 102, 104
Stähly, Alexandre 101, 102, 105
Stähly, Fritz 101, 102
Stähly, Johannes 96
Stähly, Madeleine 98
Stähly, Philippe 98
Stähly, Rosalie 86, 98, 102
Steckli, Petter 54
Storder, Jean 26
Stucki, Christ 45
Studler 65
Studler, David 69
Stumpf, Simon 9, 16

T

Täuferjäger 33, 101
Täuferkammer
(Voir Chambre des Anabaptistes) 33
Thévenaz, Louis 19, 47, 68, 79

Thomassin, Antoine 23
Thommen 65, 70
Thommen, Christ 67
Tinguely 65
Touchon, pasteur 67
Tribolet, Jacques 21
Tschantz, Walter 68

U

Ummel 65, 73, 109
Ummel, Abraham 64, 97, 98
Ummel, Abram 73, 98
Ummel, Anna 74, 85
Ummel, Charles 118, 121, 128, 133, 136
Ummel, Charly 5, 7, 121, 122, 125, 126,
 128, 130, 131, 133, 134, 135, 136,
 140, 141, 142, 143, 144, 145
Ummel, Christ 64, 73
Ummel, David 73, 86, 87, 88, 89, 97,
 99, 100, 101, 110, 111, 113
Ummel, David-Henri 73, 74
Ummel, Elise 73
Ummel, Ernest 63, 109, 115, 120
Ummel, Henri 65, 74, 85, 86, 87, 89,
 97, 98, 101, 103, 109, 110, 111,
 113, 116, 117, 118, 121, 136, 140
Ummel, Jean 73, 85, 97, 120, 122, 127,
 128
Ummel, Jean-Michel 123, 128, 139, 140
Ummel, Kathrin 98
Ummel, Louis 121, 122, 128, 130, 131
Ummel, Marguerite 123, 139, 140
Ummel, Marianne 98
Ummel, Peter 97
Ummel, Samuel 55, 64, 73
Ummel, Werner 116
Urech, Edouard 19, 47, 49, 50, 58

V

Vadian 9
Vergy, Guillemette de 47
Vernon, L. A. 13
Vinguer, Jean 45
Vuille, Henry 54

W

Wasserfallen 87
Wenger 45
Widmer 29, 100, 126, 130, 133, 136
Winkler 45
Winteregg 63, 65, 71
Winteregg, Ulrich 55
Winteregg, Jean 71
Wüthrich, Christ 109, 113
Wüthrich, Marianne 109, 123
Wüthrich, Rosine 98

Z

Zahler, Melchior 35
Zbinden 73
Zbinden, Alfred 102
Zbinden, Marie 86
Zimmermann, Jacob 98
Zurbuchen 63
Zutter 93
Zutter, Christen 93
Zutter, Hans 93, 94, 95
Zürcher 65, 89
Zürcher, Etienne 69
Zürcher, Samuel 70
Zwingli, Ulrich 9, 10, 11, 16, 23

INDEX DES NOMS DE LIEUX

A

Abéché 123, 139, 140
Adams County 82
Afrique 140
Aigle 20
Ajoie 31, 111
Allemagne 9, 10, 12, 24, 30, 31, 34, 88, 92, 110
Alsace 10, 18, 30, 31
Alstedt 11
Altkirch 94, 138
Amérique 34, 79, 81, 83, 85, 105, 111, 115
Anduze 129
Appenzell 15
Argovie 69
Augsbourg 12, 16

B

Bammerthof 94
Baudoncourt 100
Bäretswil 15
Bâle 12, 16, 18, 44, 69, 75, 89, 101, 109, 114
Bâle, Evêché de 18
Bassecourt 89
Beauce 29
Beaucourt 100
Beauregard 73, 74
Belchamp 92, 93
Belfort 85, 89, 100, 101, 138
Bellelay 108
Berlin 37, 39, 42, 44
Berne 16, 17, 18, 20, 21, 33, 35, 38, 42, 44, 64, 65, 69, 70, 82, 89, 117, 139

Bénéciardes, Les 64, 86, 95
Bethoncourt 95
Bichon 53
Bienenberg 123, 126, 139
Bienne 18, 89, 139
Binningen 44, 101
Birstal, Unteres 89
Boinod 54, 55, 62
Bois, Les 109, 110, 111
Bonneville, La 23
Borcarderie, La 70
Boudevilliers 44
Boudry 47
Bourgogne 19
Brandebourg 42
Brenets, Les 38, 55, 65, 73
Bressels, Les 5, 56, 63, 64, 65, 73, 86, 91, 92, 93, 97, 98, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 109, 110, 118
Brévine, La 34, 44, 49, 54, 86
Brisbutto 92
Briseputôt 92
Brot-Dessus 101
Brügg (Bienne) 89
Buchholterberg 64
Buchwald 100
Bugnenets, Les 34
Bulles, Les 5, 7, 63, 64, 65, 69, 73, 74, 76, 77, 86, 89, 93, 95, 97, 98, 102, 103, 104, 105, 107, 108, 109, 110, 111, 113, 115, 116, 117, 121, 123, 124, 126, 128, 130, 131, 132, 134, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145

C

Calames, Les 70, 93
Canada 34, 142
Cernailles, Les 73
Cernayes, Les 73
Cernier 54, 55, 70, 144
Cernil, Le 107
Chalembert 100
Chartres (Beauce) 29
Chaux-d'Abel, La 45, 85, 86, 87, 88, 89, 99, 100, 108, 109, 110, 117
Chaux-de-Fonds, La 5, 7, 38, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 65, 67, 68, 69, 80, 85, 86, 87, 89, 91, 94, 95, 101, 103, 107, 108, 109, 110, 115, 124, 129, 138, 140, 143
Chaux-du-Milieu, La 44, 133
Chavanon 100
Cibourg, La 76, 86, 109, 113, 115, 117, 132
Clos-de-la-Franchise 47
Clos-du-Doubs, Le 96
Combe-Boudry, La 63, 64, 73, 74, 86, 94, 95, 96, 98, 109
Combe-Jeanneret, La 86
Combès, Les 70
Convers, Les 109
Corcelles 29
Cormoret 89
Cornaux 23
Cortébert, Montagne de 89, 110
Côte, La 29
Courgenay 89, 96
Courtelary 73
Cressier 21
Crêt-du-Locle, Le 86, 101, 109

D

Dambenois 98, 100
Delémont 89
Delle 100

Diesse, Montagne de 18
Dombresson 35, 58, 59, 110
Dordrecht, Confession de Foi de 29, 30, 73, 92
Doubs, Le 31, 92

E

Emmental 16, 18, 30, 75, 81, 82, 89
Entre-deux-Monts, Les 86
Eplatures, Les 65, 85
Erguel 36, 80
Erlach, Seigneur d' 42, 44
Eroges, Les 86
Essingen 92
Etats-Unis 31, 34, 97
Europe 9, 10, 31, 92, 120

F

Fenin 70
Ferrière, La 36, 62, 86, 89, 99, 101, 108, 109, 131, 140
Flandres, Les 17
Florimont 100, 101
Fontaine-André, Abbaye de 21
Fontaines 88
France 19, 34, 48, 60, 65, 68, 79, 86, 91, 94, 96, 97, 98, 102, 105, 111, 126, 129, 143
Franches-Montagnes, Les 86
Frankenhausen 11
Frise 12, 13
Frutigen 35

G

Genève 17, 26
Gex, Pays de 104
Gênes 33
Girodet 100
Goumois 96, 100
Gouttes, Les 92, 94
Grande-Joux, La 86, 96, 97

Grandes-Crosettes, Les 54
Grandson 19
Grisons, Les 10, 15
Gumben Budtrie 63

H

Hanovre 68
Havre, Le 81
Heutte, La 81
Hollande 29, 30, 31, 34
Hongrois (Hongrie) 48

I

Indiana 82

J

Jaluse, La 86
Jang 101
Jean-d'Hotaux, Les 98
Jeanguisboden 75, 77, 81, 89, 97, 138
Jeanles 54
Jogne 101
Joux, La 96, 97
Joux-de-Plâne, La 88
Joux-Perret, La 86, 108, 109
Jura 18, 36, 44, 73, 77, 82, 83, 85, 86, 87, 103, 107, 108

K

Kansas 86, 97
Kleintal 89

L

Lachen 10
Landeron, Le 21
Langenthal 58
Langnau 57, 88, 89, 111, 118

Lausanne 19, 123, 129
Leyde 12
Liestal 89
Lifou 123
Limmat 10, 15
Lindau 16
Lisbonne 140
Locle, Le 5, 7, 38, 47, 49, 50, 55, 63, 64, 70, 73, 80, 85, 86, 88, 91, 92, 93, 97, 102, 103, 104, 105, 108
Loèche 137
Loges, Les 88
Lucelle 89
Luftmühle 101

M

Mairren 29
Maison-Rouge, La 100
Maîche 31
Metz 21, 25
Les Montagnes (neuchâteloises) 45, 48, 54, 57, 58, 63, 64, 71, 73, 79, 85, 86, 87, 91, 93, 95, 120, 143
Mont-Tramelan 89
Montbéliard 16, 31, 65, 75, 85, 92, 94, 96, 100, 117, 130, 138
Montbéliard, Registre 45, 53, 63, 65, 91, 93, 95, 97, 98
Montjoie 31
Montsassier 96, 100
Morat 19
Moravie, voir Mairren 29
Moron (France) 96, 100
Moron (Suisse) 89, 108
Mottes, Les 89, 108, 138
Môtiers 68
Moutier 18, 82
Münchenstein 89
Münster 11, 12, 13, 23, 30
Mûres, Les 109
Muttenz 89

N

Nantes, Edit de, 48, 51
Neuchâtel 18, 19, 20, 21, 24, 25, 31, 33,
34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 42, 44,
61, 68, 79, 80, 93, 96, 97, 101, 134,
145
Neuveville, La 23, 25
Nidau, Montagne de 81
Nouvelle-Calédonie 123

O

Oberdiessbach 64
Oberland zurichois 15
Oleires, maire d' 44

P

Palatinat 30, 48, 92
Paris 9, 81, 123
Pâture, La Grande 85
Pays-Bas 12, 17, 30
Pennsylvanie 81
Pertuis 34
Pierre-à-Bot 80
Piémont, Vallées du 16, 48
Pirmasens 92, 93, 101
Planchettes, Les 65, 69, 128, 132
Ponts-de-Martel, Les 86, 95, 96
Pouillerel 65, 94
Pruats, Les 109
Prusse 33, 34, 35, 36, 37, 42, 51, 61, 64,
68, 93, 95

Q

Quartier, le Grand 68
Quartier, le Petit 54

R

Reihen 110
Renan, Montagne de 59

Reprises, Les 54

Reussilles, Les 89, 107, 126, 128, 141,
142
Rhin 16, 87
Rive, Couvent de 18
Rocher, Le 86, 103
Romandie 9, 17
Rome 9
Rotterdam 16
Roulets, Les 64, 95
Russie 34

S

Sagne, La 7, 38, 47, 49, 50, 55, 56, 61,
62, 63, 64, 65, 71, 73, 74, 85, 86,
95, 98, 101, 109
Saignelégier 100
Saint-Blaise 29
Saint-Gall 10, 15
Saint-Hyppolite 31
Saint-Imier 57, 59, 80, 87, 89, 107, 131
Saint-Jacques 19
Schaffhouse 12, 15
Schäferhof 100
Schänzli 89
Schleitheim 12, 24, 26, 92
Schwytz 10
Seignat, Le 121, 127, 130, 136
Seigne, La 96, 100
Serrières 20
Sicile 33
Soleure 16
Sombaille, La 65, 69
Sommartel 63, 86
Sonceboz 89
Sonceboz, Montagne de 75
Sonnenberg 89, 131, 138, 140, 141
Sonvilier 36
Spire, Edit de 12
Strasbourg 16, 26, 142
Suisse 10, 15, 23, 30, 31, 34, 36, 44, 81,
96, 111, 113, 115, 123, 139

T

Taille, La 100
Talvogne, La 89
Täuferhöhle 15
Tavannes 89
Tchad 123, 139
Thomasset, Le 86, 101
Thoune 64
Thurgovie 15
Torneret, Le 64
Tramelan 89, 140, 141
Trembles, Les 64

V

Val-de-Ruz 33, 36, 45, 55, 58, 88
Val-de-Travers 44, 70
Valangin 20, 33, 35, 36, 37, 38, 39, 40,
42, 44, 45, 47, 48, 51, 52, 53, 54,
55, 57, 58, 59, 70, 93, 109

Valanvron 59, 65, 69, 81, 85, 87, 98,
109, 116, 118, 121, 128, 132

Vaud 69

Vaufrey 96

Vevey 47, 123

Vienne 9, 139

W

Waldshut 16
Wappenswil 15
Westphalie 11, 12, 30
Wittenberg 9, 11
Wittmarsum 12
Wüstenfelde 13

Z

Zofingue 16
Zurich 7, 9, 10, 15, 101, 143

TABLE DES MATIÈRES

Préface à la deuxième édition	5
Avant-propos de la première édition	7
I Les origines du mouvement mennonite ou anabaptiste	9
II La Suisse au XVI ^e siècle. Extension du mouvement anabaptiste	15
III Le pays de Neuchâtel. Des origines à la Réforme	19
IV Les débuts de l'anabaptisme en terre neuchâteloise	23
V XVII ^e siècle Brève réapparition des anabaptistes dans la région du vignoble	29
VI XVIII ^e siècle La bourgeoisie de Valangin et les mennonites	33
VII La commune de La Chaux-de-Fonds et ses compétences en matière religieuse	47
VIII Fin du XVIII ^e siècle Débuts de l'Eglise mennonite des Montagnes neuchâteloises	57
IX XIX ^e siècle Démêlés avec les autorités	67
X Familles, Eglises, us et coutumes	73
XI La Révolution neuchâteloise Départ des mennonites pour l'Amérique	79
XII Fin du XIX ^e siècle Débuts de la Conférence mennonite suisse	85
XIII L'assemblée des Bressels / Le Locle	91
XIV Construction de la chapelle des Bulles	107
XV L'Eglise mennonite des Bulles Septante-cinq ans d'activité	113
XVI La vie continue	125
Annexes	147
Archives consultées	173
Table des illustrations	174
Bibliographie	175
Index	179

IMPRIMÉ EN SUISSE